



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère des Affaires étrangères  
et européennes, de la Défense, de la  
Coopération et du Commerce extérieur

## Rapport d'activités 2025

## **STRUCTURE 2025**

|                                                                                                                                                                 |           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>INTRODUCTION.....</b>                                                                                                                                        | <b>5</b>  |
| <b>1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS .....</b>                                                                                            | <b>7</b>  |
| <b>1.1. Organisation du MAE .....</b>                                                                                                                           | <b>7</b>  |
| a. Mission Statement .....                                                                                                                                      | 7         |
| b. Attributions du département .....                                                                                                                            | 8         |
| c. Organisation du MAE .....                                                                                                                                    | 9         |
| d. Culture sécuritaire.....                                                                                                                                     | 10        |
| e. Egalité des genres.....                                                                                                                                      | 11        |
| f. Conseil d'évaluation des missions diplomatiques.....                                                                                                         | 12        |
| g. Préparation de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE en 2029 .....                                                                                | 13        |
| <b>1.2 La communication du MAE .....</b>                                                                                                                        | <b>13</b> |
| <b>1.3. Assistance consulaire .....</b>                                                                                                                         | <b>14</b> |
| <b>1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale.....</b>                                                                              | <b>16</b> |
| <b>1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg .....</b>                                                                             | <b>19</b> |
| a. Corps diplomatique .....                                                                                                                                     | 19        |
| b. Corps consulaire et conseillers du commerce extérieur .....                                                                                                  | 19        |
| <b>1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques .....</b>                                                                                         | <b>20</b> |
| a. Chancellerie.....                                                                                                                                            | 20        |
| b. Gestion des distinctions honorifiques .....                                                                                                                  | 20        |
| <b>1.7. Délivrance de passeports .....</b>                                                                                                                      | <b>21</b> |
| a. Passeports .....                                                                                                                                             | 21        |
| b. Visas .....                                                                                                                                                  | 24        |
| c. Légalisations .....                                                                                                                                          | 31        |
| <b>1.8. Activités du service juridique du MAE .....</b>                                                                                                         | <b>32</b> |
| a. Représentations devant les juridictions européennes et internationales .....                                                                                 | 33        |
| <b>1.9. Interaction avec le Parlement .....</b>                                                                                                                 | <b>33</b> |
| a. Questions parlementaires adressées au Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire. .... | 33        |
| b. Questions parlementaires adressées à la Ministre de la Défense .....                                                                                         | 42        |
| <b>1.10. Coopération culturelle .....</b>                                                                                                                       | <b>44</b> |
| a. La promotion culturelle.....                                                                                                                                 | 44        |
| b. Coopération avec les institutions culturelles .....                                                                                                          | 45        |
| <b>1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales.....</b>                                                                            | <b>45</b> |
| a. Luxembourg, capitale européenne .....                                                                                                                        | 45        |
| b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA) .....                                                                                                       | 47        |
| <b>2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATÉRAL.....</b>                                                                                                            | <b>48</b> |

|                                                                                                    |               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>2.1. Europe .....</b>                                                                           | <b>48</b>     |
| a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg .....                                             | 48            |
| b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne .....                             | 50            |
| c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne .....                                     | 54            |
| d. Europe orientale et Russie .....                                                                | 55            |
| e. Relations avec la Turquie et les pays des Balkans occidentaux.....                              | 58            |
| <b>2.2. Amériques .....</b>                                                                        | <b>59</b>     |
| a. Amérique du Nord.....                                                                           | 59            |
| b. Amérique latine et Caraïbes .....                                                               | 60            |
| <b>2.3. Asie .....</b>                                                                             | <b>62</b>     |
| <b>2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord .....</b>                                                  | <b>66</b>     |
| <b>2.5. Afrique sub-saharienne.....</b>                                                            | <b>67</b>     |
| <br><b>3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES</b>                   | <br><b>72</b> |
| <b>3.1 Benelux.....</b>                                                                            | <b>72</b>     |
| <b>3.2 Grande Région .....</b>                                                                     | <b>73</b>     |
| <b>3.2 Organisation des Nations unies et droits humains .....</b>                                  | <b>74</b>     |
| <b>3.3. OCDE.....</b>                                                                              | <b>82</b>     |
| <b>3.4. OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe) .....</b>                 | <b>83</b>     |
| <b>3.5. Conseil de l'Europe .....</b>                                                              | <b>84</b>     |
| <b>3.6. Politique de sécurité internationale .....</b>                                             | <b>85</b>     |
| <b>3.7. OTAN .....</b>                                                                             | <b>89</b>     |
| <br><b>4. PROMOTION DU COMMERCE EXTÉRIEUR ET DES INVESTISSEMENTS D8 .....</b>                      | <br><b>91</b> |
| <b>4.1. Stimulation du développement des entreprises à l'international.....</b>                    | <b>91</b>     |
| <b>4.2. Promotion de l'économie à l'étranger pour attirer des investissements et talents .....</b> | <b>92</b>     |
| <b>4.3. Participation du Luxembourg à l'Exposition universelle à Osaka .....</b>                   | <b>97</b>     |
| <b>4.4 Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT) .....</b>           | <b>98</b>     |
| <br><b>5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE.....</b>                         | <br><b>98</b> |
| <b>5.1. Coopération bilatérale .....</b>                                                           | <b>99</b>     |
| <b>5.2. Coopération multilatérale.....</b>                                                         | <b>105</b>    |

|                                                                                                                                        |            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| 5.3. Coopération avec les organisations non-gouvernementales .....                                                                     | 106        |
| 5.4. Action humanitaire .....                                                                                                          | 107        |
| 5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche, « <i>Digital for Development</i> » (D4D) ..... | 110        |
| 5.6. Evaluation et Contrôle de qualité.....                                                                                            | 111        |
| 5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement.....                                                                 | 112        |
| 5.8. Appui aux programmes.....                                                                                                         | 112        |
| <b>6. LA DEFENSE.....</b>                                                                                                              | <b>113</b> |
| 6.1. Mise en œuvre des lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l’horizon 2035 .....                                         | 113        |
| a. Travaux législatifs en cours .....                                                                                                  | 113        |
| b. Infrastructures de la Défense .....                                                                                                 | 115        |
| c. Développement capacitaire .....                                                                                                     | 115        |
| d. Autres développements .....                                                                                                         | 124        |
| 6.2 Armée luxembourgeoise .....                                                                                                        | 125        |
| a. Missions nationales de l’Armée .....                                                                                                | 125        |
| b. Participation à des missions et opérations.....                                                                                     | 125        |
| 6.3. L’effort de défense .....                                                                                                         | 128        |
| <b>7. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE.....</b>                                                                             | <b>129</b> |
| 7.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur .....    | 129        |
| 7.2. Efforts en matière de formations des agents .....                                                                                 | 131        |
| 7.3. Sondage du personnel.....                                                                                                         | 131        |
| 7.4. La vie en poste .....                                                                                                             | 131        |
| 7.5. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales .....                          | 132        |
| 7.6. Réseau diplomatique .....                                                                                                         | 133        |
| 7.7. Situation financière.....                                                                                                         | 136        |
| a. Le budget.....                                                                                                                      | 136        |
| b. Les recettes consulaires .....                                                                                                      | 138        |
| c. Les immeubles des missions diplomatiques à l’étranger appartenant à l’État .....                                                    | 139        |
| <b>8. EVÉNEMENTS MARQUANTS IMPLIQUANT LA DIRECTION DU PROTOCOLE ET DE LA CHANCELLERIE EN 2025 .....</b>                                | <b>140</b> |

## INTRODUCTION

En 2025, le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAE), a poursuivi la mise en œuvre cohérente et intégrée de l'action extérieure

du Luxembourg. Il a renforcé son engagement diplomatique face aux crises internationales, tout en consolidant son fonctionnement interne et en adaptant son réseau diplomatique aux priorités stratégiques du pays. Conformément à l'accord de coalition 2023-2028, les politiques de la coopération au développement, du commerce extérieur et de la défense sont menées de manière intégrée, garantissant une cohérence et une complémentarité accrues de l'action extérieure du Luxembourg. Si la Défense reste rattachée au ministère, elle relève du portefeuille de la Ministre Backes, avec laquelle le Ministre Bettel assure une coordination étroite sur les dossiers impliquant à la fois la politique étrangère et la défense.

L'objectif de la diplomatie luxembourgeoise est d'être au service des Luxembourgeois, des institutions de l'État, du secteur privé et de la société civile, pour défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts du pays dans les domaines politique, économique, commercial, consulaire et culturel, tout en promouvant l'image du pays et en défendant les valeurs fondamentales de liberté, de paix et de sécurité.

L'année écoulée a été marquée par l'environnement international agité. Les crises et les conflits demeurent omniprésents à travers le monde, mobilisant nos efforts à travers nos différentes directions et missions diplomatiques. Face à ces défis, le Luxembourg s'efforce, dans la mesure de ses moyens, de jouer un rôle actif en faveur de solutions constructives, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Attaché à la promotion et à la défense de l'État de droit, le Luxembourg poursuit un engagement résolu en faveur du respect des droits humains, des principes et valeurs démocratiques et du respect du droit international, tout en favorisant le dialogue et le multilatéralisme.

Dans cette dynamique, le Luxembourg poursuit son mandat de deux ans au Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour la période 2024-2026, et assume pour la 5<sup>ème</sup> fois la présidence du Benelux, après l'entrée en vigueur du nouveau traité Benelux en 2012. Par ailleurs, le Luxembourg a été élu au Conseil exécutif de l'UNESCO en novembre 2025, débutant ainsi son mandat pour la période 2025-2029, marquant ainsi la deuxième fois qu'il occupe ce poste, après 2005-2009. Parallèlement, les préparatifs pour la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne en 2029 prennent de l'ampleur.

Le Luxembourg continue de se positionner comme un acteur déterminé dans la construction d'une Union européenne forte et dans la promotion d'un monde basé sur la démocratie, les droits humains, la gouvernance inclusive, l'État de droit, la solidarité et le développement durable.

Dans un monde en constante évolution, le Luxembourg adapte son action extérieure aux réalités géopolitiques et géoéconomiques. Cette volonté se traduit par l'ouverture, en décembre 2025, d'une nouvelle ambassade et l'établissement d'un bureau Luxembourg Trade and Investment à Singapour, qui s'inscrit dans un cadre plus large de restructuration et d'élargissement du réseau diplomatique et économique du Luxembourg. Par ailleurs, une réorientation stratégique dans la coopération au développement a conduit à la fermeture de certaines missions diplomatiques au Sahel central, afin d'adapter le dispositif diplomatique aux réalités géopolitiques actuelles, sans pour autant se désengager de la région. L'ambassade à Dakar continuera ainsi de jouer un rôle clé en tant que centre régional, garantissant la continuité de l'action luxembourgeoise au Sahel.

Le MAE œuvre continuellement à l'amélioration de son fonctionnement interne, en modernisant son cadre normatif, en facilitant la digitalisation, en renforçant la communication interne et externe, et en optimisant la gestion de ses ressources humaines. Cette dynamique d'adaptation continue du ministère

répond à la nécessité de coordonner de manière fluide toutes les facettes du MAE, tout en garantissant la cohérence et l'efficacité de l'ensemble.

## 1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS

### 1.1. Organisation du MAE

#### a. Mission Statement

Le ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur (MAE) met en œuvre la politique étrangère et européenne du Luxembourg et promeut les

intérêts du Luxembourg à l'étranger. Il coordonne l'action extérieure de l'ensemble du gouvernement luxembourgeois. Il vise à mettre en œuvre une approche cohérente en matière de diplomatie, de défense et de coopération au développement. La diplomatie comporte un volet économique dont le commerce extérieur et la promotion des investissements.

Notre diplomatie est au service des Luxembourgeois, des institutions de l'État, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, consulaire et culturel, tout en promouvant l'image du pays.

Membre fondateur de la plupart des grandes organisations internationales, dont l'Union européenne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et l'Organisation des Nations unies, le Luxembourg est un fervent défenseur de l'intégration européenne et du multilatéralisme. La diplomatie luxembourgeoise défend les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. Elle s'engage pour la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'État de droit, la solidarité et le développement durable. Ses activités s'inscrivent dans un souci constant de préserver et renforcer le cadre du droit international.

#### **b. Attributions du département**

Suite aux élections d'octobre 2023, et depuis le 28 novembre 2023, les missions du MAE sont définies par l'annexe B du règlement interne du Gouvernement.

#### **I. Attributions relevant des compétences du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire**

1. Relations internationales - Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales - Politique étrangère et de sécurité - Opérations pour le maintien de la paix - Comité interministériel des droits de l'homme - Relations culturelles internationales - Organisations et conférences internationales - Traités et accords internationaux - Administration et coordination générale du ministère - Service diplomatique – Affaires consulaires : passeports, visas, légalisations et assistance consulaire - Protocole du Gouvernement (en concertation avec le ministère d'État pour le volet des cérémonies publiques).
2. Politique européenne - Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels - Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne - Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) - Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT) - Coopération institutionnalisée de la Grande Région – Maison de la Grande Région.
3. Relations économiques internationales - Organisations économiques multilatérales - Politique commerciale internationale - Diplomatie économique - Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales - Sécurité économique (volet international et européen).
4. Siège des institutions, d'organismes européens et internationaux - Politique du siège - Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.

5. Promotion et prospection économiques – Promotion du commerce extérieur – Prospection des investissements (en concertation avec le ministère de l'Économie, le ministère des Finances et le ministère d'État) – Présidence du Trade and Investment Board (TIB) (compétence partagée avec le ministère de l'Économie), Présidence du Trade and Investment Steering Committee (TISC) - Coordination TISC, TIB – Missions économiques - Foires et salons spécialisés à l'étranger - Encadrement des activités internationales des entreprises luxembourgeoises - Instruments financiers de promotion des exportations - Administration et animation du réseau des Luxembourg trade and investment offices (LTIO) – Coordination et financement du volet prospection de Luxinnovation - Instruments financiers de promotion des exportations - Contrôle des exportations, des importations et du transit - OCEIT - GIE Expositions universelles.
6. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire - Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise - Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable - Banque européenne d'investissement (volet BEI Monde) - Banques multilatérales de développement (y compris Fonds monétaire international et Banque mondiale) (volet coopération au développement) - Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux - Relations avec les organisations non gouvernementales - Relations avec les organisations européennes et multilatérales de développement et d'action humanitaire - Comité interministériel pour la coopération au développement.

## **II. Attributions relevant des compétences de la Ministre de la Défense**

1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense - Planification stratégique de l'effort de défense - Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise - Développement de capacités de défense nationales et multinationales dans les domaines terrestre, aérien, espace et cyber destinées à des fins militaires ou à double usage - Soutien au développement d'une approche pangouvernementale de l'effort de défense en collaboration avec le Haut-Commissariat à la Protection nationale ainsi que les ministères et autorités concernés, notamment le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.
2. Armée : Défense du territoire national - Assistance en cas de catastrophes - Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales - Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire - Participation à la vérification et au contrôle de l'exécution des traités internationaux en matière de contrôle de l'armement - Modernisation des infrastructures et des équipements - Rôle social - Reconversion des soldats volontaires - Juridictions militaires - Ordres militaires - Anciens combattants - Relations avec les instances militaires alliées et partenaires - Sports militaires.

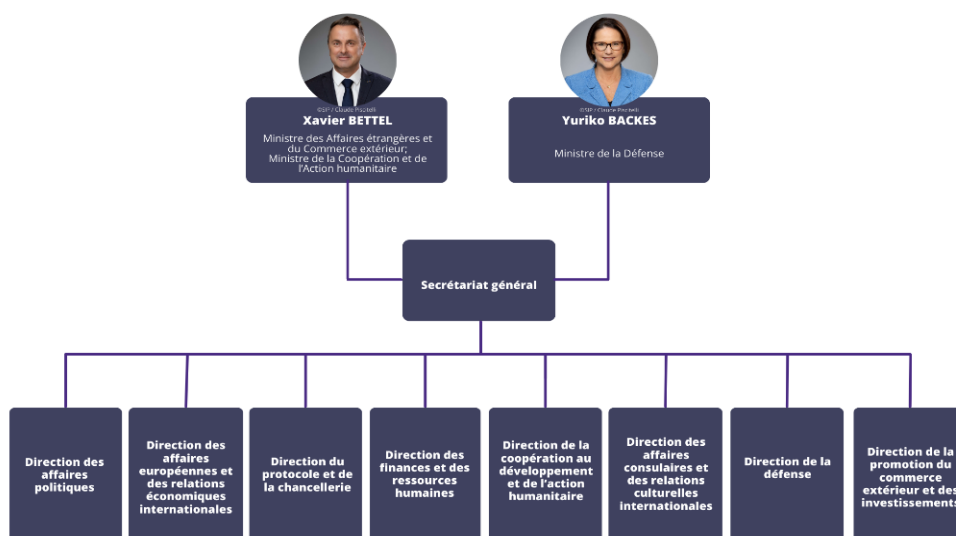
### **c. Organisation du MAE**

Le MAE se compose d'un secrétariat général et de huit directions à Luxembourg, ainsi que de 66 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les attributions du MAE sont axées autour du concept des « 3D » - diplomatie, développement, défense – afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les

domaines d'action associés de près ou de loin à la diplomatie et aux affaires extérieures.<sup>1</sup> Certains domaines d'action sont partagés avec d'autres départements.

Les missions diplomatiques - qu'il s'agisse d'ambassades, de représentations permanentes ou de consulats généraux - représentent l'intégralité de l'État auprès des pays et organisations où elles sont accréditées, comme cela est stipulé par la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Le MAE a opéré sous l'autorité de deux Ministres. L'organigramme du MAE se présentait comme suit au 31 décembre 2025 :



Le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant le plan d'organisation de l'administration centrale du MAE précise que « le secrétariat général est dirigé par un Secrétaire général, qui remplit sa tâche à l'égard des Ministres ayant des compétences au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes. Il a pour mission de coordonner toutes les actions de la politique extérieure et d'en assurer la cohérence, ainsi que de veiller à l'unité de la gestion administrative du ministère, à la coordination des services qui en relèvent et au bon fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires. ».

#### d. Culture sécuritaire

La sécurité physique du personnel du MAE prime sur toute autre considération. L'année 2025 a vu la poursuite des efforts entamés l'année précédente en matière de professionnalisation et de standardisation de la sûreté-sécurité, avec pour objectif principal la préparation de nos collaborateurs à tout type de situation et ainsi, l'augmentation de leur résilience.

<sup>1</sup> L'Accord de coalition du 28 novembre 2023 stipule « La diplomatie, la diplomatie économique, y compris le commerce extérieur, la coopération au développement et la défense seront gérés dans une approche intégrée afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action de la diplomatie et des affaires extérieures. »

La cellule sécurité, sous l'égide du Secrétaire général, a continué d'œuvrer en ce sens, tout en promouvant une culture de sûreté-sécurité, par le partage d'analyses de risques et de recommandations, qui correspondent aux besoins et au contexte du terrain. La représentation du Luxembourg au Comité de Sécurité du Service européen pour l'action extérieure a permis des échanges poussés et fructueux en matière de sécurité avec des pays partenaires clés, tels que la Belgique et les Pays-Bas.

Parmi les quatre volets opérationnels, on note en particulier les activités suivantes :

- Maintien d'une **veille et analyse de risque stratégique** sur l'ensemble du réseau diplomatique luxembourgeois (dont co-accréditations) ;
- Réception, avis et suivi de 49 **demandes de déplacements en zone à risque** pour 54 destinations dans 30 pays ;
- **Protection des emprises** à travers du conseil et de l'accompagnement sur mesure dans la validation et le suivi de travaux de sécurisation des missions diplomatiques et des logements de service (dont deux nouvelles chancelleries), notamment par le biais de 7 missions de terrain ;
- Extension **du catalogue de formations en matière de sûreté-sécurité** avec développement de compétences internes en matière de premiers secours et la mise en place d'une nouvelle formation « *Resilience building & Security in practice* » en partenariat avec l'armée prévue pour 2026.

#### e. Egalité des genres

Bien que la « politique étrangère féministe » ne soit pas explicitement mentionnée dans l'Accord de coalition actuel, le MAE maintient une action déterminée en faveur de l'égalité des genres et de la lutte contre les discriminations. Le ministère défend de manière systématique, dans toutes les organisations et à tous les niveaux, les droits des femmes, des filles et des minorités. En 2025, cette orientation s'est traduite par un engagement renforcé au sein des enceintes européennes et internationales, consolidant un appui structuré et constant en faveur de l'égalité entre les genres.

Dans le cadre de ses échanges politiques bilatéraux et multilatéraux, le Luxembourg a poursuivi ses efforts pour promouvoir une participation accrue des femmes, des filles et des minorités à la vie sociale et publique. Une attention particulière a été accordée à l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux services de santé essentiels, ainsi qu'au respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs.

Le Luxembourg fait également partie du groupe élargi des « *Feminist Foreign Policy Plus Countries* », aux côtés notamment de la Belgique et de l'Allemagne, qui adoptent une approche convergente en matière de politique étrangère sensible au genre.

Parallèlement, la communication institutionnelle sur les réseaux sociaux a été intensifiée, mettant en avant des thématiques prioritaires telles que la lutte contre les violences à l'égard des femmes et filles, la promotion de leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, ainsi que l'importance d'un accès sécurisé à l'avortement.

En outre, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son engagement en soutenant des projets ciblés visant à améliorer les conditions de vie et le statut des femmes, des filles et des groupes minoritaires à l'échelle mondiale. Elle a également veillé à associer les hommes et les garçons à la réalisation de ces objectifs, tout en œuvrant à la protection de la dignité humaine pour toutes et tous.

#### f. Conseil d'évaluation des missions diplomatiques

Le mandat du service de conseil et d'évaluation est d'effectuer une appréciation objective et factuelle de l'organisation et du fonctionnement des missions diplomatiques. Les critères d'évaluation sont l'efficacité de l'exécution, l'efficacité de la gestion et la conformité de la gestion. Les rapports de mission sont assortis des recommandations et de mesures de correction. L'exercice d'évaluation, un format instauré récemment au MAE, est apprécié par les postes qui comprennent la démarche impartiale, coopérative et constructive.

Les visites d'évaluation sont préparées de manière coopérative entre le service et le poste concerné ainsi qu'avec les directions les plus concernées par les dossiers traités au sein de la mission diplomatique visitée. En amont à la visite, les critères d'évaluation, les éléments qui sont inspectés ainsi que les documents de travail du Service sont envoyés à la mission de façon qu'elle puisse se préparer de manière adéquate. Ceci permet d'éviter les surprises, favorise une approche coopérative et transparente et met les ambassades en mesure, le cas échéant, de mettre à jour les éléments qui seront évalués. Les postes sont généralement bien préparés à la visite d'évaluation ce qui facilite son déroulement.

Un entretien personnel confidentiel est mené avec chaque membre du poste, personnel détaché et local. Cet entretien sert à cerner le rôle de chaque membre d'ambassade dans l'organisation du poste diplomatique, d'entendre son vécu personnel du fonctionnement interne et de mesurer le degré de satisfaction personnelle.

En 2025 dix inspections ordinaires ont été effectuées. Ces visites ont concerné huit ambassades bilatérales, une représentation permanente et un bureau de commerce. Elles se sont bien déroulées avec une acceptation élevée de la part des postes. Les visites effectuées en 2025 permettent d'affirmer que les missions diplomatiques fonctionnent généralement bien. Les chefs de postes gèrent correctement leurs missions. Le personnel détaché et le personnel recruté exécutent leur travail généralement à la satisfaction du chef de poste. Les chefs de poste, tous des diplomates chevronnés, éprouvent parfois des difficultés, à côté de leur travail de représentation et de réseautage diplomatiques, à exécuter avec le même engagement leur mission d'administrateur d'une administration publique.

Les infrastructures hébergeant les missions, tant les chancelleries que les résidences des chefs de poste, ne sont pas toujours entièrement fonctionnelles. Il arrive que les bureaux soient devenus exiguës avec la croissance des effectifs, ne soient pas toujours dans un état d'entretien correct ou se trouvent à des endroits excentrés des capitales où ils sont installés.

Les visites ont permis de relever que les chefs de poste n'arrivent pas toujours à fixer correctement l'ordre de priorité de leurs dossiers, pourtant important afin de mettre en adéquation le nombre forcément limité de ressources humaines dont ils disposent pour exécuter les ambitions du poste. Ceci peut se traduire par un nombre élevé de temps de travail supplémentaire et, ici et là, par une frustration perceptible au sein du personnel. Une organisation interne plus adéquate et un ordre de priorité plus équilibré des objectifs fixés permettraient de compenser la limite des ressources disponibles.

Un autre élément important constaté lors de l'année écoulée est l'importance que les missions diplomatiques consacrent désormais à la promotion du commerce extérieur. Sauf l'une ou l'autre

exception isolée, cette mission est entretemps érigée en priorité à importance égale au travail de représentation diplomatique. Dans les postes accrédités dans des pays constituant des priorités pour l'effort national en matière de promotion du commerce extérieur, le temps de travail consacré à cette mission dépasse la charge diplomatique. Ce succès est dû à l'appropriation de cette matière au sein des missions diplomatiques et à l'appui conséquent apporté par les experts du ministère aux efforts des postes diplomatiques.

La coopération entre la capitale et les postes diplomatiques est généralement bonne. Les informations sont échangées en qualité, en quantité et dans les délais attendus tant par les postes que les services du ministère en capitale. Certains chefs de poste aimeraient un échange plus stratégique et régulier afin d'analyser plus en profondeur et avec le recul les relations bilatérales à la lumière du nouveau contexte géopolitique. Ceci permettrait de mieux fixer l'ordre de priorité dans les dossiers les plus saillants avec les priorités correctes. Si ces réflexions existent, les postes aimeraient davantage les systématiser.

Les statistiques relatives aux délivrances de visas, de cartes d'identité et de passeports sont en croissance continue pour l'ensemble de notre réseau diplomatique. Si pour certaines missions les affaires consulaires restent à un niveau gérable, d'autres représentations se voient exposées à une augmentation substantielle des tâches consulaires, notamment en relation avec le changement de la législation relative à la nationalité luxembourgeoise

#### g. Préparation de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE en 2029

En 2025, les préparatifs en vue de la 13<sup>ème</sup> Présidence du Luxembourg du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2029 ont débuté, tant au niveau interne qu'externe. Il s'agit d'une Présidence de fin de cycle législatif européen (2024-2029) de sorte que les premiers mois seront sans aucun doute très chargés pour finaliser les dossiers législatifs en amont des élections européennes et de la fin de mandat de la Commission européenne.

En prévision de l'organisation de la Présidence, le MAE, dont le budget regroupe une section budgétaire intitulée « Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'UE », a pris contact avec les ministères et administrations publiques. Les échanges ont porté sur la collaboration interministérielle, l'élaboration d'un budget pluriannuel centralisé pour la Présidence, les besoins supplémentaires en ressources humaines, la formation des agents, ainsi que l'organisation d'événements et de réunions ministérielles informelles. Le MAE veille à assurer une coordination efficace et transparente entre tous les acteurs impliqués, dans un esprit de partenariat et de responsabilité partagée.

En parallèle, des consultations régulières ont eu lieu avec les États membres, avec la Belgique notamment, qui a également vu sa Présidence du premier semestre 2024 s'exercer en fin de cycle législatif européen. Cela permettra de tirer parti de leur expérience et de leurs bonnes pratiques. Des échanges réguliers ont également été engagés avec les institutions européennes ; à ce stade principalement avec le secrétariat général du Conseil de l'Union européenne.

### 1.2 La communication du MAE

Depuis 2016, le MAE dispose d'une Cellule d'Information et de Communication (CIC) intégrée au secrétariat général. Chargée de coordonner la communication interne et externe du ministère, la CIC travaille en étroite collaboration avec les directions, le secrétariat général et le réseau diplomatique, afin de garantir une communication institutionnelle cohérente et accessible.

Au cours de l'année, le dispositif de communication du MAE a été renforcé afin d'améliorer la cohérence stratégique et la coordination entre les différents acteurs impliqués. Dans ce contexte, la fonction de responsable de la coordination de la communication a été mise en place, avec pour mission d'assurer la synchronisation entre le bureau de presse du Ministre et la Cellule d'Information et de Communication (CIC) du MAE. Cette organisation permet d'aligner les priorités, les messages et les calendriers éditoriaux, tout en garantissant une communication institutionnelle cohérente, efficace et adaptée aux différents publics. Elle contribue également à une meilleure anticipation des enjeux de communication et à une utilisation optimisée des ressources, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

Dans le cadre de la modernisation continue de sa présence numérique, le MAE gère désormais 59 sites internet des missions diplomatiques et consulaires, disponibles en 14 versions linguistiques, donc 90 sites à gérer au total, incluant les sites des missions diplomatiques ainsi que le site institutionnel du MAE. Cette offre multilingue vise à garantir une information fiable, accessible et adaptée aux différents publics, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

En parallèle de ses activités web, le MAE a poursuivi le développement de sa présence sur les réseaux sociaux et l'adaptation de ses canaux de communication aux évolutions des usages numériques. En 2025, le MAE comptait ainsi plusieurs comptes actifs sur Facebook, Instagram, X (Twitter), Bluesky et LinkedIn ainsi que 138 pages ou profils supplémentaires gérés par les missions diplomatiques.

Au cours de l'année 2025, le ministère a notamment ouvert de nouveaux profils institutionnels sur Instagram et sur Bluesky, venant compléter sa présence existante sur les autres plateformes. Cette présence sur Bluesky s'inscrit dans une démarche exploratoire, permettant d'évaluer la pertinence de nouveaux canaux émergents.

Les contenus publiés sur toutes les plateformes visent à informer les citoyens, à valoriser les activités du ministère et de son réseau diplomatique, et à accompagner les grands événements et priorités de la politique étrangère. La production et la diffusion des contenus s'inscrivent dans un cadre éditorial harmonisé, en coordination avec le secrétariat général, les directions et les missions diplomatiques, afin de garantir la cohérence des messages et le respect de l'identité visuelle institutionnelle.

### 1.3. Assistance consulaire

L'année a été marquée par le regroupement de l'ensemble des services en charge des affaires consulaires dans un même bâtiment, rue de l'Ancien Athénée. Au-delà des impératifs en termes d'organisation des bureaux du MAE, ce déménagement permet une meilleure exploitation des synergies entre les unités en charge du traitement des divers aspects relevant des affaires consulaires, en tant que service au citoyen assuré par le MAE.

#### *Assistance consulaire*

En conséquence des tensions au Moyen-Orient, le MAE a continué à apporter une aide aux ressortissants touchés par les différentes crises dans la région. Dans ce contexte, il a assuré sa mission en apportant un soutien aux ressortissants luxembourgeois qui peinaient à quitter une région ou qui ont signalé leur présence dans une zone de crise.

Dans le cadre du conflit israélo-palestinien et des tensions avec l'Iran notamment, l'assistance consulaire a été en contact avec des ressortissants luxembourgeois présents dans la région et a contribué à faciliter leur départ lorsque souhaité.

Une des préoccupations de l'assistance consulaire fut également d'anticiper d'éventuels besoins consulaires dans les autres pays de la région. Dans les pays sans représentation luxembourgeoise, l'appui

consulaire a été assuré par les ambassades belges. Tout au long de l'année 2025, le MAE a gardé un contact avec les États membres de l'Union européenne, en particulier la Belgique et les Pays-Bas.

Le MAE a maintenu sa recommandation de ne pas voyager dans la région, en particulier en Israël et en Iran, tout en appelant à une vigilance constante sur place.

Dans le courant de 2025, l'assistance consulaire a traité un peu plus de 1.300 demandes courantes (courriels ou appels téléphoniques). Une assistance consulaire plus poussée a porté sur 86 cas complexes spécifiques.

À la suite du violent séisme ayant touché l'Asie du Sud-Est fin mars 2025, l'assistance consulaire a apporté de l'aide aux ressortissants luxembourgeois.

Le ministère dispose depuis plusieurs années de la plateforme « *Lëtzebuurger am Ausland* » (LamA) qui permet aux ressortissants luxembourgeois d'indiquer leurs coordonnées et leurs lieux de séjour, facilitant en cela l'aide consulaire proactive qui peut leur être donnée. Pour améliorer sa visibilité, il a été décidé de travailler sur un nouveau visuel dans le cadre de la campagne de sensibilisation « *Lëtzebuurger am Ausland* (LamA) », visant à encourager l'inscription des ressortissants luxembourgeois sur la plateforme avant tout séjour à l'étranger. En collaboration avec la cellule de l'information et de la communication (CIC) du ministère, des flyers adaptés à une insertion dans les passeports, ainsi que des posters ont été conçus. Les flyers ont été diffusés dans des points de contact stratégiques, notamment aux guichets passeports de la direction des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales (D6), tandis que les posters seront mis à disposition des consulats luxembourgeois à l'étranger ainsi que d'autres lieux stratégiques afin d'accroître la visibilité de la plateforme LamA.

2025 a également marqué la célébration du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention de Coopération en matière consulaire entre la Belgique et le Luxembourg le 20 mai 2025 à Bruxelles. Ce fut une nouvelle opportunité de constater que la qualité des relations étroites entre les deux pays voisins en matière consulaire (qui remonte à la signature du traité UEBL de 1921) et que les deux partenaires peuvent se reposer l'un sur l'autre en matière consulaire, lorsque l'un d'eux n'est pas représenté diplomatiquement dans un pays.

Ce rendez-vous fut suivi de la tenue de l'annuelle consultation bilatérale entre la Belgique et le Luxembourg avec des échanges qui ont permis de faire le tour d'horizon des domaines de coopération et des approches respectives en matière d'affaires consulaires.

Il convient également de noter qu'un agent des services consulaires a pu effectuer un stage auprès du ministère belge des Affaires étrangères dans lequel ce dernier a pu se familiariser avec les pratiques d'assistance consulaires de notre voisin. Cette immersion d'une semaine a permis à l'agent du ministère de tisser des liens avec des collègues avec qui il sera très certainement amené à retravailler dans le futur.

En octobre 2025, les consultations consulaires trilatérales annuelles ont eu lieu à Luxembourg avec les partenaires belges et néerlandais, dans le cadre général de la présidence luxembourgeoise du Benelux. Cette rencontre reflète des relations privilégiées que le Luxembourg entretient avec ses amis voisins. Ce rendez-vous tend à favoriser une meilleure coopération consulaire lorsque de nouvelles crises ou de graves tensions géopolitiques ont lieu dans le monde.

Cette année s'est distinguée par l'organisation en juillet d'une conférence réunissant 120 consuls honoraires du Luxembourg venus des quatre coins du globe. Ce fut pour eux l'occasion de rencontrer leurs homologues, découvrir ou redécouvrir Luxembourg et pouvoir échanger avec les responsables du MAE en matière consulaire. Les agents du département ont pu répondre aux questions des consuls honoraires et leur octroyer des recommandations dans le cadre de leur mission.

Le service au citoyen ne s'arrête pas en dehors des ouvertures du bureau. Le MAE veille à ce qu'une permanence en dehors des heures de travail soit assurée pour les ressortissants en détresse à l'étranger. En 2025, l'organisation des permanences assumées par nos missions diplomatiques a été revue et des changements ont pu être mis en place pour renforcer l'efficacité du dispositif.

### *Système « Titre de voyage provisoire de l'UE »*

Le droit à l'égalité de traitement en matière de protection consulaire est l'un des droits spécifiques accordés par les traités aux citoyens de l'Union européenne sur la base de leur citoyenneté de l'UE. Ils sont en droit de solliciter de l'aide à l'ambassade ou au consulat de n'importe quel État membre de l'UE s'ils ont besoin d'aide en dehors de l'UE, et qu'il n'y a pas d'ambassade ou de consulat de leur propre État membre pour porter assistance. Une forme d'assistance est la délivrance de titres de voyage provisoires (« TVP UE »). En cas de perte ou vol de leur passeport par exemple, les TVP UE peuvent servir à leurs titulaires pour rentrer dans leurs pays de résidence ou, à titre exceptionnel, de rejoindre une autre destination.

Depuis le 9 décembre 2025, le MAE est en mesure d'effectivement émettre la nouvelle version harmonisée du document de voyage provisoire européen, renforçant ainsi l'assistance consulaire des citoyens européens non représentés dans les pays tiers. Le nouveau modèle d'ETD inclut une vignette imprimée comportant les données personnelles et l'image faciale, apposée sur un formulaire pouvant également servir de support à des visas. La délivrance est exclusivement effectuée dans les ambassades ou consulats. Une application dédiée dite « AE.ETD » est opérationnelle et l'ensemble des missions diplomatiques concernées ont été équipées et formées en conséquence.

Durant l'année 2025, le MAE a aussi avancé dans la procédure législative de transposition de deux directives UE en la matière. Il s'agit des directive (UE) 2019/997 du Conseil du 18 juin 2019 établissant un titre de voyage provisoire de l'Union européenne, ainsi que la directive déléguée (UE) 2024/1986 de la Commission du 6 mai 2024 modifiant la directive (UE) 2019/997 du Conseil en ce qui concerne la zone lisible par machine de l'Union européenne.

## **1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale**

La direction du Protocole et de la Chancellerie est chargée d'assurer le service protocolaire du gouvernement luxembourgeois. Lors de visites bilatérales, de conférences internationales, de cérémonies ou de séminaires impliquant des dignitaires étrangers rencontrant des membres du gouvernement, elle assume l'organisation logistique et protocolaire de ces événements. Par ailleurs, une coopération étroite existe entre le MAE et la Cour grand-ducale lorsque des dignitaires étrangers demandent à rencontrer S.A.R. le Grand-Duc. Cette collaboration s'étend également aux services compétents de la Chambre des députés pour les visites officielles organisées par le parlement luxembourgeois ou conjointement avec celui-ci, ainsi qu'à la Ville de Luxembourg.

La direction du Protocole et de la Chancellerie, en tant que responsable de la coordination logistique et protocolaire des visites et événements de haut niveau, joue un rôle déterminant dans le renforcement des relations diplomatiques et économiques avec les pays partenaires, tout en contribuant activement à la promotion d'une image positive du Luxembourg sur la scène internationale.

Ainsi, en 2025, 67 visites de travail ont pu être organisées par la direction du Protocole et de la Chancellerie, dont 15 ont dû être reportées ou annulées. La direction est également régulièrement sollicitée pour se charger des aspects logistiques de réunions et événements internationaux organisés au Luxembourg par le gouvernement luxembourgeois. Dans ce cadre, elle a organisé au cours de l'année 2025, un total de 26 réunions, colloques et conférences, parmi lesquelles 2 ont dû être reportées.

Traditionnellement, la direction du Protocole et de la Chancellerie apporte son soutien à la Cour grand-ducale en contribuant notamment à l'organisation de visites d'État ou de visites officielles de chefs d'État étrangers. En mars 2025, une visite d'État du président de la République de Singapour Tharman Shanmugaratnam, a eu lieu à Luxembourg. Une visite officielle du président de la République italienne Sergio Mattarella, a également eu lieu à Luxembourg en juin 2025.

Outre l'organisation des visites d'État et des visites officielles, la direction du Protocole et de la Chancellerie a joué un rôle majeur dans la préparation et le bon déroulement de l'avènement au Trône de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume, qui s'est tenu le 3 octobre 2025. Dans le cadre de l'organisation de cette journée historique, la direction du Protocole et de la Chancellerie a apporté son appui par ses conseils et son engagement opérationnel à l'ensemble des acteurs concernés.

Elle a notamment été étroitement associée à l'organisation de l'abdication de S.A.R. le Grand-Duc Henri au Palais grand-ducal, suivie de la prestation de serment de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume à la Chambre des députés. Au cours de cette même journée, la direction du Protocole et de la Chancellerie a également assuré l'organisation de la réception déjeunatoire offerte par le gouvernement luxembourgeois au Cercle Cité, avec retransmission en direct de l'événement sur écrans dans la grande salle. Cette réception a été suivie de la rencontre officielle et de la présentation des félicitations à LL.AA.RR. le Grand-Duc Guillaume et la Grande-Duchesse Stéphanie, réunissant le corps diplomatique, ainsi que des représentants des autorités luxembourgeoises et de la société civile, pour un total de 400 invités.

La 134<sup>ème</sup> session du Comité des ministres s'est tenue les 13 et 14 mai 2025 à Luxembourg dans le cadre de la Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe. A cette occasion, la Convention pour la protection de la profession d'avocat a été ouverte à la signature, devenant le premier traité international destiné à protéger les avocats face aux atteintes croissantes à leur profession.

Dans le cadre des cérémonies nationales, il y a lieu de relever que le 8 mai 2025, à l'occasion du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, la direction du Protocole et de la Chancellerie a participé à l'organisation et à la coordination, en étroite coopération avec le Service de la mémoire de la Deuxième Guerre mondiale du ministère d'État, d'une cérémonie commémorative en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le président de la Chambre des députés Claude Wiseler et du Premier ministre Luc Frieden, à l'abbaye de Neumünster, pour rendre un hommage solennel à toutes les victimes du régime nazi au Luxembourg.

A l'occasion de la Journée de l'Europe, le 9 mai 2025, et sur invitation du Premier ministre Luc Frieden, la direction du Protocole et de la Chancellerie a organisé la visite au Luxembourg de la présidente du Parlement européen, Roberta Metsola, du président du Conseil européen, António Costa, et de la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. En effet, dans le cadre du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la déclaration Schuman, le Premier ministre et les dirigeants européens ont visité la maison natale de Robert Schuman située à Luxembourg-Clausen. Le Premier ministre et ses trois hôtes y ont tenu des discours pour rendre hommage à l'un des pères fondateurs de l'Union européenne.

Le 14 juin 2025, à l'occasion du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de l'accord de Schengen, et sur invitation du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, ainsi que du bourgmestre de la commune de Schengen, la direction du Protocole et de la Chancellerie, en étroite coopération avec la commune de Schengen, a organisé une cérémonie officielle en présence de LL.AA.RR. le Grand-Duc, de S.A.R. la princesse Marie-Astrid de Luxembourg, de S.A.I.R. l'archiduc Christian d'Autriche, ainsi que de hautes autorités nationales et internationales. L'événement a débuté par l'inauguration du Musée européen de Schengen nouvellement restauré, avant la partie officielle sur la place de l'Europe avec de nombreux discours des Ministres européens qui ont fait le déplacement

jusqu'à Schengen pour l'occasion, et s'est conclu par l'inauguration du bateau historique « *Prinzessin Marie-Astrid Europa* ». 250 invités ont été de la partie.

Comme chaque année, la direction du Protocole et de la Chancellerie assure également l'organisation et la coordination des festivités de la Fête nationale. Les événements du 23 juin réunissent les membres des corps constitués luxembourgeois, des représentants des ministères et des administrations, ainsi que des acteurs de la société civile et du grand public. A ces invités nationaux s'ajoutent les ambassadeurs et chargés d'affaires a.i. des missions diplomatiques accréditées au Luxembourg, les hauts représentants des institutions européennes établies dans la capitale, ainsi que les consuls honoraires des pays tiers résidant au Luxembourg. En 2025, un grand nombre d'invités ont de nouveau pris part à la cérémonie civile à la Philharmonie, à la prise d'armes et au traditionnel défilé militaire qui a suivi. La réception déjeunatoire, offerte par le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur dans le jardin du ministère, a une nouvelle fois constitué un moment clé et tout aussi convivial des célébrations.

Du 2 au 4 juillet 2025, le Luxembourg a accueilli le groupe de vote du Fonds monétaire international (FMI – « *Constituency Meeting* ») réunissant les Ministres des Finances, les gouverneurs des banques centrales et de hauts fonctionnaires de 16 pays membres. Des représentants du FMI, du Groupe de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Mécanisme européen de stabilité (MES) ont également pris part aux échanges sous le thème « *Our constituency in an increasingly fragmented world* ».

A l'occasion du 30<sup>ème</sup> anniversaire du Groupe Egmont des cellules du renseignement financier, la direction du Protocole et de la Chancellerie a apporté son appui à la Cellule de renseignement financier (CRF) du Parquet Général du Grand-Duché de Luxembourg dans l'organisation de l'Assemblée plénière et des réunions des groupes de travail du Groupe Egmont qui ont eu lieu du 6 au 11 juillet 2025 au Luxembourg.

Le 10 septembre 2025 a eu lieu le Sommet Benelux au château de Bourglinster, sous la présidence du Luxembourg, réunissant les Premiers Ministres de la Belgique, des Pays-Bas et du Luxembourg afin de renforcer la coopération au sein du Benelux.

Le 19 octobre 2025, la direction du Protocole et de la Chancellerie a préparé la cérémonie annuelle à l'occasion de la Journée nationale de la commémoration. Comme en 2024, les autorités luxembourgeoises et les ambassadeurs résidents ont pu prendre part aux cérémonies de commémoration au Monument National de la Solidarité luxembourgeoise, au Monument de la mémoire « *Shoah* », au Monument du Souvenir « *Gëlle Fra* », au Mémorial de la déportation à la Gare de Hollerich, et enfin à la Croix de Hinzert.

Ainsi en 2025, la direction du Protocole et de la Chancellerie a organisé ou contribué à organiser plus de 113 visites, de cérémonies et d'événements au Luxembourg (voir le relevé des événements marquants repris dans le chapitre 9).

De plus, la direction du Protocole et de la Chancellerie a été amenée à gérer un total de 878 demandes de réservation du salon d'honneur à l'aéroport du Findel et 347 demandes entrantes de ports d'armes et de fréquences. S'y ajoutent près de 234 demandes sortantes de ports d'armes pour les agents (Police grand-ducale ou service de protection rapprochée) accompagnant les membres de la famille grand-ducale ou les membres du gouvernement à l'étranger.

## 1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg

### a. Corps diplomatique

La direction du Protocole et de la Chancellerie est le principal point de contact pour les missions diplomatiques accréditées au Luxembourg. Elle est notamment chargée de la gestion des accréditations et des départs des ambassadeurs, ainsi que de l'enregistrement du personnel diplomatique et technique des ambassades.

Au total, 175 missions diplomatiques ou délégations sont accréditées auprès du Luxembourg. 25 pays disposent d'une ambassade résidente ou d'un bureau de représentation à Luxembourg. Les autres missions ou délégations non-résidentes sont principalement établies à Bruxelles, mais aussi à Paris, Berlin ou La Haye.

En 2025, 37 nouveaux ambassadeurs ont été accrédités au Luxembourg, dont 9 résidents (Confédération suisse, République hellénique, République tchèque, République du Rwanda, Royaume-Uni, Royaume d'Espagne, République française, les États-Unis d'Amérique et le Japon). De même, le département a géré 7 fins de mission, dont 7 ambassadeurs résidents (République tchèque, Royaume-Uni, République française, les États-Unis d'Amérique, Royaume d'Espagne, Japon et la Türkiye). Pour le départ des ambassadeurs résidents, 7 dîners d'adieu au Château de Senningen ont été offerts par le Secrétaire général du MAE.

Responsable de l'administration du corps diplomatique étranger résident, la direction du Protocole et de la Chancellerie joue un rôle essentiel dans la gestion des individus bénéficiant du statut diplomatique en attribuant, au cours de l'année 2025, un nombre important de cartes diplomatiques aux membres des ambassades (102 cartes diplomatiques), ainsi que de légitimation au personnel administratif et technique (125 cartes de légitimation) et de 114 cartes diplomatiques aux membres des institutions européennes et des organisations internationales bénéficiant du statut diplomatique, de même que 1.172 cartes de légitimation pour les agents de ces institutions, ainsi que pour leurs familles respectives. 3 cartes consulaires ont été émises en 2025.

En 2025, la direction du Protocole et de la Chancellerie a été saisie de 2.845 demandes d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée émanant des ambassades et des personnes bénéficiant du statut diplomatique des missions diplomatiques. De plus, 90 plaques CD ont été immatriculées.

### b. Corps consulaire et conseillers du commerce extérieur

La direction du Protocole et de la Chancellerie assure également la gestion du corps consulaire étranger au Luxembourg, du corps consulaire du Luxembourg à l'étranger, ainsi que des conseillers du commerce extérieur du Luxembourg à l'étranger.

Le corps consulaire étranger au Luxembourg comporte quant à lui deux consuls généraux de carrière résidents (Belgique, Portugal), 3 consuls de carrière résidents (Autriche, Corée du Sud, France), 6 consuls généraux de carrière accrédités au Luxembourg avec résidence à Bruxelles (Arabie Saoudite, Brésil, Colombie, Pérou, Philippines, Slovaquie), ainsi que 8 consuls généraux honoraires (Danemark, Djibouti, Hongrie, Islande, Norvège, Philippines, Suède et Thaïlande) et 54 consuls honoraires résidents.

Le corps consulaire du Luxembourg à l'étranger est actuellement constitué d'un réseau de 151 consuls honoraires et de 6 consuls généraux honoraires (Amsterdam, Barcelone, Katmandu, Managua, Monaco, et Tokyo). Ce réseau est renforcé par les sections consulaires de nos missions diplomatiques.

Afin de mieux promouvoir ses activités commerciales à l'étranger, le Luxembourg peut également recourir à un réseau de 11 conseillers du commerce extérieur, présents en Allemagne, Chine, États-Unis d'Amérique, Italie, Kazakhstan, Malaisie, ainsi qu'en Corée du Sud.

A l'initiative du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, la direction du Protocole et de la Chancellerie a organisé une « réunion des consuls honoraires et des conseillers du commerce extérieur du Grand-Duché de Luxembourg » à Luxembourg, les 11 et 12 juillet 2025. Cet événement, une première au Luxembourg, a rassemblé près de 120 consuls honoraires et conseillers du commerce extérieur. Cette rencontre leur a permis de prendre part à des échanges de haut niveau avec plusieurs Ministres du gouvernement, notamment le Premier ministre Luc Frieden, le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, ainsi que le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles. La première journée s'est achevée par une réception offerte par S.A.R. le Prince Guillaume, Grand-Duc héritier de Luxembourg au Château de Colmar-Berg. La seconde journée a été consacrée à un programme touristique dans le nord du pays, auquel ont également participé les conjoints.

## 1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques

### a. Chancellerie

La direction du Protocole et de la Chancellerie assure la transmission de documents judiciaires et officiels émanant des autorités luxembourgeoises vers l'étranger et elle réceptionne pour le compte de l'État luxembourgeois les mêmes types de documents provenant d'autorités étrangères.

En 2025, le MAE s'est chargé de la transmission de 180 nouveaux dossiers (commissions rogatoires internationales, demandes d'entraide judiciaire, mandats d'arrêt international, exploits d'huissier de justice) aux autorités et institutions concernées, tout en assurant le suivi des dossiers ouverts antérieurement. S'y ajoute pour 2025, la transmission de 508 actes de l'état civil et 19 demandes provenant du ministère des Affaires intérieures.

En 2025, un total de 120 demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'autorités étrangères ont été traitées. Ces demandes portaient sur des sujets très divers, allant des statistiques concernant les ressortissants de certains pays résidant ou incarcérés au Luxembourg, à la délivrance de spécimens de documents nationaux (tels que cartes d'identité, permis de conduire ou certificats d'immatriculation). L'objet de ces demandes de renseignement a été de nature très variée : demandes de statistiques au sujet de ressortissants de certains pays résidant ou incarcérés au Luxembourg ; demandes, respectivement, délivrance de spécimens de documents nationaux (carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, etc.) ; demandes de renseignements sur les caisses de pension, législations spécifiques, la nature politique du Luxembourg, les différents corps de métier ou encore les procédures administratives.

Enfin, la direction du Protocole et de la Chancellerie s'est aussi chargée de la collecte et de l'envoi de 518 objets perdus ou volés, soit au service national des objets trouvés pour les objets appartenant à des ressortissants luxembourgeois et trouvés à l'étranger, soit aux ambassades respectives pour les objets appartenant à des non-résidents et trouvés au Luxembourg.

### b. Gestion des distinctions honorifiques

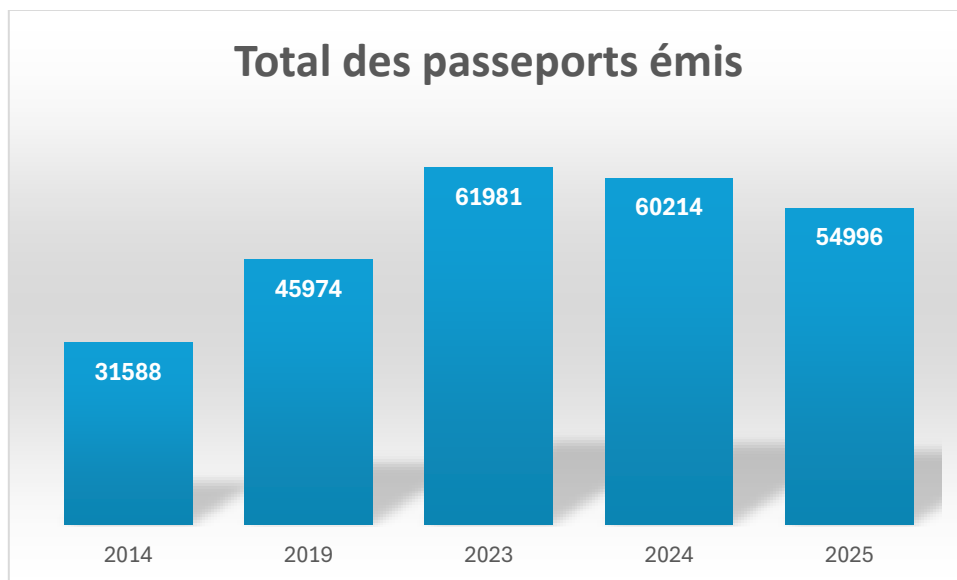
La direction du Protocole et de la Chancellerie est également en charge des diverses demandes d'agrément en vue de la remise de distinctions honorifiques à des ressortissants luxembourgeois et étrangers. Dans le cadre de la promotion générale qui honore également des personnalités étrangères lors de notre fête nationale, 487 demandes d'agrément ont été soumises via nos ambassades aux

autorités locales. Si on y ajoute les propositions de remise de distinctions honorifiques hors promotion générale, le nombre de demandes de décoration traitées s'élève à 519.

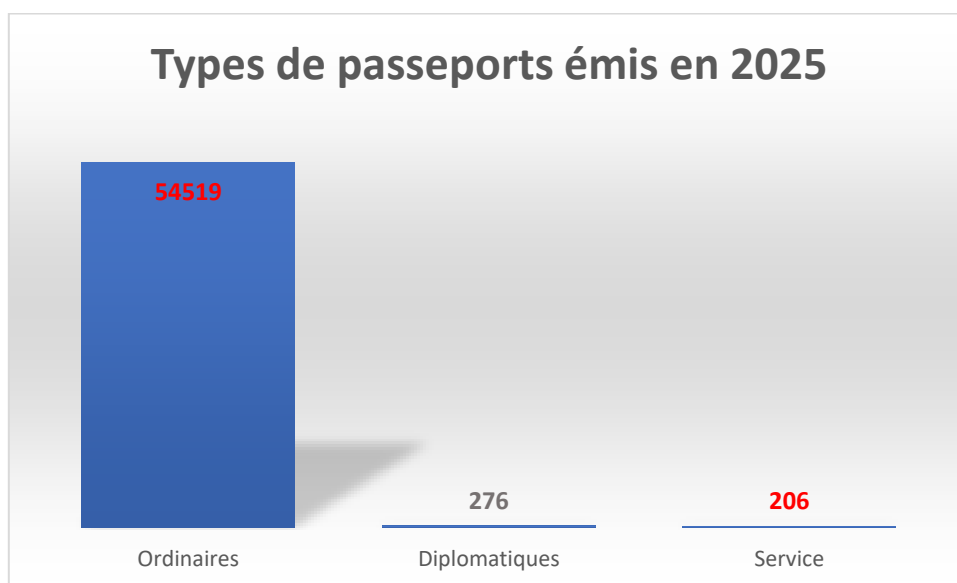
## 1.7. Délivrance de passeports

### a. Passeports

La tendance observée jusqu'au troisième trimestre montre une diminution de 8,6% en délivrances de passeports par rapport à 2024.

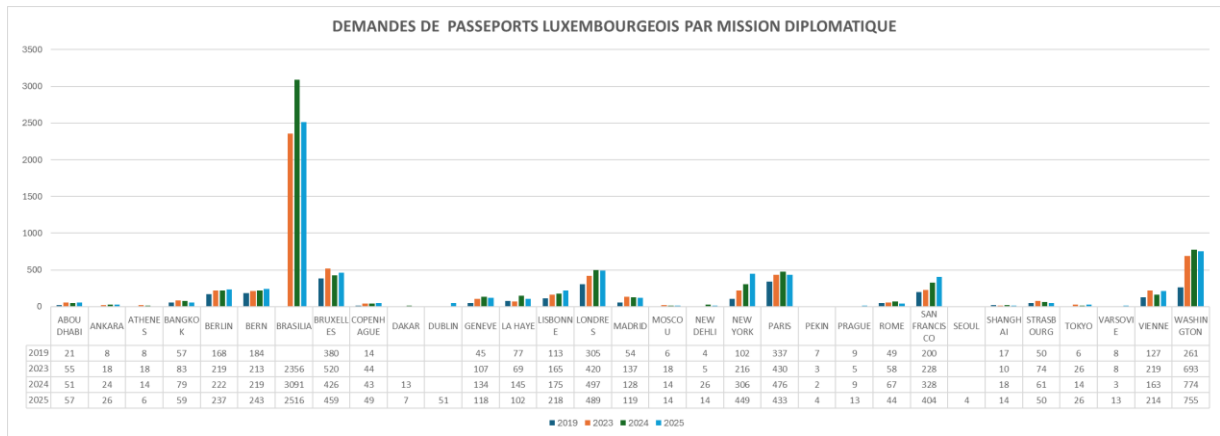


Une légère diminution des demandes de passeports a également été observée dans plusieurs de nos missions diplomatiques, à l'exception des postes diplomatiques à Lisbonne, à New York, à San Francisco et à Vienne.



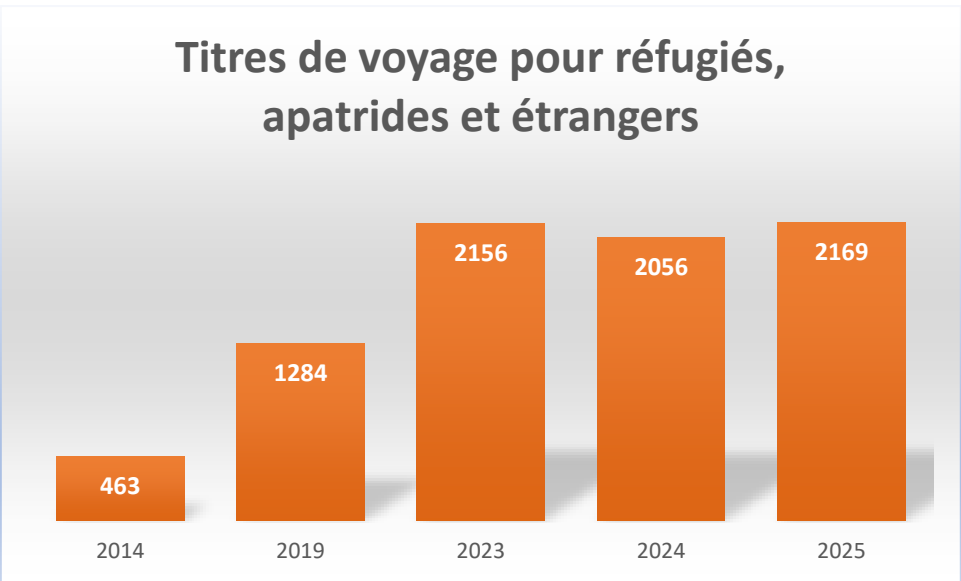
Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par l'ouverture des sections consulaires à Séoul et à Dublin. Dublin a enregistré dès son lancement un volume de 51 demandes de passeport.

Une baisse des demandes de passeport à Brasilia par rapport à l'année 2024 a pu être constatée. Brasilia demeure néanmoins l'ambassade la plus sollicitée pour les demandes de passeports. Cependant, une hausse des demandes de passeports introduites par des ressortissants luxembourgeois d'origine brésilienne a été constatée auprès d'autres postes diplomatiques du réseau consulaire luxembourgeois.



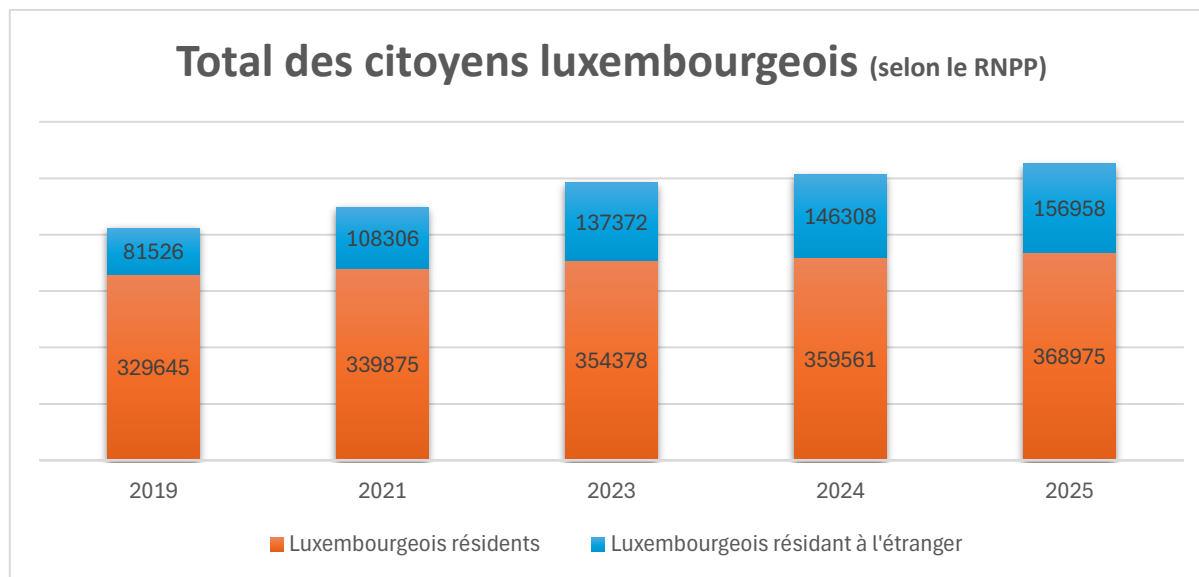
En 2025, une nouvelle ligne de conduite relative à l'émission de passeports diplomatiques a également été établie, assortie de normes clairement définies et d'instructions précises adoptées en Conseil de gouvernement.

En termes d'émission de titres de voyages pour réfugiés, apatrides et étrangers, une légère augmentation a été constatée comparée aux années précédentes.



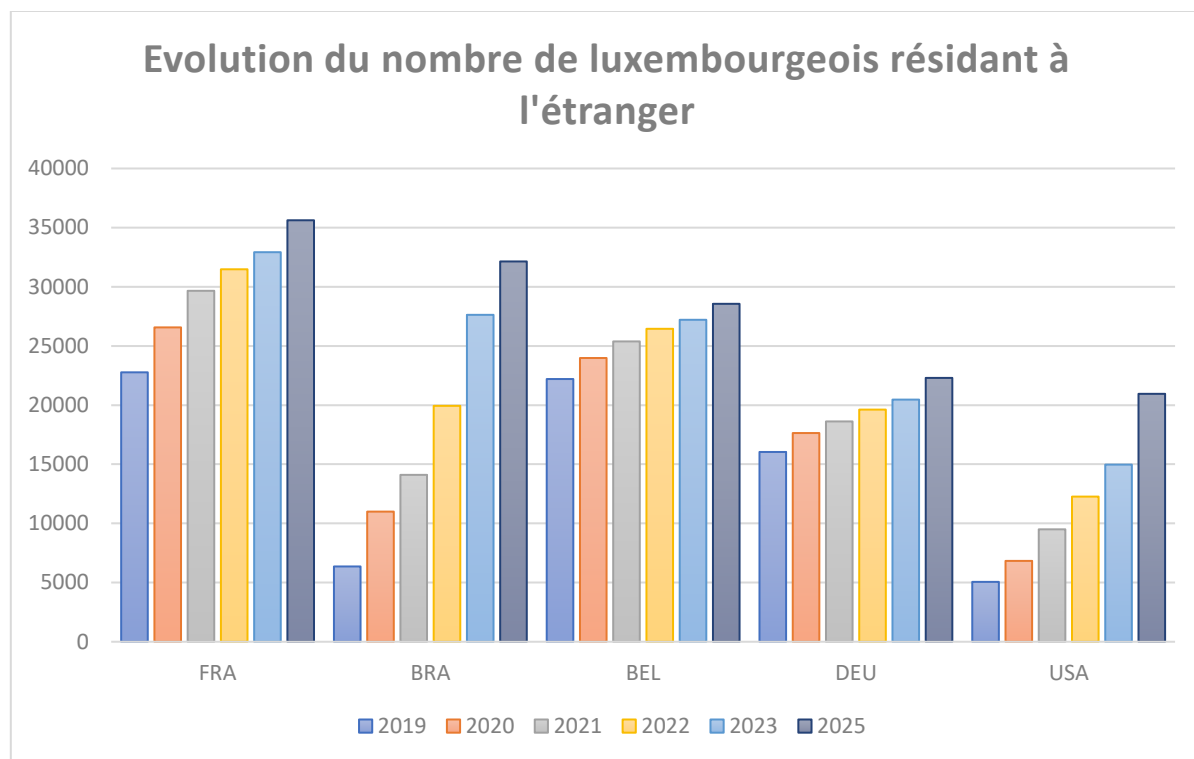
### *Augmentation du nombre de Luxembourgeois vivant à l'étranger*

Pendant l'année 2025, 8.223 personnes ont acquis la nationalité luxembourgeoise par naturalisation, option ou recouvrement. Parallèlement, le nombre de citoyens luxembourgeois résidant à l'étranger a poursuivi une croissance significative, une tendance amorcée fin 2021. Les acquisitions et recouvrements de nationalité, du ressort du ministère de la Justice, entraînent par ricochet, une sollicitation accrue des services consulaires, notamment au travers des demandes de passeports, souvent premières démarches des nouveaux ressortissants.



Les cinq principaux pays regroupant les plus grandes communautés luxembourgeoises demeurent la France, le Brésil, la Belgique, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique.

Si la tendance se poursuit, la communauté luxembourgeoise au Brésil pourrait, à brève échéance, constituer la plus grande communauté luxembourgeoise à l'étranger.



## b. Visas

Dans le domaine de la politique commune des visas, une évaluation consulaire et sécuritaire a eu lieu à la mission diplomatique et consulaire à Dakar en juin 2025. Ladite inspection s'est axée sur cinq domaines : la sécurité et les infrastructures de l'ambassade ; la protection des données ; la qualité de l'information accessible au public ; la procédure relative au traitement et à la délivrance des visas ainsi que la saisie des informations dans le système national des visas (AE.VIS).

Par ailleurs, l'année s'est finalisée par la participation à une évaluation Schengen de Chypre qui a eu lieu à l'autorité centrale des visas à Larnaca ainsi qu'à l'ambassade de Chypre à Beyrouth en décembre 2025. Cette évaluation entre pairs dirigée par la Commission européenne est un mécanisme permettant de vérifier et contrôler la conformité avec les règles Schengen en matière de politique commune des visas. Cette participation permet également d'acquérir des connaissances approfondies et de développer des compétences pratiques, ce qui enrichit le service par l'apport d'expertise.

En outre, dans le cadre du mouvement diplomatique, le service des visas a poursuivi la mise en œuvre d'un plan de formation complet pour le personnel des missions diplomatiques luxembourgeoises, visant à développer leurs connaissances en matière de visas et à les adapter aux évolutions organisationnelles et théoriques. Cette formation sur mesure qui peut aller jusqu'à 10 jours est adaptée au niveau d'expertise de chaque collaborateur impliqué dans le traitement des demandes de visa et comprend des sessions spécifiques pour les consuls détachés du MAE.

Au sein du service des visas, d'importantes évolutions ont été mises en œuvre, tant au niveau des procédures que des applications, dans une dynamique continue d'harmonisation et de modernisation.

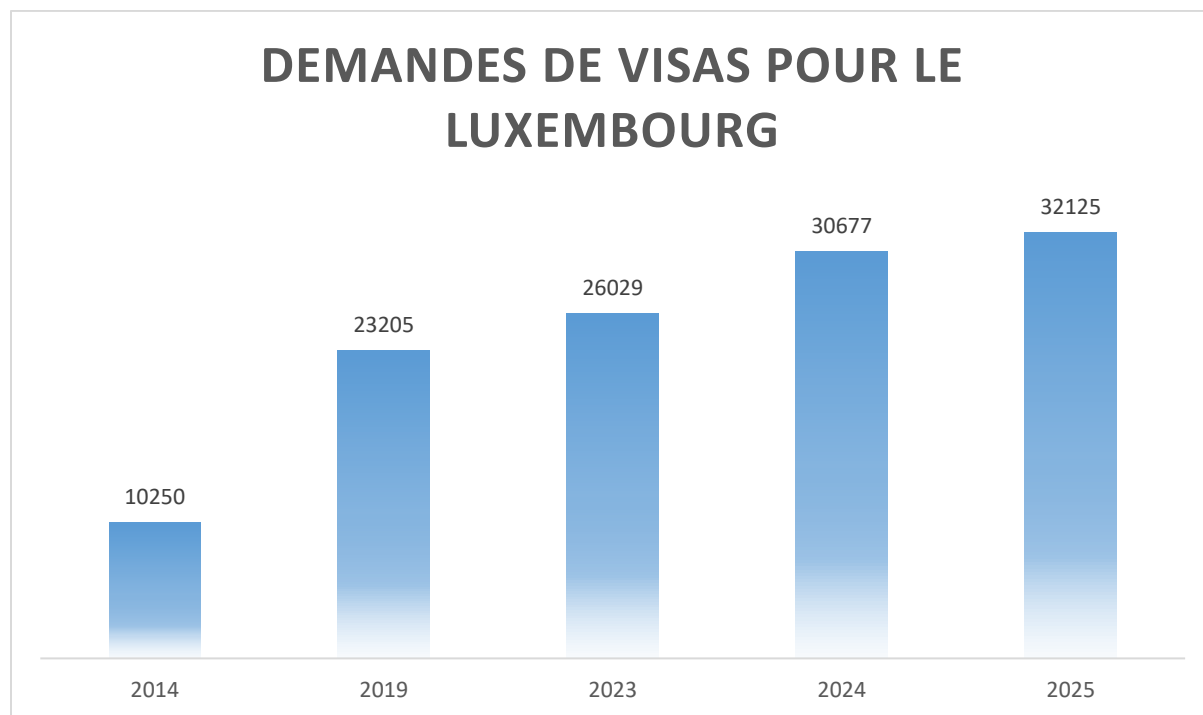
La mise en œuvre du système Entrée/Sortie (EES), destinée à assurer la conformité avec la réglementation européenne et relevant formellement de la compétence de la direction générale de l'immigration (ministère des Affaires intérieures, a entraîné également des adaptations au sein du service des visas ainsi que dans les postes diplomatiques et consulaires du Luxembourg, notamment en

ce qui concerne les procédures de traitement des demandes de visa. Dans la perspective de son déploiement progressif, une formation théorique sur le système EES a été dispensée en amont aux consuls.

Dans le cadre de la refonte du système de traitement des demandes de visa (AE.VIS) visant à renforcer sa performance et son efficacité, la finalisation du cahier de conception d'une nouvelle version de l'application AE.VIS a permis de lancer l'appel d'offres par le CTIE dans le cadre de l'externalisation des travaux de développement dudit système.

Les agents du service des visas ont par ailleurs traité de manière régulière et soutenue le volume croissant de demandes introduites tant par les postes diplomatiques et consulaires luxembourgeois que par les postes diplomatiques et consulaires belges agissant en représentation du Luxembourg dans les pays tiers.

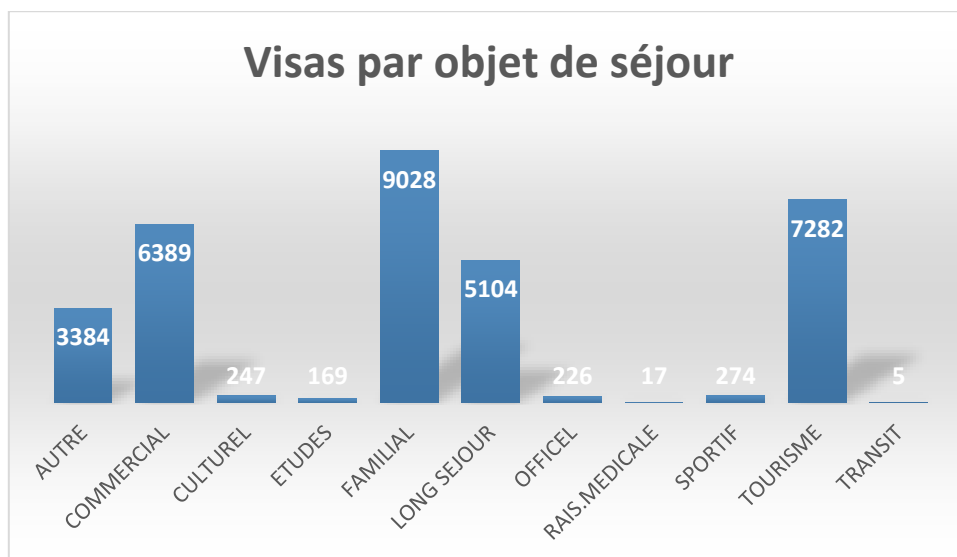
De même, ces mêmes agents ont assuré tout au long de l'année le remplacement des consuls durant leurs congés ainsi que chaque fois que des difficultés liées à l'instruction des dossiers le nécessitaient. Le soutien continu du service des visas s'est révélé indispensable pour garantir une coordination opérationnelle efficace et assurer ces remplacements, en particulier dans le domaine des visas où la continuité du service demeure essentielle.



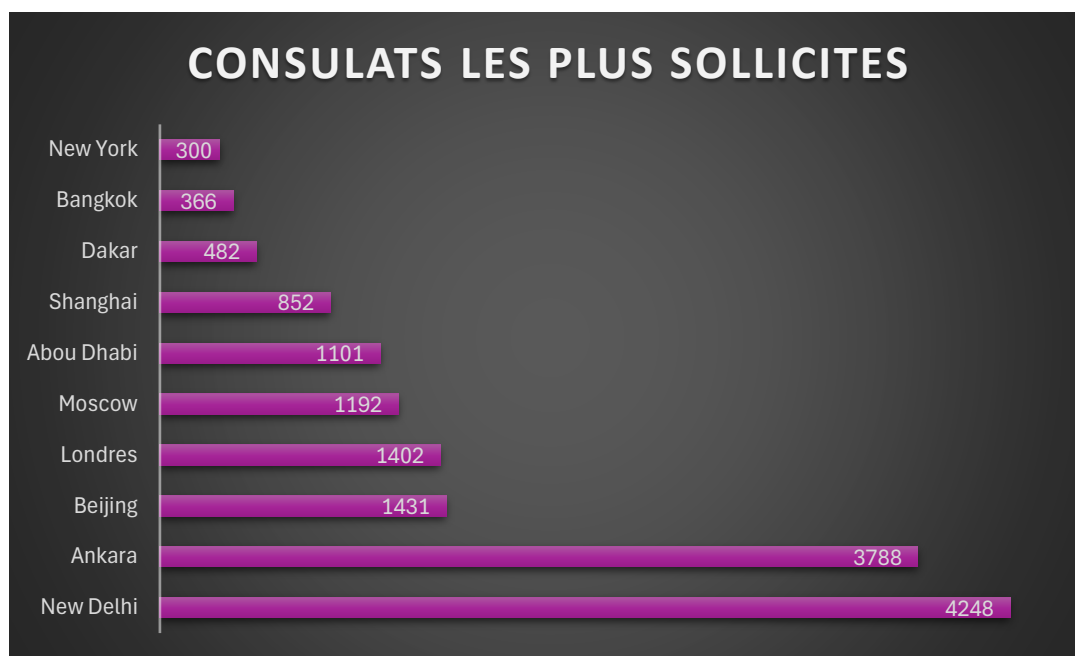
Les demandes de visas de court séjour pour le Luxembourg ont poursuivi leur progression en 2025, enregistrant une hausse de 4,7 % par rapport à 2024 et une augmentation globale de 38,4 % sur les six dernières années. La majorité de ces demandes sont motivées par des voyages d'affaires, des raisons familiales ou touristiques.

S'agissant des visas de long séjour, leur nombre a également continué de croître en 2025. Ces demandes sont traitées par le service des visas à Luxembourg, ainsi que par les postes diplomatiques et consulaires luxembourgeois et belges agissant en représentation.

Il convient également de noter qu'à compter du 1<sup>er</sup> mars 2026, à l'instar des ressortissants soumis à l'obligation de visas, ceux qui sont exemptés et qui souhaitent s'installer au Luxembourg devront solliciter systématiquement un visa de long séjour.

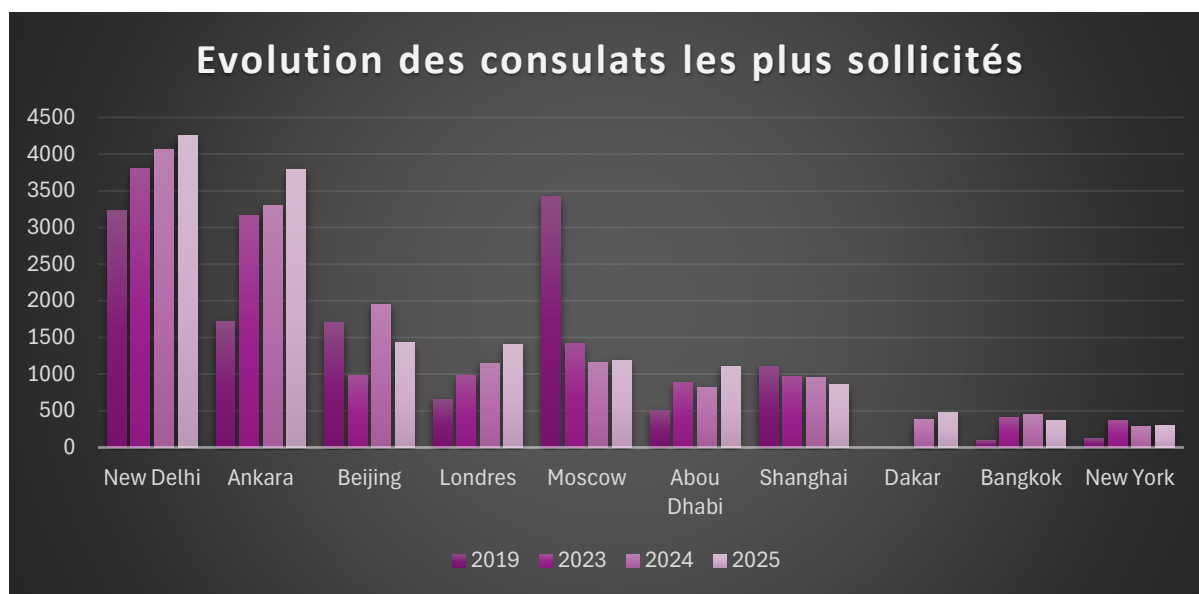


New Delhi demeure le poste ayant enregistré le plus grand nombre de demandes de visa, suivi de près par Ankara, qui affiche une croissance de 489 demandes (+14,8 %) par rapport à 2024. Aussi, la mission diplomatique et consulaire à Abou Dhabi a enregistré une progression notable, avec une hausse de 34,4 % en un an.

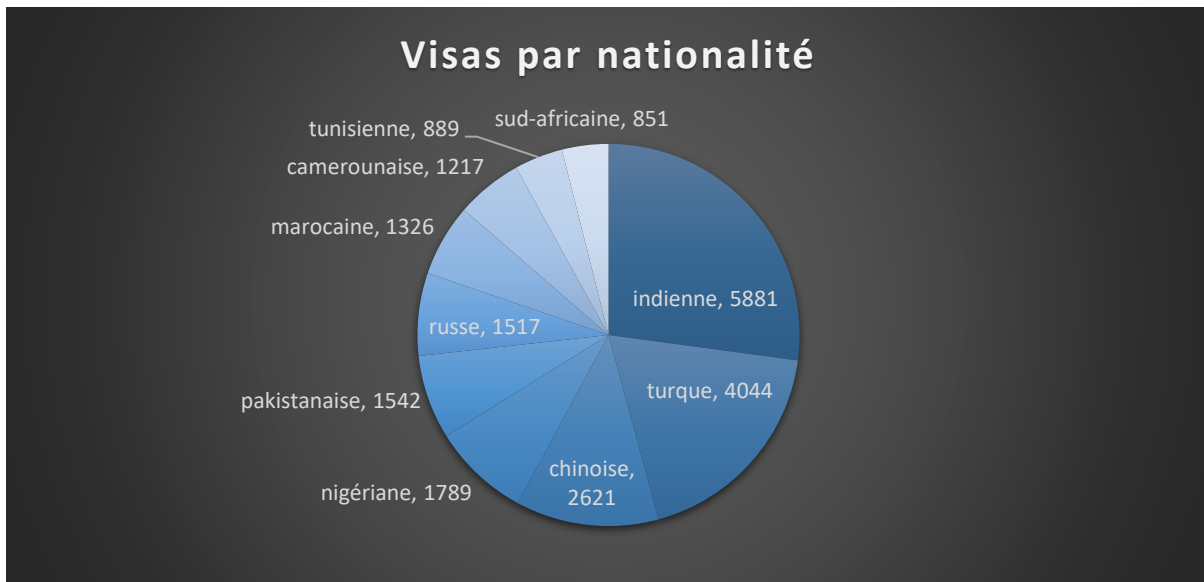


Parallèlement, l'ambassade du Luxembourg à Londres poursuit une évolution considérable, devenant ainsi le 4<sup>ème</sup> poste en matière de volume de demandes. Elle a enregistré une progression de +43 % par rapport à 2023 et de +112,7 % par rapport à 2019. La tendance à la hausse se poursuit au cours de l'année écoulée avec une augmentation supplémentaire de +22,2 %. Il convient de préciser que la majorité des demandes introduites à Londres sont pour des raisons professionnelles.

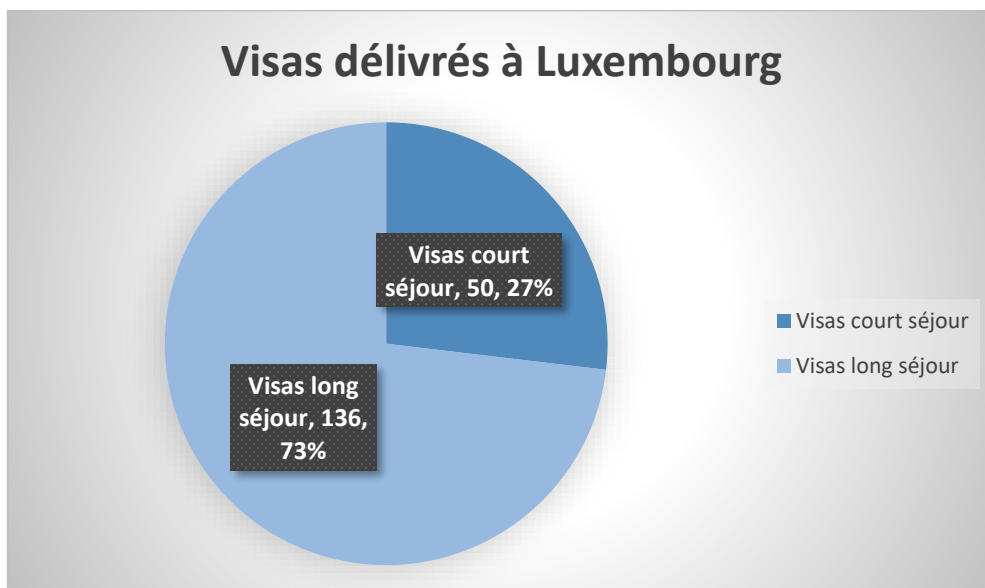
La mission diplomatique et consulaire à Dakar, opérationnelle depuis le début de l'année 2024, entraîne des vérifications particulièrement approfondies lors de la réception des dossiers de demande de visa. Malgré ces exigences accrues, le poste de Dakar se classe désormais au septième rang des représentations consulaires en termes de volume de demandes traitées.



Les citoyens indiens constituent toujours le premier groupe de ressortissants de pays tiers ayant déposé des demandes de visa pour le Luxembourg, suivis par les citoyens turcs et chinois. Il convient également de relever que le nombre de demandes introduites par des ressortissants nigériens et pakistanais a sensiblement augmenté, ces nationalités figurant désormais dans le top douze en volume de demandes.



Sur le territoire national, le service des visas a poursuivi la prolongation des visas de court séjour ainsi que la délivrance des visas de long séjour, conformément aux demandes de la direction générale de l'immigration. De nouvelles règles et procédures structurées établissant une répartition claire des compétences ont été mises en place.

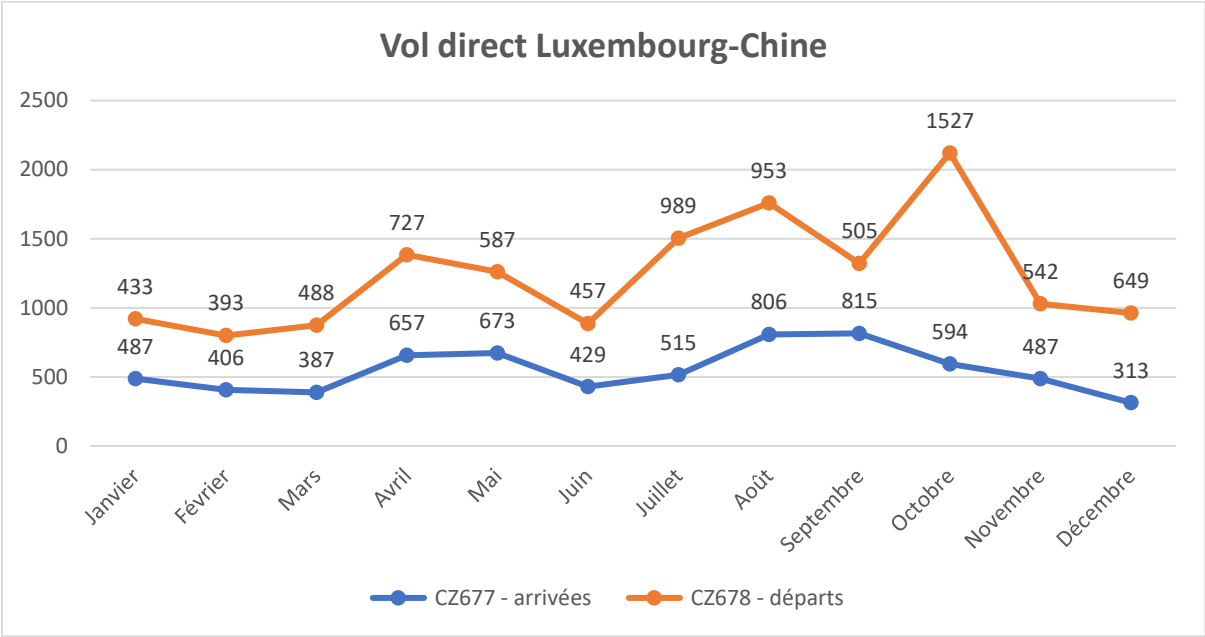


Tout au long de l'année, le service des visas a assuré un appui régulier à distance auprès des consulats afin de résoudre les questions opérationnelles ainsi que les incidents, notamment ceux liés au traitement des visas. Par ailleurs, le service des visas est sollicité de manière fréquente par les demandeurs et est amené à traiter diverses problématiques et fournir les informations nécessaires.

#### *Vol Luxembourg-Chine*

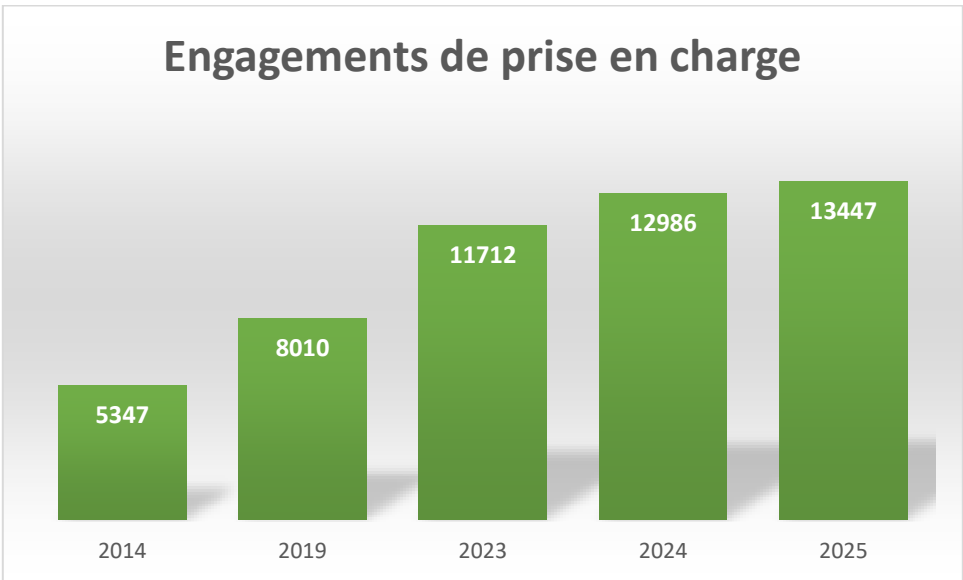
Le vol direct entre la Chine et le Luxembourg, qui est opéré depuis le 21 décembre 2023 par la compagnie aérienne chinoise China Southern Airlines entre Zhengzhou et Luxembourg, démontre une augmentation notable par rapport à l'année précédente. En 2025, le nombre total d'arrivées atteint

6.569 passagers, soit 1.122 de plus qu'en 2024. Le nombre total de départs s'élève à 8.250 passagers, ce qui représente 2.945 passagers supplémentaires par rapport à 2024.



*Engagement de prise en charge*

Le nombre d'engagements de prise en charge traités a poursuivi une légère progression par rapport aux années précédentes, avec 461 demandes supplémentaires enregistrées face à 2024. Cette tendance devrait s'accroître liée à l'augmentation des demandes de visa.



Le projet de digitalisation des demandes d'engagement de prise en charge a été finalisé en 2025. Début 2026, la démarche « MyGuichet » permettant l'introduction en ligne d'une demande d'engagement de prise en charge sera accessible au public. Les engagements de prise en charge seront désormais disponibles sous deux formats : une version papier actualisée et une version dématérialisée munie d'une signature électronique. La version papier actuellement en vigueur restera toutefois valable.

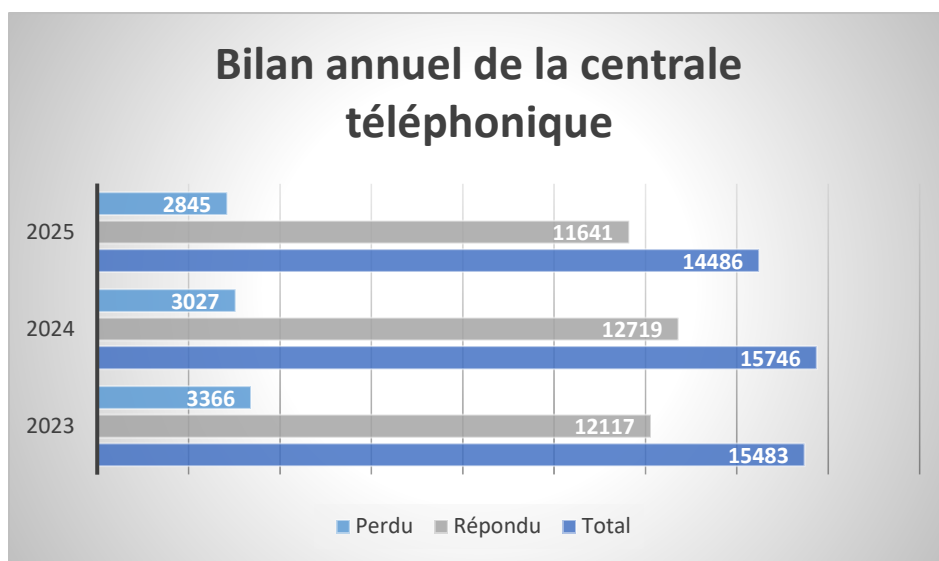
Afin d'accompagner la mise en œuvre de cette démarche et d'en assurer la visibilité auprès du public, des supports d'information, notamment des flyers, ont été spécialement conçus pour annoncer la mise en ligne.

### *Recours non-contentieux*

Le service des visas traite les recours non contentieux introduits par les demandeurs dont la demande de visa de court séjour a été refusée. Au total, 443 recours ont été enregistrés en 2025, contre 490 en 2024. Le volume reste stable, mais supérieur à celui de 2023 (404).

### *Centrale téléphonique*

En 2025, près de 14.486 appels entrants ont été enregistrés pour le numéro de la centrale téléphonique 247-88300.

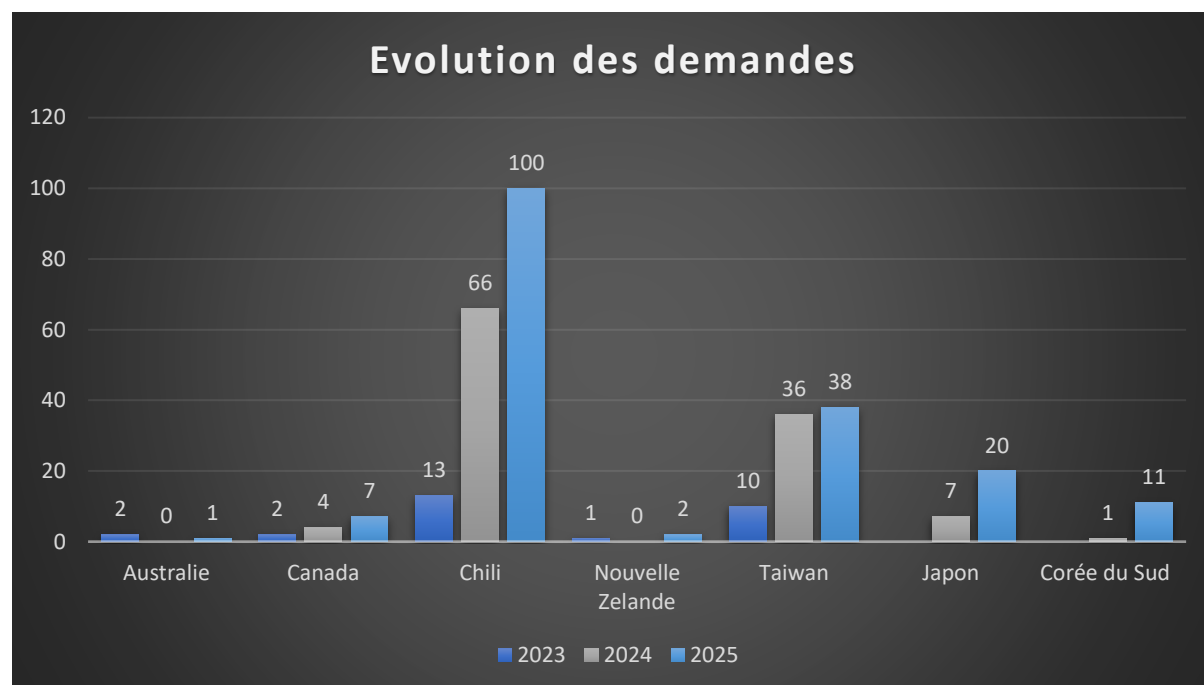


### *Programme « Visa Vacances-Travail »*

Dans le cadre de ce programme, les jeunes adultes luxembourgeois peuvent intégrer temporairement le marché du travail de ces différents partenaires durant une période pouvant s'étendre à douze mois et inversement leurs ressortissants bénéficient d'un visa pour séjourner et visiter le Luxembourg selon les mêmes dispositions. Le programme s'inscrit ainsi également dans le cadre d'une stratégie d'attraction des talents pour le pays.

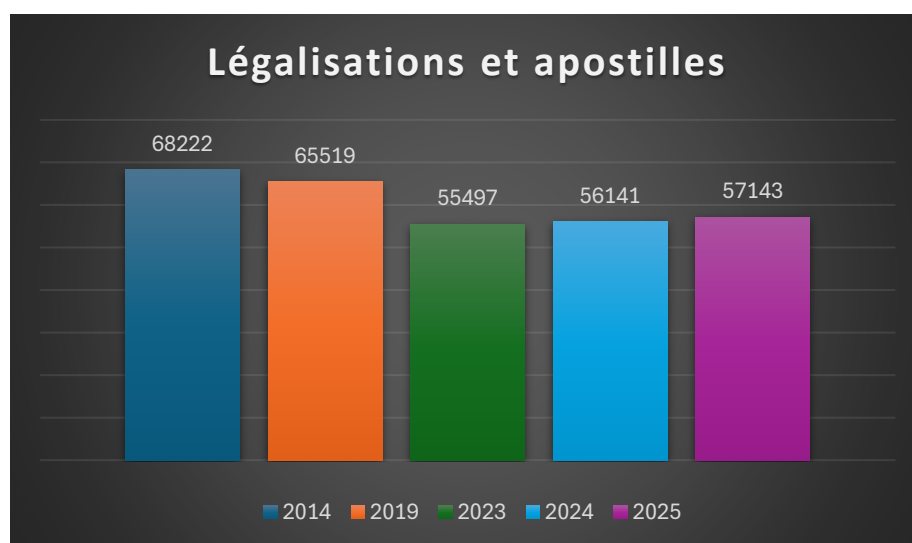
Le ministère continue à proposer 7 destinations pour les jeunes Luxembourgeois : l'Australie, le Canada, Le Chili, la Nouvelle Zélande, Taïwan, la Corée du Sud et le Japon.

En 2025, 179 visas de long séjour ont été délivrés dans le cadre du programme « *Working Holiday* » par le Luxembourg, établissant un nouveau record comparé aux 115 demandes approuvées en 2024 et aux 29 enregistrées en 2023. Les jeunes Chiliens constituent le principal groupe bénéficiaire, suivis des Taïwanais et Japonais, témoignant de l'intérêt croissant porté à ce programme.



### c. Légalisations

Le volume de dossiers de légalisation traités n'a toujours pas retrouvé les niveaux observés avant la crise sanitaire (2014–2019). Toutefois, une légère augmentation de la demande a été enregistrée par rapport à l'année 2024.



## 1.8. Activités du service juridique du MAE

Organisé en différentes desks thématiques (*desk droit national, desk droit européen et desk droit international*) le service juridique du MAE est rattaché au secrétariat général, conformément à l'organisation interne du MAE.

Il est en charge du traitement centralisé des questions juridiques nationales, européennes et internationales qui comportent les traités, le contentieux notamment européen et international ; des avis juridiques en matière de droit européen, internationale et national ; ainsi que la représentation dans les enceintes où sont notamment évoquées les questions de droit international. À ces fins, le service juridique du MAE assure le traitement centralisé des dossiers et des questions juridiques en collaboration transversale avec le secrétariat général, les différentes directions et missions du MAE, d'une part, et les autres ministères, administrations et institutions, d'autre part.

### *AEP, Session extraordinaire consacrée à l'examen des amendements relatifs au crime d'agression (New York)*

L'AEP est l'organe législatif et de contrôle de la gestion de la CPI. Elle est composée de représentants des États qui ont ratifié le Statut de Rome ou qui y ont adhéré.

Le service juridique du MAE a participé à la session ordinaire de l'AEP qui s'est tenue du 7 au 19 juillet 2025 au siège des Nations unies à New York et qui était dédiée à s'échanger sur la compétence de la CPI pour le crime d'agression ainsi que sur les conditions d'exercice de cette compétence. À la fin de la session extraordinaire, l'AEP a adopté une résolution sur l'examen du crime d'agression, dans laquelle elle s'est engagée à promouvoir le renforcement de la compétence de la CPI pour le crime d'agression, et a décidé de convoquer une nouvelle session extraordinaire à New York en 2029.

### *Réunions du groupe restreint sur la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine (Bruxelles et Strasbourg)*

Créé en 2023, le groupe restreint a réuni, au cours de ses 14 réunions, des juristes provenant d'une quarantaine de pays et d'institutions européennes, afin de discuter de la création d'un tribunal spécial chargé de poursuivre les auteurs du crime d'agression contre l'Ukraine.

Au niveau d'experts, le groupe restreint a discuté des instruments nécessaires à la création d'un tel tribunal spécial, à savoir un projet d'accord bilatéral entre l'Ukraine et le Conseil de l'Europe sur la création dudit tribunal, un projet de statut dudit tribunal et un projet d'accord partiel élargi sur la gestion dudit tribunal.

En 2025, deux réunions du groupe restreint ont eu lieu, l'une à Bruxelles du 3 au 4 février 2025 et l'autre à Strasbourg du 19 au 21 mars 2025.

### *Commission internationale des réclamations pour l'Ukraine (La Haye)*

Le service juridique du MAE a participé aux négociations relatives à l'élaboration d'une convention établissant une commission internationale des réclamations pour l'Ukraine. La Convention a été négociée sous l'auspice du Conseil de l'Europe et a été adoptée lors d'une conférence diplomatique organisée les 15 et 16 décembre 2025.

### *BBNJ PrepCom, Commission préparatoire sur l'accord BBNJ (New York)*

Le service juridique du MAE a suivi les travaux de la commission préparatoire (« PrepCom ») pour l'entrée en vigueur de l'Accord se rapportant à la Convention des Nations unies sur le droit de la

mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (« accord BBNJ »). Créée par l'Assemblée générale des Nations unies, la PrepCom est chargée de préparer l'entrée en vigueur de l'accord BBNJ, et de préparer la première réunion de la Conférence des Parties (« COP »).

#### a. Représentations devant les juridictions européennes et internationales

Durant l'année 2025, le service juridique du MAE a représenté le Luxembourg devant différentes juridictions européennes et internationales.

##### *Procédures devant les juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne (Luxembourg)*

Le MAE, à travers son service juridique, constitue l'unique intermédiaire entre la Cour de justice de l'Union européenne et les différents ministères pour ce qui est des affaires devant la Cour de justice et devant le Tribunal de l'Union européenne et qui concernent le gouvernement luxembourgeois ou auxquelles il participe.

Les membres du service juridique, nommés agents de gouvernement devant les deux juridictions de la Cour de justice de l'Union européenne, ont représenté le gouvernement du Luxembourg dans différentes procédures écrites et/ou orales devant la Cour de justice et le Tribunal de l'Union européenne.

##### *Procédures devant la Cour internationale de Justice (La Haye)*

Durant l'année 2025, les agents près la CIJ ont représenté le Luxembourg dans deux procédures devant la Cour.

En particulier, il convient de mentionner que le service juridique du MAE s'est chargé de la rédaction des observations écrites, déposées le 28 février 2025, ainsi que de la rédaction des observations orales au nom gouvernement du Luxembourg dans le cadre de la procédure consultative relative à l'avis consultatif sur les « *obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci* ». Lesdites observations orales ont été présentées lors de l'audience publique tenue le 30 avril 2025 au Palais de la Paix à La Haye.

## 1.9. Interaction avec le Parlement

#### a. Questions parlementaires adressées au Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.

|   | Numéro | Auteur(s)              | Sujet                                          |
|---|--------|------------------------|------------------------------------------------|
| 1 | 1748   | S. Clement             | Groupe de contact sur la défense de l'Ukraine  |
| 2 | 1750   | F. Fayot + Y. Cruchten | Reconnaissance de la Palestine                 |
| 3 | 1797   | S. Clement             | Traité sur l'interdiction des armes nucléaires |

|    |      |                        |                                                                                                |
|----|------|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 4  | 1805 | S. Clement             | Éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'OTAN                                                      |
| 5  | 1799 | S. Clement             | Biens à double usage                                                                           |
| 6  | 1826 | S. Clement             | High Seas Treaty                                                                               |
| 7  | 1835 | S. Clement             | Coopération dans le domaine de l'éducation                                                     |
| 8  | 1851 | D. Wagner              | Implication du Rwanda dans les combats en République Démocratique du Congo (RDC)               |
| 9  | 1860 | S. Clement             | Importations indirectes de LNG depuis la Russie                                                |
| 10 | 1873 | J. Engelen             | Financement de l'extension transfrontalière du transport ferroviaire avec la France            |
| 11 | 1919 | S. Clement             | Nouveau réacteur pour la Centrale nucléaire de Cattenom                                        |
| 12 | 1960 | Y. Cruchten + F. Fayot | Position du Luxembourg face à l'action en justice contre la Hongrie                            |
| 13 | 1969 | S. Clement             | Soutien à l'Ukraine                                                                            |
| 14 | 1970 | S. Clement             | Sanctions contre le Rwanda                                                                     |
| 15 | 1978 | S. Tanson              | Récente position du Luxembourg face aux sanctions de l'Union européenne à l'encontre du Rwanda |
| 16 | 1995 | S. Clement             | Lutte contre la tuberculose au niveau international                                            |
| 17 | 2018 | B. Polidori            | Compte épargne-temps des agents de la fonction publique                                        |
| 18 | 2019 | B. Polidori            | Compte épargne-temps des agents de la fonction publique                                        |
| 19 | 2055 | S. Clement             | Nouveau gouvernement syrien                                                                    |
| 20 | 2056 | S. Clement             | Aides au développement pour le Rwanda                                                          |

|    |      |                                            |                                                                                                                                 |
|----|------|--------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 21 | 2087 | P. Lenert + F. Fayot                       | Interruption de l'acheminement d'aide humanitaire à Gaza par Israël                                                             |
| 22 | 2096 | F. Keup                                    | Sanctions contre le Luxembourg                                                                                                  |
| 23 | 2132 | D. Wagner                                  | Blocus états-unien contre Cuba                                                                                                  |
| 24 | 2154 | S. Clement                                 | Recommandations de voyage pour les personnes LGBTQ+ se rendant aux États-Unis                                                   |
| 25 | 2155 | S. Clement                                 | Impact des nouveaux tarifs douaniers américains sur l'économie luxembourgeoise et mesures gouvernementales                      |
| 26 | 2158 | S. Clement                                 | Refus d'entrée aux États-Unis pour les détenteurs d'un passeport luxembourgeois                                                 |
| 27 | 2168 | S. Tanson                                  | Traitement réservé à des ressortissants européens lors de leur entrée sur le territoire des États-Unis                          |
| 28 | 2215 | F. Fayot + Y. Cruchten                     | Reconnaissance de l'État de Palestine                                                                                           |
| 29 | 2220 | D. Wagner                                  | Allégations faites à l'encontre d'une société luxembourgeoise en matière d'importation de minerais de conflits depuis le Rwanda |
| 30 | 2225 | M. Di Bartolomeao + Y. Cruchten            | Secteur de la défense                                                                                                           |
| 31 | 2226 | F. Fayot + Y. Cruchten                     | Fermeture de l'ambassade des États-Unis au Luxembourg                                                                           |
| 32 | 2228 | P. Lenert + M. di Bartolomeo + Y. Cruchten | Coltan de conflit                                                                                                               |
| 33 | 2229 | F. Fayot                                   | Participation du Luxembourg à la plateforme OCDE sur la diligence raisonnable et position sur la législation Omnibus            |

|    |      |                             |                                                                                                                                                                |
|----|------|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 34 | 2244 | M. Goergen                  | Évaluation des relations économiques et diplomatiques entre le Luxembourg et la Chine                                                                          |
| 35 | 2302 | J. Welfring + S. Tanson     | Conformité du mandat de négociation du Conseil de l'UE relatif aux nouveaux OGM avec le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques |
| 36 | 2308 | S. Clement                  | Dégradation de la démocratie en Hongrie                                                                                                                        |
| 37 | 2313 | F. Keup                     | Position du Gouvernement concernant la résolution « <i>Nie wieder ist jetzt - Jüdisches Leben in Deutschland schützen, bewahren und stärken</i> » du Bundestag |
| 38 | 2350 | D. Wagner                   | Déclaration conjointe des dirigeants de la France, du Royaume-Uni et du Canada sur la situation à Gaza et en Cisjordanie                                       |
| 39 | 2378 | S. Tanson + J. Welfring     | Position du Luxembourg face à l'extension de la filière nucléaire en Belgique                                                                                  |
| 40 | 2391 | F. Fayot + Y. Cruchten      | Impact des mesures américaines sur les étudiants luxembourgeois                                                                                                |
| 41 | 2319 | B. Polidori + D. Biancalana | Faibles critiques identifiées dans le système Media Relay System (MRS) utilisé par la Police grand-ducale                                                      |
| 42 | 2391 | F. Fayot + Y. Cruchten      | Impact des mesures américaines sur les étudiants luxembourgeois                                                                                                |
| 43 | 2433 | S. Clement                  | Session spéciale sur la révision des amendements sur le crime d'agression                                                                                      |
| 44 | 2451 | F. Fayot + Y. Cruchten      | Sanctions visant deux Ministres israéliens d'extrême droite                                                                                                    |
| 45 | 2474 | L. Mosar                    | Contrôle des aides publiques à des associations sensibles                                                                                                      |

|    |      |                                  |                                                                                                                      |
|----|------|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 46 | 2487 | F. Fayot + Y. Cruchten           | Blocages bancaires liés à des transactions mentionnant la Palestine ou Gaza                                          |
| 47 | 2488 | Y. Cruchten + F. Fayot           | Exportations d'armes vers Israël et contrôle des transferts d'équipements militaires                                 |
| 48 | 2489 | F. Fayot + Y. Cruchten           | Évacuations médicales de Gaza vers le Luxembourg                                                                     |
| 49 | 2490 | F. Fayot + Y. Cruchten           | Participation de résidents luxembourgeois aux forces armées israéliennes                                             |
| 50 | 2491 | F. Fayot                         | Utilisation des avoirs russes gelés pour la reconstruction de l'Ukraine                                              |
| 51 | 2494 | M. Di Bartolomeo + D. Biancalana | Contrôles belges aux frontières et impact sur le Luxembourg                                                          |
| 52 | 2502 | M. Di Bartolomeo + Y. Cruchten   | Effets de l'application provisoire du « <i>Comprehensive Economic and Trade Agreement</i> » (CETA)                   |
| 53 | 2517 | L. Mosar                         | Financement des ONG au Luxembourg                                                                                    |
| 54 | 2538 | D. Wagner                        | Situation au Togo                                                                                                    |
| 55 | 2555 | Y. Cruchten + F. Fayot           | Position du Gouvernement sur les déclarations de la candidate américaine au poste d'ambassadrice concernant la Chine |
| 56 | 2558 | N. Morgenthaller                 | Recours aux contrats CAE et CDD dans la fonction publique                                                            |
| 57 | 2563 | S. Tanson                        | Bureau luxembourgeois de promotion commerciale et d'investissement (LTIO) situé à Tel Aviv                           |
| 58 | 2571 | M. Goergen                       | Sécurité des personnes de croyance juive et des citoyens israéliens                                                  |
| 59 | 2575 | S. Clement                       | Position du Laos et avenir de la coopération                                                                         |

|    |      |                         |                                                                                                                                                                                         |
|----|------|-------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 60 | 2606 | L. Mosar                | Droits de douane américains sur les importations européennes                                                                                                                            |
| 61 | 2613 | Y. Cruchten + F. Fayot  | Destruction d'une école financée par le Luxembourg en Cisjordanie et violences commises par des colons israéliens                                                                       |
| 62 | 2625 | C. Delcourt + P. Lenert | Réforme de la PAC et position du gouvernement luxembourgeois                                                                                                                            |
| 63 | 2626 | C. Delcourt + P. Lenert | Conséquences de la réforme de la PAC pour l'agriculture luxembourgeoise                                                                                                                 |
| 64 | 2627 | N. Arendt               | Perspectives de coopération entre le Luxembourg et le Royaume Uni après le Kensington Accord                                                                                            |
| 65 | 2657 | J. Welfring             | Propositions formulées par la plateforme Meng Landwirtschaft                                                                                                                            |
| 66 | 2663 | S. Tanson               | Position du Luxembourg sur la reconnaissance de l'État de Palestine                                                                                                                     |
| 67 | 2665 | J. Welfring + S. Tanson | Impact de l'avis consultatif de la Cour internationale de justice sur la position luxembourgeoise relative à la reconnaissance du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable |
| 68 | 2668 | F. Fayot + Y. Cruchten  | Position du Luxembourg sur la reconnaissance de l'État de Palestine                                                                                                                     |
| 69 | 2674 | G. Graas                | Avis de la Cour internationale de justice sur le climat                                                                                                                                 |
| 70 | 2677 | L. Mosar                | Conséquences de l'accord commercial entre l'Union européenne et les États-Unis sur l'économie luxembourgeoise                                                                           |
| 71 | 2680 | L. Mosar                | Situation de la minorité druze en Syrie                                                                                                                                                 |
| 72 | 2685 | F. Fayot                | Conséquences de l'accord commercial transatlantique du 27 juillet 2025                                                                                                                  |

|    |      |             |                                                                                                                                              |
|----|------|-------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 73 | 2693 | J. Welfring | Conséquences de l'accord commercial entre l'UE et les États-Unis sur l'agriculture luxembourgeoise                                           |
| 74 | 2694 | J. Welfring | Implications de l'accord-cadre commercial conclu entre l'Union européenne et les États-Unis sur la politique énergétique luxembourgeoise     |
| 75 | 2777 | M. Goergen  | Aide pour le Cap Vert                                                                                                                        |
| 76 | 2807 | J. Engelen  | Validité du permis luxembourgeois à l'étranger                                                                                               |
| 77 | 2808 | F. Fayot    | Engagement du Luxembourg en faveur des Rohingyas                                                                                             |
| 78 | 2822 | F. Fayot    | Implications de l'accord-cadre commercial conclu entre l'Union européenne et les États-Unis sur la politique énergétique luxembourgeoise     |
| 79 | 2828 | M. Spautz   | Conséquences de l'arrêt américain sur les taxes et les accords commerciaux UE-USA                                                            |
| 80 | 2829 | D. Wagner   | Sanctions décidées par la Belgique à l'égard d'Israël et de responsables du Hamas                                                            |
| 81 | 2847 | S. Tanson   | Accréditation des médias lors du déplacement récent en Moldavie et en Ukraine                                                                |
| 82 | 2889 | S. Tanson   | Position du gouvernement quant à d'éventuelles sanctions à l'encontre d'Israël dans le contexte des violations du droit international à Gaza |
| 83 | 2923 | B. Polidori | Demandes d'exclusion d'Israël de l'Eurovision                                                                                                |
| 84 | 2924 | P. Lenert   | Destruction de contraceptifs par le États-Unis                                                                                               |
| 85 | 2933 | J. Engelen  | Luxembourgeois quittant le pays                                                                                                              |

|     |      |                                   |                                                                                                                      |
|-----|------|-----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 86  | 2935 | S. Tanson                         | Sécurité et accompagnement consulaire des participants luxembourgeois à la mission humanitaire Global Sumud Flotilla |
| 87  | 2942 | Y. Cruchten + P. Lenert           | Violations des droits humains et exécutions en Iran                                                                  |
| 88  | 2950 | F. Fayot                          | Entrée en vigueur de l'accord BBNJ et implications pour le Luxembourg                                                |
| 89  | 2951 | D. Wagner                         | Entreprise luxembourgeoise active dans les territoires palestiniens occupés                                          |
| 90  | 2963 | M. Goergen                        | Antisémitisme au Luxembourg                                                                                          |
| 91  | 2964 | M. Goergen                        | Pénurie de médecins                                                                                                  |
| 92  | 2974 | S. Tanson                         | Position défendue par le Luxembourg lors du Conseil européen                                                         |
| 93  | 2987 | F. Fayot + P. Lenert              | Flotille Global Sumud                                                                                                |
| 94  | 2988 | D. Wagner                         | Enlèvement d'une ressortissante luxembourgeoise par les autorités israéliennes                                       |
| 95  | 3000 | F. Fayot                          | Position du gouvernement sur une présidence de Comité à l'OCDE                                                       |
| 96  | 3008 | L. Braz                           | Stratégie luxembourgeoise en matière de défense et d'industrie de défense                                            |
| 97  | 3058 | F. Fayot + Y. Cruchten            | Boycott du discours du Premier ministre israélien devant l'Assemblée générale des Nations unies                      |
| 98  | 3077 | N. Arendt                         | Allongement de la durée de validité des passeports luxembourgeois                                                    |
| 99  | 3093 | A. Donnersbach                    | Dépendance de l'industrie européenne et luxembourgeoise vis-à-vis de la Chine                                        |
| 100 | 3097 | L. Braz + Y. Cruchten + P. Lenert | Initiative européenne sur les retours vers l'Afghanistan                                                             |

|     |      |                             |                                                                                                                             |
|-----|------|-----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 101 | 3101 | M. Goergen                  | Sanctions américaines contre LUKOIL                                                                                         |
| 102 | 3154 | M. Di Bartolomeo + G. Engel | Mesures du Luxembourg face aux révélations sur la NSPA                                                                      |
| 103 | 3216 | S. Clement                  | Suivi des négociations sur le télétravail des frontaliers avec la France                                                    |
| 104 | 3232 | S. Clement                  | Emploi de frontaliers travaillant exclusivement depuis la France                                                            |
| 105 | 3238 | M. Goergen                  | Sanctions contre LUKOIL                                                                                                     |
| 106 | 3242 | L. Zeimet                   | Financement et contrôle des projets des ONGD luxembourgeoises dans la bande de Gaza                                         |
| 107 | 3243 | L. Zeimet                   | Financement, contrôle et garanties liés au soutien du Luxembourg à l'UNRWA depuis 2007                                      |
| 108 | 3263 | T. Weideg                   | Position du Luxembourg sur la prolongation du mandat de l'UNRWA                                                             |
| 109 | 3280 | G. Graas                    | Activités de la Croix-Rouge russe liées à la guerre en Ukraine                                                              |
| 110 | 3317 | F. Fayot                    | Belgian-Luxembourg Chamber of Commerce in Russia" (CCBLR)                                                                   |
| 111 | 3327 | S. Clement                  | Contrôle des activités liées à la CCBLR                                                                                     |
| 112 | 3335 | Y. Cruchten + F. Fayot      | Impact de la nouvelle taxe sur les ONG au Salvador et implications pour la coopération luxembourgeoise                      |
| 113 | 3337 | S.Tanson                    | Influence d'acteurs économiques et politiques étrangers sur la position luxembourgeoise dans le dossier CSDDD / "Omnibus I" |
| 114 | 68   | S. Tanson                   | La représentation des femmes aux postes à responsabilité dans la diplomatie luxembourgeoise.                                |
| 115 | 3348 | F. Fayot + Y. Cruchten      | Déclarations du président américain sur l'Union européenne et                                                               |

|     |      |                        |                                                                                                                     |
|-----|------|------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|     |      |                        | implications pour les relations transatlantiques                                                                    |
| 116 | 3285 | S. Tanson              | Financement de l'aide à l'Ukraine                                                                                   |
| 117 | 3361 | Y. Cruchten + G. Engel | Menaces commerciales américaines liées aux régulations européennes et impacts pour les entreprises luxembourgeoises |
| 118 | 3365 | C. Delcourt            | Accord UE-Mercosur et protection de l'agriculture luxembourgeoise par la clause de sauvegarde                       |
| 119 | 3333 | Y. Cruchten            | Transposition de la directive CSDDD et devoir de vigilance des entreprises                                          |

b. Questions parlementaires adressées à la Ministre de la Défense

|     | Numéro | Auteur(s)                                     | Sujet                                                                                       |
|-----|--------|-----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1.  | 1718   | Marc Goergen (Piraten)                        | Relations entre la firme SpaceX et l'État                                                   |
| 2.  | 1748   | Sven Clement (Piraten)                        | Groupe de contact sur la défense de l'Ukraine                                               |
| 3.  | 1799   | Sven Clement (Piraten)                        | Biens à double usage                                                                        |
| 4.  | 1805   | Sven Clement (Piraten)                        | Éventuelle adhésion de l'Ukraine à l'OTAN                                                   |
| 5.  | 1969   | Sven Clement (Piraten)                        | Soutien à l'Ukraine                                                                         |
| 6.  | 2020   | Ben Polidori (LSAP)                           | Compte épargne-temps des agents de la fonction publique                                     |
| 7.  | 2058   | André Bauler (DP)                             | Entreprises fournisseurs de l'industrie de la défense                                       |
| 8.  | 2060   | Yves Cruchten (LSAP)                          | Soutien de l'Ukraine en matière de partage d'imagerie satellitaire                          |
| 9.  | 2061   | Marc Goergen (Piraten)                        | Soutien de l'Ukraine en matière de services de communication                                |
| 10. | 2075   | Yves Cruchten (LSAP),<br>Georges Engel (LSAP) | Avenir de l'entrepôt « <i>Warehouses Services Agency</i> » (WSA) situé à Sanem              |
| 11. | 210    | Marc Goergen (Piraten)                        | Mise à disposition de capacités de communication par satellite                              |
| 12. | 2115   | Franz Fayot (LSAP), Mars Di Bartolomeo (LSAP) | Relations d'affaires de l'État luxembourgeois avec des entreprises contrôlées par Elon Musk |
| 13. | 2121   | Marc Goergen (Piraten)                        | Dépenses militaires                                                                         |
| 14. | 2193   | Sven Clement (Piraten)                        | Création d'une banque supranationale pour l'achat d'armes                                   |

|     |      |                                                           |                                                                                                             |
|-----|------|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 15. | 2225 | Yves Cruchten (LSAP), Mars Di Bartolomeo (LSAP)           | Secteur de la défense                                                                                       |
| 16. | 2309 | Marc Baum (Déi Lénk)                                      | Exercice militaire à Sanem                                                                                  |
| 17. | 2337 | Marc Goergen (Piraten)                                    | Dépenses militaires du Luxembourg pour l'OTAN                                                               |
| 18. | 2425 | Marc Goergen (Piraten)                                    | Utilisation du MRTT et des avions militaires luxembourgeois                                                 |
| 19. | 2457 | Marc Spautz (CSV), Emile Eicher (CSV)                     | Construction d'une nouvelle tour de contrôle à l'Aéroport de Findel et impact sur les dépenses de défense   |
| 20. | 2477 | Ben Polidori (LSAP)                                       | Lancement d'un partenariat stratégique entre le Luxembourg et l'entreprise européenne « <i>Mistral AI</i> » |
| 21. | 2485 | Sam Tanson (déi gréng)                                    | Demandes exprimées par l'initiative Lux4Defence                                                             |
| 22. | 2501 | Marc Goergen (Piraten)                                    | Achat de drones par le Ministère de la Mobilité et des Travaux publics                                      |
| 23. | 2552 | Emile Eicher (CSV), Octavie Modert (CSV)                  | Piste d'atterrissage au Findel                                                                              |
| 24. | 2553 | Marc Goergen (Piraten)                                    | Suspension des livraisons d'armes américaines à l'Ukraine                                                   |
| 25. | 2619 | Yves Cruchten (LSAP)                                      | Participation du Luxembourg à l'accord de livraisons d'armes à l'Ukraine financé par les alliés européens   |
| 26. | 2746 | Sven Clement (Piraten)                                    | Cyberattaques contre opérateurs télécoms en Europe                                                          |
| 27. | 2756 | Alex Donnersbach (CSV)                                    | Recrutement militaire et bataillon binational belgo-luxembourgeois                                          |
| 28. | 2829 | David Wagner (Déi Lénk)                                   | Sanctions décidées par la Belgique à l'égard d'Israël et de responsables du Hamas                           |
| 29. | 2851 | Marc Baum (Déi Lénk)                                      | Modalités d'utilisation du satellite d'observation LUXEOSys                                                 |
| 30. | 2863 | Marc Goergen (Piraten)                                    | Mise à disposition de capacités de communication par satellite                                              |
| 31. | 2886 | Marc Goergen (Piraten)                                    | Zones d'intervention du bataillon binational                                                                |
| 32. | 2909 | Sam Tanson (déi gréng)                                    | Développement et acquisition de systèmes de drones armés par le Luxembourg                                  |
| 33. | 2922 | André Bauler (DP), Fernand Etgen (DP)                     | Conditions de travail des soldats volontaires                                                               |
| 34. | 2945 | Joëlle Welfring (déi gréng)                               | Sécurité des infrastructures nucléaires situées à proximité du Luxembourg                                   |
| 35. | 2979 | Tom Weidig (ADR), Fred Keup (ADR), Alexandra Schoos (ADR) | Exigences linguistiques dans les carrières militaires                                                       |

|     |      |                                                     |                                                                                                   |
|-----|------|-----------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 36. | 2983 | Sven Clement (Piraten)                              | Statut et encadrement des sportifs d'élite et de la section armée                                 |
| 37. | 3004 | Tom Weidig (ADR)                                    | Association Mutualiste grand-ducale des Militaires et Anciens Militaires Luxembourgeois           |
| 38. | 3005 | Tom Weidig (ADR)                                    | Sécurité face aux survols de drones suspects et protection des infrastructures critiques          |
| 39. | 3008 | Liz Braz (LSAP)                                     | Stratégie luxembourgeoise en matière de défense et d'industrie de défense                         |
| 40. | 3039 | Sven Clement (Piraten),<br>Marc Goergen (Piraten)   | Acquisition dans le cadre de la coopération des états du Benelux d'un système de défense aérienne |
| 41. | 3133 | Ben Polidori (LSAP), Yves Cruchten (LSAP)           | Mobilité interne entre l'administration générale, l'Armée, la Police et le CGDIS                  |
| 42. | 3141 | Jean-Paul Schaaf (CSV)                              | Hôpitaux et création d'unités souterraines de secours                                             |
| 43. | 3154 | Georges Engel (LSAP), Mars Di Bartolomeo (LSAP)     | Mesures du Luxembourg face aux révélations sur la NSPA                                            |
| 44. | 3178 | Marc Goergen (Piraten)                              | Règles concernant les vols militaires                                                             |
| 45. | 3202 | Dan Biancalana (LSAP),<br>Mars Di Bartolomeo (LSAP) | Usine sidérurgique Liberty Steel à Dudelange                                                      |
| 46. | 3229 | Sven Clement (Piraten)                              | Initiative « <i>Central Northern European Military Mobility Area</i> »                            |
| 47. | 3366 | Liz Braz (LSAP), Mars Di Bartolomeo (LSAP)          | Recrutement de soldats volontaires non-résidents dans l'Armée                                     |

## 1.10. Coopération culturelle

### a. La promotion culturelle

Le MAE, à travers son réseau diplomatique et consulaire, a poursuivi en 2025 ses efforts en matière de diplomatie culturelle. En étroite collaboration avec le ministère de la Culture, Kultur | lx – Arts Council Luxembourg, le Film Fund Luxembourg ainsi que d'autres acteurs du paysage culturel, des projets et initiatives ont été mis en œuvre afin de promouvoir la culture luxembourgeoise à l'international. Une coordination renforcée a permis d'assurer la cohérence et la complémentarité des actions menées, favorisant des synergies efficaces entre les parties prenantes.

Dans ce cadre, les missions diplomatiques et consulaires ont maintenu leur engagement en soutenant et en organisant des événements culturels à l'étranger. Ces actions contribuent à la valorisation des artistes et de la création luxembourgeoise, à la diffusion de la diversité culturelle du pays, au dialogue interculturel et à la compréhension mutuelle des idées et des valeurs. Ces initiatives visent à soutenir le secteur culturel dans son ensemble, tout en renforçant l'image du Luxembourg à l'international, ses relations bilatérales et ses échanges culturels, artistiques, scientifiques et éducatifs. Le développement continu du réseau des Maisons du Grand-Duché de Luxembourg (MGDL), s'inscrit dans cette approche. À cet égard, l'ambassade du Luxembourg à Ottawa a adhéré, en 2025, au réseau des MGDL, lequel compte désormais 11 emplacements.

Afin de réaliser ces objectifs en matière de diplomatie culturelle le ministère a mobilisé ses ressources dédiées à la diplomatie culturelle, notamment via le budget dédié aux actions de promotion culturelle à l'étranger, le mémorandum d'entente signé avec le Film Fund Luxembourg, ainsi que des partenariats renforcés avec d'autres ministères, administrations, établissements publics et acteurs impliqués dans la promotion culturelle du Luxembourg à l'étranger.

## b. Coopération avec les institutions culturelles

Le ministère a poursuivi son engagement au sein des conseils d'administration de l'établissement public Kultur | lx – Arts Council Luxembourg et de l'association Edward Steichen Award Luxembourg (ESAL). Le ministère a également poursuivi son engagement au sein du conseil d'administration de l'association Centre Européen Schengen, qui a inauguré lors du 40<sup>ème</sup> anniversaire de la signature des accords de Schengen, le 14 juin 2025, la nouvelle exposition du Musée Européen de Schengen et le bateau « Princesse Marie-Astrid Europa », entièrement restauré et de retour à Schengen.

La présidence du conseil d'administration de l'Institut Européen des Itinéraires Culturels (IEIC) a continué d'être assurée par le Directeur des affaires consulaires et des relations culturelles internationales. L'IEIC, siège et agence technique des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, qui occupait des bureaux dans le bâtiment Bruch du Centre de rencontre culturel de l'Abbaye de Neumünster, a déménagé dans des nouveaux bureaux situés à Luxembourg-Verlorenkost en septembre 2025. Avec l'adhésion de l'Irlande et des Pays-Bas, l'Accord Partiel Élargi (APE) sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe compte actuellement 43 États membres.

Par ailleurs, la D6 a représenté le MAE au sein de la Commission de circulation des biens culturels, de la Commission nationale pour la coopération avec l'UNESCO, du Comité interministériel « *fir d'Lëtzebuerger Sprooch* » et du Groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de participation du Luxembourg à l'« *Eurovision Song Contest* ».

A l'échelle internationale, le MAE en collaboration avec le ministère de la Culture, a assuré la représentation du gouvernement luxembourgeois au sein du réseau « *European Union National Institutes for Culture* » (EUNIC). Ce réseau regroupe des représentants des ministères des Affaires étrangères et de la Culture ainsi que des instituts culturels des différents pays membres. En 2025, l'ambassade du Luxembourg à Prague, également accréditée en Bulgarie, a adhéré au « *cluster* » EUNIC local en Bulgarie et l'ambassade du Luxembourg à Rome a rejoint le réseau EUNIC de la capitale italienne. Les missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg sont désormais représentées dans 20 « *clusters* » EUNIC à travers le monde.

Le MAE a assisté à la réunion des hauts fonctionnaires sur la diplomatie culturelle, organisée le 6 octobre 2025 par la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne à Copenhague. Cette rencontre a réuni les responsables des ministères de la Culture et des ministères des Affaires étrangères en charge des relations culturelles internationales. Les sujets ont porté sur la résilience culturelle et la préservation du patrimoine culturel, avec une attention particulière accordée au renforcement de la résilience démocratique et culturelle en Ukraine ainsi qu'au soutien au patrimoine culturel ukrainien.

## 1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales

### a. Luxembourg, capitale européenne

Au cours de l'année 2025, le MAE a poursuivi de manière conséquente sa politique du siège et son engagement pour valoriser et promouvoir le Luxembourg en tant que siège des institutions européennes. L'enjeu pour le pays est de taille : les institutions, organes et organismes européens au Luxembourg représentent aujourd'hui près de 15.000 fonctionnaires et agents européens. Le Grand-

Duché continue à valoriser l'importante contribution sociale, culturelle et économique qu'apportent à la société luxembourgeoise non seulement ces fonctionnaires et agents, mais également leurs familles.

Placé sous l'autorité du MAE, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens traite des questions concernant le siège des institutions européennes au Luxembourg. L'un des rôles du Comité de coordination, présidé par le Secrétaire général du MAE, consiste à accompagner et à assister les institutions, organes et organismes européens étant établis ou ayant leur siège à Luxembourg dans la révision de leur parc immobilier, que ce soit en termes de rénovation, d'extension ou de nouvelle construction.

En 2025, le Comité de coordination s'est concentré plus particulièrement sur les projets suivants :

- En tant que maître d'ouvrage du projet immobilier de la Commission européenne « *Jean Monnet 2* » (JMO2), les autorités luxembourgeoises ont continué à coopérer étroitement avec la Commission européenne en vue de la réalisation de ce projet de grande envergure. Dans ce contexte, la future utilisation et l'optimisation du terrain adjacent au bâtiment JMO2, dite « parcelle 3 » ou « parcelle de réserve » ont également abordées.
- Tout au long de la période écoulée, la coopération s'est poursuivie avec le Parlement européen. Des réunions régulières aux niveaux technique, administratif et politique ont eu lieu pour discuter de la future utilisation de l'ancien bâtiment « *Konrad Adenauer* » et de sa potentielle cession à l'État luxembourgeois.
- En 2025, les échanges se sont poursuivis avec l'entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC) afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise commune à Luxembourg, y compris dans le cadre d'un projet visant d'optimiser les espaces existants mis à disposition de l'agence. Le Comité a également examiné et validé, en étroite collaboration avec le ministère de l'Économie, la reconduction de la Convention de mise-à-disposition de EuroHPC jusqu'en 2033, considérée comme l'option la plus pertinente au vu de l'importance stratégique du siège de EuroHPC à Luxembourg pour l'écosystème digital ainsi que l'économie du pays.

Le MAE maintient un contact régulier avec les représentants des institutions européennes afin d'établir des relations de confiance et de prendre en compte les besoins des institutions européennes et de leurs fonctionnaires et agents. Dans ce contexte, le Secrétaire général du MAE représente les autorités luxembourgeoises aux réunions des Secrétaires généraux et chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg (CALux). Dans ce cadre a notamment été discuté le souhait des institutions européennes de pouvoir bénéficier d'un dispositif de vérification de sécurité complet, offrant une voie de recours. Plusieurs réunions de haut niveau ont eu lieu en 2025 entre les autorités compétentes luxembourgeoises ont permis de dégager un accord de principe sur la nécessité de proposer une solution répondant aux besoins exprimés par les IE, respectueuse des droits fondamentaux.

Dans le cadre de l'accord Asselborn-Georgieva conclu en décembre 2015, la Commission européenne s'est engagée à la pérennisation et au renforcement de ses services à Luxembourg. Il s'agit notamment de développer et de renforcer les pôles juridique, financier et numérique. Dans ce contexte, des contacts et échanges réguliers ont eu lieu au cours de l'année 2025, tant au niveau politique que fonctionnaire. Le Ministre Xavier Bettel a notamment rencontré le commissaire Serafin en février 2025 afin d'assurer la mise en œuvre continue de l'accord Asselborn-Georgieva et d'inciter la Commission à mettre en œuvre des mesures plus concrètes pour renforcer la présence de ses services au Luxembourg.

L'accord de coalition 2023-2028 prévoit que le gouvernement « poursuivra la valorisation et la promotion du Luxembourg comme siège des institutions européennes » et qu'il « faudra rendre le Luxembourg plus attractif pour les agents travaillant pour les institutions européennes ». Dans le prolongement de la lettre d'entente de novembre 2024, le 25 septembre 2025, l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels de la Commission européenne (PMO) et la Fédération des hôpitaux luxembourgeois (FHL) ont conclu un arrangement administratif définissant les règles et procédures visant à faciliter l'accueil et la prise en charge au sein des établissements hospitaliers concernés des personnes affiliées au régime d'assurance maladie du personnel de l'Union européenne (RCAM) et de leurs familles. Cet arrangement traduit la volonté conjointe du Luxembourg et de la Commission européenne de renforcer l'attractivité du site de Luxembourg et représente une plus-value importante pour les agents de l'Union européenne à Luxembourg.

Le 2 juillet 2025, le Ministre Xavier Bettel a signé l'accord de siège entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Cour de Justice Benelux, qui a pour but de définir le statut juridique de la Cour sur le territoire luxembourgeois, ainsi que les conditions de son implantation et de son fonctionnement et officialise la ville de Luxembourg comme siège permanent de la Cour de Justice Benelux. Cette cour vise à garantir une interprétation uniforme du droit Benelux, notamment dans les matières d'intégration juridique entre les trois États, dans des domaines très variés, tels que le droit de la propriété intellectuelle, l'assurance de la responsabilité civile en matière de véhicules automoteurs, les visas, la protection des oiseaux et l'égalité de traitement fiscal.

Le Luxembourg est l'État hôte de la Cour d'appel et du greffe de la Juridiction unifiée du brevet (JUB). Conformément à l'article 37(2) de l'Accord de la JUB, par lequel le Luxembourg s'est engagé à mettre à disposition, au cours d'une phase transitoire de sept ans à partir de 2023, le personnel d'appui administratif pour la Cour d'appel et le greffe, ainsi que des installations adéquates, y compris les locaux, le mobilier, le matériel de bureau et l'équipement informatique, le MAE a poursuivi avec diligence ses efforts concernant la mise en place et le bon fonctionnement de la JUB à Luxembourg, tant sur le volet des ressources humaines que du soutien en matière d'infrastructures et du système numérique.

La salle serveur de l'ambassade de données de Monaco à Luxembourg a été aménagée en janvier 2025, l'accréditation pour la sécurité a eu lieu en mars 2025 et la salle est depuis opérationnelle et sous contrôle monégasque.

Le MAE a eu des discussions avec différents partenaires potentiels et a entamé et poursuivi les négociations d'accords de siège sur l'établissement de nouveaux bureaux et l'hébergement de données et de systèmes d'informations à Luxembourg.

Le MAE a activement poursuivi la mise en place du Protocole ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ou Protocole de Luxembourg), dont le registre international sera installé au Luxembourg.

#### **b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)**

Durant l'année 2025, les contacts réguliers se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), dont le siège principal est situé à Capellen. Un projet de mémorandum d'entente entre le Grand-Duché de Luxembourg et la NSPA, concernant l'entretien et la maintenance du site de la NSPA à Capellen, a été élaboré avec le concours des autorités luxembourgeoises concernées et sera finalisé en 2026.

Des échanges ont également eu lieu concernant la situation du personnel détaché des États membres et accrédité auprès de la NSPA.

Depuis juillet 2025, le président de l'Organisation de soutien et d'acquisition (NSPO) est, pour la première fois, un Luxembourgeois. Il a été élu par les alliés au Comité de surveillance de l'Agence en décembre 2024.

## 2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATÉRAL

### 2.1. Europe

#### a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg

##### *Allemagne*

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Allemagne sont des plus étroites. Les échanges fréquents entre les chefs d'État et de gouvernement et les Ministres des deux pays, ainsi qu'avec les représentants gouvernementaux des « *Bundesländer* » en témoignent, tout comme les importantes relations économiques et les positions largement partagées pour ce qui est des questions de politique européenne et étrangère. Le 1<sup>er</sup> juillet 2025, le Premier ministre Luc Frieden s'est rendu à Berlin pour une première visite de travail officielle auprès du Chancelier Friedrich Merz ; des échanges réguliers en marge des Conseils européens et de fora internationaux sont venus s'y joindre au cours de l'année.

Des visites de travail à Luxembourg des Ministres-présidents de la Rhénanie-Palatinat, Alexander Schweitzer, et de la Sarre, Anke Rehlinger, le 23 juillet 2025 respectivement le 11 décembre 2025 ont permis d'approfondir en particulier les questions de coopération transfrontalière. Les deux Ministres-présidents avaient également participé aux festivités du 40<sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord de Schengen, le 14 juin 2025.

Un témoignage fort des excellentes relations bilatérales a été la visite de courtoisie de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, le 27 octobre 2025 à Berlin, auprès du président fédéral allemand, Dr. Frank-Walter Steinmeier et de son épouse, Elke Büdenbender, quelque trois semaines seulement après l'avènement au trône de S.A.R. le Grand-Duc. Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a accompagné cette visite. Relevons également que le président Steinmeier et son épouse avaient tenu à participer au dîner de gala à l'occasion de l'avènement au trône de S.A.R. le Grand-Duc, le 3 octobre 2025, ce malgré la coïncidence avec les festivités autour du « *Tag der Deutschen Einheit* ».

La conférence de Munich sur la sécurité a vu la participation active du 13 au 16 février 2025 du Premier ministre Luc Frieden et de la Ministre de la Défense, de la Mobilité et des Transports publics Yuriko Backes. Cette dernière a également participé à la « *Berlin Security Conference* » le 17 novembre 2025.

Le Ministre Xavier Bettel est intervenu en 2025 lors des réceptions de Nouvel An, respectivement d'Été, des « *Industrie- und Handelskammer* » (IHK) de Düsseldorf et de Trèves et a participé en octobre au « *Berlin Global Dialogue* », où il a pu rencontrer un nombre de CEO d'entreprises allemandes et internationales.

La Ministre Yuriko Backes s'est rendue à Berlin du 17 au 19 novembre 2025 pour des réunions de travail avec ses homologues allemands, le Ministre de la Défense, Boris Pistorius, et le Ministre des Transports, Patrick Schnieder. À l'occasion de cette rencontre a eu lieu également la cérémonie d'échange des instruments de ratification relatifs à la modification du Traité de la Moselle entre l'Allemagne, la France et le Luxembourg.

La question des contrôles aux frontières intérieures allemandes est restée un dossier d'importance au cours de l'année 2025 et un bémol dans les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Allemagne.

## *Belgique*

L'année a surtout été marquée par la visite officielle de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse le 24 octobre 2025 à Bruxelles où ils ont été accueillis par LL.MM. le Roi et la Reine des Belges. Cette première visite officielle du nouveau couple grand-ducal à l'étranger a mis en lumière l'importance des relations entre la Belgique et le Luxembourg, fondées sur une histoire commune riche et des liens particulièrement étroits.

Le 12 février 2025, la Ministre Yuriko Backes a eu une première entrevue avec son homologue, le Ministre de la Défense Theo Francken, pour faire le point sur l'étroite coopération bilatérale en matière de défense, notamment dans le cadre de la flotte binationale A400M et de la mise en place du bataillon de reconnaissance belgo-luxembourgeois

Le 12 mars 2025, le Ministre Xavier Bettel a eu une entrevue bilatérale avec son homologue belge Maxime Prévot pour aborder entre autres la mobilité, la coopération militaire, la coopération au développement et le renforcement de la coordination Benelux. Le 20 mai 2025, les deux Ministres ont pris part aux célébrations marquant le 60<sup>ème</sup> anniversaire de la signature de la Convention bilatérale relative à la coopération dans le domaine consulaire.

La Ministre Yuriko Backes a eu le 14 février 2025 une première réunion avec son nouvel homologue belge, Jean-Luc Crucke, Ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale. Ils se sont de nouveau rencontrés le 29 septembre 2025 à Libramont pour un échange portant sur l'optimisation des relations belgo-luxembourgeoises dans le domaine des infrastructures ferroviaires.

Au niveau régional, la Ministre Yuriko Backes a accueilli le 20 juin 2025 à Luxembourg le Vice-Président du gouvernement wallon, François Desquesnes, pour un échange de vues sur les grands dossiers transfrontaliers en matière de mobilité. Le Ministre-président wallon Adrien Dolimont a assisté 18 mars 2025 à Eischen à une conférence sur les zones fonctionnelles transfrontalières mises en place entre le Luxembourg et Wallonie. La 3<sup>ème</sup> réunion du Comité de pilotage entre le Luxembourg et la Wallonie a eu lieu le 27 novembre 2025 au Luxembourg et a permis d'avancer sur toute une série de dossiers bilatéraux et transfrontaliers.

La 295<sup>ème</sup> réunion de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise (CABL) s'est tenue le 16 octobre 2025 à Bruxelles et a permis de faire le point sur les relations bilatérales, en présence notamment de représentants de toute une série de ministères et d'administrations de deux côtés.

## *France*

L'année écoulée a été marquée par des relations bilatérales intenses entre le Luxembourg et la France, illustrant l'excellence et la confiance qui caractérisent le partenariat entre les deux pays. Les échanges de haut niveau ont été nombreux, notamment la rencontre du 14 mai 2025 entre S.A.R. le Grand-Duc héritier et le président Emmanuel Macron, ainsi que sa présence à l'avènement au trône de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume le 3 octobre 2025, y inclus un entretien bilatéral avec le Premier ministre Luc Frieden. Pour sa part, le Premier ministre Frieden avait également été reçu par le président Emmanuel Macron à Paris le 3 janvier 2025., et de manière générale, les contacts ministériels se sont multipliés entre les deux pays.

Au niveau transfrontalier, la participation luxembourgeoise à la Conférence intergouvernementale pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG) du 11 décembre 2025 s'est distinguée par une délégation luxembourgeoise de haut rang, présidée par le Ministre Xavier Bettel et composée du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, et Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire, Claude Meisch, la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, Yuriko Backes, le Ministre des Finances, Gilles Roth, la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Martine

Deprez, le Ministre des Affaires intérieures, Léon Gloden et la Ministre de la Digitalisation, Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin. La délégation française était présidée par le Ministre délégué chargé de l'Europe, Benjamin Haddad. De nombreuses rencontres et visites consacrées aux enjeux frontaliers ont été organisées : un déplacement de la Ministre Yuriko Backes à Metz le 29 janvier 2025, une visite du Ministre Claude Meisch à Villerupt et Audun-le-Tiche le 13 mai 2025, une mission de Yuriko Backes à Thionville le 6 juin 2025, puis à Longwy le 1<sup>er</sup> août 2025. Ensemble, ces échanges soutenus ont confirmé l'importance stratégique du partenariat franco-luxembourgeois pour les deux pays, même si la CIG de fin d'année s'est déroulée dans une moins bonne atmosphère que d'habitude.

### *Pays-Bas*

L'année écoulée a été marquée par un renforcement soutenu des relations bilatérales entre le Luxembourg et les Pays-Bas, tant sur les plans politique, économique, numérique que régional.

Au printemps, ces relations ont été renforcées par plusieurs visites, aussi bien au niveau ministériel, qu'au niveau hauts-fonctionnaires. Le 6 mars 2025, une délégation luxembourgeoise s'est rendue au ministère néerlandais des Affaires économiques afin d'examiner la manière dont les investissements dans la défense peuvent générer des retours pour l'économie nationale.

La coopération économique et les échanges commerciaux ont été facilités par l'organisation d'une mission économique à Eindhoven, Helmond et Rotterdam, du 20 au 22 octobre 2025. Dirigée par le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, cette mission a rassemblé une délégation officielle et 33 entreprises luxembourgeoises actives dans la transformation numérique, le secteur automobile, ainsi que dans les carburants à l'hydrogène et les e-SAFs. Le Ministre a rencontré plusieurs acteurs stratégiques, dont Gerard Kleisterlee (Philips, NXP et ASML), Willem van der Leegte (VDL) et Jeroen Dijsselbloem, et a visité les entreprises ASML, NXP, VDL, Sioux Technologies, ainsi que l'Automotive Campus et le Brainport Innovation Campus. Le 13 novembre 2025, le Ministre des Finances, Gilles Roth, s'est rendu à Amsterdam pour prononcer un discours lors d'une conférence consacrée au bitcoin.

Les relations politiques ont également été particulièrement dynamiques. Le 10 septembre 2025, le Premier ministre néerlandais, Dick Schoof, a participé au sommet du Benelux au Luxembourg. Les 18 et 19 novembre 2025, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse du Luxembourg ont effectué une visite officielle aux Pays-Bas, rencontrant LL.MM. le Roi Willem-Alexander et la Reine Máxima, ainsi que les plus hautes autorités politiques du pays : le Premier ministre, Dick Schoof, la présidente du Sénat, Mei Li Vos, et le président de la Chambre des représentants, Thom van Campen. En marge de cette visite, le Ministre Xavier Bettel a rencontré Rob Jetten, chef du parti libéral progressiste, D66, ainsi que David van Weel, Ministre des Affaires étrangères, réaffirmant ainsi la solidité du partenariat bilatéral et la coopération étroite au sein du Benelux.

### **b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne**

En 2025, les relations entre le Luxembourg et **les pays scandinaves** sont restées harmonieuses et cordiales, marquées par un environnement sécuritaire difficile dans les pays nordiques et des tensions géopolitiques accrues, particulièrement en mer baltique où les incidents d'attaques hybrides sont en hausse considérable.

**Danemark** : L'année politique fut dominée par la présidence danoise du Conseil de l'Union européenne dont les priorités furent la sécurité, la compétitivité et la transition verte. Dans ce cadre, le Danemark a accueilli non seulement les traditionnelles réunions ministérielles informelles, mais également un

sommet de la Communauté politique européenne, qui considérerait les questions de sécurité politique et économique au niveau européen élargi.

Des contacts réguliers au niveau ministériel entre le Luxembourg et le **Danemark** ont contribué à préserver la remarquable qualité de nos liens. Sur le plan économique, les relations bilatérales restent surtout concentrées sur le domaine de l'énergie renouvelable et de la participation active du Luxembourg et du Danemark au forum de la « *North Sea Energy Cooperation* ».

Les relations bilatérales avec la **Finlande** restent excellentes et des échanges réguliers ont eu lieu à différents niveaux. Le Premier ministre Luc Frieden a ainsi effectué une visite de travail à Helsinki le 6 mai 2025, suivi par une visite de la Ministre Yuriko Backes auprès de son homologue Antti Häkkinen le 22 mai 2025. Le Luxembourg maintient aussi au niveau ministériel ses contacts déjà bien établis dans le domaine de l'éducation supérieure, de la digitalisation et de la recherche, notamment en matière du quantum et d'intelligence.

Les relations bilatérales avec la **Suède** demeurent très cordiales, avec des échanges politiques réguliers en 2025, dont notamment la visite du Premier ministre Ulf Kristersson à Luxembourg le 19 mars 2025 et la visite en Suède de la Ministre de la Défense Yuriko Backes le 23 mai 2025. Dans le sillage de la mission économique de fin 2024, le Luxembourg maintient ainsi ses contacts déjà bien établis, notamment en matière de services financiers, tout en développant des relations dans de nouveaux domaines tels que le secteur de la défense. Notons enfin que le Luxembourg continue son engagement auprès de l'institut international pour la démocratie et l'assistance électorale (IDEA), situé à Stockholm, dont il a assumé la présidence du Conseil des États membres en 2024.

L'année 2025 a aussi permis de poursuivre le renforcement des relations économiques et culturelles entre le Luxembourg et le **Portugal**. Ainsi, lors de la visite de travail de S.A.R. le Grand-Duc Henri à Porto, Carregal do Sal et Cabanas de Viriato, une délégation de l'administration communale d'Esch-sur-Alzette a également fait le déplacement. Dans le cadre du « *Web Summit* », une délégation d'une trentaine de start-ups luxembourgeoises s'est rendue à Lisbonne du 10 au 13 novembre 2025. Un évènement de réseautage pour les entreprises a été organisé à l'ambassade avec le soutien de la Chambre de commerce du Luxembourg et de Luxinnovation. D'un point de vue culturel et au-delà des rendez-vous traditionnels, de nouvelles initiatives se sont ajoutées, comme le focus sur le Benelux dans le cadre du « Festival *DocLisboa* », le soutien au festival « *A arte de ser migrante* » ou encore au festival « *Inshadows* ». L'ambassade a participé à de nombreuses activités de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP), établie à Lisbonne et auprès de laquelle le Luxembourg est observateur.

Les relations bilatérales avec **l'Italie** restent excellentes. Outre les rencontres régulières dans les enceintes européennes et multilatérales, des contacts politiques au plus haut niveau ont rythmé l'année 2025. Le président de la République italienne, Sergio Mattarella, a effectué une visite officielle au Grand-Duché du 10 au 11 juin 2025, qui a permis d'illustrer la richesse et la profondeur des liens qui lient les deux pays. Les déplacements du Ministre Xavier Bettel à Rome du 1<sup>er</sup> au 3 juin et du Ministre Léon Gloden à Rome et Lampedusa du 12 au 15 mai 2025 ont permis de réaffirmer la qualité de ces relations. Un déplacement de la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture Martine Hansen du 26 au 28 juin 2025 à l'occasion de la 6<sup>ème</sup> conférence ministérielle pour l'agriculture de l'Union africaine et de l'Union européenne et le mandat du Luxembourg au conseil d'administration du Programme alimentaire mondial (PAM) au cours de l'année 2025 ont été l'occasion de réitérer l'engagement du Luxembourg auprès des organisations internationales basées à Rome. Sur le plan culturel, les relations continuent de se renforcer grâce à la participation d'une multitude d'artistes luxembourgeois ou résidant au Grand-Duché à des événements culturels à travers toute l'Italie. Eric Thill s'est rendu à Venise du 7 au 8 mai 2025 à l'occasion de l'inauguration du pavillon luxembourgeois à la Biennale de l'architecture. En termes économiques aussi, les efforts de renforcement et de diversification des relations se sont

poursuivis. Dans cette optique, le Ministre Xavier Bettel s'est rendu à Milan du 26 au 27 novembre 2025 pour rencontrer des acteurs économiques italiens.

L'année 2025 a été marquée par un nombre important de visites ministérielles en **Espagne**. En mars, le Premier ministre espagnol Pedro Sánchez s'est rendu au Luxembourg pour une visite de travail auprès du Premier ministre Luc Frieden. En tout, neuf visites de niveau ministériel ont eu lieu en Espagne en 2025, que ce soit pour des réunions de travail bilatérales, pour assister à des foires économiques ou des réunions internationales ou encore dans le cadre de la mission économique organisée par la Chambre de commerce en mai qui a vu une très grande participation avec plus de 80 entreprises luxembourgeoises et trois Ministres. En outre, le Ministre Xavier Bettel s'est rendu à Madrid à l'occasion de la fête nationale luxembourgeoise et a pu à cette occasion rencontrer la communauté luxembourgeoise en Espagne. Il a également tenu une réunion de travail bilatérale avec son homologue espagnol, José Manuel Albares Bueno, à cette occasion.

L'activité bilatérale avec la **Grèce** s'est concentrée sur l'organisation d'événements économiques et surtout culturels. L'immatriculation, le 1<sup>er</sup> octobre 2025, du premier navire commercial sous pavillon maritime luxembourgeois (CAM) a marqué une étape importante dans les relations gréco-luxembourgeoises dans le domaine des affaires maritimes.

En ce qui concerne les pays Baltes, il peut être constaté que les relations avec l'**Estonie** se sont renforcées au cours de l'année écoulée à tous les niveaux et notamment dans le domaine des finances, de la défense, du numérique et de la cybersécurité. Lors d'une tournée dans **les pays Baltes** du 3 au 5 mars 2025, le Ministre Gilles Roth s'est rendu en Estonie pour une visite bilatérale sous le signe de la sécurité européenne. Au cours de cette visite, il s'est entretenu avec son homologue estonien Jürgen Ligi sur les priorités de l'Union européenne, les développements géopolitiques, ainsi que sur des dépenses de défense nécessaires pour assurer la sécurité européenne dans les années à venir. Cette visite a été l'occasion de visiter le centre d'information e-Estonia, afin de s'enquérir sur les services digitaux mis en place en Estonie notamment dans le domaine de la fiscalité. La Ministre de la Défense Yuriko Backes a rencontré son homologue estonien, Hanno Pevkur, en marge de la conférence de Munich sur la sécurité, en février 2025, afin de faire le suivi des dossiers d'intérêt communs évoqués lors de la visite de la Ministre à Tallinn en octobre 2024.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Lettonie** demeurent remarquables, et l'année 2025 a été marquée par la visite de travail de la Ministre lettone des Affaires étrangères, Baiba Braže, au Luxembourg et la visite du Ministre des Finances, Gilles Roth, à Riga. Lors de la rencontre du Ministre Gilles Roth avec le Ministre letton des Finances, Arvils Ašeradens.

Concernant les relations entre la **Lituanie** et le Luxembourg, caractérisées par leur solidité, il convient d'indiquer que le Ministre Gilles Roth s'est rendu en Lituanie pour une visite de travail axée sur la sécurité européenne et le renforcement des relations bilatérales dans le domaine économique et financier. De plus, fin décembre 2025, le Luxembourg a prolongé la participation de l'Armée luxembourgeoise aux forces terrestres avancées (*Forward Land Forces*) de l'OTAN en Lituanie du 1<sup>er</sup> janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2027.

Au niveau des relations bilatérales avec l'**Irlande**, il convient de signaler la visite de travail effectuée par le Taoiseach (Premier ministre) Michéal Martin à Luxembourg le 24 juillet 2025 à Senningen et à Echternach pour des échanges avec le Premier ministre Luc Frieden sur le renforcement des relations bilatérales et les grands dossiers de l'actualité politique européenne et internationale. Le 21 février 2025, le Ministre Xavier Bettel a également eu à Luxembourg une entrevue bilatérale avec Thomas Byrne, Ministre d'État aux Affaires européennes et à la Défense de l'Irlande, au cours de laquelle ils ont abordé les priorités pour le prochain cadre financier pluriannuel de l'UE, et les préparatifs pour la prochaine

présidence irlandaise du Conseil de l'UE, prévue pour le deuxième semestre 2026. Par ailleurs, en janvier 2025, à la suite de la demande formulée par l'Irlande via le mécanisme de protection civile de l'Union européenne face aux dégâts causés au réseau électrique par la tempête Éowyn, le Luxembourg a envoyé un générateur électrique.

S'agissant de **Chypre**, l'année 2025 a été marquée par les préparatifs en vue de la Présidence du Conseil de l'Union européenne au premier semestre 2026.

Les relations bilatérales entre la **République de Malte** et le Luxembourg sont au beau fixe. Les responsables politiques de deux pays se rencontrent régulièrement dans les enceintes européennes et internationales et ces contacts ont été marqués en 2025 par les échanges liés aux présidences successives du Luxembourg et de Malte du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Les relations économiques entre les deux pays demeurent bonnes, même si l'étendue en reste actuellement limitée.

La **Bulgarie** et le Luxembourg célébreront en 2026 le 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Le renforcement des relations bilatérales s'est poursuivi avec la **Croatie** sur le plan tant économique que politique, notamment à l'occasion de la visite du Premier ministre Luc Frieden à Zagreb, le 2 décembre 2025. L'accord politique des autorités croates concernant l'ouverture d'un nouveau consulat honoraire luxembourgeois à Zagreb, confirmée lors de cette visite, reflète la volonté partagée des deux pays d'approfondir les liens déjà excellents dans les domaines consulaires, socio-économiques et culturels.

Les relations bilatérales avec la **Roumanie** sont excellentes. L'activité bilatérale de l'Ambassade s'est concentrée sur l'organisation d'événements économiques et culturels comme l'événement commercial NEXUS à Bucarest et la Conférence Steichen-Brancusi suivie d'une réception pour fêter le 115<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre la Roumanie et le Luxembourg.

En ce qui concerne la **Pologne**, au premier semestre 2025, la Pologne a assuré avec succès la présidence du Conseil de l'Union européenne. À cette occasion, de nombreux Ministres et hauts fonctionnaires luxembourgeois se sont rendus à Varsovie pour participer aux réunions informelles, contribuant également au renforcement des liens bilatéraux. 2025 fut également l'année de la commémoration du 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, lors de laquelle le Couple grand-ducal héritier et le Premier ministre Luc Frieden ont rendu hommage aux victimes de la Shoah.

Pour la **République tchèque**, sur le plan de la diplomatie économique les relations ont été approfondies par le renforcement des contacts avec des acteurs du monde économique et des finances. Les développements dans le secteur de la défense et la sécurité ont été un autre sujet d'importance dans nos relations bilatérales à travers la mise en contact d'entreprises et d'acteurs institutionnels luxembourgeois et tchèques cherchant à établir des partenariats commerciaux et à renforcer les échanges avec des partenaires européens.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'**Autriche** sont demeurées excellentes. Sur le plan européen, l'Autriche est restée un partenaire engagé au sein de l'Union européenne, notamment dans les travaux du Conseil et dans le suivi des grands dossiers européens.

Sur le plan bilatéral, les relations entre le Luxembourg et la **Hongrie** se sont inscrites dans la continuité des échanges intensifiés à l'occasion du 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques célébré en 2024. Les contacts politiques et diplomatiques se sont poursuivis en 2025 dans un esprit de dialogue ouvert, tant au niveau bilatéral que dans les cadres européen et multilatéral.

Pour ce qui est de la **Slovaquie**, l'ambassade a maintenu des contacts réguliers avec les autorités slovaques.

Les relations bilatérales avec la **Slovénie** sont au beau fixe. Le 19 mai, la Ministre slovène des Affaires étrangères Tanja Fajon s'est rendue à Luxembourg pour une entrevue avec le Ministre Xavier Bettel. Les deux homologues ont convenu que les deux pays entretenaient d'excellentes relations bilatérales, fondées sur les valeurs européennes communes et des points de vue similaires sur divers défis européens et internationaux.

### c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne

Les relations bilatérales avec le **Royaume-Uni** furent marquées en 2025 par la participation du Premier ministre Luc Frieden à la réception officielle organisée à l'occasion de la fête nationale par l'ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Londres. Sa participation a mis en exergue la solidité des liens diplomatiques, économiques et culturels entre les deux pays, et a témoigné de son engagement à approfondir davantage ces relations. Le 10 février 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail au Royaume-Uni, au cours de laquelle il s'est entretenu avec David Lammy, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères, au Commonwealth et au Développement. À l'ordre du jour de la réunion figuraient les relations bilatérales, divers sujets d'actualité politique ainsi que les relations entre le Royaume-Uni et l'Union européenne. Les 9 et 10 septembre 2025, la Ministre de la Défense Yuriko Backes s'est rendue à Londres pour une visite de travail. Dans ce cadre, elle a participé au salon international « *Defence & Security Equipment International* » (DSEI) et s'est entretenue avec le Ministre d'État à la Défense du Royaume-Uni, Lord Vernon Coaker. Les discussions ont notamment porté sur le soutien militaire en faveur de l'Ukraine, le renforcement du pilier européen de l'OTAN et la coopération bilatérale en matière de défense.

Les relations entre le Luxembourg et la **Suisse** sont excellentes et reposent sur un dialogue dense et régulier, notamment dans le cadre du format germanophone DACHLILU, qui réunit les chefs d'État et de gouvernement ainsi que les Ministres des pays germanophones et constitue un instrument essentiel de coordination. En 2025, plusieurs échanges de haut niveau ont confirmé la proximité entre les deux pays et la qualité constante de la coopération. Citons, à titre d'exemple, les rencontres qu'a eues le Premier ministre Luc Frieden avec ses homologues de Suisse, la présidente de la Confédération suisse, Karin Keller-Sutter, et du Liechtenstein, la Ministre de la Présidence et des Finances, Brigitte Haas, en marge de la réunion des Ministres des Finances germanophones organisée au Luxembourg par le Ministre Gilles Roth.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et le **Liechtenstein** sont empreintes d'une grande cordialité et soutenues par un dialogue régulier, notamment dans le format germanophone DACHLILU. Les deux pays partagent des affinités institutionnelles fortes, des valeurs communes et des liens étroits entre les familles régnantes.

Les relations bilatérales avec la **Norvège** restent amicales et des échanges réguliers ont eu lieu à différents niveaux.

En ce qui concerne **l'Islande**, le Premier ministre Luc Frieden a eu une entrevue bilatérale avec son homologue islandaise, Kristrún Frostadóttir en marge de la conférence de Munich sur la sécurité le 15 février 2025. L'entrevue a permis de renforcer nos liens amicaux et de faire le point sur les relations bilatérales, les relations entre l'Union européenne et l'Islande et la guerre d'agression contre l'Ukraine.

Les relations entre le Luxembourg et **Monaco** demeurent très cordiales et les deux pays ont des échanges réguliers à Paris à tous les niveaux.

Les relations bilatérales entre la **République de Saint-Marin** et le Luxembourg sont au beau fixe comme en témoignent les rencontres régulières au niveau politique. Ainsi, en marge d'un déplacement au Luxembourg, le Ministre saint-marinais des Affaires étrangères, des Affaires politiques, de la Coopération économique internationale et de la Transition numérique, Luca Beccari, a signé avec le Ministre Xavier Bettel un avenant à la Convention bilatérale tendant à éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune. Les deux Ministres se sont également rencontrés à New York en marge d'une conférence internationale des Nations unies le 26 juillet 2025.

En 2025, les relations avec **Andorre** ont été marquées par la participation du Luxembourg aux Jeux des petits États d'Europe (JPEE), qui se sont tenus en Andorre en présence de S.A.R. le Prince Félix, accompagné par le Ministre des Sports, Georges Mischo.

Les relations bilatérales entre le **Saint-Siège** et le Grand-Duché ont été marquées notamment par la participation de LL.AA.RR. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa, ainsi que du Premier ministre Luc Frieden à la cérémonie solennelle d'inauguration du Pontificat de Léon XIV le 16 mai 2025, ainsi qu'aux funérailles de Sa Sainteté le Pape François le 26 avril 2025. Les relations bilatérales ont aussi été marquées par la visite de travail à Luxembourg de Monseigneur Paul Richard Gallagher, Secrétaire pour les relations avec les États, sur invitation du Ministre Xavier Bettel, le 30 octobre 2025. Monseigneur Gallagher a également eu une entrevue avec le Premier ministre Luc Frieden et effectué une visite de la Basilique d'Echternach et de la crypte de St. Willibrord.

#### d. Europe orientale et Russie

En 2025, la **guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine** a atteint de nouveaux sommets dévastateurs, provoquant d'importantes conséquences sur le plan politique, sécuritaire, économique et humanitaire, touchant directement l'Ukraine et ayant un impact indirect sur les autres pays d'Europe orientale, du Caucase du Sud et d'Asie centrale.

Le 24 février 2025 a marqué le 3<sup>ème</sup> anniversaire du début de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie, qui, avec l'annexion illégale de la Crimée en 2014, constitue une violation flagrante des droits fondamentaux de l'Ukraine à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale. Cette guerre d'agression est restée une priorité transversale de la politique étrangère luxembourgeoise en raison de la menace que fait peser le bellicisme russe sur la sécurité du continent européen dans son ensemble, sur l'ordre international fondé sur le droit et sur nos valeurs partagées.

Tout au long de l'année 2025, le Luxembourg a continué d'apporter un soutien ferme et substantiel à **l'Ukraine**, lui permettant ainsi d'exercer son droit à la légitime défense, consacré par l'article 51 de la Charte des Nations unies, tout en apportant une aide importante à pallier les conséquences économiques et humanitaires liées au conflit. Le Luxembourg a également accordé une importance particulière à la question de la redevabilité. C'est au Luxembourg que, lors de la 134<sup>ème</sup> session du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, l'Ukraine a officiellement demandé l'établissement d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine. Ce tribunal vise à garantir que les crimes commis par la Russie à l'encontre de l'Ukraine ne restent pas impunis. Le Luxembourg faisait par ailleurs partie du « *core group* » développant cette initiative. En 2025, le Luxembourg a également signé la Convention établissant une commission internationale d'indemnisation pour l'Ukraine, qui complète le registre des dommages.

En 2025, 4 nouveaux paquets de **sanctions** à l'encontre de la Russie ont été adoptés, portant le total à 19 depuis le début de l'invasion de l'Ukraine, complétés par deux décisions ad-hoc ciblant spécifiquement la « flotte fantôme » russe et ses soutiens. Outre de nouvelles inscriptions individuelles, portant le nombre total de personnes et d'entités soumises à un gel des avoirs à 2.672, les nouvelles

mesures comprennent notamment un durcissement des restrictions financières (p.ex. systèmes de paiement russes, fonds russe d'investissement direct), de nouvelles interdictions dans les secteurs de l'énergie et du pétrole (p.ex. abaissement du plafonnement du prix du brut, interdiction d'importation de GNL russe, interdictions de transactions relatives à Nord Stream 1 et 2, extension de l'interdiction d'importation aux produits pétroliers raffinés issus de brut russe, même lorsqu'ils sont transformés dans des pays tiers), un élargissement des restrictions à l'exportation de biens à double usage et de technologies sensibles, ainsi que l'introduction de droits de douane supplémentaires sur des produits agricoles et certains engrais russes et biélorussiens. De nouvelles désignations se sont en outre ajoutées aux régimes de sanctions relatifs aux violations des droits humains, aux menaces hybrides et à l'utilisation d'armes chimiques par la Russie.

Les **relations bilatérales avec l'Ukraine** se sont approfondies à tous les niveaux au cours de l'année 2025, à travers les nombreuses visites, rencontres et échanges au plus haut niveau politique, ministériel, parlementaire et de hauts-fonctionnaires.

Ainsi le Premier ministre Luc Frieden a participé à des rencontres de la « Coalition des pays volontaires pour l'Ukraine », qui se sont tenues en fin d'année, et il a eu des échanges téléphoniques avec le Président Volodymyr Zelensky, dont un appel le 21 février 2025 en amont du 3<sup>ème</sup> anniversaire de l'invasion russe.

Au total 6 visites ministérielles ont été effectuées en Ukraine au cours de l'année. Le Ministre Xavier Bettel s'est rendu à Kyiv en avril, à Lviv en mai (réunion ministérielle) et à Odessa en août en format Benelux. Il fut accompagné lors de sa visite de travail à Kyiv par la Ministre de la Défense, Yuriko Backes, qui s'était déjà déplacée à Kyiv au cours du mois de mars, accompagnée par le chef d'état-major de l'Armée, le général Steve Thull. Dans le cadre de la conférence ministérielle « *Ukraine Culture Conference* », le Ministre de la Culture, Eric Thill, s'est rendu à Uzhorod en février 2025.

Rappelons aussi les nombreux contacts avec des acteurs institutionnels et économiques, ainsi que le soutien apporté par l'ambassade du Luxembourg en Ukraine aux événements de la « *Ukraine-Luxembourg Chamber of Commerce* » au cours de l'année écoulée.

Le Luxembourg a renforcé son aide humanitaire, financière et militaire à l'Ukraine, tout en appuyant les efforts de reconstruction en cours, à travers l'apport d'une aide supplémentaire notamment au secteur énergétique lourdement affecté par les attaques russes.

Les relations bilatérales avec la **Russie** restent marquées par sa guerre d'agression en Ukraine. La coopération économique, commerciale et culturelle est restée très faible tout au long de l'année écoulée. Les contacts politiques avec les autorités russes ont été réduits au minimum. Dans la mesure de ses moyens et conformément à ses obligations, l'ambassade multiplie les échanges avec divers experts sur la société russe et a soutenu la société civile russe en assistant à des audiences judiciaires dans diverses affaires concernant des défenseurs des droits humains.

Au **Biélorus**, le président Alexandre Loukachenko, considéré comme illégitime par l'Union européenne depuis les élections frauduleuses et les répressions violentes de 2020, a été réélu pour un 7<sup>ème</sup> mandat consécutif à l'issue d'élections le 26 janvier 2025 jugées non libres, non équitables et non conformes aux critères de l'OSCE. Le régime sortant n'est toujours pas reconnu par la communauté internationale, y compris par le Luxembourg. L'ambassade à Moscou n'est plus officiellement accréditée au Biélorus et ne maintient aucun contact avec les représentants du gouvernement biélorusse. Aucun représentant de l'ambassade n'y a effectué de déplacement en 2025. En outre, l'Union européenne a adopté en octobre un 19<sup>ème</sup> paquet de sanctions contre le Biélorus pour son rôle facilitateur de l'agression russe.

Le Luxembourg continue de soutenir les aspirations démocratiques du peuple biélorussien en entretenant notamment de bonnes relations avec Sviatlana Tsikhanouskaya, la cheffe de l'opposition (en exil), ainsi que son cabinet de transition. Le Ministre Xavier Bettel a reçu Mme Tsikhanouskaya lors d'une réunion bilatérale en mai 2025 lorsqu'elle s'était rendue au Luxembourg afin de participer à des réunions organisées en marge de la 134<sup>ème</sup> session du Comité des ministres du Conseil de l'Europe (*cf. aussi partie OSCE*).

Le 6 mars 2025, M. Dumitru Alaiba, Vice-Premier ministre, Ministre du Développement économique et de la Digitalisation de la République de **Moldavie** a rencontré la Ministre de la Digitalisation et Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin au Luxembourg. Le 25 août 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite Benelux à Chişinău, conjointement avec son homologue belge Maxime Prévot et la directrice générale de la coopération européenne du MAE des Pays-Bas Heleen Bakker. L'objectif de la visite était d'exprimer, à l'approche des élections législatives prévues en septembre 2025, leur soutien à la Moldavie, ainsi qu'au cheminement européen qu'elle a choisi. La délégation a rencontré la présidente Maia Sandu, le Ministre des Affaires étrangères Mihai Popşoi, ainsi que la Ministre de l'Intégration européenne, Cristina Gherasimov, et le président du parlement moldave, Igor Grosu. Les représentants des trois pays ont réaffirmé leur soutien à la perspective européenne de la Moldavie et ont salué les réformes engagées, notamment dans le domaine énergétique.

Le Ministre des Affaires étrangères de la **République d'Arménie**, Ararat Mirzoyan, s'est rendu deux fois au Luxembourg au cours de l'année 2025. En marge de la ministérielle du Conseil de l'Europe au Luxembourg le 14 mai 2025, il a eu une entrevue avec le Ministre Bettel. Le Vice-Premier ministre de l'Arménie, Mher Grigoryan, était de visite à Luxembourg le 16 juillet 2025 pour une rencontre de travail avec le Ministre Xavier Bettel. Les discussions ont porté sur l'importance stratégique d'un rapprochement de l'Arménie à l'Union européenne et sur les dynamiques régionales. Le 16 décembre 2025 le Ministre Ararat Mirzoyan a effectué une visite de travail au Luxembourg auprès du Ministre Xavier Bettel lors de laquelle ils ont signé un partenariat stratégique entre l'Arménie et le Luxembourg. Sur arrière-fond de l'accord de paix conclu le 8 août 2025 à Washington entre les deux pays du Caucase du Sud, les directeurs politiques du Benelux ont effectué une visite de travail en Arménie et en Azerbaïdjan du 8 au 12 décembre 2025 pour s'entretenir avec des représentants ministériels, institutionnels et parlementaires. Concernant l'**Azerbaïdjan**, le Luxembourg a tenu ses premières consultations politiques au niveau des directeurs politiques le 22 janvier 2025. La délégation luxembourgeoise a rencontré plusieurs représentants ministériels et parlementaires à Bakou.

En 2025, le Ministre Bettel a eu deux réunions bilatérales avec la Ministre des Affaires étrangères de la **Géorgie**, Maka Botchorishvili : la première en marge du Raisina Dialogue à New Delhi, le 18 mars 2025, et la seconde en marge du Conseil ministériel de l'OSCE à Vienne, le 4 décembre 2025. Ces deux rencontres ont permis de rappeler les préoccupations des pays partenaires européens concernant les développements internes en Géorgie tout au long de l'année 2025, à la suite des élections législatives d'octobre 2024, lesquels vont à l'encontre de la trajectoire européenne du pays et des aspirations européennes de la population géorgienne (*cf. aussi partie OSCE*). Dans l'esprit de maintenir ouverts les canaux de communication et d'affirmer la volonté du Luxembourg de coopérer au bénéfice du peuple géorgien, le nouvel ambassadeur non-résident luxembourgeois a été accrédité le 6 mars 2025 en Géorgie.

Du 13 au 14 novembre 2025, une délégation luxembourgeoise composée des représentants de la Police grand-ducale (PGD) et du ministère des Affaires étrangères a effectué une visite conjointe de la mission d'observation de l'Union européenne en Géorgie, une première depuis le déploiement des policiers luxembourgeois au sein de la mission en 2008.

En 2025, plusieurs contacts au niveau politique entre le Luxembourg et le **Kazakhstan** sont à retenir. Suite à un premier entretien téléphonique en avril 2025, le Premier ministre Luc Frieden et le président Kassym-Jomart Tokayev, se sont rencontrés pour la première fois en marge de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre 2025. Le Vice-Ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, Arman Isetov, a rencontré le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères le 20 octobre 2025.

En 2025, les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'**Ouzbékistan** ont été marquées par la visite du Ministre des Affaires étrangères ouzbek, Bakhtiyor Saidov, au Luxembourg le 21 octobre 2025 auprès du Ministre Xavier Bettel ainsi que la participation de ce dernier à la 43<sup>ème</sup> session de la Conférence générale de l'UNESCO à Samarcande du 4 au 6 novembre.

#### e. Relations avec la Turquie et les pays des Balkans occidentaux

Concernant nos relations bilatérales avec la **Turquie**, le Luxembourg a soutenu plusieurs projets de formation à destination de juristes, axés sur les droits des réfugiés, ainsi que diverses initiatives portées par des ONG œuvrant pour la promotion des droits des femmes et des personnes LGBTI+. Par ailleurs, l'ambassade à Ankara a accompagné la promotion d'artistes luxembourgeois, notamment dans le cadre du festival « *Sound of Europe* » et de la série « *Arts at the Luxembourg House* ».

Les 2 et 3 juillet 2025, la Ministre de la Défense, Yuriko Backes, a effectué une visite de travail au **Kosovo**, accompagnée de son homologue belge, Théo Francken, et du Chef d'état-major luxembourgeois, Steve Thull. Cette visite a été notamment l'occasion pour la Ministre Yuriko Backes de rencontrer le contingent « *BENELUX Air Surveillance* », déployé au sein de la Force pour le Kosovo (KFOR) le 1<sup>er</sup> avril 2025, dont l'Armée luxembourgeoise assure la direction. La Ministre Yuriko Backes s'est également entretenue avec le commandement de la KFOR, la Présidente de la République du Kosovo, Vjosa Osmani, la Ministre des Affaires étrangères, Donika Gërvalla-Schwarz, et son homologue, le Ministre de la Défense Ejup Maqedonci.

Le 7 juillet 2025, le 1<sup>er</sup> Vice-Premier ministre du Kosovo, chargé de l'Intégration européenne, du Développement et du Dialogue, Besnik Bislimi, a effectué une visite de travail au Luxembourg dans le cadre de la 10<sup>ème</sup> commission bilatérale. Il a été reçu par le Ministre Xavier Bettel. En marge de la commission bilatérale, les deux Ministres ont procédé à la signature de la 4<sup>ème</sup> Lettre d'entente dédiée à la coopération au développement et dotée d'une enveloppe budgétaire de 50 millions d'euros pour la période 2026-2030.

Les échanges culturels entre le Luxembourg et le Kosovo se sont intensifiés en 2025 grâce à des initiatives telles que le Festival international de bande dessinée « *Gran Fest* », ainsi que le « *Chopin Piano Fest Prishtina* ».

Le Premier ministre Luc Frieden a participé à la sixième réunion de la Communauté politique européenne (CPE), qui s'est tenue le 16 mai 2025 à Tirana, en **Albanie**. Le sommet a réuni des dirigeants de toute l'Europe pour poursuivre le dialogue et la coopération sur la base des résultats des précédents sommets. Le ministère des Affaires étrangères, dans le cadre de son programme d'assistance technique pour l'Albanie, soutient des projets et initiatives dont l'objectif principal vise à protéger des filles et des femmes contre la violence domestique.

En 2025, comme dans les années précédentes, les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Bosnie-Herzégovine** ont porté avant tout sur l'appui à la perspective européenne de cette dernière, notamment par le biais de formations qui visent à familiariser l'administration bosnienne avec le processus d'intégration européenne. Le Luxembourg a également soutenu les projets réalisés par la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD) en Bosnie-Herzégovine. Le MAE a continué

d'apporter son soutien au bureau du Haut-Représentant à Sarajevo, en mettant à disposition une chargée de mission. Enfin, le MAE, dans le cadre de son programme d'assistance technique, a contribué à la mise en œuvre des projets initiés par l'antenne en Bosnie-Herzégovine de l'ONG « *TRIAL International* », qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux, soutient les victimes, et plus particulièrement, les survivants de violences sexuelles liées au conflit, dans leur quête de justice et vise à renforcer le système judiciaire.

Les échanges économiques et commerciaux bilatéraux avec la **Macédoine du Nord** ont continué à se développer dans le domaine de la finance verte - en vue des besoins du pays en matière de transition énergétique - et encore dans certains domaines spécifiques des services financiers. Ce développement a eu lieu grâce également à l'impulsion de la Banque européenne d'investissement, de la BERD, ainsi que d'autres institutions étatiques et privées.

Les 2 et 3 décembre 2025, le Premier ministre Luc Frieden a effectué une visite officielle au **Monténégro**. Dans le cadre de cette visite, le Premier ministre a été reçu par le Président du Monténégro, Jakov Milatović. Une réunion de travail a suivi avec le Premier ministre du Monténégro, Milojko Spajić. L'échange entre les deux chefs de gouvernement a porté essentiellement sur les progrès de l'intégration européenne du Monténégro dans un contexte géopolitique tendu, ainsi que sur le renforcement des relations bilatérales.

Les relations politiques avec la **Serbie** se sont poursuivies, y compris dans le cadre de l'élargissement UE, et les relations commerciales et économiques se sont renforcées.

## 2.2. Amériques

### a. Amérique du Nord

**États-Unis** – L'année 2025, marquée par l'installation de la nouvelle administration américaine sous la 2<sup>ème</sup> présidence de Donald Trump, investi le 20 janvier 2025, a connu un contexte politique et international particulièrement dynamique et complexe.

Le partenariat transatlantique étant un pilier essentiel de la politique étrangère luxembourgeoise, l'ambassade à Washington, D.C., a œuvré activement au maintien d'un dialogue politique soutenu avec tous les niveaux de la nouvelle administration américaine, le congrès, les institutions fédérales, les États fédérés, ainsi que les acteurs du secteur privé et de la société civile, dans une approche à la fois pragmatique et constructive. Les priorités ont porté sur la coopération économique bilatérale, la sécurité internationale, la transition numérique, ainsi que sur la stabilité économique et financière dans un environnement international en mutation rapide.

Les États-Unis, premier partenaire commercial du Luxembourg en dehors de l'Europe, constituent un partenaire clé du Luxembourg en matière de finance internationale, d'investissements, et de stabilité financière. La coopération bilatérale est intensive dans les secteurs du numérique, de l'espace et des technologies émergentes comme e.a. la conduite autonome.

Les visites ministérielles luxembourgeoises ont constitué des jalons essentiels de l'action diplomatique. L'ambassade ainsi que les LTIOs et consulats généraux à New York et San Francisco restent des relais actifs pour les différents ministères et acteurs institutionnels luxembourgeois dans leurs relations avec les États-Unis.

Le Ministre Xavier Bettel s'est rendu à Washington, D.C., le 17 avril 2025 pour nouer des contacts avec la nouvelle administration. Il y a rencontré Jamieson Greer, représentant des États-Unis pour le commerce extérieur, ainsi que Lisa Kenna, sous-Secrétaire d'État par intérim aux Affaires politiques au Département d'État. Ses trois autres visites de l'année se sont concentrées sur les relations

économiques : San Francisco & Austin du 16 au 20 février ; Milken Forum à Los Angeles du 4 au 5 mai ; San Francisco du 8 au 9 décembre avec le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles.

Le Premier ministre, Luc Frieden, s'est rendu à Seattle et San Francisco du 8 au 12 novembre pour une mission économique, dans le cadre de laquelle il a eu des rencontres avec des institutions et entreprises.

En 2025, les défis perçus par les opérateurs économiques américains au Luxembourg et en Europe restent surtout liés aux coûts de l'énergie, aux réglementations, au manque d'innovation et au risque de désindustrialisation.

Outre l'approfondissement des liens avec la diaspora luxembourgeoise (20.954 citoyens luxembourgeois résidant aux US fin 2025), l'ambassade a continué à honorer et à commémorer la double libération du Luxembourg au 20<sup>ème</sup> siècle, notamment celle de la Bataille des Ardennes, à laquelle les Américains réservent une place particulière dans leur mémoire collective nationale. En 2025, l'important réseau des consuls honoraires a également été étoffé.

**Canada** – Les relations entre le Luxembourg et le Canada ont pu être considérablement renforcées en 2025 suite à l'ouverture de la nouvelle ambassade résidente à Ottawa en novembre 2024 qui fut inaugurée officiellement le 11 juin 2025 par le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel. En visite officielle du 10 au 12 juin 2025, le Ministre a eu des réunions bilatérales avec la Ministre des Affaires étrangères, Anita Anand, et le Ministre du Commerce extérieur, Maninder Sidhu.

Lors de sa visite au Québec du 23 au 26 mai 2025, le Ministre de la Culture, Eric Thill a participé à la 5<sup>ème</sup> conférence des Ministres de la Culture de la Francophonie et a rencontré son homologue québécois Mathieu Lacombe. Le FilmFund Luxembourg a participé à la visite pour renforcer les liens avec les acteurs cinématographiques canadiens.

L'avènement au Trône de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume donna l'occasion pour la première réception officielle dans la nouvelle résidence du Luxembourg à Ottawa le 3 octobre 2025. Le 9 octobre 2025, l'ambassadeur a organisé, dans la maison qui avait jadis hébergé la famille grand-ducale, une réception commémorative de leur arrivée en exil à Montréal, il y a 85 ans.

Le 23 octobre 2025, le représentant personnel du Premier ministre canadien auprès de l'UE, John Hannaford, s'est rendu au Luxembourg pour honorer le 80<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques (3 janvier 1945) par une réception et une réunion au ministère. Ce fut le visiteur d'Ottawa le plus haut en rang depuis le gouverneur général Mitchener en 1971.

Dans le contexte de la création de l'ambassade résidente (après 75 années de co-accréditation depuis l'ambassade à Washington), maintes entrevues avec les acteurs institutionnels politiques fédéraux et provinciaux ainsi que de nombreux acteurs du monde économique, financier et académique ont eu lieu tout au long de l'année tout comme des visites d'entreprises luxembourgeoises ou ayant un lien avec le Luxembourg.

En vue de la création prochaine d'un LTIO au sein de la nouvelle ambassade à Ottawa, les contacts avec les ministères de l'Economie et des Finances, LFF, Luxinnovation et la Chambre de commerce à Luxembourg sont très réguliers.

## **b. Amérique latine et Caraïbes**

En 2025, la situation en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) est restée marquée par la poursuite de plusieurs crises politiques, des tensions sécuritaires et des tendances autoritaires plus prononcées dans certains pays. D'autre part, la 2<sup>ème</sup> administration Trump a fait de la « *Western Hemisphere* » une priorité

centrale, ce qui s'est répercuté en matière de lutte contre l'immigration, de droits de douane, de responsabilisation dans la lutte contre le crime organisé des pays d'origine de drogues ou encore dans l'attitude envers certains régimes politiques. Les tensions sont également exacerbées par l'influence grandissante de la Chine et de la Russie dans la région, au détriment des intérêts des États-Unis.

**CELAC (Communauté des États latino-américains et des Caraïbes)** – Les réunions UE-CELAC présentent des rendez-vous clés pour les États membres de l'UE, y compris LE Luxembourg, avec leurs interlocuteurs d'Amérique latine. Le 24 septembre, le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a participé à la réunion informelle entre les Ministres des Affaires étrangères de l'UE et de la CELAC en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Le 9 novembre 2025 le Ministre Xavier Bettel a assisté à Santa Marta, en Colombie, au 4<sup>ème</sup> Sommet entre l'UE et les pays de la CELAC. Lors de son intervention, le Ministre a plaidé pour une coopération renforcée et une vision commune face aux défis mondiaux.

**Brésil** – Les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Brésil ont continué à s'approfondir en 2025. Le Ministre des Finances, Gilles Roth, s'est rendu du 28 au 30 avril 2025 à São Paulo, principal centre financier de l'Amérique du Sud, et Brasilia, capitale du pays. Accompagné de *Luxembourg for Finance*, le Ministre a eu des entrevues avec les acteurs financiers et une entrevue avec son homologue brésilien, Fernando Haddad.

Le Brésil a accueilli la 30<sup>ème</sup> conférence des Nations unies sur les changements climatiques à Belém en novembre 2025, à laquelle le Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, a participé du 17 au 22 novembre et y a lancé notamment l'initiative luxembourgeoise « Rio Changemakers » (une plateforme d'investissements climatiques). Par ailleurs, le Luxembourg a marqué le renforcement de sa présence sur la scène climatique internationale à Belém, avec un premier pavillon national lors d'une COP.

Le Ministre Xavier Bettel a eu une entrevue avec son homologue brésilien, Mauro Viera en marge de la réunion ministérielle de l'OCDE à Paris du 3-4 juin 2025.

La croissance de la diaspora luxembourgeoise s'est poursuivie, avec un total de 32.144 citoyens luxembourgeois au Brésil (fin 2025). Le « *Trounwiessel* » a été célébré par l'ambassade à Brasilia, en présence d'invités luxembourgeois, brésiliens et internationaux. L'accréditation du nouvel ambassadeur brésilien au Luxembourg et plusieurs autres visites et événements au niveau technique ont complété une année productive. L'ambassade à Brasilia a également approfondi les relations avec les 8 consuls honoraires du Luxembourg au Brésil.

**Colombie** – Le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a eu une entrevue avec son homologue colombienne Rosa Yolanda Villavicencio en marge de la conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution à deux États qui s'est déroulée les 28 et 29 juillet 2025 à New York.

**Costa Rica** – Le 7 mars 2025, le Ministre des Relations extérieures et du Culte, Arnoldo André Tinoco a effectué une visite de travail au Luxembourg, qui a permis d'aborder des sujets bilatéraux et internationaux d'intérêt mutuel avec le Ministre Xavier Bettel.

Dans le cadre de son déplacement en Amérique centrale, le Ministre Xavier Bettel a fait escale à San José le 13 novembre 2025. Dans le cadre de cette visite, le Ministre a eu des entretiens avec le président du Costa Rica, Rodrigo Chaves, ainsi qu'avec ses homologues, le Ministre des Relations extérieures et du Culte, Arnoldo André Tinoco, et le Ministre du commerce extérieur Manuel Tovar. A cette occasion le Ministre a également inauguré la nouvelle ambassade à San José. L'ambassade est co-localisée avec

les bureaux de LuxDev, et joue un rôle central en tant que pôle régional, notamment pour la coopération au développement menée en Amérique centrale.

Les relations luxu-costaricaines ont été renforcées par le lancement de projets de coopération, la tenue de la première commission de coopération bilatérale suite à la visite ministérielle en novembre et l'entrée en vigueur de l'accord-cadre de coopération. Les interactions avec les autorités costariciennes ont d'autre part porté sur la « *Sistema de la Integración Centroamericana* » (SICA), l'accord d'association UE-Costa Rica et la migration et la sécurité.

**El Salvador** – La visite du Ministre Xavier Bettel à San Salvador le 11 novembre 2025 lors de son déplacement en Amérique centrale était à la fois bilatérale et en représentation de la Haute Représentante Kaja Kallas, la Vice-présidente de la Commission européenne pour présenter aussi la position de l'UE dans un esprit « *Team Europe* ». Il a été reçu par son homologue la Ministre Alexandra Hill Tinoco et par le Vice-président de la République Félix Ulloa. En amont de son passage en El Salvador, le Ministre avait déjà échangé avec son homologue, la Ministre Hill Tinoco en amont du Conseil des Affaires étrangères de l'UE en juillet 2025 à Bruxelles.

Ce déplacement a également permis au Ministre Xavier Bettel de visiter des projets de coopération soutenus par l'UE et le Luxembourg, d'avoir un échange sur la situation des droits humains avec la société civile salvadorienne et de rencontrer des représentants du secteur privé, auxquels il a indiqué la volonté du Luxembourg et de l'Union européenne de soutenir l'agenda de modernisation du Salvador.

En amont de sa visite sur place, le protocole d'Accord entre le Luxembourg et El Salvador relatif au projet « Appui à la Coopération Sud-Sud et Triangulaire » avait été signé en mars 2025 par les Ministres Bettel et Alexandra Hill.

**Guatemala** – Les relations bilatérales entre le Guatemala et le Luxembourg ont été approfondies en 2025. En marge de la 4<sup>ème</sup> conférence internationale sur le financement du développement du 30 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2025 à Séville, le Ministre et son homologue du Guatemala, Carlos Ramiro Martínez, ont signé un mémorandum d'Entente sur des consultations politiques bilatérales.

Dans le cadre de sa visite en Amérique centrale, le Ministre Bettel a eu une 2<sup>ème</sup> entrevue avec le Ministre Martínez le 12 novembre 2025 à l'occasion de sa première visite de travail au Guatemala, qui a donné lieu à la signature d'une lettre d'entente exprimant la volonté des deux pays d'entamer des négociations en vue de la conclusion d'un Accord général de coopération entre le Luxembourg et le Guatemala. Lors de cette visite, le 55<sup>ème</sup> anniversaire du début des relations diplomatiques entre nos deux pays a également été marqué.

**Barbade** – En marge l'AGNU80, le 23 septembre 2025, le Premier ministre Luc Frieden a rencontré la Première Ministre de Barbade, Mme Mia Mottley. Parmi d'autres sujets, les effets du changement climatique sur Barbade, ainsi que l'expertise luxembourgeoise en finance verte et fonds d'investissements ont été abordés.

**Saint Kitts et Nevis** – En marge de l'AGNU80, le 25 septembre 2025, un entretien a eu lieu entre le Premier ministre Frieden et le son homologue, Dr. Terrence Drew. Les discussions ont porté notamment sur le renforcement des liens du Saint Kitts et Nevis avec l'UE et les États européens, ainsi que l'impact direct du changement climatique sur les petits États insulaires.

### 2.3. Asie

**ASEAN** – Le Luxembourg a signé le 15 octobre 2025 à Phnom Penh une Lettre d'intention avec l'AHA Center (« *ASEAN Coordinating Centre for Humanitarian Assistance on Disaster Management* », donc l'agence d'aide humanitaire et de gestion des catastrophes de l'ASEAN). Ce texte permet de formaliser

une première coopération concrète avec l'AHA Center avec une participation au stockage de kits d'urgence dans le cadre du programme DELSA, pouvant être déployés dès qu'une catastrophe naturelle survient, et d'autre part en matière de renforcement des capacités et de formations.

**Bangladesh** – En 2025, le Bangladesh a traversé une phase de transition. Le gouvernement intérimaire, dirigé par le Mohammed Yunus en tant que « Conseiller en chef », s'est concentré sur la stabilisation de la situation politique et économique ainsi que sur la préparation des prochaines élections, prévues en février 2026.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Bangladesh s'expriment principalement à travers la coopération au développement et l'assistance humanitaire. Outre le soutien important apporté par le Luxembourg à l'ONG « *Friendship* », le Luxembourg appuie l'Agence des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR) et le Programme alimentaire mondial (PAM) dans leurs efforts au bénéfice d'environ un million de réfugiés rohingya au Bangladesh.

**Bhoutan** – La coopération bilatérale avec le Bhoutan se concentre sur les domaines de la finance et le développement durable, le tourisme, et l'éducation. Cette coopération a été renforcée suite aux visites du Premier ministre bhoutanais le 29 janvier 2025 au Luxembourg et du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel du 14 au 15 mars 2025 au Bhoutan.

**Cambodge** – S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume, accompagné par le Ministre Xavier Bettel, a effectué une visite de travail au Cambodge du 29 mars au 3 avril 2025. L'objectif principal de cette visite consistait à renforcer les liens existants entre les deux pays par le biais de la signature d'un accord général de coopération, et d'entretiens avec les différents dirigeants du pays.

**Chine** – L'année 2025 a été très fortement marquée par une intensification des contacts entre le Luxembourg et la Chine, notamment au niveau de nos législateurs (à travers notamment la première visite officielle en Chine d'un président du Parlement luxembourgeois depuis 2010) et élus locaux (visite du Syvicol en avril). De nombreuses visites de niveau ministériel ont également eu lieu.

Le 12 septembre 2025, une délégation de la province du Henan, conduite par Liu Ning, nouveau Secrétaire du Comité provincial du Parti communiste chinois de la province du Henan, a effectué une visite de travail au Luxembourg.

**Corée du Sud** – Les relations bilatérales entre le Luxembourg et la République de Corée continuent de se développer depuis l'ouverture réciproque d'ambassades bilatérales en 2023 et 2024.

**Inde** – En 2025 les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Inde se sont intensifiées notamment par la participation du Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur au Raisina Dialogue du 16 au 18 mars 2025. À cette occasion, le Ministre Xavier Bettel a mis en exergue l'environnement stable et favorable qu'offre le Luxembourg aux entreprises internationales, et donc aussi indiennes, qui souhaitent s'implanter au sein de l'Union européenne et a souligné la croissance significative de la communauté indienne au Luxembourg, qui a vu sa population doubler ces cinq dernières années.

Le Ministre s'est également entretenu avec le Ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde, Piyush Goyal au « *Berlin Global Dialogue* » le 23 octobre 2025 et a échangé avec le Ministre des Affaires extérieures, Subrahmanyam Jaishankar, le 13 décembre 2025 en marge du « *Sir Bani Yas Forum* » aux Émirats Arabes Unis.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Inde se sont inscrites dans le cadre des négociations relatives à l'accord de libre-échange entre l'UE et l'Inde qui ont considérablement progressé (et abouti

à un accord final le 27 janvier 2026). Les négociations ont coïncidé avec l'élargissement du dialogue stratégique entre l'UE et l'Inde et les discussions du Conseil du commerce et de la technologie, soulignant ainsi le renforcement de la diplomatie économique entre les deux partenaires.

**Japon** – Le Ministre Xavier Bettel a visité le Japon à l'occasion de l'ouverture de l'EXPO 2025 Osaka du 11 au 13 avril 2025. Le Ministre Bettel a eu des rencontres avec Yoshimasa Hayashi, Secrétaire général du Cabinet du Japon et président de la ligue d'amitié parlementaire Japon-Luxembourg, et Takeshi Iwaya, Ministre des Affaires étrangères du Japon.

Le Premier ministre Luc Frieden a visité le Japon du 22 au 25 avril 2025 avec, au programme, notamment une audience avec le Premier ministre du Japon Shigeru Ishiba et une réunion de travail avec Yoshimasa Hayashi, Secrétaire général du Cabinet du Japon et président de la ligue d'amitié parlementaire Japon-Luxembourg. Une visite à l'EXPO 2025 Osaka a également figuré sur le programme.

S.A.R. le Grand-Duc Henri a visité le Japon du 27 mai au 2 juin 2025 à l'occasion de la journée nationale du Luxembourg à l'EXPO 2025 Osaka, accompagné par les Ministre Xavier Bettel et Yuriko Backes. Une rencontre avec le Premier ministre du Japon Shigeru Ishiba, un dîner avec LL.AA.II. l'Empereur et l'Impératrice du Japon, et une audience avec LL.AA.II. l'Empereur émérite et l'Impératrice émérite du Japon ont eu lieu. Une rencontre avec S.A.I. la Princesse Takamado lors la journée nationale à Osaka a également fait partie du programme. La Ministre Yuriko Backes a eu une entrevue avec le Ministre de la Défense Gen Nakatani, et le Ministre d'État au Territoire, aux Infrastructures, aux Transports et au Tourisme Yasushi Furukawa.

S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume a visité la Japon dans le cadre des missions économiques sectorielles à l'EXPO 2025 Osaka du 12 au 16 juillet, accompagné par la Ministre de la Digitalisation et Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur Stéphanie Obertin. Une visite du « *Center for iPS Cell Research and Application* » (CiRA) récompensé par un prix Nobel à l'université de Kyoto, et de « *Iwatani Corporation* » a été organisée. La Ministre Stéphanie Obertin a eu une rencontre avec Atsushi Nonaka, Ministre d'État de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie.

Une réception de haut niveau pour le « *Trounwiessel* » a été organisée le 3 octobre 2025 à la résidence de l'ambassadeur en présence de SAI la Princesse Tsuguko de Takamado.

Le Ministre Xavier Bettel a visité une nouvelle fois le Japon à l'occasion de la clôture de l'EXPO 2025 Osaka du 8 au 10 octobre 2025.

**Laos** – Le 5 mars 2025, la 15<sup>ème</sup> commission de Partenariat entre le Laos et le Luxembourg a eu lieu à Luxembourg en présence du Ministre Xavier Bettel. En marge de cette réunion un dialogue politique a eu lieu et la délégation laotienne a pu rencontrer les principaux acteurs de la finance durable du Luxembourg.

Le 25 septembre 2025, le Ministre Xavier Bettel a rencontré le nouveau Ministre des Affaires étrangères du Laos, Thongsavanh Phomvihane, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Par la suite, le MAE du Laos s'est rendu à Luxembourg du 17 au 18 novembre 2025, pour un échange avec le Ministre et pour visiter l'Université de Luxembourg.

Le 3 novembre 2025, l'ambassade a organisé une réception à l'occasion de l'accession au trône de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume à Vientiane, en présence du Vice-Premier ministre du Laos Kikeo Khaykhamphithoune et du Ministre des Affaires étrangères Phomvihane.

**Malaisie** – Du 8 au 9 septembre 2025, le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a effectué une visite de travail en Malaisie, avec pour objectif de relancer le dialogue politique au plus haut niveau et de redynamiser les relations bilatérales, en particulier dans les domaines

économique et financier. Le Ministre a rencontré le Premier ministre malaisien, Anwar Ibrahim, accompagné du Ministre des Affaires étrangères, Mohamad Hasan, et du Ministre du Commerce, de l'Investissement et de l'Industrie, Tengku Zafrul Aziz, puis a participé à un déjeuner de travail avec le Ministre des Affaires étrangères. Le programme comprenait également un événement organisé par le Kuala Lumpur Business Club devant une cinquantaine de représentants de l'économie malaisienne, au cours duquel le Ministre a présenté un discours « *Luxembourg as the Gateway to Europe* », avant de participer à un entretien de type « *fireside chat* ».

En décembre, Luxembourg for Finance a effectué une mission en Malaisie, en collaboration avec l'ambassade de Bangkok. Le programme à Kuala Lumpur comprenait des réunions avec les principales banques, l'autorité de régulation financière et l'association des gestionnaires d'actifs, dans le but de renforcer les liens financiers bilatéraux et de promouvoir l'augmentation des échanges commerciaux.

**Myanmar** – Depuis le coup d'État militaire au Myanmar en 2021 aucun diplomate luxembourgeois ne s'y est plus rendu. L'ambassade à Bangkok continue de suivre l'évolution de la situation sur le terrain via les contacts réguliers avec des acteurs pertinents présents à Bangkok.

**Népal** – Les relations bilatérales avec le Népal sont bonnes, avec un accent particulier sur la coopération au développement, l'aide humanitaire et les liens « *people-to-people* », notamment à travers le mouvement scout. 8 ONG soutenues par la coopération au développement luxembourgeoise sont actives depuis plusieurs années au Népal favorisant la coopération avec des ONG locales pour la mise en œuvre de projets.

En 2025, l'actualité politique népalaise a été marquée par une crise politique, avec des émeutes violentes ayant fait de nombreuses victimes et provoqué la chute du gouvernement. Suite à ces événements, les discussions sur des réformes institutionnelles ont repris.

**Singapour** – Du 27 au 28 mars 2025, LL.AA.RR. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa ont accueilli le Président de Singapour, Tharman Shanmugaratnam et son épouse Jane Ittogi pour une visite d'État, marquant le 50<sup>ème</sup> anniversaire des relations diplomatiques entre le Grand-Duché de Luxembourg et la République de Singapour.

Tout au long de l'année, l'ambassade à Bangkok a apporté un appui déterminant à l'ouverture de la nouvelle chancellerie à Singapour, qui a officiellement ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> décembre 2026.

**Sri Lanka** – Au cours de l'année 2025, le gouvernement du Sri Lanka a poursuivi une politique axée sur le développement économique. Malgré certains progrès réalisés, notamment dans le cadre du programme du Fonds Monétaire International, cette dynamique a toutefois été perturbée fin novembre 2025 par l'impact du cyclone Ditwah.

Face à cette catastrophe naturelle, le Luxembourg a rapidement apporté un soutien humanitaire au Sri Lanka, tant sur le plan bilatéral, à travers des contributions sous forme de dons à des organisations non gouvernementales, qu'au niveau européen, via une contribution en nature dans le cadre du mécanisme de protection civile de l'Union européenne.

**Thaïlande** – L'ambassade à Bangkok a soutenu plusieurs missions de représentants luxembourgeois du secteur financier, notamment Luxembourg for Finance (LFF) et la Bourse. Lors de ces missions, l'ambassade a contribué à l'organisation d'événements et arrangé des réunions avec les acteurs clés du secteur financier en Thaïlande.

L'ambassade a organisé et participé à la visite d'une délégation de l'Université de Luxembourg à Bangkok au mois de février 2025. Le but était de renforcer la coopération académique existante

d'explorer de nouvelles voies de coopération avec plusieurs établissements d'études supérieures à Bangkok, en particulier dans le domaine du « *high performance computing* ».

**Vietnam** – Le 21 mars 2025, le Vice-Premier ministre du Vietnam, Nguyen Hoa Binh s'est rendu au Luxembourg. À cette occasion, un déjeuner de travail a été organisé avec le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, et le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles. Lors de leurs échanges, les Ministres ont principalement échangé au sujet des relations bilatérales, en particulier dans le domaine financier, en explorant des pistes d'approfondissement. Dans le cadre de l'effort collectif Benelux, le Ministre Xavier Bettel a également réitéré la demande pour l'exemption de visas pour nos ressortissants respectifs lorsqu'ils se rendent au Vietnam pour un court séjour. Quelques mois plus tard, le Vietnam a accédé à la demande du Benelux, dont les ressortissants peuvent désormais se rendre au Vietnam pour un séjour de courte durée sans demander de visa au préalable.

## 2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord

En 2025, les relations bilatérales entre le Luxembourg et les **Emirats Arabes Unis (EAU)** se sont intensifiées, marquées par une série de visites ministérielles et de participations à des événements de haut niveau. Du 27 avril au 3 mai, une délégation de hauts fonctionnaires du ministère de la Justice s'est rendue à Abou Dhabi pour négocier un accord bilatéral de coopération judiciaire en matière d'entraide judiciaire. Lors du *Dubai Fintech Summit* (12-15 mai), le Ministre des Finances, Gilles Roth, a participé à Dubaï à un sommet réunissant plus de 7.000 acteurs mondiaux autour de l'innovation, de l'inclusion et de l'impact et y est intervenu en tant qu'orateur. Du 8 au 19 septembre, le Luxembourg a participé au 28<sup>ème</sup> congrès de l'Union postale universelle (UPU) à Dubaï, où le Luxembourg a signé un protocole additionnel à la constitution de l'UPU. Enfin, le Ministre Xavier Bettel a pris part au Forum de Sir Bani Yas 2025 aux EAU du 12 au 15 décembre.

Dans le cadre de la coopération régionale entre l'Union européenne et le **conseil de coopération du Golfe (CCG)**, Xavier Bettel, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, s'est rendu au Koweït les 5 et 6 octobre, sous la présidence du CCG. Il a participé au « Second High-Level Forum on Regional Security and Cooperation », consacré aux enjeux de sécurité régionale (contre-terrorisme, sécurité maritime, cybersécurité et protection des routes commerciales), puis à la 29<sup>ème</sup> réunion ministérielle conjointe UE-CCG, axée sur le renforcement du partenariat stratégique entre les deux organisations. Le Ministre a souligné l'importance du partenariat avec les pays du Golfe et la défense du droit international. Ses interventions ont porté notamment sur la situation à Gaza, la nécessité d'un cessez-le-feu, le renforcement de l'autorité palestinienne, ainsi que la lutte contre l'antisémitisme et les crises régionales. En marge de cette réunion, le Luxembourg, à titre de présidence du Benelux, a coorganisé un petit-déjeuner de travail entre les Ministres du Benelux et les Ministres du CCG.

En marge de ces réunions, il a rencontré son homologue koweïtien pour discuter du renforcement des relations bilatérales et signer un protocole d'accord entre le Luxembourg et le **Koweït**.

Peu après, le Ministre de l'Environnement du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes, a prononcé un discours d'ouverture et introduit le panel « *Nature-Positive Future : Turning Pledges into Investments* » dans le cadre du Congrès mondial de la conservation de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) 2025, qui s'est tenu du 8 au 11 octobre à Abou Dhabi. Il a également lancé la Phase 3 du *Blue Natural Capital Financing Facility* (BNCF), initiative financée par le Luxembourg et gérée par l'UICN.

Le Ministre Xavier Bettel a effectué du 9 au 11 mars 2025 une visite de travail en **Israël** et en **Palestine** où il avait des entrevues avec des membres du gouvernement israélien et de l'autorité palestinienne,

tout comme avec des représentants de la société civile. Il s'agissait de la 4<sup>ème</sup> visite de travail de Xavier Bettel en Israël et en Palestine depuis son entrée en fonction en tant que Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. Dans la continuité de cet engagement, les 28 et 29 juillet, le Ministre a participé à la conférence internationale de haut niveau sur le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution à deux États, qui s'est tenue aux Nations unies à New York. À cette occasion, le Luxembourg a souscrit à la « *New York Declaration* », soutenant la solution à deux États. En marge de cette conférence, le Ministre a co-présidé avec la Jordanie un petit-déjeuner ministériel en soutien à l'UNRWA, en présence de la Ministre palestinienne des Affaires étrangères. La réunion a permis de réitérer le fort soutien à l'UNRWA qui continue de servir les réfugiés palestiniens malgré la situation très difficile sur le terrain. Le 22 septembre 2025, lors de la deuxième partie de la conférence internationale de haut niveau, le Premier ministre Luc Frieden a annoncé officiellement, à New York, la reconnaissance de l'État de Palestine par le Luxembourg (*cf. aussi partie ONU*).

Le 24 février 2025, le Ministre a également participé au **conseil d'association UE-Israël**, qui s'est tenu à Bruxelles. Afin de soutenir l'autorité palestinienne, la Commission a créé le « **groupe des donateurs pour la Palestine** », qui s'est réuni pour la première fois, le 20 novembre, à Bruxelles. Le Luxembourg, pour sa part, a contribué à cette occasion 5 millions d'euros à l'autorité palestinienne pour 2025 par le biais du mécanisme PEGASE. Deux millions d'euros sont alloués au financement des salaires et des pensions des employés de l'autorité palestinienne dans les secteurs de la santé et de l'éducation, tandis que trois millions d'euros sont destinés à soutenir le fonctionnement des hôpitaux palestiniens à Jérusalem-Est.

Le 14 janvier 2025 le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail en **Égypte** pour mener des consultations politiques et économiques de haut niveau, rencontrant plusieurs Ministres égyptiens ainsi que des acteurs majeurs du monde économique et financier. Les échanges ont permis de renforcer les relations bilatérales, notamment grâce à la nomination du premier ambassadeur non-résident du Luxembourg en Égypte et à la tenue des premières consultations politiques ministérielles. Les discussions ont également porté sur les crises régionales, avec un accent particulier sur la situation à Gaza et la nécessité d'un cessez-le-feu durable. Le 1<sup>er</sup> novembre 2025, le Grand-Duc Henri et le Premier ministre Luc Frieden ont participé à la cérémonie d'inauguration du Grand Musée Égyptien au Caire. En marge de la cérémonie et à l'initiative du Premier ministre Luc Frieden, les trois Premiers Ministres du Benelux ont tenu une réunion conjointe avec le président de la République arabe d'Égypte, Abdel-Fattah el-Sissi. La réunion a porté sur les conflits régionaux et les attentes de l'Égypte à l'égard de l'Europe.

Le Luxembourg a continué à renforcer ses relations avec l'Afrique du Nord, notamment à travers l'accréditation d'un ambassadeur, basé à Luxembourg, auprès de l'Algérie, de l'Égypte, du Maroc, de la Mauritanie et de la Tunisie. S'est aussi tenu le premier dialogue politique avec le **Maroc** en mai à Luxembourg au niveau des directeurs généraux. Sur les plans économique et commercial, le Luxembourg a intensifié ses efforts de promotion et d'aide aux entreprises luxembourgeoises, en particulier dans le cadre des nombreux chantiers en cours en vue de la Coupe du Monde de football 2030, que le Maroc co-organisera avec le Portugal et l'Espagne.

## 2.5. Afrique sub-saharienne

Dans un monde marqué par une multitude de crises qui se chevauchent et s'intensifient, l'Afrique subsaharienne reste un des épicentres de ces crises souvent « oubliées ». Face aux crises politiques et sécuritaires au **Sahel** qui semblent s'inscrire dans la durée, le Luxembourg a progressivement ajusté son engagement, en suspendant d'abord sa coopération bilatérale au Niger, puis au Mali. Au Burkina Faso, le Luxembourg a maintenu ses engagements existants tout en s'abstenant d'ouvrir de nouveaux

programmes avec les autorités de transition. Dans ce contexte, la majorité des projets bilatéraux sont arrivés à leur terme en 2025.

L'évolution de la région représente un tournant majeur pour la politique étrangère du Luxembourg, alors que le Luxembourg est présent au Sahel depuis la fin des années 1980. Le Luxembourg partage le principe fondamental selon lequel il demeure important pour l'Union européenne de rester attentive et engagée face aux dynamiques sahéliennes, compte tenu des implications directes pour la sécurité, la migration et la stabilité européennes. Tout en prenant acte de la fermeture progressive de l'espace opérationnel, il demeure essentiel de rester attentif aux dynamiques locales et ouvert à une reprise du dialogue lorsque les conditions le permettront. La Coopération luxembourgeoise a ainsi été réorientée vers les canaux multilatéraux, l'aide humanitaire et les ONG de confiance encore actives, afin d'assurer un soutien continu aux populations malgré un champ d'action de plus en plus limité. L'absence désormais de présence opérationnelle dans les trois pays rend toutefois la compréhension fine du terrain plus difficile. Dans ce contexte, la coordination avec le **Représentant spécial de l'Union européenne (RSUE) pour le Sahel**, João Cravinho, revêt une importance particulière, et le Luxembourg apprécie son approche pragmatique et orientée vers le dialogue, dans les limites du possible, et permettre ainsi le maintien d'un certain niveau d'engagement de l'Union européenne, y compris du Luxembourg, dans la région.

C'est dans ce cadre qu'en mars 2025, le Ministre Xavier Bettel a reçu le RSUE pour le Sahel Cravinho au Luxembourg, pour une visite de travail. Leurs échanges ont porté sur les observations que celui-ci a pu tirer de ses visites dans la région, cinq mois après le début de son mandat. Une attention particulière a été accordée aux influences extérieures croissantes dans la région, ainsi qu'à l'évolution de la présence sécuritaire et politique des partenaires internationaux. Le Ministre Xavier Bettel a, pour sa part, exposé l'adaptation de la présence luxembourgeoise au Sahel central et les ajustements des modalités d'intervention de la Coopération luxembourgeoise, tout en soulignant l'importance du maintien d'un soutien ciblé aux populations les plus vulnérables.

En octobre 2025, cette démarche s'est illustrée par la participation de l'ambassadrice au Sénégal à la réunion des hauts fonctionnaires consacrée aux crises humanitaires et aux situations de fragilité dans les régions du **Sahel et du bassin du lac Tchad**, organisée à Dakar. Les discussions y ont rappelé la gravité des crises persistantes — conflits, déplacements forcés, impact du changement climatique et violations du droit international humanitaire — confirmant la nécessité d'une mobilisation internationale soutenue.

Au **Sénégal**, l'année 2025 marque la fin graduelle de la coopération bilatérale directe, les deux pays ayant convenu de ne pas lancer le PIC5 après la clôture du PIC4 en décembre 2025. Désormais, l'accent du Luxembourg dépassera le cadre traditionnel de l'aide au développement et porte sur le développement des relations économiques et financières, le soutien au secteur privé, le renforcement des échanges universitaires et scientifiques, ainsi que la poursuite de la coopération multilatérale et du soutien aux ONG. Le pays demeure l'un des partenaires africains les plus proches du Luxembourg, grâce à près de 40 ans de relations soutenues. Dakar s'affirme désormais comme un véritable hub régional — d'autant plus depuis le retrait de nombreux acteurs internationaux des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) - et affiche une présence diplomatique dense (88 ambassades résidentes à Dakar), un écosystème économique régional dynamique, des ONG de premier plan et les principaux correspondants de la presse internationale. Malgré un ralentissement économique lié aux tensions politiques au Sénégal de 2023 et aux difficultés rencontrées avec le FMI, le Sénégal continue d'attirer l'intérêt d'entreprises luxembourgeoises actives dans l'hôtellerie, la cybersécurité, le tourisme et les services de paiement, en attendant un contexte économique plus favorable.

Au-delà du Sahel, deux autres tragédies continuent de déstabiliser le continent africain, illustrant la profondeur et la diversité des défis auxquels l'Afrique subsaharienne est confrontée. Au **Soudan**, la guerre opposant les Forces armées soudanaises (FAS) et les Forces de soutien rapide (FSR) a déclenché la **plus vaste crise humanitaire et de déplacement au monde**, plongeant deux tiers de la population dans un besoin d'aide vitale et exposant les populations, y compris des millions de femmes et d'enfants à des violences d'une gravité extrême.

Au niveau régional, le Luxembourg suit de près les évolutions dans la **Corne de l'Afrique** et accorde une attention particulière à la situation au Soudan, au Soudan du Sud et en Somalie. Face à une crise largement reléguée au second plan sur la scène internationale le Luxembourg a choisi de maintenir la situation soudanaise en haut de son agenda humanitaire et diplomatique. Dans le cadre de son engagement humanitaire de longue date, il a participé au « *Humanitarian Senior Officials' Meeting* » (SOM) sur le Soudan, organisé par la DG ECHO à Bruxelles en mars 2025. Compte tenu de la complexité du conflit, l'action luxembourgeoise s'était principalement concentrée sur l'aide humanitaire et le soutien à la société civile. Les organisations locales de la société civile, sur lesquelles il faut se reposer encore davantage, constituent l'un des piliers centraux de l'engagement luxembourgeois dans le pays.

En septembre, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, le Luxembourg a organisé une discussion consacrée au Soudan, offrant à plusieurs représentants de la société civile l'occasion de partager leur vision d'un avenir pacifique et inclusif. Par cette initiative, le Luxembourg a contribué à faire entendre les voix des citoyens directement touchés, qui doivent rester au cœur des réponses internationales. Lors du Conseil des affaires étrangères (CAE) d'octobre, le Ministre Xavier Bettel a rappelé l'ampleur de la catastrophe humanitaire — 13 millions de personnes déplacées et 25 millions en insécurité alimentaire aiguë — et a regretté que la crise soit reléguée au second plan par rapport à d'autres conflits. Il a souligné la nécessité de renforcer l'engagement européen et d'accroître le soutien aux efforts de médiation visant à favoriser un dialogue inclusif entre les parties au conflit. Le Luxembourg soutient pleinement l'approche équilibrée de l'Union européenne, assurant un dialogue continu avec l'ensemble des parties prenantes, notamment par l'intermédiaire de sa Représentante spéciale pour la Corne de l'Afrique, Annette Weber, qui joue un rôle actif dans les négociations en cours, y compris pour la protection des infrastructures critiques.

**Éthiopie** – Située au carrefour de la Corne de l'Afrique, l'Éthiopie demeure un acteur incontournable pour la stabilité régionale. Le pays abrite le siège de l'Union africaine (UA), faisant d'Addis Abeba un centre diplomatique majeur. L'UA y joue un rôle déterminant en tant qu'acteur clé de médiation, notamment aux côtés de l'Angola dans la gestion et la résolution de plusieurs conflits dans la Corne de l'Afrique. Dans ce contexte, maintenir une présence luxembourgeoise active en Éthiopie conserve toute sa pertinence, tant pour suivre de près les évolutions régionales que pour défendre les valeurs et priorités portées par le Luxembourg au sein de l'UE.

Malgré l'accord de paix conclu fin 2022 entre le gouvernement régional du Tigré et les autorités fédérales la situation demeure fragile en raison de divisions internes et de tensions régionales. Le manque de reconstruction et la présence de près de 800.000 personnes déplacées maintiennent les populations dans une grande précarité. La situation sécuritaire reste tendue, y compris dans les régions d'Amhara et d'Oromia, où les conflits armés et les tensions intercommunautaires se poursuivent, entravant l'accès humanitaire. L'Éthiopie est confrontée à une crise humanitaire qui s'aggrave. Des années d'instabilité ont privé des millions de personnes d'un accès fiable à la nourriture, aux soins de santé et à l'eau potable, tandis que les résurgences de violence continuent de pousser de nombreuses familles dans des situations d'urgence. En raison de l'accumulation de ces crises, l'Éthiopie figure sur la liste de veille d'urgence de l'« *International Rescue Committee* (IRC) » parmi les pays **les plus susceptibles de connaître une détérioration de la situation humanitaire en 2026**.

Malgré ces défis, les relations bilatérales se sont renforcées en 2025, permettant d'aborder avec les autorités éthiopiennes des thématiques prioritaires pour le Luxembourg : coopération économique et financière, technologies de l'information et de la communication, ainsi que processus de paix, justice et réconciliation.

L'ambassadrice non-résidente basée au Luxembourg a fait plusieurs déplacements à Addis Abeba dont un au moment du Sommet de l'UA en février. L'ambassadrice s'est également rendue en région Somali, où elle a pu évaluer l'avancement de projets menés par une ONG soutenue par le Luxembourg et échanger avec les autorités régionales.

Les relations avec **l'Union Africaine (UA)** demeurent guidées par les valeurs défendues par le Luxembourg, par son attachement au multilatéralisme et par son engagement au sein de l'Union européenne.

En 2025, la mission a poursuivi ses efforts en faveur d'un partenariat UE-UA fondé sur des principes partagés, tout en soulignant l'importance que le Luxembourg accorde à l'agenda d'intégration et de développement porté par l'Union africaine. En mai, la 3<sup>ème</sup> réunion ministérielle UE-UA à Bruxelles a porté notamment sur la paix, la sécurité et la gouvernance, la migration et la mobilité, le multilatéralisme et la prospérité et a servi à préparer le 7<sup>ème</sup> sommet UE-UA à Luanda, qui a aussi marqué le 25<sup>ème</sup> anniversaire du partenariat entre les deux organisations (24-25 novembre 2025), sommet auquel le Luxembourg a participé.

Dans la **région des Grands Lacs**, malgré d'intenses efforts diplomatiques, la situation à l'Est de la **République démocratique du Congo (RDC)** continue aussi de se détériorer. Si des accords de paix existent, leur mise en œuvre demeure lente et fragile, exposant des populations déjà éprouvées à des violences récurrentes, à des déplacements incessants et à une crise humanitaire persistante. Fidèle à une approche fondée sur les droits humains, l'État de droit et la protection des civils, le Luxembourg continue à condamner fermement les violations du droit international, appelle à un cessez-le-feu immédiat, à une solution politique durable, et poursuit un plaidoyer humanitaire résolu portant sur l'accès sans entrave à l'aide, la lutte contre les violences sexuelles et la défense des plus vulnérables.

Dans ce contexte régional tendu, les relations entre le **Rwanda** et le Luxembourg ont poursuivi leur développement en 2025, tout en évoluant dans un environnement diplomatique complexe marqué par le conflit à l'Est de la RDC. L'année a été marquée par la poursuite de la mise en place de l'ambassade à Kigali, l'organisation des premiers événements officiels et l'accueil de visites de hauts fonctionnaires du MAE ainsi que du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Sur le plan régional, le conflit à l'Est de la RDC a entraîné des répercussions diplomatiques importantes. En coordination avec l'Union européenne, le Luxembourg a condamné les violences et violations du droit international, appelant entre autres à la fin du soutien du Rwanda au M23 et au retrait immédiat des forces armées rwandaises du territoire congolais. Tout en affirmant son attachement au respect du droit international et au renforcement d'une position européenne cohérente et unie, le Luxembourg a privilégié une approche pragmatique et graduelle dans ses relations avec le Rwanda. Il a ainsi maintenu le dialogue et la coopération avec les autorités rwandaises au niveau technique afin de contribuer à la stabilité régionale, sans compromettre les appuis destinés aux populations les plus vulnérables.

Le Luxembourg a été représenté à la 46<sup>ème</sup> session de la conférence ministérielle de la **Francophonie** (CMF), organisée à Kigali en novembre 2025. La réunion a permis de souligner l'importance du dialogue entre partenaires francophones pour relever collectivement les nombreux défis mondiaux.

Au cours de 2025, le Luxembourg a renforcé ses relations bilatérales avec plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, en particulier avec le Bénin, le Botswana, le Cabo Verde, le Kenya et le Togo.

**Bénin** – Dans le prolongement de l'accord général de coopération signé en décembre 2022, qui encadre les relations bilatérales entre le Bénin et le Luxembourg, la commission bilatérale s'est réunie pour la 2<sup>ème</sup> fois, au Luxembourg, à l'occasion de la visite des Ministres béninois Romuald Wadagni, en charge de l'Économie et des Finances, et Olushegun Ajadi Bakari, Ministre des Affaires étrangères, le 16 mai 2025. Cette réunion de haut niveau a permis de structurer l'approfondissement du partenariat entre les deux pays, en particulier dans les domaines économique, financier et technique.

En marge de la semaine de haut niveau de la 80<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies, une entrevue bilatérale entre le Ministre Xavier Bettel et son homologue béninois, Olushegun Ajadi Bakari, a permis de concrétiser plusieurs avancées. Les deux Ministres ont signé l'accord relatif au transport aérien, ouvrant la voie à une coopération accrue dans le domaine de la connectivité et des échanges. Le Ministre Xavier Bettel a réaffirmé sa vision d'un partenariat axé sur la création d'industries locales solides, durables et autonomes, pleinement contrôlées par les acteurs nationaux. Il a souligné que le renforcement de la souveraineté économique constitue un levier essentiel pour un développement inclusif et durable. Il a également rappelé l'importance de garantir des conditions de travail dignes et respectueuses des droits humains, qui demeurent un fondement essentiel de l'action extérieure du Luxembourg.

**Botswana** – En mars 2025, une visite de travail au Luxembourg d'une délégation botswanaise conduite par le Vice-Président et Ministre des Finances, Ndaba Nkosinathi Gaolathe, a permis de renforcer le dialogue bilatéral. Les échanges ont notamment compris des entrevues avec le Ministre Xavier Bettel et le Ministre des Finances, Gilles Roth. L'entretien avec le Ministre Xavier Bettel a offert l'occasion d'examiner de nouvelles pistes de coopération, en particulier dans le secteur financier et le développement des échanges économiques. Le dialogue s'est également prolongé en avril 2025, quand le Botswana a participé au 1<sup>er</sup> « *Global Government Summit for Social Innovation* », consacré à l'innovation sociale, une initiative du ministère du Travail luxembourgeois. Fin avril, un mémoire d'entente sur la coopération entre centres financiers a été signé entre le Ministre des Finances, Gilles Roth, et Ndaba Gaolathe, en marge des Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale à Washington. À cette occasion, les deux Ministres ont également eu un bref échange sur les évolutions géopolitiques actuelles, soulignant l'importance d'une coordination accrue entre partenaires partageant les mêmes vues.

**Cabo Verde** – En 2025, les échanges bilatéraux entre le Luxembourg et le Cabo Verde ont été marqués par plusieurs visites de haut niveau. La 24<sup>ème</sup> session de la commission de partenariat entre le Luxembourg et le Cabo Verde s'est tenue en avril 2025 à Praia. Elle a été coprésidée par le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Xavier Bettel, accompagné du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles. La délégation capverdienne était conduite par le Ministre des Affaires étrangères capverdien José Filomeno Monteiro, accompagné du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Énergie, Alexandre Monteiro, du Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Gilberto Silva, ainsi que du Ministre de la Promotion des investissements et du Développement des entreprises, Eurico Monteiro. À cette occasion, les deux parties ont réaffirmé la solidité et la qualité exceptionnelles du partenariat de longue date entre le Luxembourg et le Cabo Verde.

En juillet, une délégation luxembourgeoise conduite par S.A.R. le Grand-Duc Henri – à l'occasion des 50 ans d'indépendance du Cabo Verde – s'est rendue à Praia, comprenant également le président de la Chambre des députés, Claude Wiseler, et le Premier ministre, Luc Frieden. Par ailleurs, en mars, une délégation parlementaire capverdienne menée par le président de l'Assemblée nationale, Austelino

Tavares Correia, a effectué une première visite officielle en Europe, rencontrant le président de la Chambre, le Premier ministre et le Vice-Premier ministre luxembourgeois.

**Kenya** – En marge de la « Semaine Africaine de la Finance Inclusive » en octobre 2025, le Ministre Xavier Bettel s’est rendu en visite à Nairobi, visite qui a permis un premier échange direct avec son homologue Musalia Mudavadi. Cette entrevue a permis d’établir un premier cadre de dialogue politique, économique et de coopération entre les deux pays. Les échanges ont porté sur cinq axes principaux, dont le climat et l’environnement, les candidatures internationales, le secteur financier, les commerce et les échanges économiques, ainsi que la situation régionale et les enjeux sécuritaires ; posant les bases d’une compréhension mutuelle renforcée et ouvrant la voie à l’exploration de perspectives en vue d’un partenariat bilatéral approfondi.

**Togo** – En 2025, le Togo a connu une forte montée des tensions politiques, sociales et sécuritaires, alimentée par une réforme constitutionnelle et des élections entachées d’irrégularités. Le Luxembourg a suivi de près ces évolutions et partagé ses préoccupations en matière de droits humains avec les autorités togolaises, dans un esprit de dialogue, lors du partenariat UE-Togo du 25 avril ainsi que par l’intermédiaire de son ambassade à Cotonou, co-accréditée au Togo, qui maintient un dialogue régulier avec les autorités togolaises.

En parallèle, 2025 a marqué une étape importante dans le renforcement de la Coopération luxembourgeoise avec le Togo, avec la réception des premières requêtes de financement au titre de l’aide publique au développement bilatérale, ainsi que la signature de l’accord de siège pour l’établissement de l’Agence luxembourgeoise pour le développement LuxDev, dans une logique d’engagement responsable, pour maintenir surtout un appui aux populations qui demeurent particulièrement vulnérables. Plusieurs signaux d’ouverture ont émergé à la fin de l’année 2025, apportant un contrepoint important au climat de tensions observé plus tôt dans l’année. Une grâce présidentielle a par exemple conduit à la libération de plusieurs centaines de détenus. Ces initiatives témoignent d’efforts visant à favoriser un climat politique plus ouvert et d’un dialogue apaisé.

**Afrique du Sud** – En marge du « *Global Gateway Forum* » à Bruxelles le 9 octobre 2025, le Premier ministre Luc Frieden a pu s’entretenir avec le président sud-africain Cyril Ramaphosa sur les priorités communes.

### 3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

#### 3.1 Benelux

En 2025, le Luxembourg a assuré la présidence de l’Union Benelux. La présidence avait pour priorités horizontales : « le progrès et la prospérité grâce à l’intégration et à l’innovation », « la promotion de la coopération avec les régions voisines » et « la protection des citoyens et la sécurité ». En termes de coopération en matière de sécurité, la présidence a travaillé sur des projets de coopération policière et lutte contre la criminalité, de résilience, de fraude sociale et asile et migration.

Les 3 États membres ont aussi avancé sur le thème du marché intérieur et de l’économie en soutenant les entreprises et le secteur des transports. Par ailleurs, ils ont élaboré deux plans d’action pour la reconnaissance des qualifications professionnelles afin de faciliter la mobilité des travailleurs et des étudiants

En matière de durabilité, deux réunions ministérielles ont été tenues dans le cadre de la « *North Sea Energy Cooperation* » (NSEC) afin notamment de renforcer la coopération dans le domaine de l'éolien offshore et les modèles de financement des projets éoliens offshore hybrides.

Les trois États membres ont aussi renforcé la résilience de la région Benelux face aux crises liées à l'eau par la réalisation de tests de résistance transfrontaliers et la simulation de scénarios d'inondation.

Le 22 mai 2025, le Benelux a signé un plan d'action renforçant la coopération entre le Benelux et les Hauts-de-France, portant notamment sur des thèmes tels que la transition énergétique, les transports et la mobilité. Le 10 septembre 2025, les Hauts-de-France étaient représentés pour la première fois au sein du Sommet Benelux avec la participation de la Rhénanie du Nord Westphalie.

Enfin, l'année 2025 a aussi vu un nombre de célébrations comme les 40 ans de la signature de l'Accord de Schengen, les 65 ans de la signature du Traité sur la libre circulation des personnes et les 70 ans du Parlement Benelux.

### 3.2 Grande Région

Les relations bilatérales avec les pays limitrophes, ainsi que la coopération multilatérale au sein des instances de la Grande Région sont coordonnées par le MAE. Cette coordination s'effectue notamment à travers la présidence du Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT), afin de garantir la cohérence de la diplomatie de voisinage et des actions transfrontalières.

La direction des Affaires européennes et des Relations économiques internationales a participé à plusieurs instances de la Grande Région, dont le collège des représentants personnels et les groupes de travail du Sommet de la Grande Région, l'assemblée générale du groupement européen de coopération territoriale « Secrétariat du Sommet des exécutifs de la Grande Région », ainsi que les réunions du Comité économique et social de la Grande Région et du Comité de pilotage de l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (IBA-OIE).

Le 17 juin 2025, la Maison de la Grande Région à Esch-sur-Alzette a célébré son 10<sup>ème</sup> anniversaire. L'évènement, soutenu financièrement par le MAE, visait à mettre en lumière le travail des structures de la Grande Région et leurs projets auprès des citoyens. Plus de dix projets de coopération ont été présentés, accompagnés d'ateliers interactifs, de concerts et d'animations, attirant une soixantaine de participants tout au long de la journée.

Par ailleurs, le Ministre Xavier Bettel a participé au « *Sommerempfang 2025* » de l'« *Industrie- und Handelskammer (IHK) Trier* », évènement majeur réunissant environ 300 acteurs économiques et institutionnels de Rhénanie-Palatinat et de la Grande Région. L'IHK, représentant 25.000 entreprises, joue un rôle stratégique dans la coopération transfrontalière et le développement économique régional, en collaborant étroitement avec les institutions luxembourgeoises et en participant à des projets communs (INTERREG, EEN, mobilité, formation continue).

En tant que membre du Sommet des Exécutifs de la Grande Région, le Ministre Xavier Bettel a participé à la 2<sup>ème</sup> édition des Journées de la coopération en Grande Région (18-19 septembre 2025), placée sous le slogan « Vers une Europe plus unie et inclusive grâce à la coopération transfrontalière ». Cet évènement a réuni acteurs de terrain, experts et décideurs pour débattre de l'avenir de la politique de cohésion européenne et du rôle des territoires frontaliers. Le Ministre a prononcé une allocution lors de la deuxième journée, axée sur les perspectives et enjeux de la coopération transfrontalière en Europe.

Le 25 novembre 2025 a eu lieu, sur invitation de la présidence wallonne, le « coin du feu » des exécutifs de la Grande Région à Eupen. Les échanges ont porté sur le projet Télescope Einstein, ainsi que sur le futur cadre financier pluriannuel de l'UE et l'avenir des programmes de cohésion et d'INTERREG.

## 3.2 Organisation des Nations unies et droits humains

### *Les activités des Nations unies à New York*

Aux Nations unies, l'année 2025, célébrant le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'ONU, a été marquée par le contexte géopolitique extrêmement tendu, avec la poursuite de la guerre d'agression à grande échelle menée par la Russie contre l'Ukraine depuis février 2022, et par la guerre à Gaza qui a perduré d'octobre 2023 à novembre 2025. La reconnaissance de l'État de Palestine par le Luxembourg a été officiellement annoncée le 22 septembre 2025 par le Premier ministre Luc Frieden dans le cadre de la « conférence internationale de haut niveau sur le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution à deux États », qui s'est tenue au siège des Nations unies à New York (*cf. aussi partie Moyen-Orient*).

Cette année a également été marquée par les actions de la nouvelle administration des États-Unis, qui ne veut plus accepter de texte à l'ONU qui mentionne des questions liées au genre, à la diversité, à l'équité, au changement climatique, ni même à l'agenda 2030 et les objectifs de développement durable. Le Secrétaire général António Guterres a lancé une initiative de réforme pour rendre l'ONU plus efficace : l'initiative « ONU 80 » répond aussi à la grave crise financière à laquelle l'ONU fait face.

La représentation permanente (RP) auprès des Nations unies (RP NY) a montré une nouvelle fois que les petits pays peuvent avoir un impact positif sur les travaux de l'ONU. Elle a continué son engagement pour défendre des positions de principe sur le respect des droits humains, du droit international humanitaire et de l'État de droit. La RP a poursuivi notre soutien à l'UNRWA en tant que membre actif d'un groupe transrégional d'appui à l'Agence. La RP a fait de nombreuses interventions au Conseil de sécurité (CSNU) et à l'Assemblée générale (AGNU), à titre national et au nom des pays du Benelux. Elle a continué de soutenir l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en Syrie. La RP a co-facilité avec la RP de Saint-Vincent-et-les-Grenadines la 4<sup>ème</sup> réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles et la promotion de la santé mentale et du bien-être qui s'est tenue le 25 septembre 2025 en présence de la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Martine Deprez, et qui a débouché sur une déclaration politique adoptée le 15 décembre 2025 par l'Assemblée générale.

L'année 2025 a été marquée par de nombreuses visites. Dans le cadre de la semaine de haut niveau de la 80<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale, le Premier ministre, le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale étaient présents à New York, la dernière notamment dans le cadre de la réunion de haut niveau sur les maladies non-transmissibles. La Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité Yuriko Backes a participé à la CSW69 en mars et le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn, est intervenu à la Conférence des États parties à la Convention sur les droits des personnes handicapées en juin.

Le Luxembourg est intervenu 10 fois à titre national. S'y rajoutent 10 interventions Benelux, à savoir :

- Négociations intergouvernementales (IGN) sur la réforme du Conseil de sécurité – discussion sur le veto (21 janvier 2025)
- Négociations intergouvernementales (IGN) sur la réforme du Conseil de sécurité – discussion sur les méthodes de travail du Conseil (27 février 2025)
- Débat conformément à la résolution 76/262 sur le recours au veto qui a été fait à la réunion du Conseil de sécurité tenue le 24 février 2025 au titre de la question intitulée « Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine » (6 mars 2025)

- Négociations intergouvernementales (IGN) sur la réforme du Conseil de sécurité – discussion sur la taille du Conseil et la représentation régionale (15 avril 2025)
- Débat annuel sur le Mécanisme International, Impartial et Indépendant d'enquête pour la Syrie (IIIM, 29 avril 2025)
- Négociations intergouvernementales (IGN) sur la réforme du Conseil de sécurité – discussion sur le modèle de réforme présenté par le groupe CARICOM (29 mai 2025)
- Négociations intergouvernementales (IGN) sur la réforme du Conseil de sécurité – discussion sur le papier d'éléments révisé présenté par les co-présidents des négociations (23 juin 2025)
- Briefing par le Secrétaire général adjoint Guy Ryder sur l'initiative ONU 80 (24 juin 2025)
- Débat sur le rapport du Secrétaire général des Nations unies sur l'initiative ONU 80 (15 octobre 2025)
- Débat annuel sur l'exercice du droit de veto (20 novembre 2025)

### *Commissions de l'AGNU*

La *Première Commission* de l'AGNU a adopté 60 résolutions et trois décisions en 2025, ce qui constitue une nette réduction de textes déposés et adoptés par rapport aux 77 de l'année précédente. L'adoption formelle par l'Assemblée générale a eu lieu en date du 1<sup>er</sup> décembre 2025. Cette session, qui marquait également le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'organisation, s'est distinguée dans son ensemble par une tendance de rationalisation des travaux qui devrait se poursuivre l'année prochaine. Il y est également devenu apparent que la Russie et la République populaire démocratique de Corée (RPDC) assument de plus en plus clairement leur alliance, alors que la Chine en revanche poursuit plutôt silencieusement un programme d'agrandissement et d'amélioration de son arsenal nucléaire. Du côté luxembourgeois, le Grand-Duché a coparrainé onze projets de résolution cette année et s'est positionné comme à l'accoutumée en étroite coordination avec ses partenaires européens, ses alliés de l'OTAN, et d'autres pays partageant des positions similaires. Concernant l'unique nouvelle résolution présentée à la Première Commission – celle du Mexique au sujet de l'intégration de l'intelligence artificielle dans les systèmes NC3 des armes nucléaires – le Luxembourg s'est abstenu à chaque fois lors des trois votes demandés.

La *Deuxième Commission* a adopté un total de 39 résolutions, dont 38 par vote et une seule par consensus (la résolution sur la revitalisation). En effet, les États-Unis ont appelé au vote sur l'ensemble de ces textes et ont voté contre les 38 résolutions soumises au scrutin. Cette pratique continue a profondément influencé la dynamique des négociations, réduisant les incitations du G77 à rechercher des compromis et entraînant une solidification de leurs positions, ce qui a accentué la polarisation. Les divergences entre partenaires sur la valeur de l'abstention par rapport à l'adhésion au consensus ont également complexifié les discussions. La coopération fiscale, le commerce international, la dette et les mesures économiques unilatérales continuent d'être les problématiques les plus contestées au sein du comité.

Dans le cadre de la *Troisième Commission*, le Luxembourg a représenté l'UE dans les négociations sur la résolution sur le Bureau centrafricain de Bureau du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. La RP a assuré une présence aux réunions formelles ainsi qu'une participation active aux dialogues interactifs et aux autres négociations. En tout, la RP a prononcé 17 interventions, dont 16 interventions lors des dialogues interactifs, et est intervenue lors du débat général. La RP s'est également ralliée à plusieurs déclarations communes, y compris dans le cadre du Benelux. En marge de la *Troisième Commission*, le 27 octobre, la RP a organisé avec la Rapporteuse spéciale sur la situation des droits humains en Russie, Mariana Katzarova, et les partenaires du Benelux un événement parallèle sur le rétrécissement de l'espace civique et les limitations de la liberté d'expression en Russie.

Le Luxembourg a suivi de près les travaux de la *Quatrième Commission* relatifs aux questions politiques spéciales et de la décolonisation. En 2025, la Commission a adopté 34 résolutions et 6 décisions. Le Luxembourg a coparrainé 11 résolutions, dont quatre résolutions du « paquet palestinien ». Comme les années précédentes, la question palestinienne a généré des discussions très animées, en particulier au sein de l'UE. Lors des négociations sur l'ensemble des résolutions du paquet palestinien, conjointement avec les partenaires « *like-minded* », le Luxembourg a appuyé les messages d'appel à l'unité européenne et à la flexibilité des États membres réticents afin de maintenir les votes traditionnels de l'UE. Développement négatif considérable en 2025 : en raison d'un nombre d'abstentions sans précédent au sein des États membres de l'UE sur les résolutions portant sur l'UNRWA, la délégation palestinienne a décidé de mettre fin à la coordination avec l'UE dans le cadre des résolutions du « paquet palestinien ».

La *Cinquième Commission* de l'AGNU est parvenue une nouvelle fois à adopter le budget ordinaire de l'ONU pour 2026 par consensus, en date du 30 décembre 2025, alors que le contexte général sur fond de l'initiative ONU 80 rendait le résultat final plus incertain que d'habitude cette année. Les délégations ont démontré une vraie volonté de bâtir des solutions communes et ont accueilli favorablement, tant du côté du G77 et de la Chine que de l'Union européenne, une multitude de propositions du Secrétaire général ONU visant à rendre l'organisation plus efficace en regardant vers l'avenir, notamment face aux crises budgétaires et de liquidité qui n'ont cessé de s'aggraver au cours de l'année. Au final, le montant total du budget de 2026 se situe à 3,450 milliards de dollars, soit une réduction de près de 10% en volume par rapport au budget de 2025.

Concernant la *Sixième Commission* chargée des questions juridiques, le Luxembourg a une nouvelle fois co-facilité avec le Mexique une résolution sur « l'État de droit au niveau national et international » adoptée par consensus.

### *Conseil de sécurité*

Au sein du Conseil de sécurité, le Luxembourg est intervenu à cinq reprises à titre national. S'y rajoutent dix interventions Benelux, à savoir :

- Débat public sur l'adaptation des opérations de maintien de la paix aux nouvelles réalités (24 mars 2025)
- Débat public sur la nécessité de renforcer la sûreté maritime par la coopération internationale (21 mai 2025)
- Débat public intitulé « Promouvoir la paix et la sécurité internationales par le multilatéralisme et le règlement pacifique des différends » (22 juillet 2025)
- Débat public sur l'adaptation des opérations de paix pour la recherche de solutions politiques (29 juillet 2025)
- Débat public sur la sécurité maritime, axé sur la prévention et la coopération internationale face aux défis émergents (11 août 2025)
- Briefing à la suite de la violation de l'espace aérien de la Pologne par la Russie (12 septembre 2025)
- Briefing sur l'Ukraine (déclaration prononcée par le Premier ministre Luc Frieden, 23 septembre 2025)
- Débat public sur les armes légères et de petit calibre (10 novembre 2025)
- Débat public sur les méthodes de travail du Conseil de sécurité (14 novembre 2025)
- Débat public intitulé « *Leadership for peace* » (15 décembre 2025)

Le Luxembourg continue de suivre de près les négociations intergouvernementales sur la réforme du Conseil de sécurité et participe activement aux réunions avec les pays Benelux.

La RP a continué de promouvoir activement la candidature du Luxembourg au Conseil de sécurité des Nations unies pour le mandat 2031-2032 en vue des élections qui se tiendront en juin 2030, lors de la 84<sup>ème</sup> session de l'AGNU. De nouveaux accords de soutien mutuel ont été conclus avec d'autres États membres menant campagne pour des élections à l'ONU.

*Sanctions* : la RP a transmis plusieurs demandes d'autorisation au Comité des sanctions mis en place par la résolution 1970 du CSNU à l'égard de la Libye pour débloquer des fonds gelés au profit d'un opérateur de la place financière (en concertation avec la direction affaires européennes et des relations économiques internationales et le ministère des Finances) et a organisé plusieurs réunions avec le groupe d'experts qui assiste le Comité.

### *Justice internationale*

En 2025, la RP était aussi très active sur les dossiers liés à la justice internationale et à la lutte contre l'impunité. La RP a suivi de près les réunions du groupe de travail de New York (« *New York Working Group* ») de l'Assemblée des États parties (AEP) au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et les réunions régulières des États parties au Statut de Rome organisées par le Liechtenstein. La RP a participé, avec les collègues du service juridique, à la session extraordinaire de l'AEP consacrée à l'examen des amendements relatifs au crime d'agression (7-9 juillet 2025). Le Luxembourg est intervenu lors des débats à l'Assemblée générale sur le rapport annuel de la Cour internationale de Justice (30 octobre) et sur le rapport annuel de la CPI (11 novembre 2025). Engagement continu aussi en soutien au mécanisme International, Impartial et Indépendant (IIIM) sur la Syrie et déclaration Benelux lors du débat annuel à l'AGNU (29 avril 2025).

### *Les activités des Nations unies à Genève*

La Représentation permanente (RP) représente le Luxembourg auprès d'une trentaine d'entités multilatérales qui ont leur siège à Genève. L'Office des Nations unies à Genève (ONUG) chapeaute les entités onusiennes telles que le bureau du Haut-Commissaire aux droits de l'homme (HCDH), l'Organisation internationale du Travail (OIT), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), ONUSIDA, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), l'Organisation internationale de la migration (OIM), la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED), la Commission économique des Nations unies pour l'Europe (CEE-ONU/UNECE), le Bureau onusien du désarmement (UNODA), l'Union internationale des télécommunications (UIT/ITU), le Bureau de la coordination des affaires (OCHA), le Programme commun des Nations unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) ou l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI).

En dehors du cadre onusien, la RP défend également les intérêts du Luxembourg devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et suit les activités de la Fédération (FICR) et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Dans le domaine de la santé mondiale, la RP a participé aux activités de négociation du traité sur les pandémies.

Après son mandat au Conseil des droits de l'homme (2022-2024), le Luxembourg continue son engagement actif sur le dossier des droits humains dans les enceintes à Genève. Tout au long de l'année, la RP a suivi de près l'initiative ONU 80 et les éventuelles conséquences pour les agences à Genève.

### *Conseil des droits de l'Homme*

Après son mandat en tant que membre du Conseil des droits de l'homme de 2022-2024, le Luxembourg a activement participé en 2025 aux trois sessions du Conseil des droits de l'homme dans la qualité d'observateur. Le Luxembourg est intervenu à la fois à titre national et a activement participé aux travaux de coordination au niveau de l'UE (y inclus en tant que « *burdensharer* » pour différentes résolutions). Le Luxembourg a également prononcé plusieurs déclarations Benelux, dont celle sur les représailles.

Lors de la 60<sup>ème</sup> session (8 septembre – 8 octobre 2025), le Luxembourg est intervenu 8 fois à titre national (sur les thématiques des TPO, de l'Afghanistan, sur le Soudan, le droit au développement, la guerre en Ukraine et la situation des droits humains en Russie et lors du débat urgent demandé par le Qatar suite aux frappes israéliennes). Ensemble avec les Pays-Bas et la Belgique, le Luxembourg a également présenté la résolution sur la situation des droits humains en Russie renouvelant le mandat de la Rapporteuse spéciale Mariana Katzarova. Un événement parallèle avec la Rapporteuse spéciale a également été organisé avec le Benelux et la Pologne. 11 déclarations ont été présentées par le Benelux.

Lors de la 59<sup>ème</sup> séance (16 juin – 9 juillet 2025) et lors de la 58<sup>ème</sup> séance (24 février – 5 avril 2025), le Luxembourg est intervenu une vingtaine de fois à titre national. Le Premier ministre Luc Frieden est intervenu lors du segment de haut niveau, intervention qui a misé sur l'engagement constant et résolument multilatéral du Luxembourg en faveur de l'universalité, de l'indivisibilité et de la primauté du droit international dans la promotion et la protection des droits humains à l'échelle mondiale.

Le Luxembourg a activement participé aux différentes sessions du groupe de travail sur l'examen périodique universel (EPU).

Une délégation de la capitale (MAE et du ministère de l'Économie) a participé au Forum sur les droits humains et les entreprises (24-26 novembre 2025). Le Luxembourg a co-parrainé différents événements parallèles (« *side events* ») en marge du Conseil des droits de l'homme, y compris sur l'Afghanistan (et la question de la défense des droits des femmes).

De plus, en 2025, le Premier ministre s'est rendu à Genève pour des rencontres bilatérales, une intervention au Conseil des droits de l'homme et des visites institutionnelles, tandis que la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez a participé à l'Assemblée mondiale de la Santé, le Ministre du Travail Georges Mischo a représenté le Luxembourg à la conférence internationale du Travail, et plusieurs hauts fonctionnaires d'autres ministères (MAE, MECO, MECB, MFSVA, MMTP) ont effectué des missions techniques auprès de l'OMC, de l'OMPI, de l'OMS, de l'ONUSIDA, de l'OIT, du HCDH, de l'UIT et dans le cadre de conférences environnementales, alors qu'aucune visite du Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur n'a eu lieu.

Le Luxembourg a participé aux sessions spéciales du Conseil des droits de l'homme, dont la session spéciale dédiée à la situation en République Démocratique du Congo (RDC) (7 février 2025) et à El Fasher au Soudan (14 novembre 2025). De plus, la RP a assuré le suivi des différentes procédures avec les organes de traité (à la fois en ce qui concerne les communications adressées au gouvernement du Luxembourg, que le suivi des évaluations périodiques du Luxembourg par différents comités).

### *CIDH (Comité interministériel des droits de l'homme)*

Le Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH) a poursuivi ses travaux via quatre réunions au cours de l'année 2025 (janvier, mars, juin, octobre). Au cours de ces réunions, le CIDH a continué d'impliquer la société civile et les représentants des ministères et administrations, mais a également préparé les réponses à diverses obligations de « *reporting* » du Luxembourg dans le système des droits humains onusien et multilatérale, les suivantes sont ainsi à énumérer :

- Participation à l'examen de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en février 2025 à Genève, suite à la soumission du 8<sup>ème</sup> rapport. Ont participé à cet exercice six ministères ou administrations en présentiel et huit ministères ou administrations par connexion VTC ;
- Préparation et coordination du 21<sup>ème</sup> au 24<sup>ème</sup> rapport sur la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) avec une soumission en juin 2025 ;
- Réponse à trois recommandations du Comité des droits de l'homme concernant le 4<sup>ème</sup> rapport périodique du Luxembourg sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP) en juillet 2025 ;
- Réponse à deux recommandations à la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) en juillet 2025 ;
- Préparation et coordination de la revue à mi-parcours de l'examen périodique universel (EPU), répondant à 254 recommandations avec une soumission en décembre 2025 ;

Le CIDH a également mis en place un sous-groupe de travail informel consacré aux technologies et aux droits humains, afin d'examiner les enjeux situés à l'intersection des droits fondamentaux et des technologies émergentes ou de rupture. Certaines questions dépassent le cadre du CIDH et nécessitent une analyse approfondie et notamment pour la mise en œuvre de rapports tel que la Convention cadre du Conseil de l'Europe sur l'Intelligence artificielle et les droits humains.

En 2025, le MAE, a également coordonné la visite de travail du Haut-Commissaire pour les Droits de l'Homme Volker Türk en juillet 2025 avec trois rencontres ministérielles (MAE, MJUST et MEGA) et une rencontre parlementaire.

Finalement, le CIDH a tenu ses membres informés des activités et travaux en cours dans les enceintes internationales et régionales, notamment concernant la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2024 – mai 2025).

## UNESCO

Au niveau de l'UNESCO, l'année a été marquée par la campagne du Luxembourg pour un siège au Conseil exécutif de l'UNESCO, pour la période 2025-2029. Il s'agissait d'un effort conjoint entre la RP Paris, la RP NY et la capitale qui a conduit à la conclusion des accords de soutien mutuel au bénéfice de la candidature du Luxembourg au Conseil exécutif de l'UNESCO pour le mandat 2025-2029 (le Luxembourg a été élu avec un résultat excellent en novembre 2025).

Les élections ont eu lieu le 7 novembre, lors de la 43<sup>ème</sup> Conférence générale de l'UNESCO à Samarcande, en Ouzbékistan. Le résultat a été un succès. Le Luxembourg a été élu avec 165 votes sur 178, le meilleur score au sein de son groupe électoral régional (« groupe I ») et le deuxième meilleur score parmi toutes les délégations élues. La campagne luxembourgeoise a été marquée par une série de moments forts, dont les interventions des Ministres Xavier Bettel, Claude Meisch et Eric Thill, dans différents foras de l'UNESCO, et l'organisation par la représentation permanente d'un voyage d'études de 30 ambassadeurs UNESCO à Luxembourg le 27 juin. Des événements organisés par le Luxembourg à l'UNESCO ont permis de mettre en évidence le patrimoine luxembourgeois, le talent de ses artistes et son multilinguisme. Le Sous-directeur général Tawfik Jelassi s'est rendu à Luxembourg pour participer à un événement dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du Conseil des Ministres du Conseil de l'Europe sur la sécurité des journalistes, organisé par le ministère de la Justice le 29 avril. Notons

également que le Luxembourg a occupé la présidence du groupe électoral I pendant le 2<sup>ème</sup> semestre 2025, ce qui lui a valu une réelle visibilité à l'UNESCO.

La deuxième concertation interministérielle UNESCO a été organisée à Luxembourg le 27 mars 2025.

### *Francophonie (Organisation internationale de la Francophonie / OIF)*

Un membre de l'ambassade à Paris, ensemble avec la chargée d'affaires à Kigali, a représenté le Luxembourg à la conférence ministérielle de la Francophonie à Kigali en novembre 2025. Le Luxembourg a rejoint l'année dernière le Fonds « La Francophonie pour Elles », qui soutient les femmes et les filles en situation de vulnérabilité, moyennant une contribution volontaire de 400.000 d'euros répartie sur 4 ans (2024 à 2027). La Chambre de commerce quant à elle a rejoint l'Alliance du patronat francophone.

Le groupe des ambassadeurs francophones (GAF) au Luxembourg, lancé en 2024 par le Ministre Xavier Bettel, s'est réuni deux fois en 2025.

### *Thématiques transversales*

Le Luxembourg est également membre et suit les travaux de plusieurs coalitions internationales :

- « *Nexus* » : coalition regroupant des États membres affinitaires sur les questions de santé et droits sexuels et reproductifs (SDSR) ;
- « *Equal Rights Coalition* » : coalition réunissant 44 États pour défendre les droits des personnes LGBTI. Le Luxembourg en est membre et participe au groupe « Diplomatie internationale » ;
- « *Media Freedom Coalition* » : coalition de 51 pays travaillant ensemble pour défendre la liberté des médias dans leur pays et à l'étranger, 8 déclarations conjointes ont été publiées ;
- « *Freedom Online Coalition* » : coalition réunissant 42 gouvernements engagés pour la liberté en ligne, notamment la liberté d'expression, d'association, de réunion et la protection de la vie privée ;
- « *PSVI* » : coalition sur les violences sexuelles dans les conflits ;
- Réseau des points focaux « femmes, paix et sécurité ».

### *Femmes, paix et sécurité (FPS)*

En mars 2025, le gouvernement luxembourgeois a adopté son deuxième plan d'action national « Femmes, paix et sécurité ». Ce dernier met l'accent sur la participation active des femmes dans les processus de paix et de sécurité, la prévention des conflits, la protection des droits humains et la résolution des crises. Le plan s'applique à l'action extérieure du Luxembourg dans les domaines de la diplomatie, de la défense et du développement, tout en abordant les thématiques de justice, d'éducation, d'accueil des réfugiés et de sécurité intérieure à l'échelle nationale. Il met en œuvre la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité (ci-après FPS) adopté par le Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU) en 2001, qui a fêté ses 25 ans en 2025.

Au CSNU, le Luxembourg est intervenu à deux reprises dans des discussions sur l'agenda FPS, notamment lors de la réunion concernant les violences sexuelles liées aux conflits et à l'occasion des 25 ans de la Résolution 1325. La Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, Yuriko Backes n'a pas participé en octobre à la semaine FPS en raison de la présidence russe du CSNU qui avait lieu à ce moment-là.

Au sein de l'OSCE, le Luxembourg a rejoint en mai le groupe d'États participants soutenant la feuille de route pour la mise en œuvre de l'agenda « FPS » de l'OSCE. Le Luxembourg a soutenu deux déclarations conjointes sur l'utilisation de la violence sexuelle et sexiste comme arme de guerre ainsi que la

déclaration conjointe du Conseil ministériel sur FPS. Le Luxembourg a aussi continué son soutien au projet « *Women and Men – Strengthening Comprehensive Security through Innovating and Networking for Gender Equality* » de l'OSCE avec une contribution extrabudgétaire de 15.000 euros.

À l'OTAN, le Luxembourg est resté engagé sur ces sujets chaque fois qu'ils figuraient à l'ordre du jour, y compris au Conseil de l'Atlantique Nord et dans les comités. Le Luxembourg continue d'intervenir régulièrement lors des réunions des Ministres des Affaires étrangères et de la Défense, du Conseil de l'Atlantique Nord et surtout dans les comités, afin de promouvoir la mise en œuvre de la résolution 1325, conformément à son programme national FPS. Il travaille en étroite coopération avec la représentante spéciale du Secrétaire général de l'OTAN pour les femmes, la paix et la sécurité, ainsi qu'avec les Alliés engagés au sein du groupe d'amis FPS. Le Luxembourg participe régulièrement aux réunions des ambassadeurs et envoyés spéciaux FPS ainsi qu'au Comité consultatif de la société civile.

Le Luxembourg reconnaît également l'importance cruciale de prendre en compte la dimension du genre en matière de non-prolifération et de désarmement. Par conséquent, le Luxembourg est intervenu lors du débat général de la 11<sup>ème</sup> conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes (TCA) sur les effets néfastes des conflits armés sur les femmes et les filles, l'importance d'enrayer le trafic illicite des armes qui alimente de nombreux actes de violence basés sur le genre et la création de points focaux sur l'égalité des genres. En outre, le Luxembourg a aussi coparrainé une déclaration conjointe préparée par la Belgique sur la diversité de genre et l'agenda FPS dans le cadre de la Convention d'Ottawa qui interdit les mines antipersonnel.

Lors de la *Première Commission* de l'Assemblée générale des Nations unies, le Luxembourg a soutenu comme les années précédentes la déclaration conjointe sur le genre et le désarmement préparée par l'Irlande. Au-delà de ces déclarations, le Luxembourg a soutenu l'inclusion d'un langage pertinent et s'est joint à ses partenaires de l'Union européenne et d'autres pays partageant des positions similaires pour condamner toute tentative de diluer ou de supprimer les références au genre dans les résolutions liées au désarmement et à la non-prolifération, tentatives qui ont par ailleurs nettement augmenté lors de la session de 2025.

Lors de la réunion consultative conjointe entre le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et le COPS de l'UE le 9 octobre 2025, le Luxembourg a rappelé que la coopération sur le programme FPS doit refléter une vision de la paix inclusive et durable, fondée sur des engagements communs et une meilleure complémentarité entre les opérations africaines et les missions PSDC.

La Ministre de la Défense, Yuriko Backes s'est engagée de manière active en faveur de la promotion de l'agenda FPS. En marge de la Conférence de Munich sur la sécurité, la Ministre de la Défense a présidé une table ronde, coorganisée avec « *Women Political Leaders* », consacrée à la promotion de l'agenda au rôle des femmes dans le domaine de la défense. Lors du salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget, la Ministre de la Défense est intervenue lors de l'événement « *Leadership au féminin* ». Par ailleurs, elle a eu plusieurs échanges au cours de l'année avec la représentante spéciale de l'OTAN pour les questions « FPS », afin de soutenir les travaux menés dans un contexte géopolitique particulièrement difficile.

### *Genre*

Le Luxembourg continue de promouvoir la représentation des femmes dans les organisations internationales, en intégrant systématiquement la dimension de genre dans les décisions liées aux candidatures, ainsi que de montrer une position engagée et vocale dans les différentes enceintes onusiennes à ce sujet.

- Participation aux travaux du conseil d'administration d'ONU Femmes et du conseil d'administration du FNUAP. Le Luxembourg a été membre du conseil d'administration du PNUD/UNOPS/FNUAP en 2025.
- Organisation d'événements avec ONU Femmes dans le cadre des préparatifs de la 4<sup>ème</sup> Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Séville en juin 2025.
- Participation à la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs dans les enceintes onusiennes et soutien aux initiatives en faveur de l'égalité des genres, ainsi qu'aux efforts des pays « *like-minded* » visant à éviter tout recul en matière de droits et de langage acquis. Dans ce contexte, le Luxembourg a co-organisé avec le Mexique et la fondation « *International Planned Parenthood Foundation* » (IPPF) un séminaire le 2 octobre à la RP du Mexique sur le langage agréé en matière d'égalité des genres pour les experts des pays « *like-minded* ».
- Participation aux réunions du groupe de pays ayant adopté une politique étrangère féministe et pays affinitaires (« *Feminist Foreign Policy +* ») au niveau des ambassadeurs et des experts et aux déclarations conjointes avec ces pays.
- Participation aux négociations des documents finaux de la 69<sup>ème</sup> session de la commission de la condition de la femme. Le Luxembourg a également représenté l'UE dans les négociations sur le programme de travail de la Commission pour les 4 ans à venir.
- Participation au sein du réseau des « *International Gender Champions* » par la RPNY.
- Co-parrainage de différents événements parallèles (« *side events* ») en marge du Conseil des droits de l'homme à Genève, dont plusieurs événements sur la question de la défense des droits des femmes en Afghanistan.
- Participation au « *Gender Champions Network* » à Genève. Lors des différentes interventions dans les enceintes du Conseil des droits de l'homme notamment, la RP veille à porter une attention particulière à la promotion de l'égalité des genres.

### Financement DH

Le Luxembourg a alloué environ 25% du budget de la direction des Affaires politiques à des organisations internationales, locales et non-gouvernementales œuvrant pour les droits humains à travers le monde.

### 3.3. OCDE

Le Luxembourg a assuré une présence continue à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment lors de la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel (RCM), sous présidence costaricaine, qui s'est tenue les 3 et 4 juin 2025. Le Luxembourg y était représenté par le Vice-Premier ministre Xavier Bettel, le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles et le Ministre des Finances Gilles Roth. Le Luxembourg a également été représenté à une ministérielle sectorielle de l'OCDE, sur les politiques et la sécurité sociales, par la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale Martine Deprez, le 14 février. Le Ministre des Finances Gilles Roth a rencontré des responsables OCDE le 24 février.

L'OCDE a publié en 2025 son étude économique bisannuelle sur le Grand-Duché. La présentation a eu lieu en date du 28 avril à Luxembourg, en présence du Secrétaire général Mathias Cormann. Le 7 mai, l'OCDE a publié son examen sur la coopération au développement du Luxembourg.

La troisième concertation interministérielle OCDE s'est tenue à Luxembourg en date du 6 mai 2025.

Au cours de l'année 2025, les travaux préparatoires de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE) ont eu lieu en vue de la publication des prochaines études sur la politique énergétique et la sécurité énergétique du Luxembourg. Leur publication est prévue pour 2026.

Les évaluateurs du Luxembourg du Groupe d'action financière (GAFI) ont participé dans les groupes de travail ICRG Afrique et Europe-MENA et ont contribué aux évaluations mutuelles des pays.

### 3.4. OSCE (Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe)

Comme l'année précédente, 2025 a également été une année difficile pour l'OSCE, qui peine à sortir d'une crise institutionnelle qui s'est approfondie ces dernières années et qui ne s'est pas améliorée sous l'effet de l'engagement révisé de la nouvelle administration américaine. Sauvegarder les principes fondamentaux de l'OSCE et renforcer sa fonctionnalité ont ainsi été les priorités absolues de la présidence finlandaise de l'OSCE en 2025.

Sur le plan politique, le Luxembourg a pleinement soutenu les efforts de la présidence finlandaise. À l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'acte final d'Helsinki, la Finlande a lancé le processus « Helsinki+50 » visant à adapter l'OSCE aux nouveaux défis et la réformer pour renforcer son efficacité. Le Luxembourg a soutenu ce processus et a été l'un des co-fondateurs du fonds extrabudgétaire « Helsinki+50 ». De plus, le Luxembourg a continué ses efforts d'utiliser la boîte à outils de l'OSCE pour soutenir l'Ukraine. En juillet, le Luxembourg, ensemble avec 40 États participants, a lancé le « mécanisme de Moscou » de la dimension humaine de l'OSCE afin de demander des enquêtes sur la situation des prisonniers de guerre ukrainiens détenus par la Russie.

Dans le cadre de sa présidence du Benelux, le Luxembourg s'est activement engagé en faveur de la promotion des engagements Benelux. Outre la rédaction et la lecture de déclarations conjointes au Conseil permanent, soulignant notamment les activités des pays du Benelux en faveur de l'Ukraine, le Luxembourg a organisé des déjeuners Benelux avec, entre autres, le Secrétaire général de l'OSCE, Feridun Sinirlioğlu, et le représentant pour la liberté des médias de l'OSCE, l'ambassadeur Jan Braathu.

Au sein de l'OSCE, le Luxembourg a continué sa participation active au groupe d'amis d'un Bélarus démocratique, qui a organisé plusieurs rencontres avec Svetlana Tsikhanouskaya et la société civile bélarusse tout au long de l'année. Le Luxembourg a également poursuivi son engagement au sein du groupe d'amis d'une Géorgie démocratique (*cf. partie Europe orientale*).

Le 6 février 2025, le Ministre Xavier Bettel a participé au Conseil permanent de l'OSCE pour présenter les priorités de la présidence luxembourgeoise du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Le Ministre a également assisté à un déjeuner organisé par la présidence finlandaise avec, entre autres, le Secrétaire général Feridun Sinirlioğlu.

Les 3 et 4 décembre 2025, le Ministre Xavier Bettel a participé à la 32<sup>ème</sup> réunion du Conseil ministériel de l'OSCE à Vienne. Au programme figuraient des échanges, entre autres, sur le renforcement de la résilience et de la sécurité en Europe, la guerre en Ukraine, la réforme de l'OSCE et le rôle de l'OSCE dans la promotion de paix.

Dans un contexte de crise financière qui continue de traverser l'OSCE, le Luxembourg a maintenu son soutien ferme aux activités et projets de l'OSCE. Le Luxembourg a alloué deux de ses contributions extrabudgétaires, d'un montant total de 64.000 euros au fonds « Helsinki+50 » (programme de soutien pour l'Ukraine ; fonds climat-sécurité). Le Luxembourg a également soutenu des projets du Représentant pour la liberté des médias, du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme, ainsi que du Département pour l'égalité des genres de l'OSCE pour un montant total de 90.000 euros.

### 3.5. Conseil de l'Europe

Du 13 novembre 2024 au 14 mai 2025, le Luxembourg a assumé, pour la 8<sup>ème</sup> fois la présidence du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Face aux menaces grandissantes pesant sur les valeurs fondamentales et l'acquis démocratique en Europe, le Luxembourg a réaffirmé son engagement de longue date envers ces principes et le multilatéralisme.

La présidence a été caractérisée par un engagement particulièrement soutenu des hauts représentants du Luxembourg. S.A.R. le Grand-Duc Henri s'est rendu à quatre occasions au Conseil de l'Europe, au cours desquelles il a prononcé plusieurs allocutions consacrées aux trois thématiques transversales prioritaires de la présidence. Le Premier ministre Luc Frieden a effectué deux visites de travail à Strasbourg, tandis que le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel s'est rendu à plusieurs fois à Strasbourg, à Vienne ainsi qu'au Luxembourg afin d'exercer ses fonctions en tant que Président du Comité des ministres. Par ailleurs, quatorze autres visites ont été effectuées par divers Ministres luxembourgeois dans le cadre de la présidence à l'occasion des événements politiques, culturels et institutionnels.

La présidence luxembourgeoise a placé au cœur de son action trois grands piliers au sein desquels elle a organisé de nombreuses activités (conférences, débats thématiques, Comités des ministres informels, événements culturels) :

- (1) État de droit et démocratie – défense des normes et politiques communes en tant que leviers essentiels pour lutter contre le recul démocratique et les menaces croissantes en Europe

Sous ce premier pilier, le Luxembourg a placé au cœur de sa présidence le soutien sans faille à l'Ukraine. Le 24 février 2025, la présidence luxembourgeoise a organisé une cérémonie spéciale et une réunion extraordinaire des Délégués du Comité des ministres consacrée aux prisonniers civils ukrainiens. Une étape clé vers la redevabilité de la Russie a été l'aboutissement des travaux sur la création d'un Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine, officiellement demandée par l'Ukraine lors de la 134<sup>ème</sup> session du Comité des ministres. Cette réunion ministérielle, qui s'est tenue au Luxembourg les 13 et 14 mai 2025, a marqué la fin de la présidence luxembourgeoise du Comité des ministres, et le début de celle de Malte.

La présidence luxembourgeoise a également œuvré pour le renforcement de la Cour européenne des droits de l'Homme et l'exécution de ses arrêts, qui constituent des éléments clés pour la défense des fondements démocratiques et de l'État de droit en Europe.

La présidence a fait de la protection de celles et ceux qui incarnent et défendent les principes démocratiques et l'État de droit une priorité. Le Luxembourg se félicite notamment de l'adoption, par le Comité des ministres, de la Convention du Conseil de l'Europe pour la protection de la profession d'avocats, le premier traité international dédié à ce sujet. La présidence s'est réjouie que l'ouverture à signature se soit faite à l'occasion de la 134<sup>ème</sup> session ministérielle du Comité des ministres en mai 2025 à Luxembourg. Aujourd'hui cette Convention a été signée par 24 États, membres du Conseil de l'Europe.

Enfin, le Luxembourg, membre du groupe d'amis du Conseil de l'Europe pour la sécurité des journalistes et la liberté des médias, a accueilli le 29 avril 2025 une conférence thématique consacrée aux poursuites judiciaires relatives aux crimes commis contre les journalistes. Par ailleurs, le Luxembourg est également membre du groupe d'amis de la société civile, du groupe d'amis pour la protection des journalistes ainsi que du groupe d'amis pour les personnes LGBTI+.

- (2) Vivre-ensemble – favoriser le respect et la compréhension mutuels dans nos sociétés plurielles.

Le Luxembourg a placé la notion de vivre-ensemble au cœur de sa présidence, réaffirmant que sans diversité et inclusion, les fondements des valeurs européennes sont fragilisés. La présidence s'est ainsi engagée à soutenir les travaux du Conseil de l'Europe contre toutes formes de discriminations et d'atteintes aux droits humains, fondées sur l'appartenance, réelle ou supposée, à l'origine ethnique, le genre, l'orientation sexuelle, les convictions le handicap, l'âge ou encore la nationalité, contribuant ainsi à renforcer l'inclusion et l'égalité pour toutes et tous.

La présidence luxembourgeoise a notamment organisé le 16 avril 2025, une réunion thématique informelle des délégués des Ministres portant sur le vivre-ensemble dans la diversité et la visibilité des groupes marginalisés dans nos sociétés. La présidence a ainsi donné la parole à des représentants de trois groupes fréquemment oubliés voire stigmatisés : les personnes âgées, les personnes porteuses de handicap, ainsi que les Roms ou Gens du voyage.

Enfin, conformément au mandat défini par le sommet de Reykjavik, le Conseil de l'Europe s'est pleinement engagé dans la protection des droits humains et de l'environnement. Sous la présidence luxembourgeoise, deux avancées significatives ont marqué cette dynamique : la Convention pour la protection par le droit pénal et la stratégie du Conseil de l'Europe sur l'environnement, adoptées lors de la session ministérielle du Comité des ministres le 14 mai 2025.

### (3) Culture, sport et patrimoine – vecteurs de promotion des droits humains

Le Luxembourg a inscrit la culture au centre de ses priorités, affirmant son importance en tant que pilier de la démocratie et compétence essentielle du Conseil de l'Europe. La culture joue un rôle fondamental dans le renforcement du dialogue interculturel. Dans cet esprit, et fidèle à l'engagement de longue date du Luxembourg en faveur des itinéraires culturels du Conseil de l'Europe, la présidence a parrainé la célébration des 20 ans de l'association européenne du patrimoine juif (AEPJ) à Strasbourg, le 23 janvier 2025, en présence du Ministre de la Culture, Eric Thill.

Dans un esprit de coopération entre organisations sur des thèmes partagés, le Luxembourg a également accueilli le 13 février 2025 la conférence de clôture du projet « Tous-tes ensemble – Pour une plus grande égalité des genres dans le sport (All-In Plus) », une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne. Enfin, la présidence a soutenu l'organisation de l'événement parallèle « Le sport sûr comme espace d'éducation aux droits humains », organisé le 12 mars 2025 en marge de la 58<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies par le Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Genève, avec le soutien des missions permanentes du Luxembourg et de Monaco auprès des Nations unies. Cet événement visait à mettre en lumière la manière dont des environnements sportifs sûrs et respectueux des droits humains peuvent constituer de puissants vecteurs pour la promotion et la défense des droits des enfants.

En complément à son programme politique, la présidence a organisé 13 événements culturels à Strasbourg, offrant une vitrine à la culture, à la langue et à la scène artistique luxembourgeoises. Ces événements variés ont permis aux Strasbourgeoises et Strasbourgeois, aux membres du personnel du Conseil de l'Europe ainsi qu'aux délégations nationales de découvrir cette richesse culturelle, tout en abordant des thématiques en lien direct avec les domaines prioritaires de la présidence.

## 3.6. Politique de sécurité internationale

État partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux majeurs dans ce domaine, le Luxembourg a contribué à assurer et consolider le bon fonctionnement de l'architecture sécuritaire internationale, en dépit des défis liés au contexte géopolitique tendu.

Tout au long de l'année 2025, le Luxembourg a continué de soutenir les initiatives de désarmement et de non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive.

## Armes conventionnelles

Le Luxembourg a continué de mettre en œuvre la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, notamment en s'engageant en faveur de projets dans le domaine du déminage. En 2025, le Luxembourg a participé à la 22<sup>ème</sup> réunion des États parties à la Convention d'Ottawa qui a eu lieu du 1<sup>er</sup> au 5 décembre 2025 à Genève. Il a également poursuivi son engagement financier en faveur de plusieurs projets d'assistance aux victimes et de sensibilisation dans plusieurs pays, ainsi qu'à des projets de déminage au Liban, en Syrie et en Ukraine. Le Luxembourg a par ailleurs accueilli du 28 au 30 octobre 2025 une conférence du Centre international du déminage humanitaire de Genève (GICHD) sur la promotion de l'innovation dans le secteur du déminage humanitaire.

La 11<sup>ème</sup> conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes (TCA) a eu lieu du 25 au 29 août 2025 à Genève. L'objectif du TCA est d'établir et de renforcer les normes communes pour contrôler au mieux le commerce international de l'armement, de lutter contre les transferts illicites et de prévenir la prolifération des armes à l'échelle mondiale. Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg souligné l'importance d'une approche sensible au genre dans toutes les actions dans ce domaine et a à cette fin soutenu la proposition du Mexique consister à créer des points focaux sur l'égalité des genres. Le Luxembourg et les autres États membres de l'UE ont également réitéré leur soutien à l'universalisation du TCA, ainsi qu'à sa mise en œuvre effective.

Le Luxembourg s'est engagé également de manière active dans le domaine des technologies émergentes. Le groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létales autonomes (GEG SALA) s'est réuni à deux reprises à Genève en vue d'approfondir les discussions sur les enjeux liés aux technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létales autonomes (SALA), afin d'élaborer des propositions et mesures liées à leur cadre normatif et opérationnel. À l'image des années précédentes, le Luxembourg a activement soutenu une approche dite à double entrée (« *two-tier approach* »). Cette approche est fondée, d'une part, sur l'interdiction des SALA dont l'utilisation est incompatible avec le respect du droit international humanitaire et, d'autre part, sur la poursuite des travaux sur la réglementation de tous les autres types de SALA.

En lien avec la Convention sur certaines armes classiques (CCAC), le Luxembourg a participé à la deuxième conférence de suivi de la « Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées » (« *Explosive Weapons in Populated Areas* », EWIPA), organisée à San José, Costa Rica, du 18 au 20 novembre 2025.

## Armes de destruction massive

La 24<sup>ème</sup> réunion annuelle régulière du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCoC) a eu lieu du 4 au 5 juin 2025 à Vienne. Lors de cette réunion, l'importance du HCoC en tant qu'instrument unique de renforcement de la confiance et de transparence dans le cadre des efforts multilatéraux contre la prolifération des missiles balistiques a été réaffirmée.

Le Luxembourg a également participé à la 30<sup>ème</sup> conférence des États parties à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui s'est tenue du 24 au 28 novembre 2025 à La Haye. Le Luxembourg y a fait deux interventions : une déclaration nationale au titre du débat général, par laquelle le Grand-Duché a, entre autres, condamné l'utilisation par la Russie d'agents anti-émeute comme moyen de guerre, ainsi que l'utilisation présumée par les troupes russes de l'agent asphyxiant chloropicrine en Ukraine. Il s'est félicité de la coopération entre les autorités syriennes transitoires et l'OIAC pour l'élimination des restes du programme d'armes chimiques développé sous l'ère Assad, et il

a été annoncé, au sujet syrien, que le Luxembourg effectuera une contribution volontaire au Fonds d'affectation spéciale pour les missions en Syrie. La 2<sup>ème</sup> intervention a été faite en tant que coordinateur du groupe WEOG pour féliciter la nouvelle directrice générale de l'OIAC pour son mandat. Le Luxembourg s'est également joint à une déclaration sur le genre, initiée par le Royaume-Uni, aux côtés de 80 autres États parties.

Dans le domaine du nucléaire, le Luxembourg a participé à la troisième session du Comité préparatoire (« PrepCom ») de la conférence d'examen (« RevCon ») du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) qui s'est tenue à New York du 28 avril au 9 mai 2025. En l'absence de consensus sur le projet d'un document final, le président de la session a décidé, de sa propre autorité, de transmettre à la conférence d'examen de 2026 ses recommandations sous la forme d'un document de travail. Le Luxembourg a effectué une déclaration à titre national, exprimant son attachement au TNP.

Le Luxembourg a continué de soutenir des mesures à la fois ambitieuses, pragmatiques et inclusives dans le cadre des enjeux nucléaires, notamment : l'universalisation du TNP ; l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des essais nucléaires (TICE), malgré la révocation de la ratification du traité par la Fédération de Russie le 2 novembre 2023 ; la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (FMCT) ; ainsi qu'une plus grande transparence quant aux arsenaux et doctrines nucléaires.

#### *Le Luxembourg au Conseil des Gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)*

Pour la première fois dans son histoire, le Luxembourg a été élu comme membre du Conseil pour la période 2024-2026 pendant la conférence générale de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) en septembre 2024. A travers sa représentation permanente à Vienne, le Luxembourg a coordonné, en assurant la présidence du Benelux 2025, la coopération de nos trois pays au sein de l'AIEA et les déclarations communes dans le Conseil des Gouverneurs en mars, juin, septembre et novembre. De plus, il a organisé plusieurs réunions au niveau des ambassadeurs du Benelux et au niveau adjoint/technique. La RP a assuré la présidence du WEOG (« *Western Europe and Others Group* ») au sein de l'AIEA pour la deuxième moitié de 2025 et a coordonné les positions de ce groupe dans le cadre de la conférence générale de l'AIEA. Le Conseil a adopté deux résolutions (le Luxembourg a voté en faveur) concernant les garanties et les activités de vérification effectuées – ou non – par l'AIEA en République islamique d'Iran durant les sessions de juin et de novembre. Alors qu'une situation de non-conformité de l'Iran à ses obligations avait été constatée en juin, plusieurs événements ont suivi. Des attaques contre les installations nucléaires iraniennes ont eu lieu et la coopération de l'Iran est restée limitée. En octobre 2025, le mécanisme « *snapback* » a été activé. Sur cette base, le Conseil a adopté une résolution en novembre, confiant un nouveau mandat de vérification au Directeur général de l'AIEA. De nombreuses réunions de coordination entre les délégations européennes ont eu lieu dans le cadre des attaques contre les installations nucléaires en juin en Iran. Le Luxembourg a continué de soutenir les efforts par l'AIEA et les E3 (DE-UK-FR) pour établir une transparence autour le programme nucléaire iranien.

De même, de nombreuses réunions de coordination entre délégations européennes ont eu lieu afin de soutenir l'AIEA dans ses missions de soutien à l'Ukraine, en lien avec les risques pour la sécurité et la sûreté de ses centrales nucléaires, notamment celle de Zaporizhzhia, à la suite d'attaques massives contre l'infrastructure énergétique. Le Luxembourg a coparrainé une déclaration commune de 56 États, préparée par le Canada, les Pays-Bas et l'Ukraine, lors du Conseil en novembre.

Le Luxembourg a soutenu une résolution portant sur le Gaza lors de conférence générale de l'AIEA sur l'extension du programme de coopération technique pour l'État de Palestine à la bande de Gaza. De

plus, le Luxembourg a coparrainé une déclaration commune de 51 États, présenté par l'État observateur de Palestine, lors du Conseil en novembre.

### *Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage*

Le règlement (UE) 2021/821, entré en vigueur le 9 septembre 2021, permet d'accroître la responsabilité, la compétitivité et la transparence du commerce des biens à double usage, notamment l'efficacité du contrôle des exportations de biens de cybersurveillance non répertoriés. À cette fin, l'application des contrôles « attrape-tout » (« *catch-all* ») est renforcée.

Ce règlement s'ajoute à la loi du 27 juin 2018 relative au contrôle des exportations, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage, dont les licences d'exportation et de transit sont émises conjointement par l'Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT), rattaché à la direction de la Promotion du Commerce extérieur et par la direction des Affaires politiques du MAE.

Du 14 au 18 juillet 2025, le Luxembourg a participé à la réunion plénière du groupe d'Australie (GA) qui s'est tenue à Sydney, en Australie, marquant le 40<sup>ème</sup> anniversaire depuis sa création. Les États parties y ont souligné l'importance des efforts de non-prolifération concernant les armes chimiques et biologiques ainsi que l'harmonisation et la coordination des contrôles des exportations de biens à double usage.

Le Luxembourg a également participé à la 34<sup>ème</sup> session plénière du groupe des fournisseurs nucléaires (GFN), qui a eu lieu du 24 au 25 juillet 2025 au Cap, en Afrique du Sud. Des discussions sur l'élaboration de lignes directrices pour l'exportation de matières nucléaires ont été menées. Le Luxembourg a soutenu la déclaration de l'UE qui a souligné que ces lignes directrices, ainsi que les listes de contrôle du GFN, représentent la meilleure pratique en matière de contrôle des exportations nucléaires et à double usage.

En outre, le Luxembourg a participé à la réunion plénière de l'arrangement de Wassenaar (AW) à Vienne du 3 au 4 décembre 2025, ainsi qu'à deux réunions du groupe de travail de l'AW qui se sont tenues respectivement en mai et en octobre 2025.

### *Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne (PSDC) – missions civiles*

La mise en œuvre du pacte civil en matière de PSDC, adopté le 22 mai 2023, s'est poursuivie, afin de renforcer l'efficacité des missions civiles en améliorant leur capacité d'adaptation et de réactivité.

Au cours de l'année 2025, deux membres de la Police grand-ducale ont terminé leurs déploiements respectifs au sein des missions de PSDC : Un premier était « *monitoring team leader* » dans la mission civile européenne en Arménie (EUMA) depuis mars 2023. Le second était « *monitor* » au sein de la mission de « *monitoring* » de l'UE en Géorgie (EUMM) depuis mai 2023. Deux autres membres de la Police grand-ducale ont commencé leurs déploiements en 2025 : un responsable exécutif au siège de la mission EUMM et un « *monitor* » au sein de l'EUMA.

En novembre 2025, le MAE a déployé, pour la première fois, un membre du MAE au sein de la mission « État de droit » au Kosovo (EULEX Kosovo). Ce déploiement s'est fait dans le cadre du lancement du programme de « Jeunes Experts Détachés » au sein des missions de PSDC civiles à risque faible et moyen. La candidature luxembourgeoise a été retenue parmi de nombreuses autres.

Proportionnellement à sa population, le Luxembourg est un contributeur important aux missions PSDC au niveau européen. La dimension civile de la PSDC est un élément essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Le Luxembourg s'y engage activement, notamment dans le cadre de la prévention des conflits et de la stabilisation, mais aussi en faveur d'une représentation accrue des

femmes, du respect des considérations de genre, des droits humains, de l'État de droit, et de la lutte contre le changement climatique. Dans le cadre de ses efforts visant à élargir le vivier d'experts luxembourgeois qui pourraient être détachés auprès de missions civiles, le MAE a identifié l'opportunité de détacher des experts en cybersécurité pour des missions de courte durée. Dans ce sens, le MAE a présenté la PSDC civile aux acteurs locaux concernés de l'écosystème national.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Luxembourg a adhéré au Centre européen d'excellence pour la gestion civile des crises (CoE). Le CoE, qui a son siège à Berlin, a été créé en février 2020 suite à une invitation adressée à tous les États membre de l'UE par le ministère des Affaires étrangères allemand. Il opère en mettant l'accent sur l'amélioration des capacités pour renforcer la gestion civile des crises dans le cadre de la PSDC. Au 31 décembre 2025, 25 États membres de l'UE sont membres du CoE.

### *Sécurité dans l'espace extra-atmosphérique*

L'espace est devenu un environnement contesté et compétitif. Au-delà des enjeux économiques pour le Luxembourg, l'espace représente un véritable enjeu de sécurité nationale pour le pays. La multiplication des satellites, et surtout les mégaconstellations commerciales, accroît la congestion orbitale et la vulnérabilité des services. En parallèle, plusieurs États développent des capacités qui pourraient compromettre les satellites d'autres États et d'acteurs commerciaux (comme les technologies de missiles antisatellites cinétiques, brouillage électronique, attaques cyber). C'est un domaine dans lequel le Luxembourg peut apporter une contribution à l'effort global en matière de sécurité et de défense, notamment en se basant sur la stratégie spatiale de défense, publiée en 2022.

Le Luxembourg a participé à la 68<sup>ème</sup> session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (CUPEEA) qui a eu lieu à Vienne du 25 juin au 2 juillet 2025. Le Luxembourg est intervenu à deux reprises lors du débat général sur les points « échange général » et « exploration de l'espace et innovation ».

En outre, le Luxembourg a participé à la deuxième session substantielle du groupe de travail sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace (OEWG PAROS) qui s'est tenue du 21 au 25 juillet 2025 à Genève. Le Grand-Duché a partagé dans ce contexte la position de l'UE et de plusieurs autres pays qui vise notamment à garantir que le droit international s'applique pleinement dans l'espace, y compris le droit international humanitaire. Le Luxembourg a soutenu également l'établissement de normes et règles comportementales et mesures de transparence.

## **3.7. OTAN**

### *Sommet de l'OTAN*

Les 24 et 25 juin 2025, le Premier ministre Luc Frieden, le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel, et la Ministre de la Défense Yuriko Backes, ont participé au Sommet de l'OTAN à La Haye.

Face aux menaces et la dégradation de l'environnement sécuritaire, en particulier la guerre d'agression russe qui se poursuit en Ukraine, les 32 Alliés ont décidé d'un nouveau et ambitieux plan d'investissement de défense. Dans un esprit de solidarité et d'unité, les membres de l'OTAN se sont engagés d'ici 2035 à investir 3,5% de PIB (RNB pour le Luxembourg) en besoins ayant trait aux dépenses couvertes par la définition des dépenses de défense agréée à l'OTAN et 1,5% de PIB (RNB pour le Luxembourg) en dépenses liées à la défense et à la sécurité au sens large.

Cet engagement permettra aux Alliés de réaliser les paquets d'objectifs capacitaires dans le cadre du processus de planification de l'OTAN et de disposer des forces nécessaires pour assurer la défense et dissuasion collectives, et en même temps de renforcer la résilience nationale. Le calendrier fixé garantit

la flexibilité nécessaire, tout en respectant la souveraineté des Alliés. La revue des objectifs d'ici la fin de la décennie est importante pour tenir compte des évolutions technologiques et géopolitiques.

### *Conseils ministériels à l'OTAN*

Plusieurs réunions au niveau des Ministres de la Défense et des Ministres des Affaires étrangères ont eu lieu dans le cadre de l'OTAN, auxquelles ont participé respectivement la Ministre de la Défense Yuriko Backes et le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur Xavier Bettel. Depuis février 2022, la guerre d'agression russe en Ukraine est restée au centre des discussions.

Le 13 février 2025, la Ministre Yuriko Backes a participé à la réunion des Ministres de la Défense des pays de l'OTAN à Bruxelles. Les Ministres ont eu un échange de vues sur la mise en œuvre des plans de dissuasion et de défense collectives de la zone euro-atlantique, sur les capacités militaires et les investissements nécessaires ainsi que le rôle et les capacités de l'industrie de défense des pays de l'OTAN. Lors du Conseil OTAN-Ukraine le même jour, les Ministres ont discuté avec leur homologue ukrainien Rustem Umerov et la haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas, de l'assistance militaire de l'Alliance en soutien à l'Ukraine et des négociations de paix.

Les 3 et 4 avril 2025, le Ministre Xavier Bettel a participé à la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, organisée à Bruxelles. À l'ordre du jour figuraient plusieurs séances de travail du Conseil de l'Atlantique Nord et une séance du Conseil OTAN-Ukraine, consacrées à la préparation du sommet de l'OTAN à La Haye en juin 2025, à la coopération avec les partenaires indopacifiques de l'OTAN (l'Australie, le Japon, la République de Corée et la Nouvelle-Zélande), à la guerre en Ukraine, ainsi qu'à la coopération entre l'OTAN et l'UE. La haute représentante de l'UE a participé à cette dernière séance. Les trente-deux Alliés ont réaffirmé leur attachement à l'Alliance. Dans ses interventions, le Ministre est revenu sur la guerre en Ukraine et a insisté sur l'importance de l'unité des Alliés. Il a également abordé la guerre dans la bande de Gaza et ses conséquences néfastes. En marge de la réunion ministérielle, le Ministre a eu un entretien bilatéral avec son homologue ukrainien, Andrii Sybiha.

Les 14 et 15 mai 2025, le Ministre Xavier Bettel a également participé à la réunion informelle des Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN, organisée à Antalya. Cette réunion a été l'occasion d'une discussion approfondie sur la préparation du sommet de l'OTAN à La Haye. Les Ministres ont ainsi échangé sur les grands enjeux stratégiques de l'OTAN, la situation en Ukraine et le futur objectif d'effort de défense des Alliés. Dans son intervention, le Ministre a informé les Alliés que le Luxembourg allait atteindre 2% du RNB consacré à la défense d'ici la fin de l'année 2025. En ce qui concerne les nouveaux objectifs en matière de capacités nécessaires dans la situation géopolitique actuelle, le Ministre a donné à considérer que les spécificités de tous les Alliés devaient être prises en compte et il a plaidé pour une certaine flexibilité dans l'équilibre entre les dépenses de défense et dépenses liées de manière plus large à la sécurité et à la résilience.

Le 5 juin 2025, la Ministre Yuriko Backes, a participé à la réunion des Ministres de la Défense des pays de l'OTAN à Bruxelles. Cette réunion était axée sur la préparation du sommet de l'OTAN à La Haye, sur les paquets d'objectifs capacitaires dans le cadre du « *NATO Defence Planning Process* », ainsi que sur la continuation du soutien militaire au profit de l'Ukraine. Le paquet capacitaire 2025 du Luxembourg est marqué par l'attribution de nouveaux objectifs dédiés à la dissuasion et à la défense collective dans différents domaines, avec un impact important en termes de ressources financières, humaines et matérielles. Le même jour a eu lieu la réunion du Conseil OTAN-Ukraine, lors de laquelle les Ministres de la Défense des pays de l'OTAN, ensemble avec leur homologue ukrainien, Rustem Umerov et la haute représentante de l'UE, ont entre autres discuté de la meilleure façon de pérenniser le soutien à l'Ukraine.

Le 15 octobre 2025, la Ministre Yuriko Backes a participé à la réunion des Ministres de la Défense des pays de l'OTAN à Bruxelles. Les Ministres ont discuté du renforcement de la posture de dissuasion et de défense suite aux décisions prises au sommet de l'OTAN à La Haye en juin 2025. Face aux menaces hybrides et aux violations de l'espace aérien euro-atlantique par des drones et avions de chasse russes, l'Alliance a renforcé son dispositif de vigilance et de défense au flanc Est et en Mer Baltique. La Ministre s'est félicitée de la réponse rapide, décisive et coordonnée des Alliés face au comportement irresponsable de la Russie. La Ministre Backes a souligné que le Luxembourg allait jouer un rôle actif dans le domaine de la défense aérienne et antimissile, conformément à ses nouveaux objectifs capacitaires. Le même jour a eu lieu une réunion du Conseil OTAN-Ukraine en présence du Ministre de la Défense de l'Ukraine, Denys Shmyhal, et de la haute représentante de l'UE.

Enfin, le 3 décembre 2025, le Ministre Xavier Bettel a participé à la réunion des Ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles. Lors de la séance de travail du Conseil de l'Atlantique Nord, les Ministres ont discuté des grands enjeux stratégiques de l'Alliance, notamment de l'agression russe contre l'Ukraine et des menaces hybrides, ainsi que des préparatifs pour le sommet de l'OTAN de 2026, qui se tiendra en Turquie. La séance de travail a été suivie d'un déjeuner de travail du Conseil OTAN-Ukraine, en présence du Ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, Andrii Sybiha.

Au-delà des réunions ministérielles, le Luxembourg a été représenté à diverses réunions de l'OTAN au niveau expert tout au long de l'année. Des experts luxembourgeois ont ainsi participé entre autres au groupe de travail de haut niveau sur la maîtrise des armements conventionnels.

Le Luxembourg a également tenu pour la première fois durant l'année 2025 le rôle d'ambassade point de contact de l'OTAN dans un pays partenaire de l'Alliance, l'Irlande.

## 4. promotion du Commerce extérieur et des investissements D8

### 4.1. Stimulation du développement des entreprises à l'international

#### *Participations collectives*

Le service des foires à l'étranger a pu présenter, grâce à une demande de participation qui croît d'année en année de la part des entreprises luxembourgeoises, un programme de foires et salons en 2025 comptant 15 pavillons nationaux différents répartis sur 12 foires et salons.

Ainsi, l'année 2025 a dépassé le nombre de participations de l'année de prépandémie 2019, tant au niveau du nombre de foires organisées que le nombre d'entreprises participantes. 15 stands collectifs, avec un nombre inédit atteignant 106 entreprises exposantes, ont été organisés, entres autres : « *International Astronautical Congress* » à Sydney ; « *Forum International de la Cybersécurité* » à Lille ; « *Space Symposium* » à Colorado Springs ; « *Transport Logistic* » à Munich ; « *Salon Aéronautique du Bourget* » à Paris ; « *Vivatechnology* » à Paris ; « *DSEI* » à Londres ; « *Space Tech Expo* » à Brême ; et « *Medica* » à Düsseldorf.

Les collaborations avec les partenaires, notamment la Chambre de commerce du Luxembourg, la Luxembourg Space Agency et la Luxembourg House of Cybersecurity, ont été élargies à un nombre croissant de foires.

#### *Interventions financières à titre de cofinancement d'actions de promotion à l'étranger*

En 2025, le Comité pour la promotion des exportations luxembourgeoises (COPEL) de l'ODL a soutenu 160 entreprises luxembourgeoises dans le cadre de ses aides à l'exportation. Au cours de l'exercice, 656 demandes d'aide ont été introduites, soit une augmentation de 11 % par rapport à l'année précédente. Le montant total des aides versées en 2025 s'élève à 2.202.701,80 d'euros, un niveau globalement

stable par rapport à 2024. Parmi ces aides versées, 64 % concernaient la participation des entreprises à des foires à l'étranger et 24 % étaient destinées à des actions de publicité internationale.

#### *Table ronde sur les opportunités et défis d'exportation des producteurs agro-alimentaires luxembourgeois du 2 octobre 2025*

La table ronde consacrée aux opportunités et aux défis liés à l'exportation des produits agroalimentaires luxembourgeois, organisée à l'initiative du Ministre Xavier Bettel, faisait suite à une visite d'entreprise effectuée par ce dernier auprès du producteur laitier local Luxlait. Elle réunissait également le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles, et la Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Viticulture Martine Hansen, une dizaine d'entreprises luxembourgeoises représentatives du secteur ainsi que plusieurs autres partenaires institutionnels. Cette rencontre a permis aux Ministres d'entendre les démarches entreprises et les obstacles rencontrés par les entreprises exportatrices dans leurs activités internationales, ainsi que de discuter de pistes d'appui et de soutien, dans le but de mettre en valeur des produits luxembourgeois dans le renforcement de l'image de marque du pays.

## **4.2. Promotion de l'économie à l'étranger pour attirer des investissements et talents**

### *Visite de travail en Egypte*

Lors de sa visite au Caire le 14 janvier 2025, le Vice-Premier ministre et Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, s'est entretenu avec plusieurs membres du gouvernement égyptien afin de renforcer le dialogue politique et la coopération économique entre le Luxembourg et l'Égypte. Les échanges ont porté sur l'approfondissement des relations bilatérales, les perspectives économiques, ainsi que sur les principales crises régionales, notamment à Gaza. Les deux parties ont souligné l'importance de la médiation, d'un cessez-le-feu et d'une solution durable fondée sur la solution à deux États. La visite a également permis d'avancer sur des instruments concrets visant à renforcer la coopération économique, notamment dans les domaines du transport aérien et de la fiscalité.

### *Réception de nouvel an de l'Industrie und Handelskammer de Düsseldorf (Allemagne)*

Le Ministre Xavier Bettel s'est rendu le 13 janvier 2025 à la réception annuelle de Nouvel An de l'*Industrie- und Handelskammer* (IHK) de Düsseldorf, qui a réuni 1.300 invités issus des milieux économiques et politiques de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Le Ministre a eu une réunion de travail avec le président de la IHK, Andreas Schmitz.

Il a également prononcé un discours en tant qu'invité d'honneur, au cours duquel il a mis en avant les défis actuels du commerce international et rappelé l'importance d'une coopération étroite en Europe face à un environnement mondial en évolution. Il a enfin souligné la nécessité de préserver la fluidité des échanges et des déplacements au sein de l'espace européen.

### *Visite de travail au World Economic Forum à Davos (Suisse)*

Du 20 au 22 janvier 2025, le Ministre Xavier Bettel a participé au *World Economic Forum* à Davos en Suisse où il a rencontré des représentants d'entreprises ainsi que des représentants politiques de haut niveau avec l'objectif de renforcer les liens commerciaux et politiques avec des pays partenaires.

### *Visite de travail aux États-Unis (San Francisco et Austin)*

Du 16 au 20 février 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail aux États-Unis, à San Francisco et à Austin. Dans la capitale du Texas, il a eu une entrevue bilatérale avec Greg Abbott, gouverneur du Texas. Des visites d'entreprises ont permis d'explorer comment l'intelligence artificielle

(IA) peut être intégrée dans la vie d'entreprise et les services publics. Lors des dites rencontres, le Ministre Xavier Bettel a présenté l'écosystème luxembourgeois tout en discutant des évolutions récentes et futures de l'IA, en particulier dans les secteurs de la gestion de la relation client (CRM), des solutions cloud et de la conduite autonome.

### *Visite de travail en Inde (Delhi)*

Le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail en Inde du 16 au 18 mars 2025. Au cours de son déplacement, il a rencontré le Premier ministre Narendra Modi ainsi que le Ministre des Affaires étrangères Subrahmanyam Jaishankar. Les entretiens ont porté sur l'état des relations bilatérales et sur les principaux développements internationaux et régionaux, notamment dans les domaines de la finance, de l'acier, du commerce et des technologies de l'information.

Le Ministre a aussi participé au Raisina Dialogue, conférence multilatérale réunissant chaque année des représentants gouvernementaux, économiques, académiques et de la société civile. Cette participation lui a permis de multiplier les échanges avec plusieurs homologues et acteurs internationaux, soulignant l'importance du dialogue ouvert dans un contexte mondial marqué par des tensions et des recompositions d'alliances.

Lors d'une table ronde consacrée au rôle de l'Union européenne dans un monde multipolaire, le Ministre Xavier Bettel a rappelé que l'Europe devait renforcer sa position en investissant dans la sécurité, les technologies et les infrastructures, tout en affirmant ses valeurs et en maintenant un dialogue actif avec ses partenaires.

Enfin, le Ministre Xavier Bettel a pris part à un événement organisé par la Confédération des industries indiennes (CII), l'une des principales organisations économiques du pays, offrant l'occasion de promouvoir les atouts de l'économie luxembourgeoise auprès d'acteurs du secteur privé.

### *Mission économique au Brésil*

Du 31 mars au 4 avril 2025, la Chambre de commerce du Luxembourg a mené une mission économique exploratoire à São Paulo au Brésil. Cette mission visait à renforcer les relations économiques bilatérales et à créer de nouvelles opportunités commerciales. La Chambre de commerce a collaboré avec l'ambassade du Luxembourg à Brasilia, le MAE, LuxInnovation, le consulat honoraire du Luxembourg à São Paulo, le consulat honoraire du Brésil au Luxembourg, l'ambassade du Brésil à Bruxelles et APEX Brasil.

Le programme comprenait un ensemble d'activités variées, notamment un forum d'affaires, une session de présentation et de rencontres B2B, plusieurs visites d'entreprises et de parcs technologiques, ainsi qu'un Forum d'affaires Luxembourg-Brasil, présenté par l'ambassade du Luxembourg à Brasilia.

### *Visite de travail aux États-Unis (Washington)*

Le Ministre Xavier Bettel a eu des entrevues bilatérales avec des représentants de l'administration américaine lors d'une visite à Washington, D.C., le 17 avril 2025. Lors des entretiens, il a mis en évidence les liens historiques, diplomatiques et économiques solides qui unissent le Luxembourg et les États-Unis, de même que l'importance des relations transatlantiques basées sur un engagement commun et une confiance mutuelle.

Avec le représentant au commerce des États-Unis, Jamieson Greer, le Ministre a pu en particulier s'entretenir sur les échanges bilatéraux entre le Luxembourg et les États-Unis ainsi que les relations commerciales entre l'Union européenne et les États-Unis et les défis économiques communs. Au département d'État, le Ministre s'est entretenu avec Lisa Kenna, sous-Secrétaire d'État par intérim aux Affaires politiques. Lors de cette rencontre, les deux ont abordé les relations bilatérales et plusieurs

sujets d'actualité internationale ainsi que les défis sécuritaires et technologiques communs. Le Ministre Xavier Bettel a souligné l'importance d'une coordination étroite entre les États-Unis et les partenaires européens sur ces sujets.

#### *Milken Institute Global Conference 2025 aux États-Unis (Los Angeles)*

Du 3 au 7 mai, 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail aux États-Unis. La 28<sup>ème</sup> édition de la « *Milken Institute Global Conference* » a réuni des responsables politiques, des représentants d'organisations internationales ainsi que de nombreux acteurs du secteur privé. Le Ministre Xavier Bettel a participé aux panels de discussion « *Investing in Ukraine's Future* » et « *Leaders in Tech* ». La conférence a été une occasion pour le Ministre de rencontrer des acteurs du monde économique et politique.

#### *Mission économique officielle en Espagne*

Du 4 au 7 mai 2025, le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, Martine Deprez, ainsi que la Ministre de la Digitalisation et Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, Stéphanie Obertin, ont conduit une mission économique en Espagne, accompagnés d'une large délégation d'entreprises et d'acteurs publics.

L'objectif principal était de renforcer la coopération bilatérale avec l'Espagne dans des secteurs stratégiques, notamment la santé digitale, le numérique, le supercalcul, l'intelligence artificielle et le spatial.

#### *Visite de travail au Canada (Ottawa)*

Du 10 au 12 juin 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite officielle au Canada. Cette visite a été l'occasion d'inaugurer l'ambassade du Luxembourg à Ottawa. À Ottawa, le Ministre Xavier Bettel a eu des entrevues politiques avec la Ministre des Affaires étrangères, Anita Anand, et le Ministre du Commerce international, Maninder Sidhu. Le Ministre Bettel a mis en avant l'excellence des relations économiques entre les deux pays : le Luxembourg se classe au septième rang des investisseurs directs étrangers (IDE) au Canada, tandis que le Canada occupe la 5<sup>ème</sup> place parmi les pays non-membres de l'Union européenne en matière d'IDE au Luxembourg. Outre les entrevues politiques, le Ministre Xavier Bettel a également rencontré des représentants du secteur économique canadien.

#### *Visite de travail du Ministre Lex Delles au salon VivaTech 2025 à Paris*

Le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, s'est rendu à Paris les 11 et 12 juin 2025 pour participer au salon VivaTech, l'un des principaux rendez-vous européens dédiés à l'innovation et aux technologies émergentes. Cette visite a permis au Luxembourg de présenter son écosystème technologique à travers un pavillon national réunissant douze startups luxembourgeoises.

#### *Salon international de l'aéronautique et de l'espace à Paris-Le Bourget*

Le Ministre Xavier Bettel a participé le 16 juin 2025 au Salon international de l'aéronautique et de l'espace à Paris-Le Bourget, aux côtés de la Ministre de la Défense Yuriko Backes. Cet événement majeur de l'industrie aéronautique et spatiale mondiale a réuni plus de 2.500 exposants issus de 48 pays, dont une vingtaine d'entreprises luxembourgeoises présentes sur le pavillon national.

La visite avait mis en valeur le savoir-faire luxembourgeois dans les domaines de l'aéronautique, du spatial et des technologies de défense, tout en soulignant l'importance stratégique de ces secteurs pour la diversification de l'économie nationale. Le Ministre Xavier Bettel s'est entretenu avec plusieurs acteurs internationaux du secteur afin d'échanger sur les enjeux de l'innovation duale, civile et militaire, et sur les perspectives de coopération technologique.

Lors de cette visite, le Ministre Bettel a également évoqué les développements récents du secteur de la défense au Luxembourg et a annoncé la création de LuxDefence, association nationale visant à structurer et coordonner le tissu industriel luxembourgeois dans ce domaine.

### *Salon Nexus Luxembourg 2025 du 17 au 18 juin 2025*

La 2<sup>ème</sup> édition du salon Nexus a eu lieu les 17 et 18 juin 2025 à la LUXEXPO, réunissant plus de 8.400 participants autour des sujets de l'intelligence artificielle, de la finance et de l'impact technologique. S.A.R. le Grand-Duc héritier et plusieurs membres du gouvernement ont participé, avec le Ministre Xavier Bettel ouvrant l'événement par un discours concernant l'attrait du Luxembourg. Des exposants et délégations internationales ont été attirés au salon, et un total de 38 entreprises étrangères (issues des États-Unis, de la Chine, du Japon, de la Corée du Sud, de Taïwan, de l'Inde, des Émirats Arabes Unis, du Maroc, de la Turquie, d'Israël, du Royaume-Uni, de la Belgique et d'Allemagne) a exposé. Les entreprises ont été identifiées à travers le réseau LTIO et la Chambre de commerce.

### *Visite de travail en Espagne*

Les 19 et 20 juin 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail en Espagne. Ce déplacement a été l'occasion d'un entretien bilatéral avec le Ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares Bueno, ainsi que de participer à la réception officielle organisée par l'ambassade du Luxembourg à Madrid à l'occasion de la fête nationale.

L'échange avec son homologue espagnol a permis de faire le point sur l'excellente dynamique des relations bilatérales et d'aborder les principaux enjeux de l'actualité politique. Dans son discours prononcé lors de la réception officielle, le Ministre a souligné la solidité des liens économiques, sociaux et culturels unissant le Luxembourg et l'Espagne, rappelant que les nombreuses visites de haut niveau enregistrées ces derniers mois témoignent d'une volonté partagée de renforcer encore les différents axes de coopération.

### *Réception d'été de l'Industrie- und Handelskammer Trier – Rhénanie-Palatinat (Allemagne)*

Le Ministre Xavier Bettel a participé le 3 juillet 2025 à la réception d'été (« Sommerempfang ») organisée par « l'Industrie- und Handelskammer (IHK) Trier » en Rhénanie-Palatinat, en présence de nombreux représentants économiques et politiques de la Grande-Région.

Dans son allocution, le Ministre a salué l'excellente qualité des relations entre le Luxembourg et la Rhénanie-Palatinat. Il a mis l'accent sur l'importance d'une Grande-Région ouverte, solidaire et innovante, capable de faire face aux défis communs, notamment en matière de mobilité, de transition énergétique, de pénurie de main-d'œuvre et de contexte géopolitique.

La réception a offert un cadre propice aux échanges informels entre décideurs économiques et politiques. Cette participation s'inscrivait dans la volonté du gouvernement luxembourgeois de renforcer les liens économiques et humains au sein de la Grande-Région et de soutenir les entreprises actives dans l'espace transfrontalier.

### *Visite de travail en Malaisie (Kuala Lumpur)*

Du 8 au 9 septembre 2025, le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail à Kuala Lumpur, en Malaisie. Il s'est entretenu avec le Premier ministre Anwar Ibrahim, ainsi qu'avec les Ministres malaisiens des Affaires étrangères et de l'Investissement, du Commerce et de l'Industrie. Les échanges ont porté sur les relations bilatérales, les grands enjeux internationaux actuels, ainsi que sur la présidence de l'ASEAN assurée par la Malaisie en 2025. La visite a également donné lieu à des échanges avec des acteurs économiques et des investisseurs malaisiens, au cours desquels le Ministre Bettel a mis

en avant le Luxembourg comme plateforme privilégiée d'accès au marché européen. Les discussions ont permis d'identifier de nouvelles opportunités de coopération, notamment dans les secteurs du numérique, de la finance, de l'économie verte et de la logistique. Il s'agissait de la première visite d'un Ministre des Affaires étrangères luxembourgeois en Malaisie depuis dix ans.

### *Mission économique officielle aux Pays-Bas (Eindhoven et Rotterdam)*

Du 20 au 22 octobre 2025, le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme Lex Delles a conduit une mission économique officielle aux Pays-Bas, accompagné d'une importante délégation d'entreprises et d'institutions luxembourgeoises. Cette mission, co-organisée par le ministère de l'Économie et le MAE (direction de la Promotion du Commerce extérieur et des investissements), s'inscrivait dans une dynamique de renforcement des relations économiques et technologiques entre deux partenaires étroitement liés dans le cadre du Benelux.

La mission a porté sur quatre secteurs stratégiques : le numérique et l'intelligence artificielle, la mobilité innovante, la défense et l'énergie propre. Elle a permis de promouvoir les écosystèmes d'innovation des deux pays, d'encourager les synergies industrielles et de soutenir des coopérations concrètes dans des domaines clés pour la compétitivité et l'autonomie stratégique européennes.

Ce déplacement a renforcé le dialogue économique bilatéral et a contribué à positionner le Luxembourg comme partenaire engagé dans la double transition numérique et écologique, en s'appuyant sur des alliances régionales solides et durables.

### *Berlin Global Dialogue (Allemagne)*

Le 23 octobre 2025, le Ministre Xavier Bettel a participé à la conférence « *Berlin Global Dialogue* », événement réunissant chaque année des responsables du monde politique, économique et académique afin de réfléchir ensemble aux évolutions qui influencent l'économie mondiale.

Le Ministre Xavier Bettel y a pris part à deux sessions interactives. La première portait sur le dialogue avec les jeunes générations dans un contexte international marqué par de profondes transformations. La seconde s'est concentrée sur les défis et perspectives de l'industrie européenne de la défense, en présence de dirigeants et experts du secteur.

En marge de l'événement, le Ministre Bettel a également rencontré Shri Piyush Goyal, Ministre indien du Commerce et de l'Industrie. Leur entretien a porté sur le développement des relations bilatérales ainsi que sur de nouvelles possibilités de coopération économique et commerciale.

### *Visite de travail aux États-Unis (Seattle et San Francisco)*

Du 8 au 13 novembre 2025, le Premier ministre Luc Frieden a effectué une visite de travail aux États-Unis. À l'ordre du jour de cette visite de travail figuraient des entrevues de haut niveau et des visites d'entreprises de premier plan, notamment dans le secteur du numérique avec un focus particulier sur l'intelligence artificielle. L'objectif principal de ce déplacement était de renforcer les partenariats économiques, technologiques et scientifiques avec les acteurs stratégiques de la côte ouest des États-Unis.

### *Visite de travail en Italie (Milan)*

Le Ministre Xavier Bettel a effectué une visite de travail à Milan les 26 et 27 novembre 2025, mission centrée sur le renforcement des liens économiques entre le Luxembourg et l'Italie. Ce déplacement a permis d'échanger avec des acteurs économiques du Nord de l'Italie afin d'aborder les conditions d'affaires au Luxembourg et d'encourager les entreprises déjà présentes, ou intéressées, par le marché luxembourgeois. Au cours des entretiens, le Ministre a rappelé la solidité et la diversité des relations

entre les deux pays, soulignant la volonté du Luxembourg de consolider cette coopération, tant sur le plan économique que culturel et humain.

La visite a également offert l'occasion de rencontrer les consuls honoraires du Luxembourg à Milan et à Turin, ainsi que la nouvelle consule honoraire à Gênes, permettant de renforcer le réseau diplomatique luxembourgeois en Italie.

#### *Visite de travail aux États-Unis (San Francisco)*

Du 7 au 10 décembre 2025, le Ministre Xavier Bettel et le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles, ont effectué une visite de travail aux États Unis. Cette visite, centrée sur la conduite automatisée, s'est inscrite dans la volonté du gouvernement luxembourgeois de soutenir et d'accélérer le développement de ce secteur. Elle a permis de renforcer les liens avec un écosystème technologique dynamique ainsi que d'identifier de nouvelles opportunités de collaboration. Les échanges ont porté sur les avancées technologiques, les enjeux réglementaires et de sécurité, les perspectives de coopération dans les essais sur route, l'analyse de données et l'intégration de véhicules autonomes dans des environnements urbains complexes. Les discussions ont également porté sur l'importance de l'intelligence artificielle et sur les cas d'usage de la conduite automatisée dans le domaine de la logistique.

### **4.3. Participation du Luxembourg à l'Exposition universelle à Osaka**

L'Exposition universelle 2025 Osaka a eu lieu du 13 avril au 13 octobre 2025 à Yumeshima, une île artificielle dans la baie d'Osaka. Placé sous le thème « Concevoir la société du futur, imaginer notre vie de demain », cet événement a accueilli 165 participants officiels et 28 millions de visiteurs. Le pavillon luxembourgeois, conçu par le bureau d'architecture luxembourgeois STDM, était placé sous le thème « *Doki Doki - The Luxembourg Heartbeat* », l'expression japonaise qui désigne les battements de cœur enthousiastes et joyeux. Il s'agissait de la 25<sup>ème</sup> participation du Luxembourg à une exposition universelle.

Du 11 au 13 avril 2025, le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a effectué une visite de travail à Tokyo et à Osaka, notamment afin de participer à la cérémonie d'ouverture officielle de l'Exposition universelle 2025 d'Osaka, qui s'est tenue en présence de Leurs Altesses Impériales l'Empereur Naruhito et l'Impératrice Masako, ainsi que du Premier ministre Ishiba Shigeru. Le Ministre Xavier Bettel a par la suite procédé à l'inauguration du pavillon du Luxembourg, en présence du Commissaire général du pavillon luxembourgeois, André Hansen, et de représentants des entreprises ayant participé à la réalisation du pavillon.

À l'occasion de la Journée du Luxembourg à l'Expo 2025 Osaka le 30 mai 2025, S.A.R. le Grand-Duc, le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, ainsi que la Ministre de la Défense, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics, et Ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, Yuriko Backes, se sont rendus au Japon pour prendre part aux célébrations officielles. Ils étaient accompagnés d'une importante délégation économique luxembourgeoise, dirigée par la Chambre de commerce du Luxembourg.

Du 15 au 17 juillet 2025, S.A.R. le Grand-Duc héritier et Stéphanie Obertin, Ministre de la Digitalisation et Ministre de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, se sont rendus en visite à Osaka dans le cadre de l'Expo 2025 Osaka. Ils étaient accompagnés d'une importante délégation économique représentant plus de 60 entreprises, ceci dans le contexte de deux missions économiques organisées conjointement avec la Chambre de commerce du Luxembourg, dont une axée sur le secteur spatial et l'autre sur les domaines « *Health&Tech* ». Au pavillon luxembourgeois à l'Expo 2025 Osaka, S.A.R. le Grand-Duc héritier et la Ministre Obertin ont participé au « *Space Afternoon* », organisé par la

Luxembourg Space Agency (LSA) et la Ministre Obertin a également assisté à la « *Circular Economy Conference* », consacrée à la transition vers une économie circulaire.

Du 7 au 10 octobre 2025, le Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, a effectué un déplacement à Osaka afin d'assister à une cérémonie de remerciement au pavillon luxembourgeois, réunissant l'équipe du pavillon ainsi que des dignitaires étrangers, dont le Commissaire général de l'Exposition, Koji Haneda.

#### 4.4 Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT)

L'Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT) a supervisé la mise en œuvre des contrôles à l'exportation, à l'importation et au transit, en collaboration étroite avec d'autres organismes gouvernementaux compétents. En 2025, l'OCEIT a délivré un total de 272 autorisations, marquant une baisse de 15% par rapport à l'année précédente, principalement liée à la suppression des autorisations de transit pour les biens à double usage, afin de garantir une application homogène de la réglementation européenne. Il convient de noter que l'OCEIT a accordé une attention particulière aux demandes d'autorisations vers la Russie, notamment celles liées à la fourniture de services.

L'OCEIT a rencontré un franc succès en mettant en place une plateforme en ligne sur le site « guichet.lu », permettant aux acteurs économiques de soumettre leurs demandes de manière numérique. L'OCEIT a également veillé à actualiser régulièrement son site en ligne en diffusant les informations pertinentes en relation avec le contrôle à l'exportation, y compris les mesures restrictives adoptées par la Commission européenne. L'OCEIT a continué à envoyer son bulletin d'informations (newsletter) afin d'informer toutes les sociétés abonnées sur les mises à jour dans le domaine du contrôle à l'exportation et des mesures restrictives.

Au cours de l'année 2025, l'OCEIT a organisé et participé à 24 sessions de sensibilisation, et a débuté sa participation à plusieurs salons à l'étranger, contribuant ainsi à sensibiliser les exposants luxembourgeois et à leur fournir des conseils sur place. L'OCEIT a assumé la présidence du groupe interministériel dédié au contrôle des exportations, organisant plusieurs réunions avec les représentants d'autres ministères et administrations membres du groupe.

L'OCEIT a pris part à plusieurs réunions des régimes multilatéraux de non-prolifération, ainsi qu'aux réunions des groupes d'experts présidées par la Commission européenne et des groupes de travail au Conseil européen, démontrant ainsi son engagement au niveau international.

## 5. LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

La Coopération luxembourgeoise place la réduction de la pauvreté extrême au centre de son action et soutient activement la mise en œuvre des 17 Objectifs de Développement Durable du Programme 2030. Le programme gouvernemental 2023-2028 stipule que le Luxembourg maintiendra son objectif d'allocation de 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). Son APD, principalement constituée de dons, respecte le principe de l'additionnalité : les fonds alloués au financement climatique international, ni ceux alloués à l'accueil de réfugiés au Luxembourg sont comptabilisés comme APD.

En 2025, l'APD se chiffrait à environ 615 millions d'euros, dont quelque 81 % étaient gérés par le MAE, et 10 % par le ministère des Finances. Les 9% restants consistent des contributions provenant d'autres ministères ainsi que de la part de la contribution luxembourgeoise au budget de l'UE affectée à l'APD.

Le Luxembourg a poursuivi en 2025 son engagement en faveur de la stratégie européenne « *Global Gateway* », en défendant une approche pragmatique adaptée aux besoins locaux et en soulignant le

rôle clé du secteur privé, notamment des petites et moyennes entreprises. Par ailleurs, le Luxembourg s'est activement impliqué dans le lancement des négociations de l'instrument « *Global Europe* » pour le prochain cadre financier pluriannuel (2028-2034), menant divers échanges avec la société civile et des responsables institutionnels.

En décembre 2025, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a lancé LuxAid Connect, un système d'information de dernière génération, conçu pour moderniser, digitaliser et centraliser l'ensemble des processus liés à la planification, au suivi et à la gestion des interventions de la Coopération luxembourgeoise. Il vise à simplifier les procédures administratives, à améliorer l'accès, la qualité et l'analyse des données, ainsi qu'à renforcer la transparence et la traçabilité des projets tout au long de leur cycle de vie. LuxAid Connect s'inscrit pleinement dans la stratégie de digitalisation de l'État luxembourgeois et reflète l'engagement du ministère à mettre l'innovation technologique au service d'une coopération plus agile et orientée vers l'avenir.

### 5.1. Coopération bilatérale

La Coopération luxembourgeoise était active au **Sahel central** depuis la fin des années 1980, faisant des pays de cette région des partenaires de longue date du Luxembourg. Cependant, vu l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans les trois pays du Sahel central, la Coopération luxembourgeoise a été amenée à adapter ses modalités d'intervention au cours des dernières années. Ainsi, au Niger, suite au coup d'État de 2023, le Luxembourg a suspendu sa coopération bilatérale à l'instar d'autres partenaires « *like-minded* ». Au Burkina Faso et au Mali, le Luxembourg s'est engagé à maintenir ses engagements bilatéraux existants, tout en s'abstenant de signer de nouveaux accords bilatéraux avec les gouvernements dits de transition, dans l'attente d'un retour à l'ordre constitutionnel. La plupart des projets dans ces pays sont venus à terme en 2025.

Dans ce contexte, il convient de souligner que les projets mis en œuvre par les ONG, les acteurs humanitaires et les agences multilatérales se sont poursuivis et que le Luxembourg est resté engagé à répondre aux besoins essentiels et immédiats des populations les plus vulnérables.

La 24<sup>ème</sup> session de la Commission de partenariat entre le Luxembourg et le **Cabo Verde** s'est tenue le 22 avril 2025 à Praia. Elle a été coprésidée par le Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, Xavier Bettel, accompagné du Ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, Serge Wilmes et du Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme, Lex Delles. La délégation capverdienne était conduite par le Ministre des Affaires étrangères capverdien José Filomeno Monteiro, accompagné du Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Énergie, Alexandre Monteiro, du Ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Gilberto Silva, ainsi que du Ministre de la Promotion des investissements et du Développement des entreprises, Eurico Monteiro. À cette occasion, les deux parties ont réaffirmé la solidité et la qualité du partenariat entre le Luxembourg et le Cabo Verde.

Le Programme indicatif de coopération « *Développement-Climat-Energie* » (PIC DCE), mis en œuvre selon une approche pangouvernementale par le MAE en étroite collaboration avec le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité ainsi que le ministère de l'Économie, et couvrant la période 2021-2025, est arrivé à terme en décembre 2025. Le prochain PIC sera signé en février 2026 à l'occasion d'une visite ministérielle du Ministre Xavier Bettel. Le PIC DCE disposait initialement d'un budget de 85,4 millions d'euros, porté à plus de 113 millions d'euros à la suite d'extensions de programmes accordées afin de garantir la continuité des activités en cours.

La Coopération luxembourgeoise a également poursuivi son appui budgétaire dans les secteurs de l'emploi et de la santé, le Cabo Verde étant le seul pays partenaire avec lequel cette modalité est mise

en œuvre. L'appui budgétaire consiste en des dons visant à appuyer le budget de l'État bénéficiaire dans la mise en œuvre de ses politiques publiques et réformes institutionnelles.

L'année 2025 au Cabo Verde a également été marquée par le passage de la tempête tropicale Erin, qui a frappé le pays avec une intensité exceptionnelle. Celle-ci a provoqué des pluies torrentielles, des inondations soudaines et des glissements de terrain entraînant des pertes humaines, plus de 1.500 déplacements internes ainsi que d'importants dégâts matériels sur plusieurs îles. Face à cette situation, la Coopération luxembourgeoise a apporté un soutien, notamment par le biais du mécanisme européen de protection civile et à travers une contribution à la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. En outre, la Coopération luxembourgeoise a mandaté Lux-Development pour la mise en œuvre d'un projet d'appui aux efforts de réhabilitation post-tempête, axé sur la réhabilitation d'infrastructures clés dans les secteurs de l'eau et l'assainissement, ainsi que sur un programme de soutien aux cantines scolaires.

Au **Bénin**, la Coopération luxembourgeoise s'inscrit dans les priorités de la feuille de route signée en mars 2024, qui cible les secteurs de la formation professionnelle et technique, de la finance inclusive et de la digitalisation. Dans ce cadre, le portefeuille de coopération bilatérale s'est renforcé et diversifié, avec des projets mis en œuvre par LuxDev ainsi que par le biais de coopérations déléguées, dont le projet phare de l'École des métiers dans le tourisme, l'hôtellerie et la restauration. Le dynamisme des relations bilatérales a été confirmé lors de la deuxième Commission bilatérale qui s'est tenue au Luxembourg le 16 mai 2025, en présence du Ministre des Affaires étrangères, Monsieur Adjadi Bakari et du Ministre de l'Economie et des Finances en charge de la coopération, Monsieur Wadagni, renforçant le partenariat entre les deux pays. Ce dynamisme des relations bilatérales a par ailleurs conduit à l'identification de nouveaux projets, entraînant une augmentation significative de l'enveloppe budgétaire initiale.

Au **Togo**, la coopération s'articule autour des priorités définies dans la lettre d'entente de 2024, à savoir l'éducation technique, la formation professionnelle et l'insertion professionnelle, l'environnement et la réponse au changement climatique, ainsi que la digitalisation. Dans ce cadre, l'année 2025 a permis d'engager un processus de formulation du nouveau portefeuille bilatéral de projets avec l'implication active de l'ambassade du Luxembourg à Cotonou, qui est co-accréditée au Togo. Parallèlement, deux programmes bilatéraux mis en œuvre via une coopération déléguée avec la « *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)* », ont poursuivi leur mise en œuvre en 2025 : le projet dédié à la digitalisation et le programme axé sur la gestion durable des ressources naturelles.

Au **Rwanda**, l'année 2025 a été marquée par la phase d'exécution des quatre projets de coopération au Rwanda dans les secteurs prioritaires du « *Memorandum of Understanding* » (MoU) signé en 2024 : i) l'éducation, la formation technique et professionnelle et l'insertion professionnelle ; ii) la résilience climatique, l'adaptation et la durabilité environnementale ; iii) la finance inclusive et innovante. Le financement de deux programmes mis en œuvre dans le cadre d'accords de coopération déléguée avec Enabel (l'Agence belge de développement) dans l'agriculture s'est poursuivi, tout comme les actions menées dans la formation professionnelle en partenariat avec l'Agence française de développement. Au cours de l'année, le contexte sous-régional et les réactions de la communauté internationale à l'égard du Rwanda ont entraîné une période d'incertitude affectant temporairement la coopération au développement. En matière d'appui au secteur privé, la 2<sup>ème</sup> édition du « *LuxAid Demonstration Fund* » a permis la sélection de quatre entreprises rwandaises dans les secteurs de la FinTech et de l'Agritech. Sur le plan multilatéral, un projet avec le Fonds des Nations unies pour la Population (FNUAP) a été lancé afin de renforcer l'accès des jeunes Rwandais aux services de santé et aux droits sexuels et reproductifs.

Arrivé à son terme fin 2024, le 4<sup>ème</sup> Programme indicatif de coopération (PIC IV) entre le **Sénégal** et le Luxembourg a encadré sept années de partenariat stratégique, doté de 82,7 millions d'euros, visant le

développement humain et l'inclusion socioéconomique à travers la santé, la protection sociale, la formation professionnelle et technique et l'employabilité. L'année 2025 a été consacrée à la clôture et à la capitalisation du programme, avec des échanges multiacteurs et une exposition à Dakar mettant en évidence les résultats obtenus, les changements durables générés et les leçons apprises. Ces activités ont confirmé la solidité du partenariat sénégal-luxembourgeois et ouvert des perspectives pour la poursuite de la coopération entre les deux pays.

En 2025, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son partenariat de long terme avec le **Laos** dans le cadre du cinquième Programme indicatif de coopération (PIC V, 2023–2027). Dans ce contexte, des évaluations à mi-terme des quatre programmes, ainsi que la revue à mi-parcours du PIC V, ont été engagées afin d'apprécier les progrès réalisés et d'orienter la suite de la coopération. Le Luxembourg est resté un acteur engagé au sein du « *Team Europe* », en particulier comme chef de file dans le secteur de la santé. Les interventions ont continué de privilégier le renforcement des services de santé intégrés, notamment à travers des investissements dans les infrastructures sanitaires, la chaîne du froid et le renforcement des capacités, en particulier dans les provinces de Khammouane, Bolikhamxay, Bokéo et Vientiane. Ces actions ont été complétées par un appui à la recherche en santé publique, axée notamment sur l'épidémiologie et la surveillance des maladies infectieuses. Par ailleurs, une coopération Sud-Sud renforcée a permis de mobiliser l'expertise de la Mongolie en cardiologie au bénéfice du Laos.

Le programme de développement local intégré a poursuivi la promotion de la planification participative ainsi que la mise en œuvre d'investissements communautaires, notamment dans l'accès à l'eau et les infrastructures de base, tout en intégrant la résilience climatique et la réduction des risques de catastrophes. L'appui à la formation professionnelle dans les secteurs du tourisme, de l'agriculture et de la sylviculture s'est poursuivi de manière soutenue. Cette intervention, cofinancée par l'Union européenne et la Suisse, a été retenue en 2025 comme initiative phare (« *flagship* ») du « *Global Gateway* » sur proposition du Luxembourg. L'appui à l'État de droit, à l'accès à la justice et à la bonne gouvernance est resté un pilier de la coopération. En 2025, les activités ont porté sur le renforcement de l'enseignement supérieur juridique et le déploiement de services d'aide juridique au niveau local, en partenariat avec l'Université du Luxembourg, l'« *Institute for Legal Support and Technical Assistance* » (ILSTA) et les institutions laotiennes.

En parallèle, le Luxembourg a maintenu en 2025 un engagement multilatéral soutenu au Laos, en particulier dans le secteur de la santé. Celui-ci s'est notamment matérialisé par un appui à un programme conjoint des Nations unies en santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, ainsi que par une contribution exceptionnelle à l'UNICEF afin de soutenir le cofinancement national des vaccins et d'assurer la continuité de la vaccination essentielle pour environ 150.000 enfants. Ces engagements se sont accompagnés d'un soutien humanitaire ciblé face aux catastrophes naturelles, notamment à travers un appui à la réponse aux inondations mise en œuvre par le Programme alimentaire mondial (PAM), ainsi que d'un engagement de long terme en faveur du déminage des munitions non explosées, contribuant à la sécurité humaine et au développement local.

Au **Cambodge**, à la suite de la visite de travail conjointe de S.A.R. le Grand-Duc héritier Guillaume et du Ministre Xavier Bettel, du 29 mars au 2 avril 2025, la Coopération luxembourgeoise a posé les bases de ses premiers engagements bilatéraux. Cette visite a notamment donné lieu à la signature, le 31 mars 2025, d'un accord-général de coopération entre le Luxembourg et le Cambodge, marquant le lancement d'un engagement bilatéral structuré. En complément, un accord a été conclu avec le PNUD afin de soutenir le déminage humanitaire, un enjeu majeur pour la sécurité et le développement rural.

L'action de la Coopération luxembourgeoise a également porté sur le cofinancement, dans le cadre d'une coopération déléguée de LuxDev via la GIZ, du programme « *Improved Service Delivery for Citizens*

*in Cambodia* », un projet de décentralisation visant à renforcer les capacités des gouvernements locaux dans la prestation de services publics essentiels dans trois provinces cibles (Battambang, Banteay Meanchey et Siem Reap).

Ces premières actions posent les bases d'une présence durable de la Coopération luxembourgeoise dans le pays. Dans cette perspective, le Luxembourg a identifié des interventions dans les secteurs de la santé, de la formation professionnelle et de la gouvernance locale, avec un éventuel lancement envisagé à partir de 2026, en cohérence avec les priorités nationales et les cadres de partenariat existants.

Au **Vietnam**, la Coopération luxembourgeoise concentre ses interventions sur le renforcement de la résilience climatique et économique des petits exploitants, ainsi que leur accès aux financements. Le projet « *Finance for Resilience* », mis en œuvre par LuxDev en étroite collaboration avec les autorités locales, vise à atteindre cet objectif en améliorant l'accès aux services financiers et aux marchés des petits exploitants agricoles et des entrepreneurs, en particulier des femmes, notamment via des partenariats avec des acteurs financiers nationaux tels qu'Agribank. Le projet, qui se concentre sur la province de Thua Thien Hué, a été lancé en décembre 2024 pour une durée de 24 mois.

En réponse aux graves inondations survenues fin octobre 2025 dans le centre et le nord du Vietnam, le Luxembourg a apporté une assistance humanitaire d'urgence à la région d'Huế. Par l'intermédiaire du « *EU Civil Protection Mechanism* », le Luxembourg a fourni 150 tentes familiales et 138 kits de cuisine afin de répondre aux besoins immédiats des populations affectées.

Au **Myanmar**, dans un contexte de crise politique et humanitaire persistante, le Luxembourg a concentré en 2025 son engagement sur des actions humanitaires multilatérales et le soutien à la société civile. Par ailleurs, le Luxembourg a poursuivi son soutien aux acteurs démocratiques du pays à travers le projet « *Building Federal Democracy in Myanmar* » d'International IDEA, qui arrive à son terme fin 2025. À la suite du séisme de mars 2025, une aide humanitaire d'urgence a également été fournie par l'intermédiaire des mécanismes multilatéraux européens et onusiens.

Au **Bhoutan**, la Coopération luxembourgeoise s'est concentrée en 2025 sur le secteur du tourisme, en particulier sur la formation professionnelle et le renforcement des capacités. Ce soutien s'inscrit dans la politique nationale du Bhoutan en faveur d'un tourisme à « Haute Valeur – Faible Impact » et vise à positionner le « *Royal Institute for Tourism and Hospitality* » (RITH) comme Centre d'Excellence régional en lien avec le développement de la « *Gelephu Mindfulness City* ». Grâce à un partenariat avec l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg (EHTL), le projet vise la modernisation institutionnelle et académique du RITH, contribuant ainsi au développement d'un tourisme durable et de qualité au Bhoutan.

En **Mongolie**, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi en 2025 son engagement de long terme dans le secteur de la santé, en mettant l'accent sur la lutte contre les maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le pays. L'appui s'est poursuivi dans le cadre du projet « *Cardiologie, chirurgie cardiaque et télémédecine en Mongolie* », mené en partenariat avec l'hôpital Shastin à Ulaanbataar et l'Institut national de chirurgie cardiaque et de cardiologie interventionnelle (INCCI) du Luxembourg, contribuant au renforcement des capacités médicales, de la chirurgie cardiaque et de la télémédecine à l'échelle nationale. Dans une logique de coopération Sud-Sud, la Mongolie a également renforcé en 2025 le partage de son expertise en cardiologie avec le Laos, en s'appuyant sur les acquis développés avec le soutien du Luxembourg.

2025 a marqué une étape clé dans la préparation du projet « *Appui à la création du Centre national des maladies cardiovasculaires* », avec un mécanisme de financement mixte associant un prêt de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) pour la construction du centre et une contribution luxembourgeoise pour l'équipement et l'assistance technique. Parallèlement, le

Luxembourg a poursuivi ses appuis multilatéraux en faveur de la santé maternelle et infantile avec le FNUAP et l'UNICEF, ainsi que des actions de renforcement des capacités dans le secteur financier via l'ATTF / House of Training.

Suite à l'adoption d'une nouvelle stratégie de coopération sous-régionale avec l'Amérique centrale en 2022, le **Costa Rica** a été choisi pour accueillir le « *hub* » régional de la Coopération luxembourgeoise. Suite à l'ouverture de l'ambassade à San José en 2023, l'inauguration officielle a eu lieu lors de la visite ministérielle du Ministre Bettel en Amérique centrale en novembre 2025. Considérant l'alignement politique et stratégique étroit dans la coopération au développement entre le Luxembourg et le Costa Rica, la Coopération luxembourgeoise a décidé de compléter ses efforts régionaux par des activités bilatérales au Costa Rica, l'agence LuxDev met actuellement en œuvre de projets dans les domaines de la migration, digitalisation et la coopération sud-sud et triangulaire. La première Commission bilatérale de coopération, prévue par l'accord-cadre de coopération, a également eu lieu lors de la visite ministérielle du Ministre Bettel, et a permis d'échanger sur les programmes en cours et sur les perspectives de la coopération au développement au Costa Rica.

Au **El Salvador**, le Luxembourg a continué avec la mise en œuvre de projets de coopération bilatérale, notamment dans les domaines de l'emploi des jeunes et de la digitalisation. En outre, le Ministre Bettel s'est rendu au El Salvador, sous mandat de la Haute Représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Kaja Kallas. Dans ce contexte des entrevues avec le Vice-Président du Salvador, Felix Ulloa, et la Ministre des Affaires étrangères, Alexandra Tinoco ont eu lieu.

Dans l'optique du renforcement des activités de la Coopération luxembourgeoise en Amérique centrale, une lettre d'entente a été signée avec le **Guatemala** lors de la visite ministérielle du Ministre Bettel le 12 novembre 2025, visant la négociation d'un accord-général de coopération.

Sur le plan **régional en Amérique centrale** en 2025, la Coopération luxembourgeoise à travers son agence LuxDev, a continué la mise en œuvre des projets régionaux dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin, notamment en collaboration avec le Centre pour la promotion de la micro, petite et moyenne entreprise (CENPROMYPE), lequel fait partie du Système d'intégration centraméricain (SICA). En 2025, deux nouveaux projets bilatéraux régionaux sont également entrés en phase de formulation, portant sur le renforcement de la société civile dans cette région, respectivement sur l'entrepreneuriat agricole dans le « corridor sec ».

Au **Kosovo**, un « *Memorandum of Understanding* » (MoU) couvrant la période de 2026 à 2030 a été signé en juillet 2025 au Luxembourg. L'accord bilatéral marque la réorientation stratégique de l'engagement du Luxembourg au Kosovo, tenant compte de son statut de pays à revenu intermédiaire supérieur. La Coopération luxembourgeoise y adopte ainsi une stratégie de diversification des relations bilatérales, en intervenant non seulement dans les secteurs sociaux de base comme la santé et la formation professionnelle, mais aussi dans des domaines innovants tels que la croissance économique, l'innovation et la double transition verte et numérique. Dans une approche multipartenaire, le Luxembourg entreprend de nombreuses initiatives pour renforcer les liens entre les secteurs privé, de l'innovation et de la recherche kosovar et luxembourgeois. Parmi les thèmes transversaux, nous soulignons la bonne gouvernance, l'état de droit, les droits humains et l'environnement. Ce MoU a été signé lors de la 10<sup>ème</sup> commission bilatérale entre le Kosovo et le Luxembourg, qui a permis de faire le point sur les résultats positifs atteints dans le cadre du partenariat de coopération entre les deux pays. Les nombreux échanges bilatéraux ont en outre permis d'approfondir les excellentes relations bilatérales et le partenariat de longue date entre le Luxembourg et le Kosovo.

En 2025, la Coopération luxembourgeoise a augmenté son soutien humanitaire et au redressement en **Ukraine**. Après la signature du MoU du programme à Kryvyi Rih en 2024 entre les gouvernements luxembourgeois et ukrainien, la mise en œuvre s'est poursuivie à pleine vitesse. À souligner sont les activités dans les secteurs de l'éducation, de la gouvernance, du déminage et de l'énergie. Le financement a été augmenté afin d'inclure des projets dans le secteur de l'énergie et de la santé mentale, urgents ce moment-là afin d'assurer la pérennité des actions à l'avenir.

En raison de la crise énergétique que traverse l'Ukraine, le Luxembourg a apporté un soutien additionnel au secteur de l'énergie à travers le « *Ukraine Energy Support Fund* ». Le Luxembourg a continué de soutenir le déminage humanitaire en Ukraine à travers des projets avec le Fonds des Nations unies pour la population, le HALO Trust et l'OTAN.

En outre, la Coopération luxembourgeoise a continué son soutien à l'écosystème des startups ukrainiennes et a organisé un programme d'accélération pour les fintechs ukrainiennes, en collaboration avec la Luxembourg House of Financial Technologies (LHoFT).

En 2025, le Luxembourg a renforcé son engagement en faveur de la **Palestine** dans un contexte marqué par des besoins humanitaires persistants et des défis structurels toujours importants à la suite de la guerre à Gaza. Sur le plan diplomatique et politique, le Luxembourg a participé activement à la réunion du Groupe des donateurs pour la Palestine, organisée par l'Union européenne, contribuant aux discussions stratégiques visant à coordonner l'appui international et à soutenir la viabilité institutionnelle de l'Autorité palestinienne. Sur le plan financier, 2025 a également été marqué par la décision du Luxembourg de fournir un appui à l'Autorité palestinienne à travers le mécanisme européen PEGASE, un instrument mis en place par l'Union européenne pour acheminer facilement les ressources, provenant d'autres donateurs, sans coûts supplémentaires pour les États membres de l'UE. Il est doté d'un solide système de contrôles pour protéger le risque fiduciaire de ces contributions. Cet engagement s'inscrit dans la continuité des efforts luxembourgeois pour soutenir les populations vulnérables et préserver la capacité des institutions palestiniennes à fournir des services de base.

Parallèlement, le Luxembourg a poursuivi ses partenariats de longue date avec plusieurs acteurs non gouvernementaux opérant en Cisjordanie et à Gaza, consolidant ainsi son soutien en matière de développement, d'assistance humanitaire et de renforcement des capacités locales.

En **Afghanistan**, le Luxembourg a poursuivi en 2025 son appui à la population afghane. Les nombreux décrets interdisant aux femmes d'exercer non seulement une profession auprès des ONG nationales et internationales, mais aussi dans de nombreux autres secteurs, ainsi que les privations de se déplacer toutes seules et de s'affirmer dans la vie publique a compliqué davantage la mise en œuvre de projets où les femmes sont placées à pied d'égalité avec les hommes, aussi bien en tant que bénéficiaires qu'en tant que partenaires de mise en œuvre.

Fin 2024, le projet pilote « *Thrive – Enabling Access to Job Market for Young Afghan Women* », de l'ONG allemande « *Kiron Open Higher Education* », qui consiste à procurer des cours de formation professionnelle et des cours de langue anglaise en ligne pour les jeunes femmes afghanes, afin de pouvoir créer leur propre entreprise, a pris fin et a été un véritable succès. Un deuxième projet, « *Thrive II - Career-Ready Skills for Afghan Women* », couvrant la période 2025-2027 a été mis en place en octobre 2025.

Depuis juin 2023, le Luxembourg soutient également l'ONG « *Front Line Defenders* » (FLD) dans le domaine de la protection des défenseurs des droits humains. FLD vise surtout les personnes marginalisées, qui n'ont pas la possibilité d'accéder à d'autres mécanismes de protection ou à d'autres organismes. En 2024, FLD a pu venir en aide à 60 personnes, en leur offrant des formations de sécurité,

mais aussi la possibilité d'évacuations dans d'autres provinces ou d'autres pays. Ce projet est prolongé en 2025.

En novembre 2025 le Luxembourg a entrepris des discussions avec la Aga Khan Foundation afin de concrétiser un projet dans le domaine de la santé « *SAHER - Strengthening Access to Health and Emergency Response for Remote Communities* ». Ce projet devrait voir le jour début 2026.

## 5.2. Coopération multilatérale

En 2025, le service de la coopération multilatérale a maintenu l'engagement du Luxembourg en faveur d'un multilatéralisme efficace, solidaire et centré sur les populations les plus vulnérables. Dans un contexte international marqué par des réformes profondes du système multilatéral, des tensions géopolitiques persistantes et une augmentation des besoins humanitaires, le Luxembourg a renforcé son action sur la scène internationale afin de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations unies et de promouvoir la paix, les droits humains et le développement durable.

L'année 2025 a été particulièrement marquée par les travaux relatifs à l'initiative UN80, portée par le Secrétaire général des Nations unies. En coordination étroite avec ses représentations permanentes à New York, Genève et Rome, le Luxembourg a contribué aux discussions visant à moderniser le fonctionnement du système onusien et à améliorer la cohérence, la gouvernance et le financement des organisations multilatérales. Le Luxembourg a également contribué aux débats relatifs à la réforme de l'architecture de la santé mondiale, notamment dans le cadre de l'agenda de Lusaka, et a continué d'assumer des responsabilités importantes dans les instances de gouvernance de plusieurs organisations, telles que le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, le FIDA ou ONU Femmes.

Dans le cadre du dialogue stratégique avec ses partenaires multilatéraux, le Luxembourg a tenu des consultations annuelles, qui permettent de suivre l'évolution des priorités, des stratégies de mise en œuvre et des résultats obtenus sur le terrain. Ces échanges renforcent l'alignement des approches, la transparence et la qualité des interventions. Par ailleurs, le Luxembourg a participé activement à plusieurs conférences internationales de haut niveau, dont la Conférence internationale sur le financement du développement (FfD4) et la 3<sup>ème</sup> Conférence des Nations unies sur les pays en développement sans littoral (LLDC3), contribuant aux discussions globales sur la dette, la réforme financière internationale et les partenariats pour un développement durable inclusif.

Sur le plan opérationnel, 2025 a été une année décisive pour la consolidation des partenariats stratégiques du Luxembourg. En marge de la 80<sup>ème</sup> Assemblée générale des Nations unies, de nouveaux cadres de partenariat stratégique pour la période 2026–2029 ont été signés avec l'UNICEF, le FNUAP, le PNUD et ONU Femmes. Ces accords, qui représentent près de 100 millions d'euros d'engagements, introduisent plusieurs évolutions importantes, dont un recentrage progressif vers les ressources de base, une rationalisation des contributions thématiques et un renforcement de la coopération en matière de ressources humaines, notamment via les programmes « *Junior Professional Officer (JPO)* », « *United Nations Volunteers (UNV)* » et les détachements de personnel. Le Luxembourg a également soutenu les approches transversales de la réforme onusienne en renouvelant ses contributions au « *Joint SDG Fund* » et au « *RC Trust Fund* ».

En cohérence avec ses priorités thématiques, le Luxembourg a poursuivi et élargi son soutien aux domaines de la santé mondiale, des droits humains, de l'égalité de genre et de la protection des enfants. Une contribution financière importante a été annoncée pour la 8<sup>ème</sup> reconstitution du fonds mondial pour la période 2026–2028, ainsi que pour la 6<sup>ème</sup> reconstitution de Gavi, l'Alliance du vaccin, accompagnée de la signature d'un nouveau cadre de partenariat. D'autres initiatives prioritaires ont été

reconduites ou renforcées, comme le programme conjoint de lutte contre les mutilations génitales féminines ou des projets multi-bi dans les domaines du déminage, de la cybersécurité des enfants et des services sociaux de base dans les pays partenaires.

Face à la détérioration de la situation humanitaire en Palestine, le soutien du Luxembourg à l'UNRWA a été renforcé, conformément au cadre de partenariat conclu pour la période 2025–2027. De même, l'engagement du Luxembourg en faveur de l'Afghanistan s'est poursuivi via des contributions additionnelles au STFA et la poursuite du soutien au programme ABADEI, avec un accent particulier sur les besoins des femmes et des jeunes filles. Par ailleurs, une nouvelle lettre d'entente avec le FMI a été conclue pour appuyer le renforcement des capacités dans plusieurs régions prioritaires.

Au travers de ces actions, le service de la coopération multilatérale a consolidé la position du Luxembourg en tant que partenaire engagé et fiable au sein du système multilatéral. L'année 2025 a ainsi permis de renforcer la cohérence des approches, d'améliorer l'impact des engagements financiers et de renouveler le soutien du Luxembourg aux institutions multilatérales face aux défis globaux. Par son action continue, le Luxembourg réaffirme son attachement au multilatéralisme, à la solidarité internationale et à la défense des droits humains, dans l'objectif de contribuer à un développement durable, équitable et inclusif.

### 5.3. Coopération avec les organisations non-gouvernementales

La Coopération luxembourgeoise a réaffirmé son engagement de longue date en faveur des organisations non gouvernementales de développement (ONGD), dont elle reconnaît pleinement le rôle essentiel dans la mise en œuvre d'actions efficaces et partenariales au service du développement durable. En 2025, 80 associations sans but lucratif et/ou fondations disposaient de l'agrément ministériel qui leur confère le statut d'ONGD et les rend éligibles aux subsides du ministère.

En 2025, 19 accords-cadres de développement et 91 projets de développement ont été cofinancés dans les pays en développement en Afrique, Asie, Amérique centrale et Amérique du Sud. En matière d'Education à la citoyenneté mondiale (auparavant appelée Sensibilisation et éducation au développement), 12 accords-cadres, 2 mandats et 9 projets pilotes ont bénéficié de subsides du ministère.

Une réforme du secteur de l'Education à la citoyenneté mondiale (ECM) a été lancée en 2024 par le ministère avec comme objectif de renforcer la complémentarité et la synergie des différentes initiatives des ONGD, d'en mesurer l'impact, de créer un réseau d'expertise, d'améliorer la transparence dans l'attribution des subsides et de simplifier les démarches administratives. Dans la continuité de ces travaux, le Cercle de coopération et les ONGD luxembourgeoises ont élaboré en 2025, en concertation avec le ministère, un cadre sectoriel partagé, qui propose une vision collective du secteur à l'horizon 2035, une mission partagée ainsi que quatre objectifs stratégiques accompagnés d'indicateurs communs, pour mieux structurer, piloter et valoriser l'impact collectif du secteur. De plus, pendant cette année de transition, les ONGD ont mis en œuvre neuf projets pilotes innovants en consortium. Il s'est avéré que ces projets pilotes étaient non seulement une opportunité pour les ONGD de créer des synergies, mais également de tester des nouveaux concepts, de mener des réflexions sur leurs pratiques et de capitaliser sur leurs projets.

De plus, le ministère s'est engagé en faveur de la création d'une Maison des ONGD, qui deviendra la vitrine de la solidarité internationale au Luxembourg, un lieu favorisant des synergies et le travail collaboratif, des espaces de travail optimisés, un lieu qui renforcera le professionnalisme et l'efficacité du secteur, un cadre permettant de soulager les ONGD pour mieux se focaliser sur leurs missions principales. La Maison des ONGD sera avant tout un lieu vivant, de rencontres, de transmission, de

débats et de découverte. Grâce à sa localisation stratégique, elle permettra d'attirer de nouveaux publics, favorisant l'interaction entre ONGD, société civile, citoyennes et citoyens et institutions.

Par ailleurs, une révision des conditions générales régissant les relations contractuelles entre le ministère et les ONGD a été lancée en 2025 et devrait être bouclée début 2026. Cette révision vise surtout l'actualisation, la simplification, la lisibilité et l'harmonisation des procédures.

Suite à la recommandation du Groupe d'Action Financière (GAFI) en 2023, le ministère a mis en place une approche basée sur le risque pour superviser le secteur des ONGD et renforcer la compréhension du risque de fraude, détournement de fonds, blanchiment d'argent, financement du terrorisme, ou tout autre activité illégale liée à l'utilisation de fonds provenant du ministère. Le ministère avait déjà développé en 2024 un outil permettant une supervision proportionnée et des mesures d'atténuation adaptées. L'application de cet outil s'est poursuivie avec succès en 2025 et est revue annuellement.

Afin d'améliorer la compréhension des risques, un guide sur les risques BC/FT a été élaboré en collaboration avec le Cercle, et une séance d'information conjointe a été organisée cette année. Le ministère poursuit également des échanges réguliers avec le ministère de la Justice à ce sujet. La révision des conditions générales constitue par ailleurs une opportunité supplémentaire pour renforcer la sensibilisation et la conformité du secteur sur ce point.

#### 5.4. Action humanitaire

En 2025, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a consacré un budget total d'environ 115 millions d'euros aux interventions humanitaires. Cette année a été à nouveau marquée par de nombreux conflits plus longs, plus violents et exacerbés par la crise climatique, laissant des millions de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire. Parallèlement, les attaques contre les civils et les acteurs humanitaires se sont intensifiées.

Selon le « *Global Humanitarian Overview* » (GHO) des Nations unies pour 2025, 305 millions de personnes ont eu besoin d'une assistance humanitaire. Pour répondre à ces besoins, les humanitaires ont lancé un appel de financement de 47 milliards de dollars. Malgré les efforts considérables déployés par la communauté humanitaire, le financement n'a pas suivi l'ampleur des besoins. En décembre 2025, seulement 43 % du montant requis avait été mobilisé, laissant un déficit significatif par rapport aux besoins identifiés.

Dans ce contexte de restructuration du système humanitaire, résultant notamment des coupes budgétaires, et afin de continuer à répondre efficacement aux crises, le Luxembourg a poursuivi le financement de ses partenaires historiques. Les partenaires clés tels que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA, 23 millions d'euros), le Programme alimentaire mondial (PAM, 15,2 millions d'euros), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR, 20 millions d'euros) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR 16,6 millions d'euros) ont bénéficié d'un appui financier couvrant les activités de 2025 et, pour certains financements, celles de 2026. Le Luxembourg a également poursuivi son appui à la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR, 4,35 millions d'euros), le Centre de dialogue humanitaire ainsi que diverses organisations non gouvernementales nationales et internationales (environ 20 millions d'euros). Le Programme des Nations unies pour les applications satellitaires opérationnelles (UNOSAT) a bénéficié de 700.000 euros pour les activités de 2025 et 2026.

Le Luxembourg a également prolongé les cadres de partenariat stratégique (CPS) jusqu'à la fin de l'année 2026 afin de tenir compte du « *humanitarian reset* » et des évolutions institutionnelles du PAM, du HCR et d'OCHA. Le Luxembourg a par ailleurs renouvelé son partenariat stratégique avec le CICR en signant un nouveau cadre de partenariat couvrant la période 2026-2029.

Face à l'ampleur des besoins, le Luxembourg a maintenu son engagement envers les crises humanitaires majeures et sous-financées dans le monde. Ainsi le Luxembourg a alloué en 2025 une contribution totale d'environ 15 millions d'euros au pays sahéliens (Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad, Sénégal). Un accent particulier a été mis sur la Palestine et la réponse humanitaire dans la bande de Gaza avec une enveloppe de 6,7 millions d'euros mais aussi sur la réponse à la crise syrienne et les pays avoisinants avec une enveloppe de 4,5 millions d'euros.

D'autres contributions humanitaires en 2025 étaient dédiées à la crise humanitaire ukrainienne (2,7 millions d'euros) ; en RDC (2,2 millions d'euros), en Ethiopie (2,9 millions d'euros), au Soudan (2,1 millions d'euros) et au Soudan du Sud (1,6 millions d'euros). Le Luxembourg a également réagi à des crises soudaines, telles que les inondations au Cap-Vert, l'ouragan Mélissa en Jamaïque, à Cuba et en Haïti, ainsi que les typhons au Vietnam et au Laos et les cyclones au Sri Lanka et en Indonésie aussi bien à travers des contributions financières que « *in kind* ».

La sécurité alimentaire a constitué une priorité majeure en 2025. Le Luxembourg a assuré la présidence du Comité de l'assistance alimentaire (CAA) et a participé en tant que membre actif, au Conseil d'administration du PAM. En 2025, le Luxembourg a rejoint l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, initiative lancée sous l'égide du Président brésilien Luiz Lula da Silva lors du Sommet du G20 en novembre 2024, soulignant une nouvelle fois son engagement constant dans la lutte contre la faim.

Le développement et l'application de solutions fondées sur l'intelligence artificielle ont occupé une place centrale dans l'action humanitaire luxembourgeoise en 2025. Le Luxembourg a poursuivi son soutien au projet conjoint entre le service Innovation du HCR et le Luxembourg Institute of Science and Technology (LIST) pour le développement d'un système d'alerte précoce et de réponse aux déplacements forcés (EWERS). Ce système vise à détecter en amont les risques de crise et à permettre des réponses plus rapides et ciblées. Le Luxembourg a également poursuivi son appui au partenariat stratégique entre le Programme alimentaire mondial (PAM), le Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN) et le LIST. Ce partenariat ambitieux vise à mettre à profit les avancées technologiques, notamment en matière d'intelligence artificielle, pour relever les défis liés à l'insécurité alimentaire et à la faim aiguë, tout en renforçant l'efficacité et l'impact des opérations humanitaires.

Par ailleurs, un nouveau projet conjoint entre OCHA et le LIST a été lancé afin de développer des déclencheurs d'action anticipée pour les crues éclair, reposant sur des modèles prédictifs combinant intelligence artificielle et données hydrométéorologiques à haute résolution. Ces travaux ont vocation à être intégrés dans les mécanismes d'action anticipée du « *Central Emergency Response Fund (CERF)* », renforçant ainsi la prévention et la réactivité humanitaire.

Le Luxembourg a par ailleurs, renforcé son soutien aux approches fondées sur les données, notamment à travers son appui au Centre pour les données humanitaires d'OCHA, pilier clé des réformes UN80. Cette orientation vise à améliorer la coordination inter-agences, la qualité de l'analyse et la prise de décision fondée sur des données fiables et partagées.

Le Luxembourg a également approfondi sa coopération avec le PAM en matière de cybersécurité et de gestion des données, en lançant une phase pilote de partenariat stratégique alignée sur la stratégie mondiale des données du PAM (2024–2026).

Le déminage a également figuré au cœur des priorités du Luxembourg en 2025, qui a notamment accueilli la Conférence du Centre international du déminage humanitaire (GICHD). En collaboration avec le GICHD, le Luxembourg a soutenu le développement d'une base de données 3D d'engins explosifs, mise à disposition des acteurs humanitaires à but non lucratif. Cette initiative vise à faciliter la conception de solutions innovantes, notamment via l'intégration de l'intelligence artificielle, afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité des opérations de déminage.

En octobre, le Luxembourg a accueilli les « *Luxembourg Humanitarian Days* », réunissant huit projets innovants sélectionnés dans le cadre de la deuxième édition du « *Humanitarian Innovation Accelerator Programme* » (HIA) du PAM. Le point culminant de l'événement a été le « *Humanitarian Innovation Accelerator Pitch Event* », dans le cadre des « *Luxembourg Venture Days* », offrant aux équipes l'opportunité de présenter leurs initiatives devant un large public.

En 2025, le Luxembourg a également renforcé sa coopération avec l'ASEAN en signant, en octobre, un Mémoire d'entente (MoI) avec l'AHA Centre, le Centre de coordination de l'ASEAN pour l'assistance humanitaire en cas de catastrophe. Ce partenariat vise à structurer une collaboration pluriannuelle dans les domaines du stockage et du prépositionnement d'articles de secours non alimentaires, des télécommunications d'urgence, ainsi que de l'innovation et de l'expertise technique, notamment en matière de technologies de l'information appliquées à la gestion des catastrophes.

### *Emergency.lu*

Créé en 2012 comme plateforme de communication satellitaire dédiée à la réponse aux catastrophes et aux crises humanitaires, emergency.lu est devenu au fil des années un pilier central de l'action humanitaire internationale du Luxembourg. Initialement focalisé sur la connectivité d'urgence, le dispositif a progressivement élargi son champ d'intervention pour inclure les évacuations médicales, la gestion de stocks humanitaires stratégiques, le soutien logistique sur le terrain ainsi que le renforcement des capacités des partenaires humanitaires nationaux et internationaux.

En 2025, en ce qui concerne les communications par satellite, emergency.lu a poursuivi son appui aux organisations humanitaires dans plusieurs contextes de crise, notamment au Niger, au Tchad, au Panama et en Syrie, en collaboration avec des partenaires clés tels que le PAM, le HCR, l'UNICEF et le Cluster des télécommunications d'urgence. L'année a été marquée par le premier déploiement de capacités satellitaires à haut débit O3b mPOWER au Tchad, permettant la création d'un réseau humanitaire intégré et contribuant directement à l'amélioration des conditions de vie et d'apprentissage des réfugiés et des communautés hôtes.

Face aux conséquences du conflit au Soudan, le Luxembourg a renforcé son soutien logistique à travers l'extension du hub humanitaire de l'OIM à Farchana. Parallèlement, la mise en place d'un stock humanitaire, conformément à l'accord de coalition 2023-2028, a permis au Luxembourg de répondre rapidement à plusieurs urgences internationales majeures via le mécanisme européen de protection civile, en apportant un soutien matériel essentiel aux populations affectées.

Le renforcement des capacités est resté un axe stratégique fort en 2025, avec l'organisation de formations ayant bénéficié à près de 200 participants issus de 25 organisations humanitaires, ainsi que la contribution d'emergency.lu à de nombreux exercices et formations au niveau européen et international.

Enfin, le Luxembourg a joué un rôle actif dans les opérations d'évacuations médicales internationales, notamment au bénéfice de victimes de conflits armés et de catastrophes, en étroite coordination avec l'Union européenne, l'OMS et ses partenaires nationaux.

Dans son ensemble, l'année 2025 confirme la valeur ajoutée d'emergency.lu comme outil opérationnel flexible, innovant et fiable, renforçant la contribution du Luxembourg à la réponse humanitaire internationale et à la protection des populations les plus vulnérables.

## 5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche, « Digital for Development » (D4D)

Dans le domaine de la **finance inclusive et innovante**, le Luxembourg continue de valoriser son expertise en tant que leader mondial dans le secteur financier. La Coopération luxembourgeoise mobilise cette expertise pour contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la réalisation des ODD.

En 2025, en collaboration avec la Luxembourg House of Financial Technologies et la Banque asiatique de développement la Coopération luxembourgeoise a lancé un fonds en faveur des fintechs en Asie du Sud-Est.

En novembre 2025, l'édition « *Inclusive Finance 2025* », précédemment connue sous le nom de Semaine européenne de la microfinance, organisée conjointement par la « *European Microfinance Platform* » et InFiNe.lu, a été l'un des événements majeurs de l'année. À cette occasion, le Prix européen de la microfinance a été décerné à l'opérateur de micro-assurance RADIANT YACU, basé au Rwanda, en reconnaissance de son engagement en faveur du renforcement de la résilience grâce à l'assurance inclusive.

En outre, la Coopération luxembourgeoise a renouvelé ses engagements auprès du « *Microinsurance Network* » et de la « *European Microfinance Platform* », dont les secrétariats sont basés à Luxembourg et qu'elle appuie conjointement avec le ministère des Finances, via la signature de nouvelles conventions pluriannuelles (2025-2026), contribuant ainsi au développement du secteur de l'inclusion financière au Luxembourg. De même, elle a aussi renouvelé son engagement auprès du House of Training (Agence de transfert des technologies financières) via la signature d'une nouvelle Convention pluriannuelle (2025-2027), avec l'objectif d'offrir des formations ciblées dans le domaine de la finance aux associations professionnelles des pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise.

Concernant l'engagement du **secteur privé**, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire a continué le déploiement du « *LuxAid Challenge Fund* », soutenant des projets de jeunes entreprises au Mali, Burkina Faso, Sénégal, Bénin et Kosovo, et du « *LuxAid Demonstration Fund* », soutenant des solutions innovantes ayant un impact démontré sur l'atteinte des Objectifs de Développement Durable d'entreprises plus matures au Kosovo, Sénégal et Rwanda. Dans le cadre de la « *Business Partnership Facility* », instrument qui existe depuis 2016 et qui encourage les partenariats entre entreprises européennes et entreprises dans les pays en développement, deux appels à projets ont été organisés et huit projets ont été retenus pour un cofinancement en 2025.

Dans le cadre de la coopération avec la **recherche et le monde académique**, la Coopération luxembourgeoise et le Fonds national de la Recherche (FNR) ont lancé un deuxième appel à projets du programme « *LuxAid BRIDGES* » en 2024, qui a abouti à la sélection en 2025 de quatre projets de l'Université du Luxembourg dans le domaine de la santé mentale en Ukraine, du LIST dans le domaine de la santé au Laos, du LISER dans le domaine de la santé publique au Sénégal et du LIH dans le domaine de la santé dans plusieurs pays de l'Afrique francophone. Un troisième appel à projets a été lancé fin 2025, avec la sélection des projets prévue pour début 2026. Par ailleurs, la mise en œuvre de deux accords signés avec l'Université du Luxembourg concernant le financement de bourses d'études pour les pays d'intervention de la Coopération luxembourgeoise, ciblant le Laos, le Costa Rica et le Cabo Verde, a suivi son cours, en impliquant étroitement les universités partenaires dans ces trois pays.

En 2025, le Luxembourg a continué sa participation au « *D4D Hub* » de la Commission européenne, dont il est membre fondateur, plateforme stratégique facilitant la coopération numérique globale. Le Luxembourg contribue notamment au groupe de travail « Gouvernance Numérique » et soutient la branche Afrique du « *D4D Hub* » pour réduire la fracture numérique en Afrique.

Le Luxembourg a également poursuivi son engagement en cybersécurité par le biais du « *Global Forum on Cyber Expertise* » et du réseau « *EU CyberNet* », qui collaborent avec plus de 115 partenaires internationaux pour renforcer les capacités et l'expertise mondiales dans ce domaine.

Par ailleurs, le programme « *SnT4Dev* » lancée en juillet 2024, dotée d'un budget de près de 10 millions d'euros sur sept ans et mise en œuvre par le SnT et LuxDev, s'est concrétisé en 2025 à travers la mise en place de projets de recherche stratégiques issus des partenariats établis au Sénégal et au Bénin. Ce projet permettra d'approfondir la coopération entre le SnT et les universités au Sénégal et au Bénin, deux pays partenaires de la Coopération luxembourgeoise, dans le but de renforcer les capacités humaines nécessaires à la promotion du développement économique local dans les domaines des TIC ainsi que de la recherche.

Enfin, en septembre 2025, le projet « *Information and Communication Technology Policy and Regulation – Institutional Strengthening* » (iPRIS), porté notamment par l'Institut luxembourgeois de régulation et la Coopération luxembourgeoise, ensemble avec la Coopération suédoise et la Commission européenne, a accueilli le second cycle de formations francophones au Luxembourg. Le projet vise à améliorer une connectivité significative, inclusive et durable en Afrique subsaharienne en renforçant la capacité des instituts nationaux de régulation à mettre en œuvre des projets stratégiques.

## 5.6. Evaluation et Contrôle de qualité

En 2025, le service évaluations de la direction a commandité des évaluations externes d'interventions de la société civile et de son portefeuille bilatéral. Toutes les évaluations se font en fonction des critères communément retenus dans le domaine de l'évaluation par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE.

De septembre 2024 à juillet 2025 a eu lieu la Revue à mi-parcours conjointe du Programme indicatif de coopération « Développement – Climat – Energie » entre la République de Cabo Verde et le Grand-Duché de Luxembourg (RàMP-C PIC DCE) avec comme objectif principal d'alimenter et de faciliter le dialogue politique entre les deux gouvernements partenaires autour d'un bilan intermédiaire du PIC DCE et en vue de la préparation et de l'identification d'un prochain PIC.

L'évaluation du Plan de développement opérationnel 2022-2025 de l'ONG Appui au Développement Autonome (ADA) s'est déroulée au Luxembourg, au Guatemala et au Sénégal de septembre 2024 à avril 2025, avec l'objectif d'analyser la qualité du travail de ADA dans le cadre de son PDO 2022-2025 et de fournir des recommandations sur les objectifs et les activités futurs permettant de mettre en œuvre les résultats envisagés de l'ONG tout en prenant en compte les besoins et les priorités des bénéficiaires.

De novembre 2024 à janvier 2025 a eu lieu l'évaluation de la chaire ADA au Luxembourg, avec comme objectifs d'évaluer le cadre et la stratégie du projet, sa gouvernance, sa gestion et ses réalisations, d'identifier les principaux enseignements tirés du cadre, du développement, de la gestion et de la mise en œuvre du projet, de formuler des recommandations stratégiques et opérationnelles afin d'assurer la poursuite et le développement des activités de la chaire après 2025, et de fournir une évaluation des défis et des opportunités potentiels pour l'ADA, le MAE et l'Université du Luxembourg.

L'évaluation de la « *Social Performance Task Force* » (SPTF) a eu lieu de mai à octobre 2025, avec comme objectif d'évaluer le travail accompli par la SPTF Europe ASBL et de fournir des éléments prospectifs en vue d'un éventuel prochain accord.

De juin à novembre 2025 s'est déroulée l'évaluation du Cercle de coopération des ONGD du Luxembourg (Cercle) avec l'objectif principal d'appuyer et de guider le MAE et le Cercle dans la définition d'un nouveau programme 2026-2030 qui prend en compte le contexte en mutation et les besoins des parties prenantes (MAE, Cercle, ONGD).

L'Évaluation de la Fondation nationale pour le développement (FUNDE) au El Salvador a eu lieu de juillet à octobre 2025, avec comme objectifs d'apprécier la performance organisationnelle de la FUNDE dans le cadre de la mise en œuvre de l'intervention en cours et au vu du nouveau contexte de la coopération internationale, d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité de l'intervention, d'apprécier la valeur-ajouté d'une éventuelle continuation de l'appui de la Coopération luxembourgeoise à la FUNDE et, le cas échéant, identifier les changements nécessaires auprès de la FUNDE pour assurer la bonne gestion et la bonne mise en œuvre d'une éventuelle nouvelle intervention.

De juillet à décembre 2025 s'est déroulée l'évaluation du FEVE Impulse de l'ONG Enda Santé au Sénégal, avec comme objectifs d'analyser la performance organisationnelle de la coordination régionale d'Enda Santé, de capitaliser sur la dernière revue à mi-parcours par les pairs de l'ONG, et de méta-évaluer la qualité et tirer des leçons communes des rapports de la dernière revue à mi-parcours par les pairs.

Le service évaluations de la direction a également poursuivi son travail dans les réseaux d'évaluations dont le Luxembourg est membre. Il a participé aux réunions du réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET), du Réseau germanophone de l'évaluation (DACH) et de la Société luxembourgeoise de l'Évaluation et de la prospective. Il a également participé au Forum International Francophone de l'Évaluation du Réseau francophone de l'évaluation.

### 5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (article 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (article 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du Comité interministériel pour la coopération au développement.

En 2025, le CID s'est réuni à cinq reprises. Outre des points d'information réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques. La première réunion du CID portait sur la coopération multilatérale en matière de santé mondiale après la pandémie de Covid-19. Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même. Lors de cette réunion, le Cercle a présenté une documentation sur les luttes et résilience des organisations de la société civile (d'ici et d'ailleurs) dans un contexte international qui remet en cause leur légitimité. D'autres réunions ont porté sur l'approche fondée sur les risques appliquée aux ONGD ou une présentation du « *Humanitarian Technology Hub* ».

### 5.8. Appui aux programmes

L'appui aux programmes concerne le déploiement de ressources humaines au service de la Coopération luxembourgeoise. En 2025, des moyens additionnels ont été investis pour la mise à disposition d'agents de la coopération au MAE, d'experts détachés, de jeunes professionnels (JPO) ou volontaires (UNV) au sein des Nations unies, de jeunes professionnels en délégations (JPD) au niveau de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure et d'assistants techniques juniors (ATJ) auprès de LuxDev. S'y ajoutent la prise en charge des frais relatifs aux coopérants engagés par les ONGD luxembourgeoises dans le cadre de projets de coopération cofinancés par l'État luxembourgeois et mis en œuvre dans des pays en développement ainsi que le remboursement des salaires et charges sociales

en rapport avec l'octroi d'un congé de coopération prévus par la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire.

## 6. LA DEFENSE

### 6.1. Mise en œuvre des lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2035

En 2025, la Défense luxembourgeoise a poursuivi les efforts de taille entamés en matière d'augmentation substantielle de l'effort de défense selon les orientations découlant de l'accord de coalition et des lignes directrices de la Défense luxembourgeoise, ainsi que des engagements internationaux. Ces derniers communiquent de façon transparente sur les intérêts, objectifs et moyens envisagés par la Défense luxembourgeoise à travers la mise application d'une approche intégrée ou pangouvernementale à la hauteur des défis actuels et prochains.

Dans le cadre des préparatifs du sommet de La Haye, une nouvelle augmentation de l'effort de défense luxembourgeois a été décidée par le gouvernement sur proposition de la Défense luxembourgeoise pour augmenter les dépenses en 2025 à 2% du RNB. Suite au sommet, le Luxembourg a souscrit à l'engagement d'atteindre les 5% du RNB d'ici 2035. Dans le contexte de la planification capacitaire de l'OTAN, le Luxembourg a aussi accepté de nouveaux objectifs capacitaires, selon le cadre du « *NATO Defence Planning Process* » (NDPP) en 2025.

Dans le contexte géopolitique profondément bouleversé, la Défense luxembourgeoise s'efforce à contribuer sa juste part à l'Alliance et à l'Union européenne en matière de dissuasion et de défense. Les capacités de dissuasion et de défense collective se situent entre-temps au cœur des réflexions, initiatives et chantiers couvrant la plupart des domaines opérationnels.

#### a. Travaux législatifs en cours

Déposée le 7 septembre 2021, la nouvelle loi sur l'organisation de l'Armée luxembourgeoise a été adoptée par la Chambre des députés le 21 juillet 2023 et est entrée en vigueur le 14 août 2023. En 2025 la loi a fait l'objet de plusieurs amendements mineurs.

Différents projets de règlements grand-ducaux nécessaires à l'exécution de la loi organique précitée ont également été élaborés ou sont en cours de finalisation, en concertation avec les associations professionnelles et l'Armée. Parmi ceux-ci, on peut mentionner, entre autres, le règlement grand-ducal déterminant les conditions et modalités d'inscription et d'organisation de la procédure de sélection pour l'admission à l'instruction de base des soldats volontaires.

Dans le cadre du projet de loi 8068 sur le régime d'indemnisation et de compensation opérationnel de l'Armée luxembourgeoise, déposé le 25 août 2022, le Conseil d'État a rendu son avis le 23 avril 2024. Ce projet vise à instaurer un nouveau régime d'indemnisation et de compensation en faveur des militaires dans le cadre de leurs exercices et instructions opérationnels, ainsi que pour certaines activités sur le territoire national. En 2025, des amendements gouvernementaux ont été élaborés en étroite collaboration avec l'Armée afin de tenir compte des observations formulées par le Conseil d'État, notamment en ce qui concerne le régime fiscal applicable aux indemnités.

Ces amendements ont conduit à l'adoption d'un dispositif révisé prévoyant la fiscalisation des indemnités, accompagnée d'une revalorisation ciblée des montants bruts afin de garantir qu'aucun militaire ne subisse de perte de revenu net.

À la suite de ces adaptations, le Conseil d'État a rendu un deuxième avis complémentaire en date du 20 janvier 2026, dans lequel il a pris acte des modifications apportées, validé l'approche retenue par le gouvernement et levé sa réserve relative à la dispense du second vote constitutionnel.

En 2025, les travaux ont continué sur le projet de loi 8270 relatif aux juridictions militaires, modifiant la loi modifiée du 7 mars 1980 sur l'organisation judiciaire et abrogeant la loi du 31 décembre 1982 concernant la refonte du code de procédure militaire, qui a été déposé en été 2023. Ce projet de loi vise à remplacer la Cour militaire, telle que prévue par la loi du 31 décembre 1982 concernant la refonte du code de procédure militaire, par un tribunal militaire et une chambre d'appel militaire faisant partie de l'ordre judiciaire. Ce changement est devenu nécessaire suite à la révision constitutionnelle qui ne prévoit plus de juridictions militaires indépendantes. Clairement, la réforme des juridictions militaires engendrera des travaux législatifs complémentaires pour moderniser les infractions pénales militaires et la procédure y afférente. Les projets en question seront élaborés en collaboration étroite avec le ministère de la justice, l'armée et les auditeurs militaires.

Déposé à la Chambre des députés le 21 octobre 2024, le projet de loi 8450 relatif au reclassement de certains membres du personnel militaire de carrière au groupe de traitement B1 avait pour objectif d'introduire un mécanisme de reclassement pour une partie du personnel militaire de carrière de l'Armée luxembourgeoise. Le projet visait particulièrement les militaires de carrière détenteurs d'un diplôme de fin d'études secondaires ou d'un diplôme reconnu équivalent au moment de l'entrée en vigueur de la loi modifiée du 7 août 2023 sur l'organisation de l'Armée, afin qu'ils puissent être reclassés dans le groupe de traitement B1. Ce groupe de traitement correspond à un niveau défini par la grille des traitements de la fonction publique luxembourgeoise, reflétant notamment la reconnaissance des qualifications scolaires et professionnelles des intéressés.

Après examen en commission et l'examen d'un avis complémentaire du Conseil d'État, le projet a reçu un vote positif lors du premier vote constitutionnel le 9 juillet 2025 et a été publié au Mémorial A le 12 août 2025, devenant ainsi loi.

La Défense a poursuivi en 2025 les travaux pour créer un statut de vétéran de l'Armée, notamment afin de permettre aux militaires ayant participé à des opérations de maintien de la paix de bénéficier de la prise en charge de soins relatifs aux conséquences des troubles de stress post-traumatique. Étant donné que la psychothérapie bénéficie désormais d'une prise en charge générale, cette section sera supprimée du projet, qui portera dorénavant principalement sur l'organisation éventuelle de communautés de vétérans et sur la mise en place éventuelle d'une carte des vétérans.

En 2025, deux règlements grand-ducaux ont été pris sur base de la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations de maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise (loi dite « OMP »). Ces règlements concernent : (1) la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise à la présence avancée renforcée (« *enhanced forward presence* – *eFP* ») de l'OTAN en Lituanie, et (2) la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (« *Enhanced Vigilance Activities* » – *eVA*) de l'OTAN. De plus, trois règlements grand-ducaux ont été introduit en procédure fin 2025 concernant : (1) la prolongation de la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (EUMAM Mozambique), (2) la participation de l'Armée luxembourgeoise au Groupement tactique de l'Union européenne 2026/2027 (« *EU Battlegroup* »), et (3) la modification de la participation de l'Armée luxembourgeoise au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (« *Enhanced Vigilance Activities* » – *eVA*) de l'OTAN visant à augmenter le nombre de personnel déployé par l'Armée luxembourgeoise aux forces terrestres avancées en Roumanie.

Au niveau international, la Ministre de la Défense a signé le 16 septembre 2024 un accord de coopération avec la Suisse en matière d’instruction militaire, couvrant divers domaines, dont l’instruction militaire, la cybersécurité et les technologies émergentes. Un projet de loi d’approbation (8484) de cet accord a été préparé par la D7 et déposé via le service des traités du MAE fin 2024. La loi d’approbation y relative a finalement été votée le 3 décembre 2025.

Enfin concernant le volet capacitaire lié aux objectifs stratégiques de la Défense luxembourgeoise dans le domaine « *Space* », un projet de loi autorisant le gouvernement à financer l’acquisition, le lancement et l’exploitation du satellite GovSat-2, destiné aux communications gouvernementales et militaires, ainsi qu’à acquérir des capacités satellitaires supplémentaires, a été déposé le 30 juillet 2025. À la suite d’une coordination multilatérale et interministérielle intense mais efficace, menée en étroite concertation avec entre autres la commission parlementaire compétente, ce projet — essentiel pour les intérêts de sécurité du Luxembourg — a reçu un avis favorable de la haute corporation le 8 décembre 2025. Le vote est prévu pour le début de l’année 2026.

#### b. Infrastructures de la Défense

En 2025, la direction de la Défense a continué à travailler ensemble avec l’Armée, l’Administration des bâtiments publics, l’Agence OTAN de soutien et d’acquisition (NSPA), la « *Warehouses Service Agency* » (WSA) et d’autres partenaires, organisations et instances, dans la réalisation des études et des chantiers relatifs aux projets d’infrastructures de la défense. La modernisation des infrastructures militaires nationales dont notamment le vaste programme de réhabilitation et d’extension de la caserne Grand-Duc Jean au Härebiërg, tel que prévu par la loi de financement du 21 août 2018, et continue à progresser.

Dans le cadre du projet relatif au réaménagement et au remplacement de l’ensemble des infrastructures du camp militaire à Waldhof les premières autorisations de construction en zone verte ont été reçues fin 2025, les autorisations de construction en zone verte pour le champ de tir au Bleesdall sont attendues pour janvier 2026.

Au-delà des projets de modernisation des infrastructures militaires nationales, les projets correspondant à des nouveaux besoins de l’Armée et de l’OTAN se concrétisent au niveau des études. Premièrement, il convient de mentionner le projet d’extension de la WSA à Sanem qui constitue un axe de développement majeur de la Défense luxembourgeoise, puisque ce projet servira à implanter notamment la composante logistique du bataillon binational sur le territoire du Grand-Duché. En parallèle les discussions ont été lancées avec la Défense belge relatives à l’infrastructure d’Arlon qui sera destinée à héberger une partie du personnel du bataillon binational.

Le programme stratégique d’infrastructure, composé de 5 phases, réalisé pour le compte de la NSPA à Capellen, tel que décrit dans la loi de financement du 24 mars 2021, a également connu des progressions. Deux bâtiments administratifs sont en effet en cours de construction. La phase 3 qui consiste dans la construction de deux bâtiments administratifs additionnels a été approuvée par le Comité de surveillance de l’Agence en décembre 2025.

#### c. Développement capacitaire

En termes de développement capacitaire, l’année 2025 a été marquée d’abord par l’adoption des nouveaux objectifs capacitaires dans le cadre du processus de planification de défense de l’OTAN. Le nouveau paquet capacitaire attribué au Luxembourg, particulièrement ambitieux à l’instar de ceux des autres alliés, est à la hauteur des attentes de l’Alliance et en mesure de donner une réponse adéquate au contexte sécuritaire profondément bouleversé marquant l’espace euro-atlantique et pouvant entraîner des répercussions immédiates sur le Grand-Duché. Dans ce contexte, le Luxembourg s’est engagé en premier lieu de développer des capacités de défense aérienne et antimissile intégrées en

parallèle de la poursuite des efforts entamés depuis 2021 en matière de reconnaissance de combat. La coopération étroite avec la Belgique et la France fut intensifiée et inclura dorénavant le développement de capacités médicales déployables plus conséquentes. Une attention particulière a été attribuée à la mobilité militaire ainsi qu'aux capacités de soutien et de nation hôte. Ainsi fut également confirmé le rôle de l'aéroport national tant en matière de pôle de ravitaillement aérien militaire que de transit potentiel de forces alliées. Cette année, la Défense, en coopération étroite entre autres avec le Haut-Commissariat à la protection nationale (HNCP), a répondu au dernier questionnaire biannuel de l'Alliance en matière de développement capacitaire (ou DPCS – « *Defence planning capability survey* ») en vue du prochain rapport coordonné attendu pour juin 2026. Au profit du renforcement de l'interopérabilité, la Défense a participé aux travaux ayant mené à l'adoption d'un plan stratégique à cet effet qu'il s'agit d'implémenter dès lors.

Du côté de l'Union européenne, la Défense a d'abord revu dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP ou PESCO – « *Permanent Structured Cooperation* ») le plan national de mise en œuvre (ou NIP – « *National Implementation Plan* »). A cet effet et dans le contexte plus large du plan de développement capacitaire en matière de politique de sécurité et de défense commune (PSDC), la Défense a participé aux différents comités directeurs et à une sélection de groupes de travail réunissant les directeurs et les experts en matière de planification stratégique, de développement capacitaire et d'armement. Dans le cadre de l'examen annuel coordonné en matière de défense (CARD – « *Coordinated annual review on defence* »), la Défense a reçu l'Agence européenne de défense et l'État-major de l'Union européenne pour identifier des opportunités en relation avec les priorités capacitaires les plus urgentes et essentielles à l'implémentation du nouveau livre blanc en matière de défense de l'UE (« *Readiness 2030* »).

Au niveau national, les échanges avec les acteurs clé en matière de sécurité et de défense se sont intensifiés et ce en particulier dans le cadre des travaux menant à la stratégie nationale de résilience. En parfaite cohérence avec les cadres stratégiques nationaux et les engagements pris à l'échelle internationale, le développement de capacités spatiales et cyber stratégiques s'est poursuivi.

Hormis les partenariats et concertations précitées, la Défense luxembourgeoise a poursuivi des échanges capacitaires additionnels dans un contexte régional et au-delà, dont en particulier au niveau du Benelux, avec l'Allemagne, les États-Unis, la Roumanie ou encore les Pays baltes.

## Aérien

L'année 2025 a été fortement influencée par le contexte international, ce qui s'est manifesté par une année chargée pour les capacités aériennes de la Défense luxembourgeoise. Les avions ravitailleurs MRTT (« *Multi Role Tanker Transport* ») de la Multinational MRTT Fleet (MMF), dont le Luxembourg fait partie, les 14 avions AWACS opérant sous pavillon luxembourgeois, ainsi que les cinq aéronefs stratégiques pilotés à distance dans le cadre du programme « *NATO Alliance Ground Surveillance* (AGS) », programme auquel le Luxembourg contribue, ont contribué à fournir un appui aux opérations militaire comme dans le cadre de la crise en Ukraine et plus spécifiquement aux opérations de dissuasion renforcée pour les pays baltes, la Pologne et les frontières Est du territoire européen ainsi qu'au Moyen-Orient.

La MMF, basée à Eindhoven et Cologne et dont le Luxembourg fait partie, a vu avec l'année 2025 l'adhésion du Danemark et de la Suède au programme, le portant à 8 nations participantes. Ce développement a permis à ce programme multinational de procéder à la commande d'un 11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> avion MRTT. L'année 2025 a aussi été marquée par la livraison du 9<sup>ème</sup> aéronef à la flotte. L'unité est ainsi capable de remplir l'ensemble de son spectre de missions (Ravitaillement par Air /MEDEVAC / Transport). La « *NATO Support and Procurement Agency* (NSPA) » gère, au travers d'un Comité de

pilotage, les aspects logistiques et les aspects relatif à l'acquisition et l'exploitation de la flotte. Le rôle de « *Chairman* » au sein du Comité de pilotage de la MMF est assumé par le représentant du Luxembourg.

Un deuxième programme de l'OTAN, dont la gestion opérationnelle est assumée par la NSPA, est le programme « *NATO Alliance Ground Surveillance (AGS)* ». La contribution financière du Luxembourg, qui inclut des connexions SATCOM via GOVSAT et le support aux stations d'antennes SATCOM pour AGS, est budgétisée à 120 millions d'euros par la loi de 2015.

Le Luxembourg participe par le biais de la NSPA au programme « *Alliance Future Surveillance and Control (AFSC)* », un projet de l'OTAN de développement d'une future capacité de surveillance et de contrôle. Celui-ci a atteint cette année la fin de la « *Concept Stage* » et bascule désormais dans sa phase de réalisation qui s'effectuera en étape au cours de la prochaine décennie.

Une première composante de la future capacité AFSC constitue le programme multinational d'acquisition « en accéléré » iAFSC (initial AFSC) de l'OTAN pour procurer une plateforme aérienne de surveillance en remplacement anticipé des avions E-3A AWACS, qui souffrent d'une obsolescence accrue et qui sont soumis à des opérations intensifiées en Europe de l'Est. Le programme a vu en 2025 l'abandon du programme par les États-Unis et l'ascension de la Suède, portant à 8 les nombres de nations participantes. De plus, le Comité de pilotage a pris la décision de procéder à la dissolution de l'acquisition à source unique des Boeing E-7 « *Wedgetail* ». Les nations envisagent désormais d'autres alternatives.

Les 14 E-3A AWACS, sous pavillon luxembourgeois, seront induit au fur et à mesure des prochaines années dans programme final de prolongation de la durée de vie (FLEP), dont le premier a fini les travaux de modifications. Ce programme d'extension de vie de avions permettra leur maintien en service jusqu'en 2035. Le suivi est effectué par l'organisation de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMO) et dirigé par les nations au sein de l'agence de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMA).

Le Luxembourg participe aussi à l'« *European Air Transport Command (EATC)* », une organisation militaire multinationale chargée de la mobilité aérienne militaire, notamment le transport, le ravitaillement en vol et l'évacuation sanitaire aérienne en Europe. Son objectif général est d'améliorer l'efficacité et l'efficience des efforts des 7 pays membres en matière de transport aérien militaire. Le Luxembourg y contribue divers services de transport aérien et d'évacuations médicales par avion. En 2025, 19 missions d'évacuations médicales ont été réalisés au profit de nos alliés par « *Luxembourg Air Services* », sur base d'un contrat de service de la direction de la Défense.

Dans le cadre de l'opération EUNAVFOR MED IRINI, la Défense luxembourgeoise met à disposition un avion de reconnaissance et de patrouille maritime (MPRA), à raison de 150 heures de vol mensuelles. Stationné à Sigonella en Sicile, cet avion peut aussi opérer temporairement depuis la base de SOUDA en Grèce.

L'unité A400M BELUX a poursuivi l'exploitation conjointe par la Belgique et le Luxembourg de 8 avions de transport militaires Airbus A400M, stationnés sur la base aérienne de Melsbroek en Belgique. Depuis 2020, cette flotte commune fournit des capacités avancées de transport aérien pour des missions tactiques et logistiques, illustrant une coopération européenne étroite en matière de défense au travers d'un partage de capacités entre les deux nations.

La Défense, en coordination avec la Police grand-ducale, Luxembourg Air Ambulance, la NSPA et Airbus Hélicoptères, a continué en 2025 à soutenir les opérations de deux hélicoptères H-145M. L'organisation

du concept SAR (« *Search and Rescue* ») et la création du Comité stratégique de supervision SAR a été lancé fin 2025. La mise en œuvre est prévue au cours de l'année 2026 et l'installation des équipements SAR dans l'hélicoptère est envisagé pour début 2026.

Malgré la création en 2023 d'une autorité responsable de l'aviation étatique endéans de la direction de l'Aviation civile (DAC), l'élaboration d'un cadre réglementaire pour l'aviation étatique et militaire s'est retrouvée dans une impasse face à un manque de ressources, un problème auquel le dernier trimestre de 2025 semble avoir remédié, apportant un nouvel élan face à l'année 2026. Le bureau de la sécurité aérienne conjoint de la direction de la Défense et de l'Armée continue à garantir une assistance continue aux besoins aéronautiques de la Défense.

Dans le contexte de la sécurisation et de la défense de l'espace aérien luxembourgeois, la direction de la Défense a traité en 2025 plus de 700 demandes ou notifications de survol et d'atterrissage d'aéronefs militaires et d'État, dont 122 autorisations de survol et d'atterrissage individuelles délivrées pour des demandes spécifiques et 46 autorisations annuelles pour des pays disposant d'un accord bilatéral ou multilatéral avec le Luxembourg.

La direction de la Défense, en coordination avec l'Armée a mené des travaux intensifs pour développer une approche luxembourgeoise en matière de défense aérienne tel que demandée par l'OTAN. Les travaux préparatoires ayant été clôturés fin 2025, l'année 2026 verra le lancement formel de ce nouveau développement capacitaire de la Défense luxembourgeoise dont la mise en place est attendue d'ici 2033.

## Cyber

En 2025, la direction de la Défense a poursuivi le développement ses compétences et capacités dans le domaine cyber, conformément aux objectifs stratégiques définis par sa stratégie de cyberdéfense.

La plateforme « *Cyber Range* » de la Défense luxembourgeoise, opérationnelle depuis 2021, a continué d'être utilisée pour la réalisation de plusieurs exercices cyber, tant nationaux qu'internationaux, ainsi que pour des formations continues. En cours de l'année 2025, huit exercices cyber ont été organisés avec le soutien de la « *Cyber Range* ». Le Luxembourg demeure membre du projet PESCO « *Cyber Ranges Federations* », dont l'objectif est de renforcer les capacités des « *Cyber Ranges* » européennes existantes en les fédérant au sein d'un cluster plus vaste, offrant de services uniques et une capacité accrue.

La direction de la Défense a également poursuivi la mise en œuvre du projet « *Luxembourg Cyber Defence Cloud* » (LCDC). Ce cloud sera hébergé dans des centres de données sécurisés situés au Luxembourg, avec un standard de protection qui répond aux standards internationaux les plus élevés. Il offrira une capacité de calcul et de stockage hautement sécurisée et disponible. Le LCDC permettra de stocker des informations non-classifiées ainsi que des données classifiées, grâce à des environnements cloud distincts adaptés aux différents niveaux de classification. Il s'agira d'environnements cloud privés, accessibles uniquement via un réseau sécurisé et non par l'internet public.

Par ailleurs, la direction de la Défense a continué à collaborer avec l'Université du Luxembourg dans le cadre de deux projets communs : la Chaire de politique de cybersécurité et le Centre de compétences en recherche sur la cybersécurité et la cyberdéfense (« *Cyber Research Hub* »). Ces initiatives contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques de la cyberdéfense par la recherche, le transfert de technologie et la formation. Dans le domaine de la recherche, la direction de la Défense a également continué à financer des projets de recherche pertinents et alignés aux résultats des analyses prospectives cyber menés par la Défense.

Au niveau de la gouvernance interne, la direction de la Défense a poursuivi l'implémentation de son système de management de la sécurité de l'information et la mise en place du centre d'opérations de sécurité de l'information (SOC) de la Défense luxembourgeoise. Ce SOC regroupe une équipe d'experts de la sécurité informatique dédiée à la surveillance et à la protection de l'ensemble de l'infrastructure informatique de la Défense.

Enfin, en matière de coopération nationale et internationale, la direction de la Défense a participé à divers exercices cyber tels que « *Cyber Fortress et Locked Shields* ». De plus, l'équipe cyber contribue à plusieurs groupes de travail, dont le Comité interministériel de coordination de cyberprévention et de cybersécurité au niveau national le « *Capability Experts Group* » de l'Agence européenne de défense, ainsi qu'au Comité de pilotage du Centre d'excellence pour la cyberdéfense en coopération de l'OTAN (CCDCOE). Depuis juin 2025, la direction de la Défense fait partie du collège de gérance de la Luxembourg House of Cybersecurity.

### *Médical*

Les travaux visant à créer des synergies avec le secteur civil de la santé au Luxembourg et dans le but d'identifier de nouvelles pistes pour renforcer la résilience se sont poursuivies. La direction de la Défense et l'Armée ont continué les échanges avec le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale afin de concrétiser des approches potentielles.

En vue des nouveaux objectifs de l'OTAN en matière de capacités médico-militaires, des discussions ont été entamées avec les partenaires internationaux afin d'identifier d'éventuelles pistes de solutions multinationales.

Le Luxembourg a maintenu son soutien financier au fonctionnement de l'hôpital militaire de niveau rôle 2 au camp militaire de l'OTAN à Pristina au Kosovo. Cette structure est une capacité essentielle de la mission KFOR et constitue une garantie indispensable pour le personnel déployé au Kosovo.

Le Luxembourg a continué à mettre des capacités d'évacuations aéro-médicales à disposition du EATC.

### *Espace*

De manière générale, la direction de la Défense a poursuivi ses activités de développement capacitaire dans le domaine de l'espace, dans le cadre de la stratégie spatiale de défense publiée le 24 février 2022. Pour rappel, l'objectif à long terme de cette stratégie est de consolider, à l'horizon 2030, le rôle de la Défense luxembourgeoise en tant qu'acteur solidaire et partenaire de référence fiable dans le domaine spatial. En développant des capacités spatiales nationales ou en coopération avec des partenaires de l'OTAN et de l'Union européenne, et en renforçant la résilience de ces capacités, la Défense entend répondre à ses besoins nationaux tout en contribuant à ceux d'organisations internationales et de pays alliés.

Plus particulièrement, dans le domaine des communications spatiales, le Luxembourg a poursuivi son soutien au programme de l'OTAN « *Alliance Ground Surveillance* » (AGS) au travers d'une contribution en capacités satellitaires sur des satellites commerciaux opérés par SES, ainsi que par la fourniture d'un service de gestion et de maintien en condition opérationnelle des antennes d'ancrage des communications situées à Sigonella. À cet égard, la loi du 18 décembre 2015 autorisant le gouvernement à acquérir des capacités de communications satellitaires au profit du programme AGS de l'OTAN a été modifiée le 29 juillet 2025 afin de permettre la fourniture de ces services jusqu'au 31 décembre 2029, sans augmentation du montant initial de la loi fixé à 120 millions d'euros. Ces services sont fournis par la Défense au travers d'un contrat conclu avec la société luxembourgeoise LuxGovSat, la direction 7 veillant à ce que les capacités délivrées répondent pleinement aux besoins exprimés par l'Alliance.

La mise à disposition de services de communication satellitaire du satellite GOVSAT-1 au profit de partenaires stratégiques a été poursuivie. Il s'agit notamment de contributions au profit de la NSPA dans le cadre d'exercices de l'Agence en Europe, du « *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* » (SHAPE) dans le contexte de la mission de l'OTAN en Irak, ainsi qu'au profit de la marine belge. La Défense luxembourgeoise a également continué à fournir des capacités au profit de la mission d'assistance militaire de l'Union européenne au Mozambique (« EUMAM Mozambique »), ainsi qu'une capacité de communication satellitaire au profit de RENITA (Réseau national intégré de radiocommunication) dans le cadre de futures interventions en situation de crise. L'Armée a par ailleurs déployé des services au profit de la mission « *Forward Land Forces* » en Roumanie. Enfin, dans un contexte OTAN, une contribution au profit de la « *Icelandic Coast Guard* » a été fournie par la direction de la Défense.

Dans la mesure des ressources disponibles du service espace de la direction, la Défense a participé aux différents groupes de travail de l'Agence européenne de défense (AED).

La direction de la Défense a également suivi l'opérationnalisation du programme américain « *Wideband Global SatCom* », dont le « *Memorandum of Understanding (MoU)* » international a été signé en 2012. Un amendement à ce MoU a pu être signé fin 2025 afin d'étendre la collaboration multinationale jusqu'en 2041. Cette capacité est actuellement utilisée par l'Armée, notamment dans le cadre de ses missions en Lituanie.

Au-delà du programme WGS, et toujours dans le domaine des communications satellitaires, la Défense luxembourgeoise et l'*US Department of Defense* ont créé en 2022 un partenariat de soutien au profit de l'OTAN, dénommé « *Global Commercially Contracted Satellite Communication Support Partnership* » (NSPA GCC SATCOM SP), visant à contracter des capacités de communication satellitaire commerciales par l'intermédiaire de la NSPA. Ce partenariat a pour objectif d'identifier les modalités les plus efficaces et économiquement avantageuses pour acquérir conjointement des capacités de communication satellitaire, ainsi que les équipements et services associés. En 2025, les Pays-Bas et la Suède ont rejoint le « *NSPA GCC SATCOM SP* ».

Dans ce contexte, la loi du 9 juin 2023 autorise le gouvernement luxembourgeois à financer le programme « *Medium Earth Orbit Global Services* » (MGS), qui vise à acquérir et exploiter les capacités satellitaires « *O3b mPOWER* » de SES. La direction de la Défense a ainsi travaillé en étroite collaboration avec la NSPA et le *US Department of Defense* afin de mettre en place un contrat de service avec SES pour l'accès à la constellation *O3b mPOWER*. En 2025, les premiers services MGS ont pu être déployés, notamment à Sigonella au profit de l'OTAN pour le programme « *Alliance Ground Surveillance* » (AGS), au Mozambique pour la mission militaire européenne (EUMAM Mozambique), ainsi qu'en Roumanie au profit de l'Armée. D'autres cas d'utilisation sont envisagés mais restent à ce stade en attente, faute de terminaux adéquats permettant de répondre aux besoins opérationnels.

Le rythme de remplissage du satellite GOVSAT-1 s'étant fortement accéléré au cours de 2024, notamment en raison de plusieurs contrats majeurs remportés par LuxGovSat (programme OTAN NSS6G, contrat entre LuxGovSat et le *U.S. Department of Defense*, projet « *GOVSATCOM Pooling and Sharing Demonstration* » de l'AED, etc.), le satellite est devenu quasi intégralement saturé. Ce constat a constitué l'élément déclencheur d'une réflexion sur l'opportunité de lancer un deuxième satellite, GovSat-2. Les travaux menés en étroite collaboration entre LuxGovSat et la Défense se sont poursuivis en 2025 et ont abouti, en juillet 2025, à la signature par LuxGovSat d'un contrat avec *Thales Alenia Space* en vue de l'acquisition du satellite GovSat-2. En parallèle, la Défense a engagé les processus législatifs nécessaires à l'adoption de la loi de financement du projet. GovSat-2 constitue un projet stratégique permettant à la Défense luxembourgeoise d'apporter une contribution significative aux efforts collectifs en matière de sécurité et de défense au niveau de l'Union européenne et de l'OTAN, tout en générant un retour économique important pour le Luxembourg. Le budget du projet GovSat-2 s'élève à 301

millions d'euros, auxquels s'ajoutent une réserve budgétaire de 15 millions d'euros ainsi qu'un montant de 500 millions d'euros destiné à la conclusion de partenariats stratégiques avec des pays partenaires. À noter que ce dernier montant est budgétairement neutre et ne constitue pas une dépense pour le Luxembourg, mais un mécanisme comptable visant à faciliter la mise en œuvre de coopérations internationales en amont de l'opérationnalisation de GovSat-2.

La Défense, en étroite collaboration avec l'Armée, a poursuivi les démarches relatives à un projet d'extension de la station d'ancrage SATCOM existante sur le site du Centre militaire de Diekirch. À la suite d'une procédure de marché public menée fin 2023, les travaux d'installation ont débuté en 2025 et se poursuivront en 2026. Ces nouvelles antennes permettront l'ancrage simultané de plusieurs liens issus de différents satellites et contribueront à renforcer la résilience des infrastructures au sol.

En parallèle, le Luxembourg a suivi les programmes de l'OTAN visant à répondre aux besoins en communications satellitaires pour la période 2019–2034, notamment le programme « *NATO SatCom Services 6th Generation* » (NSS6G).

Suite à l'adoption en 2018 de la loi LUXEOSys (« *Luxembourg Earth Observation System* ») autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment « sol » dédiés à l'observation de la Terre, ainsi qu'à la signature d'un contrat avec la société OHB-Italy pour l'acquisition du système dénommé NAOS (« *National Advanced Optical System* »), les travaux ont été poursuivis afin d'implémenter l'ensemble du système, tant au niveau du segment spatial que du segment sol. Le satellite a été lancé avec succès le 26 août à bord d'une fusée Falcon 9 de SpaceX. À la suite de ce lancement, les premiers tests, réalisés durant la phase dite de « *Launch and Early Orbit Phase* » (LEOP), ont permis de démontrer le bon état de santé du satellite. À l'issue du LEOP, la phase de « commissioning » a pu démarrer. Cette phase vise à mettre le satellite en service, à le tester, à vérifier l'ensemble de ses configurations et à valider en orbite tous les sous-systèmes avant le début de l'exploitation opérationnelle. Concernant le segment « sol », les antennes situées à Redu sont entièrement installées et opérationnelles. Les deux centres de données sont également équipés des moyens nécessaires pour assurer le fonctionnement complet du système. La direction de la Défense a par ailleurs travaillé en étroite collaboration avec l'opérateur industriel LUXEOps (consortium composé de Starion LUX, LuxSpace et OHB-Digital), en charge de l'opérationnalisation et du maintien en condition opérationnelle du système. Les travaux se sont également poursuivis afin de mettre en place l'ensemble des procédures et des logiciels nécessaires à l'exploitation du système. À noter que les premières acquisitions d'images ont pu être réalisées, même si un travail important de calibrage et de mise au point (« *focusing* ») reste à effectuer en 2026.

Dans le cadre du soutien du Luxembourg à l'OTAN, la Défense s'est engagée à financer la première phase de développement du programme « *Alliance Persistent Surveillance from Space* » (APSS). Cette nouvelle capacité vise à renforcer la connaissance de la situation de zones d'intérêt depuis l'espace et à garantir des prises de décision rapides, notamment par la mise en place d'une constellation virtuelle dénommée *AQUILA*, composée d'un ensemble de satellites gouvernementaux ou commerciaux mis à disposition de l'OTAN par les partenaires de l'Alliance. La direction de la Défense a suivi l'évolution du programme au travers de l'Agence de communication et d'information de l'OTAN (« *NATO Communications and Information Agency* » – NCIA), en charge de ce développement, et a participé à l'élaboration du « Memorandum of Understanding » (MoU) permettant aux nations signataires de fournir des données ou un financement ad hoc en soutien à la constellation *AQUILA*. Ce MoU a été finalisé et signé par 18 nations en août 2024, et les premières concertations entre partenaires ont eu lieu en 2025. L'APSS « *Initial Operational Capability* » (IOC) a été déclarée fin 2025, permettant ainsi aux nations signataires de fournir leurs données ou services à l'OTAN dès 2026.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, la dépendance de l'OTAN à l'imagerie satellitaire fournie sur base volontaire par les Alliés a mis en évidence une vulnérabilité stratégique. Afin d'y répondre, le Commandement Allié Transformation a lancé en 2025 le projet SINBAD, visant à démontrer une capacité autonome et continue de renseignement spatial à partir de données commerciales, en partenariat avec Planet Labs. Validée pour une phase pilote limitée jusqu'en février 2026 et financée via le « *NATO Security Investment Programme* » (NSIP), cette initiative répond à un besoin opérationnel réel du Commandement des Opérations et prépare son intégration future au sein de l'Alliance. L'APSS, programme parrainé par le Luxembourg et géré par la NCIA, a été identifié comme la plateforme privilégiée pour intégrer SINBAD dans les réseaux de l'OTAN. Dans ce contexte, le Luxembourg a fourni fin 2025 un renforcement ciblé du financement APSS à hauteur de 3 millions d'euros, contribuant ainsi à la sécurité collective, à l'autonomie décisionnelle de l'OTAN et au renforcement du rôle du pays dans le domaine spatial.

Le suivi du développement de la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance stratégiques (« Joint Intelligence, Surveillance and Reconnaissance »), appelée « *Coalition Shared Data* » (CSD), a été assurée. Pour rappel, cette capacité se matérialise par un réseau de données visant à interconnecter l'ensemble des capacités militaires de renseignement des pays de l'OTAN. Grâce à l'appui financier de la direction de la Défense, l'OTAN a pu poursuivre la mise en œuvre du système CSD au travers de la NCIA.

Faisant suite à la déclaration de l'OTAN reconnaissant l'espace comme un nouveau domaine opérationnel, le Ministre de la Défense, François Bausch, a approuvé en 2021 le financement d'un projet porté par le « *NATO Situation Centre* », dénommé « *NATO Strategic Space Situational Awareness System* » (3SAS). Ce programme vise à fournir des capacités de surveillance permettant d'améliorer la connaissance actuelle et prédictive des activités spatiales, des fonctions d'alerte destinées à soutenir la mise en œuvre de mesures appropriées en cas de menaces pesant sur les ressources spatiales, ainsi qu'un appui aux « *Joint Operations* » par le développement d'une capacité ISR spatiale complémentaire aux capacités existantes dans les domaines aérien et terrestre. En 2025, le « *NATO Situation Centre* » a poursuivi les travaux relatifs à ce projet et testé les premiers services proposés par le 3SAS. Ces travaux devraient s'achever en 2026.

Par ailleurs, l'OTAN a retenu la proposition de la France visant à établir un centre d'excellence (« *Centre of Excellence – CoE* ») dans le domaine spatial à Toulouse. Ce centre a pour objectif de développer une expertise spatiale au sein de l'Alliance et de constituer un lien entre l'OTAN et les différents acteurs nationaux et internationaux du domaine spatial. Le centre a été accrédité lors du Sommet de Vilnius en juillet 2023, et le Luxembourg s'est engagé à y fournir un représentant au poste de « *Strategy & Technology Advisor* ». La représentante luxembourgeoise a rejoint le « *NATO Space CoE* » en janvier 2025.

### *Mobilité militaire*

La mobilité militaire constitue un pilier essentiel de la capacité de l'Union européenne et de l'OTAN à agir de manière rapide, crédible et coordonnée en réponse aux défis sécuritaires actuels.

Dans ce contexte, le Luxembourg s'engage activement au sein du projet PESCO « mobilité militaire » et a progressivement consolidé son rôle dans l'effort européen visant à faciliter et à sécuriser la circulation transfrontalière du personnel, de l'équipement et du matériel militaires. Cet engagement s'est aussi traduit par l'adoption, en mars 2025, du deuxième plan national sur la mobilité militaire pour la période 2025-2026. Cette initiative s'inscrit dans une approche à la fois opérationnelle et politico-stratégique, offrant un cadre structuré pour l'harmonisation des procédures administratives, le suivi des avancées réalisées et le traitement coordonné des obstacles identifiés aux niveaux national et européen.

Depuis juin 2022, le Luxembourg participe également au projet PESCO « *NetLogHubs* », qui associe vingt États membres au sein d'un réseau multinational et multimodal de pôles logistiques. Cette coopération a pour objectif de renforcer la préparation du matériel destiné aux opérations, de favoriser la mutualisation des capacités de stockage et d'améliorer la cohérence des activités de transport. La déclaration de la pleine capacité opérationnelle du projet en octobre 2025 à Berlin a marqué une étape importante, attestant de la maturité du dispositif et de la contribution active du Luxembourg à cette initiative.

Le 19 novembre 2025, la Commission européenne, conjointement avec la Haute Représentante, a présenté une proposition de paquet « mobilité militaire », visant à faciliter la circulation rapide, fluide et coordonnée des forces armées au sein de l'Union européenne. Au-delà de l'harmonisation des procédures et de l'adaptation des infrastructures à un usage dual civil-militaire, cette proposition comporte des implications concrètes pour les États membres, dont le Luxembourg. À ce titre, la direction de la Défense est engagée, tant au niveau national qu'eupéen, dans l'analyse des mesures envisagées et participe aux travaux et négociations en cours.

L'engagement luxembourgeois s'est encore renforcé en novembre 2025 avec la participation à la création de la « *Military Mobility Area Central Northern European* (MMA CNE) », réunissant huit États membres autour d'un cadre de coopération renforcé. Inspirée du concept de corridor modèle lancé en 2024 par la Pologne, l'Allemagne et les Pays-Bas, cette initiative vise l'harmonisation des cadres juridiques, administratifs et logistiques. Elle marque une avancée concrète vers une mobilité militaire plus cohérente et plus efficace à l'échelle européenne.

En complément de ses engagements européens, le Luxembourg participe activement au « *Central European Pipeline System* (CEPS) », qui constitue un maillon essentiel du dispositif pétrolier de l'OTAN. En tant que nation hôte, il prend part à la gouvernance et à la sécurité de ce réseau stratégique de transport et de stockage de pétrole. Cette participation est assurée par un représentant de la direction de la défense, qui siège au sein de l'organe de décision du programme et contribue à l'orientation stratégique et financière ainsi qu'au suivi des activités du CEPS.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2025 a marqué une étape majeure du projet « *Fuel Farm* » au sein de l'aéroport du Findel, avec la pose de la première pierre de cette nouvelle installation, destinée à renforcer de manière significative les capacités nationales de stockage de kérosène. Conçu pour accueillir différents types de produits, dont le carburant durable d'aviation (CDA) et le carburant militaire F-34, le projet prévoit la mise en place d'un parc de stockage largement supérieur aux 8.000 m<sup>3</sup> actuellement disponibles. À terme, six réservoirs d'une capacité individuelle de 5.000 m<sup>3</sup> porteront la capacité totale du site à 30 000 m<sup>3</sup>, dotant ainsi le Luxembourg d'une infrastructure moderne, évolutive et pleinement adaptée aux besoins opérationnels futurs. La mise en service complète de la « *Fuel Farm* » est prévue pour l'été 2028.

### *R&D et développement industriel*

La direction de la Défense a poursuivi ses efforts d'extensions des activités de recherche et de développement au niveau national et international et a continué les initiatives cherchant à augmenter la visibilité des acteurs nationaux actifs dans le domaine de la défense. Le but de ces activités étant toujours de faciliter l'accès aux divers marchés de la défense tout en leur permettant d'y apporter des technologies innovantes et nécessaires au paysage technologique de la défense européenne.

Les efforts au niveau national ont été poursuivis avec le lancement d'un troisième appel à projets de R&D national, ainsi que l'annonce que ces appels à projets seraient publiés à une cadence annuelle à partir de 2025. Le financement de projets bilatéraux avec des entreprises et centres de recherche nationaux a également été poursuivi. La collaboration avec la Chambre de commerce du Luxembourg,

Luxinnovation et le ministère de l'Economie visant à promouvoir les acteurs nationaux actifs dans le domaine de la défense a rencontré un franc succès sur les pavillons nationaux de la foire de l'armement « *DSEI London* » à Londres et de la foire de l'aviation « *Paris Air Show* » à Paris.

Au niveau international, la direction de la Défense a continué ses efforts de soutiens aux acteurs nationaux désirants participer à des projets de R&D dans les différents cadres de financements, tels que :

- Les « *Capability Technology groups* (CAPTECH) » de l'Agence européenne de la défense (AED) ;
- Le Fonds européen de la défense (FED) ; et
- Le « *Defence Innovation Accelerator for the North Atlantic* (DIANA) » de l'OTAN.

Le nombre de projets de R&D financés par la direction de la Défense voit une progression constante, tendance que la direction tentera de maintenir à l'avenir.

#### d. Autres développements

##### *Réaction à l'invasion russe en Ukraine*

Dès le début de la guerre d'agression Russe contre l'Ukraine en 2022, la direction de la Défense et l'Armée luxembourgeoise ont soutenu les forces ukrainiennes en combinant des livraisons de matériel provenant des stocks de l'Armée et l'achat d'équipements supplémentaires auprès de l'industrie. Dans le cadre de l'« *Ukraine Defense Contact Group* », le Luxembourg, ensemble avec l'Estonie, co-dirige la « *IT Coalition* ». Le Luxembourg y fait également partie des coalitions capacitaires « *Air Force Capability* », « *Artillery* » et « *Drones* ». En 2025, en plus de son engagement dans les coalitions capacitaires, le Luxembourg a soutenu l'Ukraine par des livraisons de matériel létal et non létal et par des activités de formation, notamment grâce à ses contributions à des programmes de l'UE, de l'OTAN et à d'autres initiatives multinationales, dont la « *Prioritized Ukraine Requirements List – PURL* ».

En 2025, le soutien militaire du Luxembourg en faveur de l'Ukraine s'est élevé à 155 millions d'euros, soit la contribution annuelle la plus élevée à ce jour. Au total, le soutien militaire luxembourgeois envers l'Ukraine atteint 414 millions d'euros.

Outre ses engagements financiers en faveur de l'Ukraine, la Défense a également participé aux réunions dans le cadre de la « *Coalition of the Willing* » notamment au niveau militaire et aux préparatifs d'une éventuelle mission, ceci sous réserve des conditions qui s'imposent.

##### *OTAN - Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité (« *Climate Change and Security Center of Excellence – CCASCOE* »)*

Le Luxembourg, en tant que membre du « *Steering Committee* » du Centre d'excellence sur le changement climatique et la sécurité (« *Climate Change and Security Center of Excellence – CCASCOE* ») s'est engagé à remplir un poste d'expert au sein du centre. La procédure pour pourvoir ce poste a été achevée en 2025.

##### *Communication et relations presse*

En 2025, la direction de la Défense a continué à répondre à toutes les requêtes de la presse nationale et internationale relevant de sa compétence. La direction a organisé de multiples conférences de presse. Une soixantaine de communiqués de presse ou de notes aux rédactions ont été publiés au cours de l'année.

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la direction de la Défense a ouvert un compte Bluesky en janvier et elle a continué à renforcer sa présence sur Instagram, LinkedIn, Facebook et X en publiant régulièrement du contenu textuel, visuel et audio-visuel. Le site web de la direction a été régulièrement

mis à jour au cours de l'année. Au cours de l'année, la revue de presse quotidienne de la Défense a été optimisée grâce à l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle et l'intégration d'un résumé concis par article.

Le département a soutenu tous les autres départements dans leur travail, notamment en ce qui concerne la communication publique, et a élaboré des messages régulièrement mis à jour sur des thèmes clés et des domaines prioritaires pouvant servir de lignes directrices pour les interviews, les réponses écrites aux demandes de la presse, les communiqués de presse, les interventions dans la Chambre des députés et autres engagements publics. A l'occasion du lancement du programme LUXEOSys, une identité visuelle a été élaborée en collaboration avec l'agence de communication Comed.

La direction de la Défense et le bureau des relations publiques de l'armée ont poursuivi leur étroite collaboration. Des réunions régulières, virtuelles et en présentiel, ainsi que des échanges écrits ont permis de définir les priorités de la communication stratégique, de coordonner les relations publiques et de traiter les demandes de la presse.

## 6.2 Armée luxembourgeoise

Les activités de l'Armée luxembourgeoise en 2025 font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

### a. Missions nationales de l'Armée

Dans le cadre des missions de recollement et de destruction de munitions de guerre non explosées sur le territoire national, les équipes d'intervention du Service de Déminage de l'Armée (SEDAL) sont intervenues 158 fois.

Dans le cadre du manque temporaire de capacités d'hébergement au sein de l'Office national d'accueil (ONA) pour les demandeurs de protection internationale (DPI), l'Armée, sollicitée par le HCPN, a contribué à l'aménagement à l'aéroport Findel en assurant la mise à disposition, le montage et le démontage de lits de campagne. Dans ce contexte, 25 lits de campagne et 2 tentes ont été mis à disposition du 23 janvier 2025 au 23 avril 2025.

### b. Participation à des missions et opérations

#### « Enhanced Forward Presence (eFP) » Lituanie

La terminologie employée par l'OTAN pour faire référence à la présence avancée renforcée (« *enhanced forward presence – eFP* ») a été remplacée par « forces terrestres avancées » (« *Forward Land Forces – FLF* ») sans pour autant avoir d'impact sur la portée des activités menées. La présence avancée renforcée en Lituanie, mise en place en 2017 dans le cadre du stationnement de quatre groupements tactiques en Estonie, Lettonie, Lituanie et en Pologne, a comme objectif stratégique de marquer une présence avancée renforcée de l'OTAN qui est défensive, proportionnée et qui représente un engagement significatif de la part des Alliés en démontrant de manière tangible qu'une attaque contre un Allié est une attaque contre tous.

Le « Battlegroup » FLF Lituanie (BG FLF LTU), dont le Luxembourg fait partie, a comme tâche principale d'assurer une présence durable d'unités interarmes, prêtes au combat, s'entraînant conjointement avec les forces nationales de défense du pays hôte et aptes à opérer à leurs côtés, afin de mettre en évidence la force du lien transatlantique. Engagé dans l'eFP depuis 2017, le Luxembourg fournit en 2025 une capacité de transport (« *light equipment transport* »), dont les missions peuvent se dérouler dans les trois pays baltes et en Pologne et qui est composée d'un sous-officier, d'un caporal et de quatre soldats-volontaires qui sont intégrés dans un peloton néerlandais respectivement allemand sous

commandement d'une compagnie « combat service support » (CSS) multinationale ; la mise à disposition de deux liens de transmission satellitaire et finalement un renforcement de l'état-major grâce au déploiement d'un officier « systèmes d'informations et de communications » (SIC).

Le 28 novembre 2025, le règlement grand-ducal visant la prolongation de la participation de l'Armée au FLF de l'OTAN en Lituanie jusqu'au 31 décembre 2027 a été publié.

### « Enhanced Vigilance Activities (eVA) » Roumanie

En réponse à l'environnement de sécurité plus difficile à l'intérieur et autour de l'Ukraine et aux indications d'une éventuelle invasion armée de la part de la Russie fin 2021, la mise en œuvre d'activités de vigilance renforcée (eVA) a été lancée à l'OTAN. La terminologie employée par l'OTAN pour faire référence à aux activités de vigilance renforcée (« *enhanced vigilance activity – eVA* ») a été remplacée par « forces terrestres avancées » (« *Forward Land Forces – FLF* ») sans pour autant avoir d'impact sur la portée des activités menées.

Dans ce cadre et à la suite de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022, les Alliés ont renforcé les groupements tactiques existants de l'eFP et ont décidé de mettre en place quatre groupements tactiques multinationaux supplémentaires en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie dans le cadre des activités de l'eVA. Cela a porté à huit le nombre total de groupements tactiques alliés déployés, multipliant ainsi par deux le nombre de soldats sur le terrain et étendant la présence avancée de l'OTAN sur tout le flanc est de l'Alliance – de la mer Baltique au nord à la mer Noire au sud.

Les quatre groupements tactiques (en Bulgarie, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie) sont mis en place et intégrés dans la structure de commandement de l'OTAN dans le cadre des activités de vigilance renforcée sur le flanc de l'Est. Le groupement tactique en Roumanie est fort d'environ 1.400 militaires et est armé par quatre nations, la France, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg ; la France étant la nation cadre.

Le Luxembourg participe au groupement tactique allié en Roumanie depuis le 1<sup>er</sup> mars 2023 avec un maximum de 30 membres de l'Armée luxembourgeoise. Début 2025, la contribution luxembourgeoise comprend un peloton de reconnaissance léger de 25 militaires ainsi qu'une équipe « *Mobile SatCom Team (MSCT)* » de deux militaires. A partir de mars 2025, l'Armée a procédé au retrait temporaire du peloton de reconnaissance pour une durée de 12 mois afin d'assurer la transformation de ce peloton sur les nouveaux véhicules de reconnaissance. Afin de mitiger ce retrait temporaire, l'Armée a maintenu d'autres capacités diverses en Roumanie, avec un effectif total de 12 militaires en fin 2025.

### Force pour le Kosovo (KFOR) de l'OTAN

La KFOR veille à soutenir toutes les communautés du Kosovo de manière impartiale, comme le prévoit le principe de neutralité. Depuis 1999, l'OTAN dirige cette opération de maintien de la paix au Kosovo, à l'appui d'initiatives internationales plus larges visant à consolider la paix et la stabilité dans la région et à maintenir un environnement sûr. À ce jour, environ 4.500 soldats de pays membres ou partenaires de l'Alliance opèrent au Kosovo dans le cadre de la KFOR. Des détachements luxembourgeois ont été déployés au Kosovo de 1999 à 2017, assumant des fonctions de surveillance et de reconnaissance (ISR). La contribution du Luxembourg à la mission KFOR est prévue pour une année, à partir d'avril 2025.

Le Grand-Duché participe à la mission KFOR avec un Peloton « *Air Surveillance* » BENELUX, sous lead du Luxembourg. Cette contribution BENELUX est intégrée au sein du bataillon « *Intelligence Surveillance Reconnaissance* » (ISR). Le bataillon ISR fait partie d'une des unités subordonnées du commandement KFOR (COMKFOR) et constitue le point focal qui a pour tâche de synchroniser les diverses capacités ISR déployées au profit de la mission. Ce bataillon est composé actuellement de militaires de dix pays

contributeurs (pays OTAN et partenaires). La composition du détachement mixte BENELUX comprend un effectif de treize personnes, composé de sept militaires luxembourgeois, cinq militaires belges et un militaire néerlandais.

#### *Mission d'assistance militaire de l'Union européenne pour l'Ukraine (« EU Military Assistance Mission for Ukraine – EUMAM UA »)*

Six mois après le déclenchement de la guerre d'agression russe en Ukraine, l'Union européenne s'est accordée sur la nécessité de créer une mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien à l'Ukraine. La mission a été lancée en novembre 2022 et vise à renforcer les capacités militaires des forces armées ukrainiennes afin de leur permettre de défendre l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de protéger la population civile. Depuis le lancement, l'EUMAM Ukraine a permis de former près de 85.000 membres des forces armées ukrainiennes, un succès important.

La participation luxembourgeoise comprend un sous-officier, qui occupe un poste au commandement « *Specialized Training Command* » en Allemagne depuis décembre 2022. De plus, des instructeurs luxembourgeois appuient les formations et entraînements spécialisés (domaines de la défense contre les matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, déminage, médical, etc.) de nos partenaires, ceci moyennant des détachements ponctuels aux centres de formation sur le territoire de l'Union européenne. Avec le nouveau mandat de la mission, cette participation a été prolongée en octobre 2024, jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2026. En 2025, des démarches ont été effectuées pour explorer des pistes pour contribuer à d'éventuelles futures garanties de sécurité pour l'Ukraine. Or, tout amendement du mandat ne se ferait que à la suite d'une discussion formelle du Conseil et lorsque les conditions sont réunies.

#### *« European Union Military Assistance Mission Mozambique (EUMAM) »*

Suite à la crise sécuritaire au Cabo Delgado dans le nord du Mozambique, l'Union européenne a lancé fin 2021 la mission de formation militaire au Mozambique (EUTM Mozambique). Étant donné que la situation au Cabo Delgado a continué à se détériorer au cours des années et suite à la demande par le gouvernement mozambicain à l'UE d'assurer la présence continue de la mission, le Conseil a décidé en 2024 d'adapter les objectifs stratégiques de la mission aux nouvelles circonstances. Ainsi, la mission est passée en septembre 2024 d'un mandat de formation militaire (EUTM Mozambique) à un mandat d'assistance militaire combinant conseil, encadrement et formation spécialisée, changeant de nom en EUMAM Mozambique, pour une durée initiale de 22 mois (jusqu'au 30 juin 2026).

L'objectif de l'EUMAM Mozambique est d'élargir et de consolider le soutien aux forces armées mozambicaines (FADM) afin de contribuer à la stabilisation du Cabo Delgado. Le nouveau soutien se concentre sur la formation des unités de la force de réaction rapide (QRF) des FADM et la maintenance des équipements fournis à travers les mesures d'assistance dans le cadre de la Facilité européenne pour la paix (FEP). La mission vise également à promouvoir le respect du droit international et de l'égalité des genres, ainsi que la coopération civile-militaire. La neutralisation des engins explosifs fait également partie des activités menées dans le cadre de la nouvelle mission. En outre, Pemba est inclus dans la zone d'opération de la mission, ce qui signifie que la mission opérera dans la province du Cabo Delgado. Comme il fut le cas pour l'EUTM Mozambique, le Luxembourg soutient l'EUMAM Mozambique avec des capacités de communication satellitaires sécurisées LUXGOVSAT, qui servent à relier le camp de l'EUMAM Mozambique à Maputo avec Bruxelles. Ceci inclut l'envoi ponctuel de personnel de l'Armée luxembourgeoise pour la mise en place, la configuration et la maintenance, mais il n'y a pas de détachement de personnel de l'Armée en permanence sur place. La procédure pour la prolongation de la participation du Luxembourg au-delà du 30 juin 2026 sont en cours.

## *EUNAVFOR MED IRINI*

L'opération EUNAVFOR MED IRINI est une opération militaire navale lancée en mars 2020 par l'Union européenne aux larges des côtes libyennes. L'opération est le seul acteur international qui contribue à la mise en œuvre de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU en Libye et vise ainsi à soutenir le processus mis en place par la communauté internationale pour soutenir le retour à la paix et à la stabilité en Libye. A cette fin, l'opération est notamment autorisée, conformément à la résolution 2804 du CSNU, à procéder à l'inspection de navires soupçonnés de transporter des armes en violation de l'embargo onusien en haute mer et au large des côtes libyennes. Elle surveille également les violations commises par voie aérienne et terrestre et partage les informations recueillies avec les Nations unies. En outre, elle contribue à l'application des sanctions de l'ONU visant à empêcher l'exportation illicite de pétrole libyen.

En 2022, Luxembourg a contribué à l'opération en finançant la mise à disposition d'un avion ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) à hauteur de 100 heures de vol par mois. Depuis février 2023, le Luxembourg a augmenté cette contribution et finance désormais 150 heures de vol par mois. Les États membres ont entamé, à la fin de 2024, la révision du mandat de la mission, qui a abouti à sa prolongation en mars 2025. La décision du Conseil modifie le mandat d'EUNAVFOR MED IRINI en le prorogeant jusqu'au 31 mars 2027 et en l'élargissant sur plusieurs points clés : une nouvelle tâche secondaire est ajoutée pour renforcer l'appréciation de la situation maritime, permettant à l'opération de surveiller et de collecter des informations sur d'autres activités potentiellement illicites, ainsi que sur la protection des infrastructures maritimes critiques. En novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a approuvé le renouvellement pour une période de six mois de la résolution 2804 sur le respect de l'embargo sur les armes en Libye, fournissant à l'opération la base juridique pour continuer à effectuer les inspections des navires. Le Luxembourg poursuit sa contribution à l'opération.

## *Groupement tactique de l'Union européenne (« EU Battlegroup ») et Capacité de déploiement rapide de l'Union européenne (« EU RDC »)*

Les Groupements tactiques de l'UE (EUBG) constituent la base de la Capacité de déploiement rapide (RDC), une force de 5.000 militaires conçue pour permettre à l'Union européenne de réagir rapidement aux crises, y compris dans des environnements non permissifs. La RDC vise une réponse coordonnée sous drapeau européen et repose sur la disponibilité simultanée de deux EUBG : l'un en « disponibilité expresse » (NTM 5 jours) et l'autre en « disponibilité rapide » (NTM 20 jours). Chaque EUBG alterne ainsi sur douze mois, d'abord six mois en disponibilité rapide, puis six mois en disponibilité expresse. En 2025, l'EUBG 25, dirigé par l'Allemagne et soutenu par 11 États membres dont le Luxembourg, assurait cette rotation. Le Luxembourg avait alors contribué du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2025 via des capacités de transport aérien stratégique, d'imagerie satellitaire et de liens SATCOM, ainsi que par quatre postes au sein de l'État-major des forces de l'EUROCORPS, tous soumis aux mêmes préavis opérationnels ; ces contributions n'auraient été déployées qu'en cas d'activation de la RDC, ce qui n'a pas eu lieu en 2025. Une contribution luxembourgeoise est également prévue pour les années 2026 et 2027.

## **6.3. L'effort de défense**

En 2024 le gouvernement en conseil a décidé qu'à partir de l'année budgétaire 2025, l'effort de défense serait exprimé en fonction du RNB et que l'objectif, atteindre à moyen terme un effort de défense à la hauteur de deux pourcents du RNB, serait à atteindre par la défense luxembourgeoise en 2030.

Depuis lors, la situation politique et sécuritaire a fortement changé, en particulier avec les nouveaux objectifs de l'OTAN ainsi qu'avec les positions fermes du nouveau gouvernement américain. Il s'ensuit que maintenir 2030 comme année butoir pour atteindre 2% ne répond plus aux exigences politiques et

risquerait d'isoler le Luxembourg au niveau international. Pour ces raisons le gouvernement en conseil a décidé en mai 2025, en vertu du sommet OTAN de La Haye, de fixer l'effort de défense à atteindre pour l'année 2025 à 2% du RNB, au lieu de 1,32%.

Au sommet de La Haye, le gouvernement luxembourgeois, ensemble avec tous les pays alliés de l'OTAN, s'est engagé à investir 3,5% dans les besoins essentiels en matière de défense et 1,5% en matière de sécurité civile d'ici 2035.

Cet engagement permettra aux Alliés de réaliser les paquets d'objectifs capacitaires dans le cadre du processus de planification de l'OTAN et de disposer des forces nécessaires pour assurer la défense et dissuasion collectives, et en même temps de renforcer la résilience nationale. Le calendrier fixé garantit la flexibilité nécessaire, tout en respectant la souveraineté des États membres. La revue des objectifs d'ici la fin de la décennie est importante pour tenir compte des évolutions technologiques et géopolitiques.

En novembre 2025 l'effort de défense à atteindre pour l'année 2025 s'élevait à 1,172 milliards d'euros.

Le calcul de l'effort de Défense luxembourgeoise inclut entre autres :

- Le budget de la direction de la Défense ;
- Le budget de l'Armée luxembourgeoise ;
- Les dépenses du fonds d'équipement militaire ;
- 1,6% du budget global de la Police grand-ducale (représentant la quote-part de la « *Military Police* ») ;
- Les pensions des militaires retraités et quatre articles budgétaires du MAE en relation avec des missions OMP ; et
- Certains projets de l'Administration des bâtiments publics.

La mise en œuvre des engagements internationaux du Luxembourg en matière de défense se poursuivront. En étroite concertation avec ses partenaires internationaux, il sera œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie.

Le fonds d'équipement militaire sert à financer les grands projets d'investissement de la Défense luxembourgeoise. Il s'agit entre autres du programme MRTT, du satellite LUXEOSys, de l'acquisition de nouveaux véhicules tactiques pour l'Armée ou de la location du Data Center pour des organisations internationales.

## 7. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

### 7.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

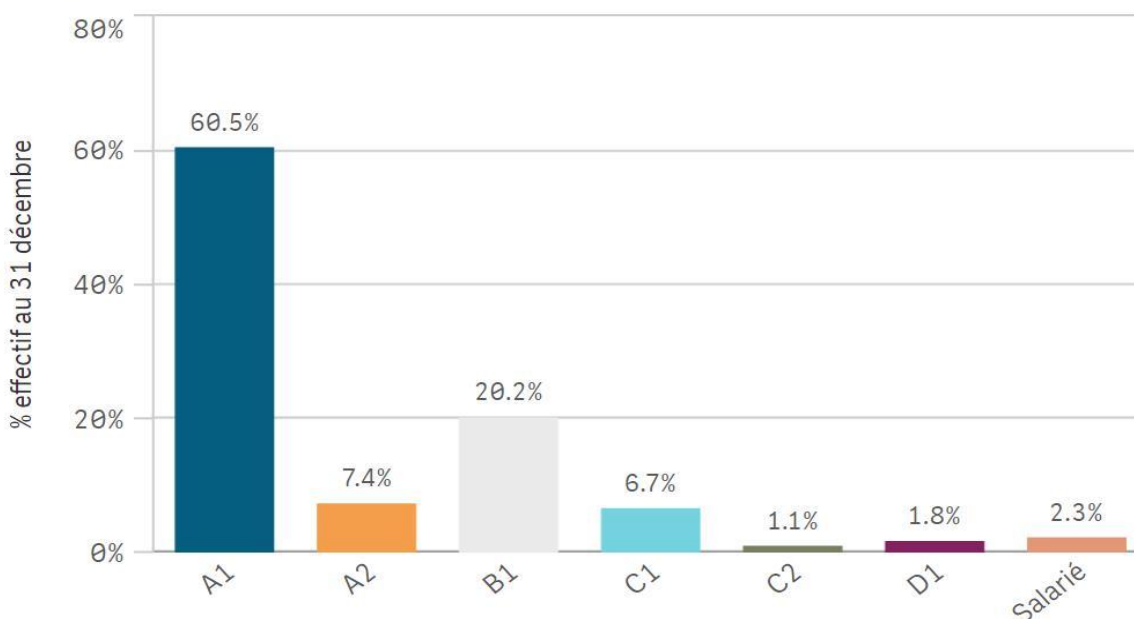
Le MAE qui comprend le secrétariat général, 8 directions et les missions diplomatiques compte 554 agents<sup>2</sup> sur sa liste des effectifs qui sont regroupés comme suit :

---

<sup>2</sup> Source QlikSense : chiffres au 31/12/2025

57,4 % des effectifs sont des fonctionnaires, 40,3 % ont le statut d'employé de l'État et 2,3 % sont des salariés de l'État. Les agents du MAE appartiennent majoritairement à la carrière A1 (60,5 %), suivi de la carrière B1 (20,2 %) et des carrières A2 (7,4 %) et C1 (6,7 %). L'âge moyen des agents du MAE était de 40,5 ans.

### Groupe de traitement



L'effectif total des agents de la carrière diplomatique compte 159 personnes, dont 71 femmes (44,7 %) et 88 hommes (55,3 %). 91 agents de la carrière diplomatique sont affectés aux différentes missions diplomatiques du Luxembourg à l'étranger. À l'effectif actif du corps diplomatique s'ajoutent 15 agents de cette carrière qui bénéficient actuellement de congés sans traitement ou de congés spéciaux ou sont détachés. 195 agents du MAE et d'autres départements ministériels sont détachés aux missions diplomatiques du Luxembourg ; ils sont soutenus dans leurs activités par 336 personnes qui sont recrutées localement.

Cette année, le MAE a pu compter sur les bons services de 10 employés engagés sous le statut du travailleur handicapé.

14 agents sont partis à la retraite au cours de l'année 2025.

10 nouveaux agents de la carrière diplomatique ont pu être recrutés.

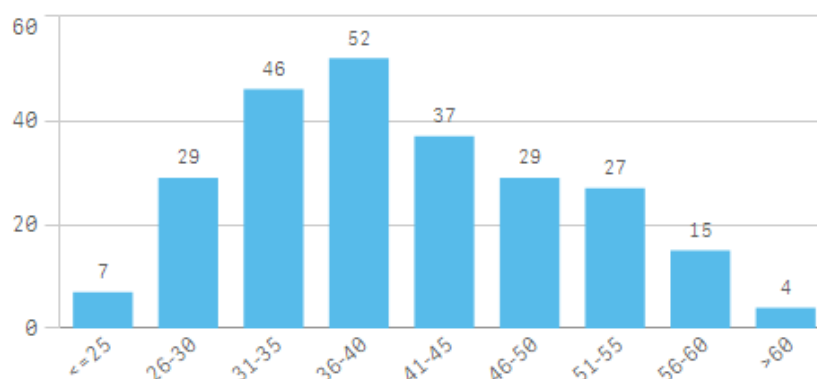
À noter aussi que le MAE a pu compter dans le cadre de sa collaboration avec l'ADEM sur l'appui de 15 jeunes demandeurs d'emploi sous le statut du contrat d'appui-emploi (CAE).

101 stages, dont 67 auprès d'une mission diplomatique luxembourgeoise à l'étranger, ont été offerts à des jeunes étudiants dans le cadre de leur formation universitaire.

Le MAE était en charge de la gestion de 22 agents de la coopération, 19 « *Junior Professional Officers* » (JPO) auprès des Nations unies, de 5 « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure (SEAE), de 2 volontaires des Nations unies (VNU) et de 12 Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de Lux-Development. 4 Jeunes Professionnels en Délégation ont été sélectionnés pour le 8<sup>ème</sup> cycle du programme 2026-2028.

## 7.2. Efforts en matière de formations des agents

Nb agents ayant suivi une formation dans l'année par tranche d'âge



En 2025, le MAE a davantage renforcé ses efforts en matière de formation. Ainsi 215 agents ont participé à des formations dispensées par les soins de l'Institut National d'Administration Publique (INAP), dont 122 femmes et 93 hommes.

Outre les formations à l'INAP, la direction des Finances et des Ressources humaines a organisé 26 séances de formation soit en présentiel ou sous format hybride, avec recours à des formateurs internes et externes. Un total de 480 agents a participé à ces formations internes.

Dans le cadre du mouvement diplomatique 2025, 15 formations ont été organisées en collaboration avec des formateurs internes et externes. Un total de 40 agents a participé à ces formations.

Pour préparer au mieux le détachement des agents partant en poste, la direction des Finances et des Ressources humaines, ensemble avec le département des agents détachés, a organisé 5 formations destinées aux conjoints et familles de ces agents.

En collaboration avec des formateurs internes et externes, 10 formations destinées au personnel recruté local ont été organisées.

## 7.3. Sondage du personnel

Le ministère a participé à une enquête sur la satisfaction des agents et les pratiques de management auprès de l'État, comprenant deux sondages en 2024 et 2025. Les résultats ont été analysés dans des rapports de diagnostic détaillés, dans la suite des accompagnements ont été offerts aux coordinateurs de 2 directions pour élaborer des plans d'action basés sur les résultats obtenus lors des sondages.

## 7.4. La vie en poste

Dans le but d'offrir un meilleur accompagnement aux agents détachés et à leurs familles, le service du personnel détaché et le « *Family Office* » de la direction des Finances et des Ressources humaines ont poursuivi la mise en place une structure d'accompagnement renforcée.

L'appel à candidatures pour le mouvement diplomatique 2026 (MODI) a été avancé au mois de janvier, permettant d'informer les agents de leur affectation en novembre 2025. Cette anticipation leur offre davantage de temps pour inscrire leurs enfants à l'école et pour que les conjoints puissent entamer leurs démarches professionnelles avant le départ en poste. Des fiches de poste et des fiches pays ont été mises à disposition afin de mieux préparer les agents et un guide destiné aux conjoints détaillant les procédures liées au détachement, leur a été transmis.

Un effort significatif a été consacré à l'information en amont du mouvement diplomatique, tant sur les postes publiés dans le cadre du MODI, que sur les conditions de vie dans les villes d'affectation et les démarches liées au déménagement. Par exemple, un calendrier pré-déploiement et des informations sur les possibilités d'emploi des conjoints et la reconnaissance du PACS ont été communiquées.

Le contrat d'assurance santé complémentaire conclu pour les agents détachés en Afrique a été prolongé. Cette assurance inclut un volet rapatriement en cas d'urgence médicale. De plus, les agents concernés ont été invités à se rendre au GesondheetsZentrum pour un examen médical complet avant ou pendant leur détachement. Des voyages supplémentaires pour raisons de santé ont été accordés aux agents détachés au Burkina Faso, en Éthiopie, en Inde, au Mali et en Russie.

Pour les conjoints des agents détachés, une formation organisée avec l'ADEM sur le portage salarial (« *Employer of Records* ») ainsi qu'une session dédiée aux parents concernant la préparation des enfants au détachement ont été organisées.

Lors de la conférence diplomatique, la direction des Finances et des Ressources humaines a organisé une rencontre avec l'ALCAT et les conjoints des agents détachés afin de présenter les dernières évolutions et le Guide du conjoint. La direction a également participé à la réunion annuelle de l'EUFASA à Bruxelles (« *European Union Foreign Affairs Spouses' Partners and Families Association* ») ainsi qu'aux réunions mensuelles du réseau informel des « *EU Family officers* ».

## 7.5. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales

En ligne avec l'accord de coalition 2023-2028, le MAE a poursuivi ses efforts pour promouvoir la présence luxembourgeoise dans les organisations européennes et internationales.

Suite à sa signature en octobre 2023, le plan d'action conjoint avec la Commission européenne sur l'équilibre géographique a fait l'objet d'une première évaluation. Les efforts menés de part et d'autre, ainsi que les actions conjointes, seront poursuivis en 2026.

En 2025, 8 éditions de la newsletter « Carrière internationale », créée en 2024, ont été envoyées aux 350 abonnés.<sup>3</sup> Le ministère a renforcé ses efforts pour promouvoir les détachements temporaires auprès des institutions européennes et organisations internationales. Un agent du MAE a été mis à disposition du SEAE pour une durée de 2 ans. Deux agents ont été détachés au secrétariat général et à la DG ECHO de la Commission européenne. Deux agents ont été mis à disposition d'une organisation internationale, à l'occurrence le Conseil de l'Europe à Strasbourg et l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Amman. Deux agents du MAE ont été retenus pour le programme d'experts nationaux en formation professionnelle (ENFP) au sein du SEAE et de la direction générale MENA de la Commission européenne. Quatre agents ont été recrutés en CDD pour participer au programme ENFP en 2026. Dans le cadre du projet pilote « Jeunes experts professionnels » du SEAE dans les missions civiles de l'UE, le MAE a détaché un agent auprès de l'EULEX Kosovo pour un an, renouvelable.

La direction des Finances et des Ressources humaines, en collaboration avec la direction des Affaires européennes et des Relations économiques internationales et l'Institut européen d'administration publique (EIPA), a organisé deux formations en ligne ainsi qu'une formation en présentiel dans les locaux d'EIPA pour préparer les candidats luxembourgeois aux concours européens EPSO. Trois agents ont bénéficié d'un coaching personnalisé en vue de leur candidature pour des postes de haut niveau

---

<sup>3</sup> Données au 28.01.2026

au sein du SEAE et de l'OTAN.

En collaboration avec la RPUE, la direction des Finances et des Ressources humaines a organisé deux rencontres, en mai et en novembre 2025, avec les stagiaires luxembourgeois alors en fonction dans les institutions européennes à Bruxelles.

Au niveau européen, le Luxembourg continue de se coordonner avec un groupe de pays « *like-minded* » (AT, CZ, DE, DK, IE, LU, NL, PT SE).

## 7.6. Réseau diplomatique

Le MAE est en charge du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois, qui compte actuellement 55 missions diplomatiques et consulaires, dont 36 ambassades bilatérales résidentes (avec 40 co-accréditations), 13 représentations auprès d'organisations internationales et 6 consulats généraux.

Le Luxembourg est accrédité auprès de plus de 70 pays par des ambassadeurs résidents ou non-résidents, ceci par le biais des missions diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger ou bien à partir du Luxembourg.

Le Luxembourg est représenté auprès de 20 organisations internationales, soit à partir d'une représentation permanente consacrée entièrement aux travaux de l'organisation internationale auprès de laquelle elle est accréditée (RPUE à Bruxelles, dont Représentation auprès du COPS, RPOTAN à Bruxelles, RP auprès de l'Office des Nations unies, de l'OMC et des Organisations Internationales à Genève, RP ONU à New York, RP Conseil de l'Europe à Strasbourg et RP OCDE et Délégation UNESCO à Paris), ou à partir d'une ambassade bilatérale résidente qui occupe également des fonctions auprès d'une ou de plusieurs Organisations internationales établies dans la même ville (RP IRENA à Abou Dhabi, RP UA à Addis Abeba, RP OIAC à La Haye, RP OIM à Londres, RP OIF à Paris, RP auprès FAO, FIDA et PAM à Rome, RP OSCE et Mission permanente auprès des Organisations internationales à Vienne) ou encore à travers un représentant permanent non-résident (RP ANASE à Jakarta, RP PNUE à Nairobi).

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif du réseau diplomatique et consulaire du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde au 31 décembre :

| Mission diplomatique ou consulaire | Pays                | Co-accréditation                                                                                                 |
|------------------------------------|---------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Abu-Dhabi                          | Emirats-Arabes Unis | Koweït<br>IRENA (Agence internationale de l'énergie renouvelable)                                                |
| Addis Abeba *                      | Ethiopie            | UA (Union africaine)                                                                                             |
| Ankara                             | Turquie             |                                                                                                                  |
| Athènes                            | Grèce               | Chypre<br>Roumanie                                                                                               |
| Bangkok                            | Thaïlande           | Indonésie<br>Laos *<br>Malaisie<br>Myanmar<br>Vietnam<br>ANASE/ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est) |
| Berlin                             | Allemagne           |                                                                                                                  |
| Berne                              | Suisse              | Liechtenstein                                                                                                    |

|               |                    |                                                                                                                                                                                                             |
|---------------|--------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Brasilia      | Brésil             | Chili                                                                                                                                                                                                       |
| Bruxelles     | Belgique           | OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)                                                                                                                                                          |
| Copenhague    | Danemark           | Finlande<br>Norvège<br>Suède                                                                                                                                                                                |
| Cotonou**     | Bénin              | Togo                                                                                                                                                                                                        |
| Dakar         | Sénégal            | Burkina Faso*<br>Mali*                                                                                                                                                                                      |
| Dublin        | Irlande            |                                                                                                                                                                                                             |
| Kigali*       | Rwanda             |                                                                                                                                                                                                             |
| La Haye       | Pays-Bas           | OIAC (Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques)                                                                                                                                  |
| Lisbonne      | Portugal           |                                                                                                                                                                                                             |
| Londres       | Royaume-Uni        | Islande<br>OMI (Organisation maritime internationale)                                                                                                                                                       |
| Madrid        | Espagne            | Andorre                                                                                                                                                                                                     |
| Moscou        | Russie             | Belarus<br>Kazakhstan<br>Ouzbékistan                                                                                                                                                                        |
| New Delhi     | Inde               | Bangladesh<br>Bhoutan<br>Népal<br>Sri Lanka                                                                                                                                                                 |
| Ottawa        | Canada             |                                                                                                                                                                                                             |
| Ouagadougou * | Burkina Faso       |                                                                                                                                                                                                             |
| Paris         | France             | Monaco<br>OIF (Organisation internationale de la Francophonie)                                                                                                                                              |
| Pékin         | Chine              | Mongolie<br>Pakistan                                                                                                                                                                                        |
| Prague        | République tchèque | Bulgarie<br>Estonie<br>Ukraine                                                                                                                                                                              |
| Praia         | Cabo Verde         |                                                                                                                                                                                                             |
| Pristina**    | Kosovo             |                                                                                                                                                                                                             |
| Rome          | Italie             | Croatie<br>Malte<br>Saint-Marin<br>FIDA (Fonds international de développement agricole)<br>PAM (Programme alimentaire mondial)<br>FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture) |
| San-José**    | Costa-Rica         | El Salvador                                                                                                                                                                                                 |
| Séoul         | Corée du Sud       |                                                                                                                                                                                                             |
| Singapour *   | Singapour          |                                                                                                                                                                                                             |

|             |            |                                                                                                                                                                 |
|-------------|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Tokyo       | Japon      | Philippines                                                                                                                                                     |
| Varsovie    | Pologne    | Lettonie<br>Lituanie                                                                                                                                            |
| Vienne      | Autriche   | Hongrie<br>Slovaquie<br>Slovénie<br>OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe)<br>ONU : ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA |
| Vientiane * | Laos       |                                                                                                                                                                 |
| Washington  | États-Unis | Mexique, Nicaragua<br>Nicaragua                                                                                                                                 |

*\*Représenté sur place par un Chargé d'affaires a.i.*

*\*\*Représenté sur place par un Chargé d'affaires en pied*

### **Représentations permanentes auprès d'organisations internationales**

- RP IRENA à Abu Dhabi : Représentation permanente auprès de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA)
- RP UA à Addis Abeba : Représentation permanente auprès de l'Union africaine (UA)
- RP UE à Bruxelles : Représentation permanente auprès de l'Union européenne (UE), dont Représentation auprès du COPS
- RP OTAN à Bruxelles : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN)
- RP OIAC à La Haye : Représentation permanente auprès de l'Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)
- RP OMI à Londres : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)
- RP à Genève : Représentation permanente auprès de l'Office des Nations unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Organisations internationales à Genève
- RP ONU à New York : Représentation permanente auprès de l'Organisation des Nations unies à New York
- RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)
- RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)
- RP ONU à Rome : Représentation permanente du Luxembourg auprès des institutions des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, PAM et FIDA)
- RP CdE à Strasbourg : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe
- RP à Vienne : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et auprès de l'Organisation des Nations unies à Vienne (ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA)

### **Consulats généraux**

- Bruxelles
- Genève

- New-York
- San Francisco
- Shanghai
- Strasbourg

#### **Luxembourg Trade and Investment Office**

- Abu Dhabi
- Casablanca
- New York
- San Francisco
- Séoul
- Shanghai
- Singapour
- Taipei
- Tel Aviv
- Tokyo

#### **Ambassadeurs non-résidents basés à Luxembourg accrédités auprès de**

- Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie
- Algérie, Egypte, Maroc, Mauritanie, Tunisie
- Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Moldavie
- Ethiopie, Kenya (couvrant aussi le Programme des Nations Unies pour l'Environnement – PNUE – basé à Nairobi), Rwanda
- Saint-Siège
- Niger

#### **Ambassadeurs itinérants/thématiques basés à Luxembourg**

- Droit humains
- Veille stratégique et planification de la politique
- Cybersécurité et Digitalisation

#### **Chargés d'affaires en pied**

- Costa-Rica
- Kosovo

## **7.7. Situation financière**

### **a. Le budget**

Le budget de fonctionnement 2025 (rémunération du personnel inclus) voté par la Chambre des députés le 20 décembre 2024 pour l'ensemble des parties constituantes du MAE, s'est élevé à 936.650.298 euros suivant la répartition suivante :

|                                 |                                                                                   |                   |
|---------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-------------------|
| - SECTIONS 01.00 à 01.03        |                                                                                   | 148.861.392 euros |
|                                 | - secretariat général                                                             |                   |
|                                 | - direction des Affaires politiques                                               |                   |
|                                 | - direction des Affaires européennes et des Relations économiques internationales |                   |
|                                 | - direction du Protocole et de la Chancellerie                                    |                   |
|                                 | - direction des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales |                   |
|                                 | - Missions luxembourgeoises diplomatiques et consulaires à l'étranger             |                   |
|                                 | - Contributions à des organismes internationaux                                   |                   |
|                                 | - direction des Finances et des Ressources humaines                               |                   |
| - SECTION 01.04 investissements | direction de la promotion du commerce extérieur et des investissements            | 11.750.250 euros  |
| - SECTION 01.05                 | direction de la Défense                                                           | 152.650.736 euros |
| - SECTION 01.06                 | Défense nationale                                                                 | 161.348.804 euros |
| - SECTION 01.07                 | direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire           | 459.938.899 euros |
| - SECTION 01.08                 | Greffe et cour d'appel de la Juridiction unifiée du brevet                        | 1.965.117 euros   |
| - SECTION 01.09                 | Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Union européenne                       | 135.000 euros     |

Les crédits des sections 01.00 à 01.03 ont évolué comme suit :

- Section 01.00 - Dépenses générales : 45.558.596 euros (une hausse de 35,20 % par rapport au crédit du budget 2024) ;
- Section 01.01 - Missions luxembourgeoises à l'étranger : 85.317.593 euros (une augmentation de 7,66 % par rapport à 2024) ;
- Section 01.02 - Contributions à des organismes internationaux : 16.337.903 euros (une progression de 3,15 % par rapport à 2024) ;
- Section 01.03 - Relations économiques européennes et internationales et autres actions : 1.517.028 euros (une hausse de 8,59 % par rapport à 2024).
- Section 01.04 - Commerce extérieur : 11.750.250 euros (une progression de 25,97 % par rapport à 2024).
- Section 01.05 - direction de la Défense : 152.650.736 euros (une hausse de 5,38 % par rapport à 2024)
- Section 01.06 - Défense nationale : 161.348.804 euros (une augmentation de 15,75 %)

- Section 01.07 - direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire : 459.938.899 euros (une progression de 3,16 %)
- Section 01.08 – Greffe et cour d'appel de la juridiction unifiée du brevet (JUB) : 1.965.117 euros (une baisse de 50,58 %)

Les dépenses générales (section budgétaire 01.00) du ministère ont marqué une hausse de 35,20 % pour les raisons essentielles suivantes :

- Le ministère a dû se procurer d'une quantité exceptionnellement importante de passeports.
- Le Luxembourg a exercé la **Présidence luxembourgeoise du Conseil de l'Europe** depuis la mi-novembre 2024 jusqu'en mai 2025
- Les frais de fonctionnement, tels que les dépenses en frais de route et de séjour pour les déplacements de service, les frais protocolaires en relation avec les visites officielles du Gouvernement organisées par la direction du Protocole du ministère, ont augmenté considérablement en raison des prix de plus en plus élevés.

Concernant la section 01.1, les crédits pour les dépenses courantes des missions diplomatiques ont présenté une hausse de 7,66 % en raison des éléments suivants :

- Une hausse des frais en relation avec le **personnel détaché à l'étranger** (indemnités de poste et de logement, frais exceptionnels de scolarités et frais médicaux et finalement les frais de déménagement).
- L'engagement de **nouveaux recrutés locaux** sur place (missions existantes et nouvelles) ainsi qu'en général la progression des frais du personnel recruté localement dans les missions.
- Une hausse des **frais de fonctionnement** des missions en général.

En ce qui concerne la section budgétaire des contributions internationales (section 01.2), les contributions internationales obligatoires ont progressé de 3,15 % par rapport aux crédits votés 2024.

La section 01.3 (relations économiques européennes et internationales et autres actions) a marqué une hausse de 8,59 %, due à une légère augmentation de l'assistance économique et technique et des actions de formation sur le plan international.

La progression (25,97%) de la section 01.4, attribuée au commerce extérieur, provient de la nécessité de pousser davantage la promotion économique du Luxembourg à l'étranger et de développer et renforcer les relations économiques ainsi que le commerce extérieur avec d'autres pays.

#### b. Les recettes consulaires

En 2025, les recettes consulaires réalisées par les consulats généraux et les sections consulaires des ambassades se sont élevées à 1.115.174 euros par rapport à 1.073.222 euros en 2024, soit une augmentation de 3,91 %. Elles proviennent pour ainsi dire exclusivement de la fourniture de visas à des ressortissants de pays tiers désirant se rendre au Luxembourg, respectivement dans l'espace Schengen.

| 2024                                           |             |           |             | 2025       |             |           |             |
|------------------------------------------------|-------------|-----------|-------------|------------|-------------|-----------|-------------|
| 1.                                             | New Delhi : | (29,23%)  | 307.307 €   | 1.         | New Delhi   | (33,24%)  | 370.577 €   |
| 2.                                             | Ankara :    | (23,13%)  | 243.197 €   | 2.         | Ankara :    | (27,50%)  | 306.615 €   |
| 3.                                             | Moscou :    | (7,93%)   | 83.320 €    | 3.         | Moscou :    | (5,46%)   | 60.895 €    |
| 4.                                             | Abu Dhabi : | (6,56%)   | 68.967 €    | 4.         | Abu Dhabi : | (3,05%)   | 34.045 €    |
| 5.                                             | Londres :   | (8,46%)   | 88.963 €    | 5.         | Londres :   | (9,84%)   | 109.741 €   |
| 6.                                             | Bangkok :   | (3,89%)   | 40.905 €    | 6.         | Bangkok :   | (2,77%)   | 30.979 €    |
| 7.                                             | Beijing :   | (10,59%)  | 111.386 €   | 7.         | Beijing :   | (3,72%)   | 41.527 €    |
| 8.                                             | Shanghai :  | (6,22%)   | 65.456 €    | 8.         | Shanghai :  | (6,46%)   | 72.017 €    |
| 9.                                             | Autres :    | (6,06%)   | 63.721 €    | 9.         | Autres :    | (7,96%)   | 88.778 €    |
| Total 2024                                     |             | (100,00%) | 1.073.222 € | Total 2025 |             | (100,00%) | 1.115.174 € |
| = une augmentation de +/- 3,91% de 2024 à 2025 |             |           |             |            |             |           |             |

### c. Les immeubles des missions diplomatiques à l'étranger appartenant à l'État

S'agissant des missions diplomatiques ou consulaires à l'étranger, l'État luxembourgeois est propriétaire de 38 immeubles abritant soit la chancellerie soit la résidence soit les deux dans un même bâtiment ainsi que de 6 appartements de service. Sont pris en location 23 immeubles pour les locaux de chancellerie d'ambassade ou de consulat général et 20 appartements ou maisons pour des résidences et un logement de service.

La rénovation et la mise aux normes sécuritaires du parc immobilier appartenant à l'État luxembourgeois à l'étranger (ainsi que des objets loués) relèvent de la compétence mixte de l'Administration des Bâtiments publics pour ce qui concerne les travaux de grande envergure et de la direction des Finances et des Ressources humaines du MAE quant à l'entretien régulier ainsi que les petits et moyens travaux.

La sécurisation et la remise en état de la sécurité des immeubles d'ambassade a été poursuivie pour plusieurs missions diplomatiques.

La mise en conformité ainsi que la remise au point du système de chauffage de la Maison du Grand-Duché de Luxembourg à Bruxelles (immeuble administratif), qui héberge l'ambassade, la représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Union européenne ainsi que la représentation auprès du COPS, a pu s'achever en 2025 après plusieurs années de travaux.

Un nouveau règlement pour la prise en direct d'images faciales pour les demandes de visas, plusieurs guichets consulaires ont dû être mis en normes. Par conséquent, certains consulats, comme celui à New York et à Washington, ont subi un réaménagement voire une transformation des locaux afférents.

Un réaménagement avec une rénovation complète des bureaux de la chancellerie à Athènes a pu être mis en œuvre en 2025.

S'agissant de la résidence de l'ambassade à La Haye, les travaux de restauration et de modernisation ont bien avancé.

La planification de l'aménagement de la chancellerie de la nouvelle ambassade à Kigali (ouverture fin 2024) a pu s'achever à la fin de l'année 2025. Les travaux de mise en œuvre sont sur le point de se mettre en route.

Quant à la nouvelle ambassade à San José, les travaux d'aménagement et l'installation des bureaux de chancellerie ont pu être exécutés en 2025.

Les travaux de transformation à la résidence de la nouvelle ambassade à Ottawa sont sur le point de s'achever. L'aménagement des locaux définitifs de chancellerie débutera au courant de l'année 2026.

Des travaux d'entretien de moindre envergure et diverses réparations ont été exécutés dans un certain nombre de missions diplomatiques (Londres, Lisbonne, Washington etc.) tout au long de l'année écoulée.

## 8. Événements marquants impliquant la direction du Protocole et de la Chancellerie en 2025

### Relevé des visites et événements en 2025

| Janvier 2025        |                                                                                                                                             |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 26/01 – 27/01/2025  | Visite de travail de Madame Ursula von der Leyen, Présidente de la Commission européenne                                                    |
| 29/01/2025          | Visite de travail de Monsieur Tshering Tobgay, Premier ministre du Royaume du Bhoutan                                                       |
| 29/01 ou 30/01/2025 | Visite de travail de Dr. Mohammed bin Abdulaziz AL-Khulaifi, Ministre d'État de l'État du Qatar (Visite reportée)                           |
| 30/01/2025          | Événement de lancement de la Présidence Benelux                                                                                             |
| Février 2025        |                                                                                                                                             |
| 03/02 – 06/02/2025  | Visite officielle de Monsieur Alen Simonyan, Président de l'Assemblée nationale de la République d'Arménie                                  |
| 10/02/2025          | Réunion du Bureau du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe                                                        |
| 12/02/2025          | Visite de travail Monsieur Piotr Serafin, commissaire européen du Budget, de la lutte anti-fraude et de l'Administration publique           |
| 18/02/2025          | Déjeuner des Institutions européennes au Luxembourg                                                                                         |
| Mars 2025           |                                                                                                                                             |
| 05/03/2025          | Visite de travail de Monsieur Phet Phomphiphak, Ministre du Plan et de l'Investissement de la République démocratique populaire lao         |
| 05/03/2025          | Visite de travail de Monsieur Mark Rutte, Secrétaire général de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique-Nord) (Visite reportée)      |
| 05/03 – 07/03/2025  | Visite de travail de Monsieur Dumitru Alaiba, Vice-Premier ministre, Ministre du Développement Économique et de la numérisation de Moldavie |

|                    |                                                                                                                                                                                             |
|--------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 07/03/2025         | Événement de lancement du plan d'Action du ministère de l'Egalité des genres et de la Diversité                                                                                             |
| 07/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Arnolfo André Tinoco, Ministre des affaires étrangères et du Culte de la République du Costa Rica                                                             |
| 11/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Hendrikus Wilhelmus Maria Schoof, Premier ministre du Royaume des Pays-Bas                                                                                    |
| 11/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Bart De Wever, Premier ministre du Royaume de Belgique                                                                                                        |
| 12/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Pedro Sánchez, Premier ministre du Royaume d'Espagne                                                                                                          |
| 12/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Maxime Prévot, Vice Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement du Royaume de Belgique |
| 19/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Ulf Kristersson, Premier ministre du Royaume de Suède et de Madame Jessica Rosencrantz, Ministre des Affaires européennes du Royaume de Suède                 |
| 19/03/2025         | Visite de travail de Monsieur Alain Berset, Secrétaire général du Conseil de l'Europe                                                                                                       |
| 18/03- 20/03/2025  | Visite de travail de Monsieur Ndaba Nkosinathi Gaolathe, Vice-Président et Ministre des Finances de la République du Botswana                                                               |
| 20/03 – 21/03/2025 | Visite de travail de Monsieur Nguyen Hoa Binh, Vice-Premier ministre de la République socialiste du Viêt-Nam                                                                                |
| 20/03/2025         | Visite de travail de Monsieur João Cravinho, représentant spécial de l'Union européenne pour le Sahel                                                                                       |
| 21/03/2025         | Rencontre du groupe des ambassadeurs francophones avec Monsieur le Ministre Xavier Bettel                                                                                                   |
| 23/03 – 25/03/2025 | Visite de travail de Monsieur Austelino Tavares Correia, président de l'Assemblée nationale du Cabo Verde                                                                                   |
| 27/03 – 28/03/2025 | Visite d'État de Monsieur Thraman Shanmugaratnam, président de la République de Singapour et de Madame Jane Ittogi Shanmugaratnam                                                           |
| 31/03/2025         | Visite de travail de Madame Anđela Jakšić – Stojanović, Ministre de l'Éducation, Science et de l'Innovation du Monténégro                                                                   |
| <b>Avril 2025</b>  |                                                                                                                                                                                             |
| 01/04/2025         | Visite de travail de Monsieur Theo Francken, Ministre de la Défense du Royaume de Belgique                                                                                                  |
| 09/04 – 11/04/2025 | 1 <sup>er</sup> Sommet global des Gouvernements pour l'innovation sociale                                                                                                                   |
| 14/04/2025         | Dîner avec la Macédoine du Nord, le Kosovo et la Palestine offert par Monsieur le Ministre Xavier Bettel dans le cadre du CAE                                                               |
| 14/04/2025         | Visite de travail de Dr. Mohammed Mustafa, Premier ministre de Palestine                                                                                                                    |
| 15/04/2025         | Visite de travail de Monsieur Nasser Borutia, Ministre des Affaires étrangères du Maroc (Visite reportée)                                                                                   |
| 16/04/2025         | Visite de travail de Monsieur Mahmoud Thabit Kombo                                                                                                                                          |

|                    |                                                                                                                                    |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                    | Ministre des Affaires étrangères et coopération africaine de l'Est de la République Unie de Tanzanie<br>(Visite reportée)          |
| 23/04 – 24/04/2025 | Conseil de l'Europe – Governing Board Meeting                                                                                      |
| 28/04/2025         | Visite de travail de Monsieur Mathias Cormann, Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques |

## Mai 2025

|                    |                                                                                                                                                                                                                 |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02/05/2025         | Visite de travail de Monsieur Piyush Goyal,<br>Ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde<br>(Visite reportée)                                                                                            |
| 06/05 – 07/05/2025 | Visite de travail de Monsieur Ki-Moon Ban,<br>Président de l'Assemblée et Président du Conseil du Global Green Growth Institute                                                                                 |
| 05/05/2025         | Déjeuner en l'honneur des représentants des institutions européennes ayant leur siège au Luxembourg                                                                                                             |
| 08/05/2025         | Cérémonie du 80 <sup>ème</sup> anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale                                                                                                                            |
| 09/05/2025         | Célébrations à l'occasion de la Journée de l'Europe                                                                                                                                                             |
| 12/05 – 15/05/2025 | Conférence diplomatique                                                                                                                                                                                         |
| 13/05 – 14/05/2025 | Visite de travail de Madame Sviatlana Tsikhanouskaya,<br>Cheffe des forces démocratiques biélorusses                                                                                                            |
| 13/05 – 14/05/2025 | Visite de travail de Monsieur Gérard Darmanin,<br>Ministre de la Justice de la République française                                                                                                             |
| 13/05/2025         | Visite de travail de Monseigneur Paul Richard Gallagher,<br>Secrétaire pour les relations avec les États et les organisations internationales du Saint-Siège<br>(Visite reportée)                               |
| 13/05 - 14/05/2025 | Conseil de l'Europe – 134 <sup>ème</sup> Session du Comité des ministres                                                                                                                                        |
| 16/05/2025         | Visite de travail de Monsieur Romuald Wadagni,<br>Ministre de l'Economie et des Finances chargé de la Coopération du Bénin et<br>Monsieur Olushegun Adjadi Bakari,<br>Ministre des Affaires étrangères du Bénin |
| 19/05/2025         | Visite de travail de Madame Tanja Fajon,<br>Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie                                                                 |
| 30/05 – 31/05/2025 | Visite de travail de Monsieur Alexander Dobrindt,<br>Ministre fédéral de l'Intérieur de la République fédérale d'Allemagne                                                                                      |

## Juin 2025

|                    |                                                                                                                                               |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 04/06 – 06/06/2025 | Visite de travail de Madame Urška Klakocar zupancic,<br>présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie<br>(Visite reportée) |
| 04/06/2025         | Visite de travail de Monsieur Mehmet Şimsek,<br>Ministre des Finances de la République de Turquie                                             |
| 05/06/2025         | Réception des anciens membres de la magistrature                                                                                              |
| 06/06/2025         | Visite de travail de Monsieur Kerry Simmonds,                                                                                                 |

|                     |                                                                                                                                                                                            |
|---------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                     | Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur de la Barbade<br>(Visite reportée)                                                                                               |
| 10/06 – 11/06/2025  | Visite officielle de Monsieur Sergio Mattarella,<br>Président de la République italienne                                                                                                   |
| 12/06/2025          | Dîner officiel pour célébrer le 40 <sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord de Schengen en<br>marge du Conseil « Justice et affaires intérieurs »                                           |
| 14/06/2025          | 40 <sup>ème</sup> anniversaire de l'Accord de Schengen                                                                                                                                     |
| 16/06 – 17/06/2025  | Visite officielle de Monsieur Ruslan Stefanchuk,<br>président du Parlement ukrainien (Verkhovna Rada)                                                                                      |
| 23/06/2025          | Cérémonie officielle à l'occasion de la Fête nationale                                                                                                                                     |
| 24/06 – 25/05/2025  | Réunion des Ministres germanophones de l'agriculture                                                                                                                                       |
| <b>Juillet 2025</b> |                                                                                                                                                                                            |
| 02/07/2025          | Barbecue organisé par la direction de la Promotion du Commerce extérieur et<br>des investissements en l'honneur des CEO de diverses entreprises<br>luxembourgeoises<br>(Événement reporté) |
| 03/07/2025          | Visite de travail de Madame Paetongtarn Shinawatra,<br>Première Ministre de Thaïlande<br>(Visite reportée)                                                                                 |
| 02/07 – 04/07/2025  | IMF & World Bank Constituency Meeting                                                                                                                                                      |
| 06/07 – 11/07/2025  | 30 <sup>ème</sup> anniversaire du Groupe Egmont                                                                                                                                            |
| 04/07/2025          | Visite de travail de Monsieur Jean Todt,<br>envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU<br>(Visite reportée)                                                                             |
| 07/07/2025          | 10 <sup>ème</sup> Commission bilatérale entre le Grand-Duché de Luxembourg et la<br>République du Kosovo                                                                                   |
| 09/07/2025          | Visite de travail de Monsieur Olivier Paasch,<br>Ministre-président de la Communauté germanophone (Belgique)<br>(Visite reportée)                                                          |
| 10/07/2025          | Barbecue organisé par la direction de la Promotion du Commerce extérieur et<br>des investissements en l'honneur des CEO de diverses entreprises<br>luxembourgeoises                        |
| 11/07 – 12/07/2025  | Réunion des consuls honoraires                                                                                                                                                             |
| 16/07/2025          | Visite de travail de Monsieur Mher Grigoryan,<br>Vice-Premier ministre de la République d'Arménie                                                                                          |
| 20/07 – 21/07/2025  | Visite de travail de Monsieur Volker Türk,<br>Haut-Commissaire des Nations unies aux Droits de l'Homme                                                                                     |
| 23/07/2025          | Visite de travail de Monsieur Alexander Schweitzer,<br>Ministre-président de la Rhénanie-Palatinat                                                                                         |
| 24/07 – 25/07/2025  | Visite de travail de Monsieur Michaél Martin,<br>Taoiseach d'Irlande                                                                                                                       |
| 26/07/2025          | Barbecue Plus one au ministère des Affaires étrangères                                                                                                                                     |
| <b>Août 2025</b>    |                                                                                                                                                                                            |
| 25/08 – 26/08/2025  | Réunion des Ministres germanophones des Finances                                                                                                                                           |
| 26/08/2025          | Visite de travail de Madame Karin Keller-Sutter,<br>présidente de la Confédération suisse                                                                                                  |

|            |                                                                                       |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| 26/08/2025 | Visite de travail de Madame Brigitte Haas,<br>Cheffe du gouvernement du Liechtenstein |
|------------|---------------------------------------------------------------------------------------|

## Septembre 2025

|                    |                                                                                                                                                                          |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 02/09/2025         | Visite de travail de Monsieur Mark Rutte,<br>Secrétaire général de l'OTAN                                                                                                |
| 10/09/2025         | Sommet BENELUX                                                                                                                                                           |
| 11/09 – 12/09/2025 | Visite de travail de Monsieur Ning Liu,<br>Secrétaire du Comité du Parti communiste de la Province du Henan de la<br>République populaire de Chine                       |
| 17/09/2025         | 8 <sup>ème</sup> réunion de la Commission intergouvernementale franco-<br>luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière<br>(Événement reporté) |
| 17/09/2025         | Visite de travail de Monsieur António Costa,<br>Président du Conseil européen                                                                                            |
| 18/09/2025         | Réunion du Trade and Investment Board                                                                                                                                    |
| 23/09 – 24/09/2025 | Visite de travail de Monsieur Liviu-Ionuț Moșteanu,<br>Ministre de la Défense nationale de Roumanie                                                                      |
| 28/09 – 29/09/2025 | Réunion des Ministres germanophones pour l'égalité des genres                                                                                                            |

## Octobre 2025

|                    |                                                                                                                                                                                          |
|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 03/10 – 05/10/2025 | Avènement au Trône de S.A.R. le Grand-Duc Héritier                                                                                                                                       |
| 03/10/2025         | Déplacement de Monsieur Emmanuel Macron,<br>président de la République française<br>et de Madame Brigitte Macron à l'occasion de l'Avènement au trône de S.A.R.<br>le Grand-Duc Héritier |
| 09/10/2025         | 3 <sup>rd</sup> Meeting of the European Competitiveness Laboratory                                                                                                                       |
| 15/10/2025         | Astronaut for a day (organisé par LSA)                                                                                                                                                   |
| 16/10/2025         | Visite de travail de Monsieur Denys Shmyhal,<br>Ministre de la Défense d'Ukraine                                                                                                         |
| 16/10 – 19/10/2025 | Visite de travail de Monsieur José Ulisses de Pina Correia e Silva, Premier<br>ministre de la République du Cap Vert                                                                     |
| 15/10 – 19/10/2025 | Visite de travail de Monsieur Carlos Manuel do Canto de Sena Monteiro,<br>Ministre des Sports de la République du Cap Vert                                                               |
| 19/10/2025         | Visite de travail de Madame Sviatlana Tsikhanouskaya,<br>présidente élue du Bélarus                                                                                                      |
| 17/10/2025         | Visite de travail de Madame Baiba Braže,<br>Ministre des Affaires étrangères de la République de Lettonie                                                                                |
| 19/10/2025         | Journée de la commémoration nationale                                                                                                                                                    |
| 19/10/2025         | Dîner informel en marge du CAE                                                                                                                                                           |
| 20/10/2025         | Conseil Affaires étrangères - Ministres des affaires étrangères du Partenariat<br>oriental, Mer noire et Asie centrale                                                                   |
| 21/10/2025         | Réunion entre Monsieur le Ministre Xavier BETTEL et Monsieur Bakhtiyor<br>Saidov,<br>Ministre des Affaires étrangères de la République d'Ouzbékistan                                     |
| 21/10/2025         | Petit-déjeuner de travail de Madame Kaja Kallas,                                                                                                                                         |

|                      |                                                                                                                                                    |
|----------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                      | Vice-Présidente de la Commission européenne et Haute-Représentante pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (Événement reporté)    |
| 21/10/2025           | Petit-déjeuner ministériel en marge du CAG                                                                                                         |
| 22/10/2025           | Visite de travail de Monsieur George Zurabashvili, Vice-Ministre des Affaires étrangères de Géorgie                                                |
| 26/10 – 27/10/2025   | Visite de travail de Monsieur Bernard Quintin, Ministre fédéral de la Sécurité et de l'Intérieur du Royaume de Belgique                            |
| 28/10 – 30/10/2025   | Participation de S.A.R. le Prince Mired Bin Ra'ad Bin Zeid Al-Hussein à la « <i>GICHD Innovation Conference 2025</i> »                             |
| 29/10/2025           | Visite de travail de Monsieur Mohamed Ali Nafti, Ministre des Affaires Étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'Étranger (Visite reportée) |
| 30/10/2025           | Visite de travail de Monseigneur Paul Gallagher, Secrétaire pour les relations avec les États du Saint-Siège (Visite reportée)                     |
| <b>Novembre 2025</b> |                                                                                                                                                    |
| 17/11 – 18/11/2025   | Visite de travail de Monsieur Thongsavanh Phomvihane, Ministre des Affaires étrangères de la République démocratique populaire lao                 |
| 27/11/2025           | Visite de travail de Monsieur Andris Sprūds, Ministre de la Défense de la République de Lettonie                                                   |
| 27/11 – 28/11/2025   | High Level Mission OMS UHPR                                                                                                                        |
| <b>Décembre 2025</b> |                                                                                                                                                    |
| 01/12 – 02/12/2025   | Visite de travail de Son Excellence Madame Urška Klakočar Zupančič, présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovénie               |
| 04/12- 05/12/2025    | Visite de travail de Madame Roberta Metsola, Présidente du Parlement européen                                                                      |
| 11/12/2025           | Visite de travail de Madame Anke Rehlinger, Ministre-présidente de la Sarre                                                                        |
| 11/12/2025           | 8 <sup>ème</sup> réunion de la Commission intergouvernementale franco-luxembourgeoise pour le renforcement de la coopération transfrontalière      |
| 12/12/2025           | Visite de travail de Madame Dovilė Šakalienė, Ministre de la Défense nationale de la République de Lituanie (Visite reportée)                      |
| 16/12/2025           | Visite de travail de Monsieur Ararat Mirzoyan, Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie                                         |
| 17/12/2025           | Réception déjeunatoire du corps diplomatique résident et présidée par Monsieur le Ministre Xavier BETTEL au Château de Senningen                   |

|                                   |    |                  |    |
|-----------------------------------|----|------------------|----|
| Visites d'États entrantes :       | 1  |                  |    |
| Visites d'États sortantes :       | 0  |                  |    |
| Visites officielles (entrantes) : | 3  |                  |    |
| Visites de travail (entrantes) :  | 75 | dont reportées : | 15 |
| Réunions/colloques/conférences :  | 26 | dont reportées : | 2  |
| Cérémonies :                      | 8  |                  |    |

|                 |     |                  |    |
|-----------------|-----|------------------|----|
| Total en 2025 : | 113 | dont reportées : | 17 |
|-----------------|-----|------------------|----|